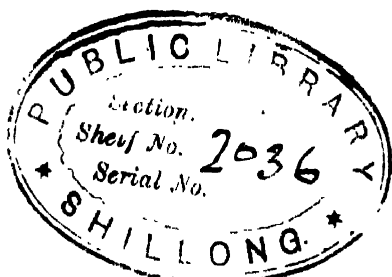
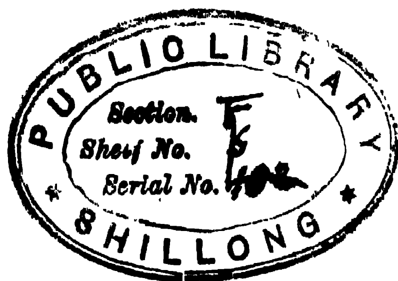


LA RECOLTE

DE L'HERMITE.



LA RÉCOLTE
DE L'HERMITE,

OU

CHOIX DE MORCEAUX D'HISTOIRE

PEU CONNUS;

ANECDOTES, REMARQUES LITTÉRAIRES, CONTES, PIÈCES DE VERS, ÉPIGRAMMES, BONS MOTS, SINGULARITÉS REMARQUABLES, ÉCHAPPÉS AUX RECUEILS DÉJA PUBLIÉS;

Rassemblés par un Solitaire qui vit plus avec les livres qu'avec les hommes.



PARIS,

Chez CHAUMEROT je, Libraire, Palais-Royal, Galeries de bois, N°. 188.

M. DCCC. XIII.

IMPRIMERIE DE DOUBLET.

A MONSIEUR PLACIDE, LE VIEUX,

Boulanger à Gonesse, Membre de l'Athénée du même endroit, des Sociétés littéraires de Saint-Denis et d'Argenteuil, etc., Auteur du Mélodrame aux Boulevards, *facétie littéraire, etc.*

MON CHER CONFRÈRE,

TANDIS que vous vous amusez aux dépens des grands-hommes de Nicolet et d'Audinot, je m'exerce dans le métier de ce bon abbé Trublet, qui, malgré la satire, n'était pas à beaucoup près un homme sans talent, et méritait même un peu mieux une place à l'Académie française que le maréchal de Belle-Isle auquel il succéda. Je me suis fait une occupation pour laquelle il ne faut que des livres et des ciseaux; c'est vous dire assez, je

pensé, que je l'apprécie à sa juste valeur.
Oui, mon cher Placide, je compile avec ce courage infatigable qui fait desserrer volume sur volume. J'ai beaucoup lu depuis que je sais lire; et comme j'ai toujours eu la plume à la main depuis qu'un maître officieux m'enseigna la manière de former mes lettres, je n'ai jamais rencontré un trait plaisant, une anecdote piquante, une pièce de vers originale, une épigramme singulière, sans les consigner à l'instant sur des carrés de papier grands ou petits, qui de suite ont été se placer dans un vaste carton toujours prêt pour les recevoir. Supposez cependant, et vous me rendrez justice, que j'ai eu constamment la précaution de n'y admettre que les morceaux ignorés ou du moins peu connus, et d'ailleurs intéressans.

Ayant visité ce dépôt il y a trois mois,

j'ai été effrayé de le voir rempli jusqu'aux bords ; et comme il faut faire place aux nouvelles richesses qui ne peuvent manquer de m'arriver, pourvu que je vive encore quelques années, j'ai pris la résolution de vider mon carton entre les mains d'un libraire. Telle est avec exactitude l'histoire du Recueil que je vous dédie. J'espère qu'un pareil aveu me sauvera du moins le reproche d'être un auteur orgueilleux ; car je déclare hautement que bien loin de prétendre à ce nom d'auteur pour avoir rassemblé tous les morceaux qui forment ce volume, à peine puis-je accepter celui d'éditeur pris avec tant de hardiesse par beaucoup de braves écrivains à la toise, qui souvent n'ont pas une ligne en propre dans leurs ouvrages.

Celui-ci ne m'a coûté que la peine de lire beaucoup de livres que personne ne lit, et beaucoup d'autres qu'on ne lit plus

guère. Par ce moyen j'ai rassemblé un assez grand nombre de pièces que personne ne connaît, ou de faits que personne ne sait; et quand je les ai trouvés piquans, vous ne devez pas douter que je ne les aie bien vîte encaissés dans mon carton.

Ne croyez pas qu'il y ait de l'amour-propre à dire que j'ai découvert un certain nombre de pièces ignorées; cela ne prouve autre chose sinon que j'ai de la curiosité et de la patience.

Et quand même, vous qui furetez sans cesse dans les livres sans être dégoûté par l'antique poussière qu'il faut avaler en les remuant, quand même vous trouveriez quelques traits, quelques morceaux qui vous seraient déjà connus, ne m'accusez pas de faux pour avoir employé ces expressions : *des faits que personne ne sait, des pièces que personne ne connaît.*

Cela ne veut pas dire que toute la collection doive être ignorée de ceux qui font métier de tout lire et de lire toujours : la chose serait impossible ; mais seulement que le tout sera nouveau pour la classe aujourd'hui fort nombreuse qui ne s'est pas vouée à cette corvée perpétuelle.

Ainsi, dans mon projet de donner un Recueil *piquant* et *neuf*, qui ne soit point une superfluité nouvelle et ne puisse être accusé de redire ce que tout le monde sait, et ce qu'on trouve dans tous les recueils d'anecdotes, je croirai avoir réussi pourvu que sur trois morceaux vous ne vous trouviez qu'une fois en pays de connaissance ; et la même règle doit être applicable tant aux rédacteurs des feuilles publiques qu'aux personnes qui, par état ou par goût, ont une vaste lecture.

Actuellement, si vous me demandez compte de la manière dont j'ai exécuté

ce projet, je vous dirai : prenez et lisez. J'ai fait pour le mieux. Ayant passé ma vie avec les livres, j'ai dû croire, et cela, je pense, sans orgueil, que ce qui m'était inconnu l'était aussi pour beaucoup de personnes; et je n'ai pas balancé à le placer dans la collection que je vous offre.

Mais, direz-vous, quelques épigrammes sur Fontenelle, sur Boyer, sur Lamotte, etc., ne sont nullement inconnues; vous deviez donc les exclure. Je réponds à cela qu'elles entraient dans le plan de l'article où elles se trouvent, et devaient tenir leur place à côté des autres aujourd'hui plus ignorées.

Mais il y a quelques traits un peu lestes. Ils sont en latin, et vous savez ce qu'a dit Boileau.

Mais il y en a deux ou trois autres en italien, en anglais : ne les traduisez

point à ceux qui ignorent ces langues.

Mais je vois un assez grand nombre de réflexions : à qui appartiennent-elles ? Est-ce à vous ? est-ce aux auteurs qui vous ont fourni les faits ? quelquefois à ces auteurs, le plus souvent à moi. Et d'ailleurs, qu'importe ? l'essentiel est qu'elles ne soient pas déplacées.

Mais, en ce cas, vous pourriez prétendre, du moins pour cette partie du Recueil, au titre d'auteur. Oui, si les réflexions étaient en plus grand nombre que les faits ; mais, mon cher Placide, c'est le contraire, et pour cause ; il faut aussi supposer que le lecteur réfléchit quelquefois, ne pas se donner toujours la peine de réfléchir pour lui, et laisser quelque chose à sa pénétration.

Mais voilà une Épître dédicatoire d'une longueur. . . . . C'est qu'une fois qu'elle sera finie, je n'aurai plus rien à dire en

mon nom, et que je suis bien aise d'y rendre raison de ce que le lecteur pourrait me demander, puisqu'il n'y aura pas un mot de moi dans la Préface qui va suivre.

Mais... oh! ma foi, je me lasse de répondre aux objections : je ne suis pas le Sancho-Pança qui résolvait des difficultés depuis le matin jusqu'au soir dans son île,

Je suis votre serviteur et votre ami,

L'HERMITE.

PREFACE.

« Mon nouveau maître se nommait don
» Ignacio de Ipigna. . . . . La manière
» dont il composait ses Ouvrages mérite
» bien que j'en fasse une glorieuse men-
» tion. Il passait presque toute la jour-
» née à lire les auteurs hébreux, grecs
» et latins, et à mettre sur un petit carré
» de papier chaque apophtegme ou pen-
» sée brillante qu'il y trouvait. A mesure
» qu'il remplissait des carrés, il m'em-
» ployait à les enfiler dans un fil de fer
» en forme de guirlande, et chaque guir-
» lande faisait un tome. Que nous fai-
» sions de mauvais livres ! Il ne se pas-
» sait guère de mois que nous ne fissions
» pour le moins deux volumes, et aussi-
» tôt la presse en gémissait. Ce qu'il y a
» de plus surprenant, c'est que ces com-

» pilations se donnaient pour des nou-
» veautés ; et si les critiques s'avisaient
» de reprocher à l'auteur qu'il pillait les
» anciens , il leur répondait avec une
» orgueilleuse effronterie : *Furto laeta-*
» *mur in ipso* ».

LA RECOLTE
DE L'HERMITE.

En 1811, l'Athénée de Niort a proposé une médaille du prix de 300 fr. à l'auteur du meilleur poëme sur *l'embrâsement de Sodôme*. Gré-court aurait aimé ce sujet.

1552. S'en retournant M. de Vieilleville d'appaiser une sédition qui s'estoit esmeue entre les Suysses de l'arrière-garde et les nouvelles bandes françoises de la bataille pour le pain, il trouva dix soldats françois qui avoient esventré quinze ou seize corps morts des Bourguignons, et desvidoient leurs trippes comme les trippières à la rivière; et surmonté de colère, se rue dessus et les charge du bâton qu'il tenoit, comme portent communé-

ment tous seigneurs qui ont commandement en une armée; et les battit bien et les fit battre et fouler aux chevaux par ceux de sa suicte, et s'en alloit avecques cela; mais par grand malheur l'un d'eux va dire : « Par la mortdieu, » Monsieur, vous nous aymez aultant pauvres » que riches. On nous a asseurez qu'ils ont avallé leur or et leurs escus : êtes-vous marry que » nous les cherchions dans leur ventre? » A ceste parole il se irrita d'avantage, et despita tellement, qu'il protesta devant Dieu qu'il le feroit tous présentement pandre; et les fist arrester, en envoyant en diligence quérir le prévôt des bandes, leur disant : « Tigresque » canaille, quel oprobre faictes-vous à nature! quelle abhominable cruauté avez-» vous aujourd'huy exercée au christianisme! » Et de quel déshonneur avez-vous avilli » les armes, et foullé aux pieds la bonne renommée de notre nation, qui est estimée » la plus courtoise de toutes celles de l'univers! Je jure à Dieu que vous en mourrez ». Le prévôt demeura trop à venir; qui fut cause que passant par-là quatre ou cinq cocquins, qui même avoient horreur d'une telle abhomination, ils s'offrirent de les pandre, en leur donnant leurs dépouilles; ce qui leur fut promptement accordé. Ainsi finirent misérablement leurs

jours ces barbares sauvaiges et détestables trippiers.

Lorsque Ronsard vint à la cour de Henri II, il y fut précédé par une grande réputation qui s'accrut encore par la suite, mais qui lui attira beaucoup d'envieux déchaînés contre ses ouvrages. Melin de St.-Gelais était le plus déclaré des antagonistes de Ronsard, et ses talens pour la poésie, surtout pour l'épigramme, le rendaient un des plus dangereux. Ronsard le sentait si bien, que, pour s'en délivrer, il fit une pièce qui pourrait passer pour une oraison ou un exorcisme, et dans laquelle on trouve ces vers dont la tournure est remarquable pour le temps.

Écarte loin de mon chef
Tout malheur et tout méchef;
Préserve-moi d'infamie
De toute langue ennemie
Et de tout acte malin;
Et fais que devant mon Prince
Désormais plus ne me pince
La tenaille de Melin.

Dans le premier volume que Dufresny donna du Mercure Galant, lorsqu'il en eût obtenu le privilége après la mort de Visé, (volume qui renferme les mois de juin, juillet et août

1710), il rapporte une lettre par laquelle on l'invite à changer le titre de *Mercure Galant*, qui ne convenait plus ni au temps, ni à la manière dont le Mercure était rédigé. Il ne crut pas devoir faire encore ce changement, que l'un de ses successeurs opéra quelques années après; mais à l'occasion de cette lettre, il s'engagea dans une petite discussion sur les diverses acceptions du mot *galant*, dont la signification a varié quelquefois.

« Dans le temps, dit-il, que le mot de *ga-*
» *lant* était en honneur, je crois que l'usage
» n'en faisait que des applications honora-
» bles; et pour faire en un mot l'éloge de
» quelqu'un, on disait: *c'est un galant homme.*
» A cet égard l'usage n'a point changé, et l'on
» dit encore en très-bonne part: *c'est un ga-*
» *lant homme;* mais *c'est un homme galant*
» ne se dit plus guère sans qu'on y joigne
» certaine idée de fadeur et de petitesse: j'ad-
» mire comme tout dégénère; je ne voudrais
» pas jurer que *femme galante* n'eût été jadis
» un titre honorable ».

Dufresny avait raison. S'il n'eût pas été aussi paresseux, aussi ennemi des recherches qu'il l'était, il eût trouvé facilement des exemples de ce qu'il avançait, d'autant mieux qu'il était plus voisin du temps où l'on prenait *galant*,

galante en bonne part. Voici des vers que je crois concluants pour son opinion; ils sont extraits d'une comédie jouée en 1651.

Par un père a l'hymen je me vois destiné,
Mais quoique je lui montre une ame irrésolue,
L'affaire de sa part en secret est conclue
La personne est *galante* et d'illustre maison,
Mais une autre beauté captive ma raison.

TH. CORNEILLE *Amour à la mode*,
acte 1er, scène IV

En 1779, M. de Bucarelly, vice-roi de Navarre, écrivit aux Alcades de sa province une lettre circulaire dans laquelle il leur ordonnait de rassembler tous les gens oisifs de leurs villages, et de les tenir à sa disposition. L'un d'eux répondit au vice-roi qu'il ne connoissait dans sa paroisse aucuns individus qui fussent vraiment oisifs, si ce n'était lui, *Alcade*, et *deux gentillâtres*.

Nouvelle lettre du Vice-roi qui avait pris la réponse de l'Alcade pour une preuve de bêtise; il la lui reprochait vivement, et lui expliquait le sens de ses ordres. En les exécutant convenablement, il ne devait prendre, parmi les gens oisifs, que ceux qui seraient nuisibles.

Au reçu de cette missive, l'alcade se recueillit en lui-même, et après deux jours de

réflexions, il fit saisir, enchaîner et conduire à Pampelune trois particuliers qui exerçaient la médecine et la chirurgie dans sa paroisse.

Un journaliste qui rapportait cette anecdote, ne pénétra pas mieux que le vice-roi l'intention maligne de l'Alcade, et conclût fort sérieusement son récit en disant : « On attend » que ces trois sujets soient examinés pour » décider si l'Alcade est ou n'est pas dans son » bon sens ».

Un vaisseau de Boston venait de mouiller dans la rade de la Barbadc. Aussitôt que le bâtiment fut embossé, plusieurs matelots se jetèrent à la nage pour se rafraîchir. L'un d'eux fut saisi par un requin qui lui emporta la cuisse, et mourut une demie heure après cet accident. Emmanuel Surdy, les yeux fixés sur son camarade, les mains jointes et abaissées, s'écrie alors avec fureur : *Ezéchiel est mort, et c'est ce monstre infernal qui l'a tué !* Il descend aussitôt dans l'entrepont et saisit un grand couteau qu'il va aiguiser sur la meule du charpentier. *Que vas-tu faire*, demande ce dernier? *Venger mon camarade*, répond Surdy en se déhabillant, et bientôt il s'élance à la mer. Il atteint le requin, et au moment où ce

monstre ouvre la gueule pour le dévorer, le matelot plonge et reparaît à dix toises de distance. Il décrit alors un cercle autour de lui en nageant lentement pour l'attaquer sur les flancs, et il exécute son projet au moment où le requin s'élance sur lui en se penchant sur le côté. Au premier coup le monstre abandonne sa proie, mais le matelot qui veut consommer sa vengeance, se tient, avec autant d'adresse que le poisson lui-même, entre deux eaux, le frappe encore plusieurs fois, et le voit enfin surnager sans vie sur les flots teints de son sang.

Ce combat extraordinaire dura sept minutes. Dès que le requin eût été hissé sur le pont, aux acclamations de l'équipage, le vainqueur lui coupe la tête, lui ouvre le ventre, et en retire la cuisse de son malheureux camarade qu'il rejoint à son corps.

Georges II, roi d'Angleterre, était contrarié par ses ministres dans la nomination d'un vice-roi d'Irlande. Ils insistaient pour que le Roi préférât le lord Harrington au duc de Dorset, que Georges eût beaucoup mieux aimé. Il s'était levé avec dépit de la table du conseil, et avait passé dans sa chambre, laissant les ministres

dans le plus grand embarras, car il n'avait point porté de décision. Enfin, voyant que S. M. ne revenait point, ils lui députèrent le lord Chesterfield, comptant sur les ressources de son esprit pour calmer l'agitation du Roi, et obtenir ce qu'ils désiraient. Ce seigneur ouvrit la porte avec précaution, et s'approcha d'un air très-respecteux du fauteuil où le Roi s'était jeté. Je suis chargé, dit-il, Sire, de savoir de quel nom Votre Majesté veut qu'on remplisse le blanc laissé sur la patente. Mettez-y le diable, répondit le Roi avec colère. Mais, Sire, reprit le ministre du ton le plus sérieux, il sera donc qualifié le féal et amé cousin de Votre Majesté?.... Georges éclata de rire, et la paix fut faite.

Le premier chapitre de l'évangile selon saint Jean, était regardé dans les siècles d'ignorance, comme un préservatif, même le plus efficace de tous, contre les maladies et contre les dangers. Un cardinal rencontrant un prêtre qui portait un gros bâton sous sa soutane, le reprimanda d'une manière fort dure; le prêtre s'excusa en disant que c'était pour se défendre contre les chiens de la ville. Et à quoi donc sert, je vous prie, repliqua le cardinal, l'évangile de saint Jean? Hélas, sei-

gneur, lui répartit humblement le prêtre, ces dogues n'entendent pas le latin.

Dans la soirée du 29 novembre 1808, François Mathias Quetteville, conducteur de voitures publiques, et Louis-Alexandre Devoir, soldat de la garde départementale de Paris, jouaient à la triomphe, chez un marchand de vin de la rue du faubourg saint Honoré. Ils avaient bu tous deux un peu plus que de raison; le vin leur suggéra l'extravagante idée de jouer chacun une de leurs oreilles en place d'argent. Devoir perdit, et voulut remplacer son enjeu par de l'argent ou par quelques bouteilles de vin; mais son adversaire prétendit que la convention devait être exécutée, et moitié de gré, moitié de force, il lui coupa l'oreille gauche.

Quetteville avait, à ce qu'il paroît, regardé cela comme une plaisanterie; la cour de justice criminelle du département de la Seine n'en jugea pas de même et avec raison. Par arrêt du vendredi 24 février 1809, Quetteville fut condamné à quatre ans de détention, et à une exposition préalable de deux heures.

Une jeune personne fort aimable, mais fort

coquette, était à l'Opéra dans une loge. Deux jeunes gens la regardaient et l'un disait à l'autre : c'est Madame de *** qui avait pour amant le Marquis de***, auquel le comte de*** a succédé. Oui, dit un sournois qui se trouvait dans une loge voisine, le comte a succédé au Marquis comme Louis XV a succédé à Pharamond.

Un conteur impitoyable tenait en tête-à-tête, au Luxembourg, un homme qu'il connoissait fort peu. Celui-ci, fatigué d'une conversation dans laquelle il n'avait pu placer un mot du sien, le quitta brusquement; le narrateur, un peu confus, mais encore plus indigné, se retourne vers un jeune avocat qui se trouvait assis près de lui, et qui avait paru l'écouter. Je croyais, lui dit-il, que M. *un tel* était un homme d'esprit, mais je me suis bien trompé; il ne sait pas seulement ouvrir la bouche. Pardonnez-moi, répondit le jeune homme, je l'ai vu bailler plus de six fois en vous écoutant.

Quin, bon comédien anglais, était d'un caractère dont la singularité a long-temps égayé les conversations de Londres.

Thompson, gentilhomme écossais, connu

par son poëme des *Saisons*, par sa tragédie de *Tancrède et Sigismonde*, et par d'autres ouvrages estimables, n'était rien moins que riche à son arrivée dans cette capitale, et se trouvait souvent dans le cas d'être peu sûr de son dîner. Les dettes qu'il se vit alors obligé de contracter, lui furent long-temps onéreuses, et son poëme des *Saisons* commençait à peine à faire quelque bruit, qu'un créancier, plus âpre que les autres, et qui jugea la circonstance favorable pour être payé, fit arrêter son débiteur.

Quin avait lu l'ouvrage avec plaisir, et quoiqu'il n'en connût pas personnellement l'auteur, instruit de l'infortune de Thompson, il vole à l'instant chez le baillif où le poète était retenu, en attendant qu'il payât ou donnât caution solvable, et demanda à le voir en particulier.

Mon nom, lui dit-il, vous est peut-être plus connu que mon talent. C'est Quin qui a l'honneur de vous parler, qui vous demande celui de souper avec vous, et qui présume assez de vos bontés pour avoir pris la liberté de commander le repas chez le moins mauvais traiteur du quartier.

Le jeune poète, enchanté de la politesse, des joyeux propos et du bon cœur de Quin,

accepta sans façon ses offres, et après avoir passé trois heures avec le comédien, lui demanda par quel hasard un auteur Écossais, dont le nom était à peine connu dans Londres, avait pu mériter qu'un homme aussi célèbre et aussi fêté que M. Quin, vint si généreusement le rechercher et le consoler dans sa disgrace.

Vous ignorez tout ce que je vous dois, répondit Quin. J'étais sur le point de mourir d'une maladie de langueur, lorsque j'ai lu votre poème des *Saisons*; le plaisir qu'il m'a fait m'a depuis un mois rendu à la vie. Vous étiez sur mon testament pour cent livres sterling que je vous dois bien légitimement. Mais, réflexion faite, et attendu le cas où vous vous trouvez maintenant, j'ai cru qu'il valait mieux m'acquitter de ce legs de mon vivant que d'en donner un jour la peine à mon exécuteur testamentaire.

Quin, après cette explication, embrasse tendrement Thompson, lui demande son amitié, l'invite à diner chez lui le lendemain, glisse sur la table un billet de cent livres sterling, et disparaît sans laisser au poëte étonné le temps de lui répondre.

Lorsqu'un auteur fait imprimer son ouvrage, il veille ordinairement avec soin à ce qu'il ne s'y trouve point de fautes typographiques; cependant il est arrivé quelquefois que des auteurs, d'un caractère singulier, en ont mis exprès dans le texte, pour se ménager le malin plaisir de les relever par des *errata* qui faisaient épigramme.

Au nombre de ces fautes faites à dessein, on peut compter les suivantes. — *Péché original*, lisez, *originel*. — *Arouer* (en parlant de Voltaire), lisez : *Arouet*. Cette mauvaise plaisanterie est de Fréron dans son *Année littéraire*.—*Ce jésuite attaque dans ses ouvrages, l'hypocrisie, l'ambition, l'orgueil; vices communs dans sa société* : lisez, *dans la société*.

Quelquefois aussi l'erreur est faite sans malice, et n'en est que plus plaisante. Un gazetier de Hollande, ayant mal lu une lettre de son correspondant de Paris qui lui parlait d'un ouvrage nouveau de M. de Réaumur, annonça que ce savant venait de publier le premier volume de son *Histoire des jesuites*. S'étant aperçu depuis de son erreur, il eût grand soin de mettre dans l'ordinaire suivant qu'au lieu de *jésuites*, il fallait lire *insectes*.

Gâcon avait fait des vers latins dans lesquels son nom entrait, et avait compté pour une brève au génitif la seconde syllabe du mot *gaconis*. Quelqu'un lui dit que cette syllabe devait être longue, comme dans *lenonis*, *nebulonis*.

De quelque genre que fût une plaisanterie, il était rare que Richelet se la refusât. C'est lui qui a dit dans son Dictionnaire, qu'au lieu d'écrire *jésuistes* avec une *s* comme *casuistes*, *rigoristes*, il fallait l'écrire sans *s* comme *sodomites*, *hypocrites*.

Dès l'âge de trente ans, Fontenelle sollicitait une place à l'académie française, mais ayant eu le malheur de déplaire à Racine et à Despréaux, il essuya quatre refus consécutifs, et quatre fois il vit élire des candidats beaucoup moins dignes que lui du choix de l'académie. On alla même jusqu'à lui préférer l'abbé Testu de Mauroy, dont le principal mérite était d'être l'instituteur des princesses, filles de Monsieur, frère unique du Roi. Il engagea ce Prince à demander pour lui la place vacante, et Monsieur ne crut pas pouvoir refu-

ser à un homme de sa maison une démarche qu'il jugeait sans conséquence, car il n'imaginait pas qu'on dût le recevoir. Il envoya donc un gentilhomme à la Compagnie pour lui recommander l'abbé Testu, et l'académie répondit qu'elle aurait tous les égards qu'elle devait à Son Altesse Royale. Le gentilhomme ayant rendu cette réponse, le Prince, surpris d'une déférence qu'il n'exigeait point, et même qu'il n'attendait pas, ne pût retenir cette exclamation plaisante : est-ce qu'ils le recevront ?

L'abbé Testu fut effectivement nommé le 8 mars 1688 à la place de J. J. de Mesmes, comte d'Avaux, et priva pendant dix-huit ans l'académie d'un sujet plus utile, n'étant mort que le 10 avril 1706.

BOUTS-RIMÉS

Remplis par un Poète gelé.

Logé moins chaudement que l'abeille en sa *ruche*,
Je passe mon hiver toujours sombre et *sournois*,
Sans oser au dehors produire mon *minois*,
N'ayant plus au dedans ni falourde ni *buche* :

La glace avant-hier fit éclater ma *cruche* ;
Pour en avoir une autre il faut six sols *tournois*.

Six sols! c'est un objet. Sous mon pauvre *harnois*
J'ai du pain; mais encore il gèle dans ma *huche*.

Le grand froid m'a rendu paresseux comme un *chien*,
Dans un lit sans rideaux je dors ou ne fais *rien*;
Je serais moins brisé si je courais la *poste*.

Je n'avais qu'un chassis, le vent me l'a *crevé*.
L'air me perce, et tu veux qu'à tes vers je *riposte*?
Attends, cruel ami, jusqu'au dégel. Ave.

Le maréchal de Villars dictait à un secrétaire la relation d'un combat qui venait de se donner entre un gros détachement de son armée, et un corps qui faisait partie de celle des ennemis, et dans lequel les Français avaient eu tout l'avantage. Après avoir dit au commencement de cette relation que le détachement des ennemis était de trois mille hommes, il disait à la fin qu'on en avait tué quatre mille. Le secrétaire lui ayant fait remarquer cette erreur de calcul: tu as raison, lui dit-il, il n'y a qu'à mettre qu'on en a tué deux mille cinq cens.

Un calife de la race des Abassides étant un jour assis sur un banc avec un de ses médecins, nommé Bactish, qui était vêtu d'une robe de soie assez riche, mais un peu déchirée par

le haut, continua, en causant avec lui, de la déchirer jusqu'à la ceinture. Dans le cours de la conversation, le calife demanda à son médecin quand il jugeait qu'un homme était assez fou pour avoir besoin d'être lié. — Nous le faisons lier, répondit Bactish, quand il en vient au point de déchirer la robe de son médecin jusqu'à la ceinture. — Le calife se retourna en faisant un grand éclat de rire, et fit donner à Bactish une somme d'argent et de riches vêtemens.

Dans un autre moment, il lui aurait fait couper la tête. On ne badine pas impunément avec les monarques de l'Orient.

Lisez à cet égard les Voyages de Chardin.

François Umeau, de Poitiers, médecin célèbre du 17e. siècle, avait une femme fort aimable, mais il n'en était pas plus scrupuleux sur la fidélité conjugale; il se donnait des libertés qui excitèrent souvent le zèle des prédicateurs. On allait jusqu'à le désigner en chaire de manière à ce qu'il ne fut pas possible de s'y méprendre. Un cordelier entre autres le reprit ainsi publiquement dans un sermon sur l'adultère.—Nous apprenons qu'il y a des gens assez perdus pour s'abandonner à ce péché, bien qu'ils aient dans leurs maisons des femmes qui

sont telles, que, quant à nous, nous nous en contenterions bien.

Exemples de laconisme.

Un capucin tourmentait son général pour en obtenir la permission d'aller à Rome. Excédé de ses sollicitations, le général expédia enfin cette autorisation si désirée dans une missive qui ne contenait que cette seule lettre *i*, laquelle en latin veut dire *va*.

Cette réponse est concise : celle qui suit l'est encore plus.

Un bon capucin reçut une lettre adressée *au père N..... capucin indigne*. Les religieux de cet ordre prenaient ce titre, mais ils n'aimaient point, à ce qu'il paraît, qu'on le leur donnât. Quoique fort modeste, le père N... ne fut pas content de la lettre, et la renvoya en ajoutant un accent sur l'*e* du mot *indigne*, au moyen de quoi celui qui l'avait écrite fut instruit que le capucin était *indigné*.

Lagrenée le jeune exposa au salon de 1777, un dessin dont le sujet était les anges ramassant les corps des enfans innocens, après le

massacre, pour empêcher qu'ils ne fussent dévorés par les chiens. Cette conception, d'une mysticité bizarre, parut fort singulière ; les plaisans ne manquaient point de faire remarquer le dessin à ceux qui auraient pu n'y pas prendre garde, et tout le monde s'en amusait beaucoup.

Un tel sujet convenait mieux effectivement au siècle de Cranach et de Mantegne qu'à celui de Boucher et de Greuze.

Le duc d'Ormond, gouverneur d'Irlande, sous Charles II, ayant été privé de cette place éminente par des intrigues de cour, jugea indigne de son caractère de se ranger parmi les mécontens, et continua toujours de paroître à Whitehall. Il ne conservait aucun crédit auprès du Roi : cependant un colonel Irlandais, nommé Carry Dillon, crut que la recommandation d'un ancien gouverneur d'Irlande pouvait lui être utile, et pria le Duc de s'intéresser pour lui à la cour, ajoutant, pour l'y déterminer, qu'il n'avait d'espoir qu'en Dieu et qu'en lui. Si cela est, répondit le Duc, je te plains, mon pauvre Carry ; tu ne saurais avoir deux amis qui aient moins de crédit à la cour.

La plaisanterie était bonne : on connaît l'indifférence de Charles II pour toutes les religions, et l'on sait que les courtisans se sont toujours réglés sur le Souverain.

Moréri, Ladvocat, Chaudon et autres biographes, ont dit que Jean-Baptiste Rousseau était né en 1669. D'après les registres de saint Étienne du Mont, il est clair qu'ils se trompent. « L'an 1671, le 12 avril, fut baptisé Jean-
« Baptiste, fils de Nicolas Rousseau, maître
» cordonnier, et de Génevieve Siac, sa femme,
» né lundi dernier (6 avril) à onze heures du
» soir, tenu sur les fonds par M^e. Jean Valentin,
» fils de M. Valentin secrétaire du Roi, et par
» Marguerite Deshayettes, fille de M^e. Deshayettes, procureur au châtelet de Paris ».

On voit dans la rue des Noyers la maison où il naquit. C'est la troisième après la rue des Anglais. Après avoir été occupée depuis 1669 jusqu'en 1779 par un cordonnier, elle le fût par un loueur de chambres garnies qui *Hôtel Rousseau*.

Le chevalier Richard Stéele, l'un des auteurs du Spectateur, avait beaucoup d'amitié

pour Richard Savage, fruit des amours illégitimes du comte de Rivers et de la comtesse de Macclesfield : il lui en donna une preuve singulière. Un jour il lui dit, du ton le plus sérieux, de ne pas manquer de se rendre chez lui le lendemain matin ; Savage le promit. Il vient à l'heure marquée, trouve une voiture à la porte, et Stéele qui l'attendait. Savage ne devinait point où ils allaient. Il monte sans faire aucune question, et prend sa place à côté de son ami qui ordonne au cocher de partir. La voiture les mène au-delà de Hyde-park, et s'arrête auprès d'un petit cabaret. Ils descendent tous deux et se retirent dans une chambre écartée. Là, Stéele apprend à Savage que son intention est de publier un pamphlet, et qu'il l'a fait venir avec lui pour écrire sous sa dictée. Aussitôt on se met à l'ouvrage et on travaille jusqu'au moment du diner. En le voyant servir, Savage qui ne l'avait pas commandé, est étonné de sa frugalité. Après avoir hésité quelque temps, il se hasarde à demander du vin; après quelques difficultés, Stéele consent à en faire venir. Ce repas philosophique achevé, les deux amis se remettent à la besogne, et le pamphlet se trouve fini dans l'après midi. Savage crut alors que sa tâche était terminée, et s'attendait que Stéele

allait appeler, payer et s'en aller chez lui. Il fut très-étonné de l'entendre dire qu'il n'avait pas un sol, et qu'il fallait vendre le pamphlet pour payer l'écot. Savage fut donc obligé de partir et d'aller offrir sa nouvelle production pour deux guinées qu'il ne trouva pas tout de suite. Alors Stéele le ramena chez lui; il n'en était sorti ce jour-là que pour éviter ses créanciers, et n'avait composé le pamphlet que pour se procurer de quoi payer le diner.

Le président Rose, né en 1611, mort le 6 janvier 1701, membre de l'Académie française, où il avait été reçu le 12 décembre 1675 à la place de Conrart, avait beaucoup de gaîté, et ne la perdit pas même dans les derniers moments de sa vie. Des prêtres qui assiégeaient son lit quelques heures avant sa mort, le fatiguaient de leurs exhortations apparemment peu éloquentes, et surtout des promesses qu'ils lui faisaient d'adresser au ciel des prières ferventes pour son salut. Il appela sa femme qui pleurait dans un coin de la chambre. Ma chère amie, [illegible] dit-il, si ces messieurs, quand ils m'auront enterré, vous offrent des messes pour me tirer du purgatoire, épargnez-vous cette dépense-là, je prendrai patience.

Iwan IV, fils de Basile IV, lui succéda en 1534, et mourut le 18 mars 1584. Ce prince est connu sous la dénomination de tiran : quelques auteurs prétendent qu'il ne la méritait point. C'était, au reste, un caractère original et bizarre. On l'avertit un jour que des Anglaises et des Écossaises avaient trouvé ridicules certains tours qu'elles lui avaient vu faire dans un festin. Il les fit venir, ordonna qu'on les dépouillât de leurs habits, fit répandre devant elles cinq ou six boisseaux de pois, et les obligea de les ramasser un à un. Il leur fit ensuite donner de l'eau-de-vie, et les renvoya en leur recommandant de ne pas tourner une autre fois ses actions en ridicule.

Je ne sais si Lafontaine avait lu l'Histoire de Russie; mais ce trait renferme l'idée mère de son conte des cerises.

Jésus-Christ a dit que *là où est notre trésor, là est notre cœur*. Le mot de *cœur*, dans ce passage, doit être pris au figuré : il signifie simplement l'affection de l'ame. Cependant un fameux prédicateur du 16ᵉ. siècle s'avisa de le prendre au propre, et de régaler ses auditeurs de l'historiette suivante.

Nota exemplum de illo avaro divite, cujus cum cadaver post mortem aperiretur, fortè ut

balsamaretur, sicut nobilibus interdum fieri solet, nec à chirurgis cor ejus inveniretur, ait quidam vir gravis et doctus ibi adstans : ite ad arcam in quá reconditi sunt thesauri ejus, et fortè invenietis, juxtà Domini sententiam. Quod cum factum fuisset, ibi realiter *inventum est, divino nutu, cor ejus, in signum damnationis suœ, nulli dubium.* — Expositio Evangeliorum quadragesimalium R. F. Guill. Pepini, Parisiensis, Doct. Theol. ord. prœdicatorum. Venetiis 1658, Expos. in die cinerum, fol. 12, verso.

Je vais donner la traduction de ce passage, en imitant, autant que je le pourrai, la simplicité du latin.

Remarque l'exemple de cè riche avare; apres mort on ouvrait son cadavre, peut-être pour l'embaumer, comme on fait assez souvent aux nobles; les chirurgiens ne trouvant point son cœur, un homme grave et savant qui était présent, dit : Allez au coffre dans lequel sont cachés ses trésors, et peut-être l'y trouverez-vous, suivant la parole du Seigneur. Ce qui ayant été fait, on y trouva *réellement* son cœur, par une permission divine, et en signe de sa damnation, qui ne pouvait être douteux pour personne.—*Exposition des Evangiles de la quadragésime, par révérend frère*

Guillaume Pepin, de Paris, Docteur en théologie, de l'ordre de St.-Dominique. Venise, 1658; *exposition pour le jour des cendres*, fol. 12, verso.

D. Francisco de Velasco ayant présenté un placet au roi d'Espagne Philippe V, ne reçut de lui aucune réponse; il en présenta un autre au cardinal Portocarrero, et ne fut point écouté : il s'adressa au président du conseil de Castille, et ce ministre lui dit qu'il ne pouvait rien; enfin au duc d'Harcourt, ambassadeur de Louis XIV, et le duc refusa de se mêler de son affaire. Quel gouvernement! s'écria Velasco. Un Roi qui ne parle pas! un cardinal qui n'écoute pas! un président de Castille qui ne peut pas! et un ambassadeur de France qui ne veut pas!

Charles-le-Téméraire, dernier duc de Bourgogne, aimait à se comparer à Annibal. Après la bataille de Granson, où il fut défait par les Suisses en 1476. son fou qui galoppait après lui au fort de la déroute, lui criait plaisamment : Monseigneur, nous voilà bien annibalés!

Ce fou, surnommé le Glorieux, avait seul le droit de faire entendre la vérité au duc, et souvent il lui disait des choses fort piquantes. Quelque temps après le siége de Beauvais où Charles-le-Téméraire fut vigoureusement repoussé, ce prince montrait avec complaisance son arsenal à un ambassadeur, et lui disait qu'il avait là les clefs de toutes les villes de France. Son fou se mit à fouiller avec inquiétude dans toutes ses poches, et à regarder soigneusement autour de lui. Le prince étonné lui demanda ce qu'il voulait. Je cherche, répondit le fou, les clefs de Bcauvais.

Frère Remi de Beauvais, capucin, a composé un poëme de la Madeleine, imprimé en 1617 à Tournay, chez Charles Martin.

La Madeleine donne un grand souper. Jésus-Christ est un des convives. Un galant qui n'était point invité, et qui voulait passer la nuit avec la pécheresse, se promenait en attendant l'heure du berger dans le jardin. Comme la salle du festin était au rez-de-chaussée, il regardait de temps en temps aux fenêtres, et voyant que le vin et la joie conduisaient le repas trop loin au gré de son impatience, il se met à crier dans son dépit :

Je crois que ces gueux-là n'auront jamais soupé.

Le 5 juin 1726, Sébastien Langlois, porteur d'eau du quartier St.-Roch, homme maigre et sec, auquel ses camarades reprochaient sa petite taille et son peu de force, gagea douze livres contre eux qu'il porterait une voye d'eau prise dans la Seine, de Paris à St.-Denis, sans se reposer qu'à son retour à la Chapelle. Cette course se fit le même jour. Langlois partit à dix heures du matin, après avoir puisé son eau à l'abreuvoir de la rue des Poulies, prit sa route par le bas de Montmartre, suivi de ceux contre qui il pariait, et de quantité de curieux, arriva à la porte de l'Abbaye de St.-Denis, fit trois fois le tour de la place (c'était une des conditions de la gageure), reprit le chemin de Paris, et arriva à la Chapelle à une heure après-midi. Victorieux il se déchargea de ses deux seaux d'eau que le cabaretier de la Chapelle versa dans sa fontaine; quantité de pintes de vin furent tirées pour remplacer cette eau apportée de si loin, et Langlois, couvert de gloire comme un athlète couronné aux jeux de la Grèce, régala tous ceux qui lui avaient formé un cortège pendant sa longue et pénible course.

La voye d'eau, la sangle, les crochets, en un mot tout l'attirail dont Langlois était chargé, pesait plus de cent livres.

Extrait d'une lettre écrite du Caire le 2 janvier 1729.

Il y a quelques années qu'il se fit en cette ville une gageure, entre deux porte-faix, à qui porterait le plus long-temps un outre rempli d'eau et de sable, du poids de cent trente de nos livres, sans se reposer, ni quitter le fardeau un seul instant, sans s'appuyer en aucun endroit, sans même pouvoir porter la main contre un mur, ni contre la terre. La gageure était de vingt piastres. Le premier porta le fardeau pendant soixante-cinq heures : on l'a vu rodant nuit et jour par la ville, précédé par un tambour, et suivi de la populace. Plusieurs de ceux qui l'accompagnaient étaient intéressés dans la gageure, les uns ayant parié pour et les autres contre lui : ils observaient avec soin s'il ne manquait pas à quelqu'une des conditions du pari. Cet homme mangeait en marchant, et pour s'empêcher de dormir, il prenait beaucoup de café.

Son antagoniste entra dans la lice huit jours après, et se montra plus vigoureux, ayant porté le même fardeau pendant soixante-sept heures. La gageure étant pour trois fois vingt-quatre heures, il lui restait encore cinq heures

de promenade; mais l'outre ayant crévé au bout de soixante-sept heures, sans qu'il y eût de sa faute, il fut déclaré victorieux, et reçut le prix de la gageure.

Le lendemain ses camarades et ceux qui avaient parié pour lui, le promenèrent par toute la ville, revêtu d'un caftan ou robe de cérémonie dont le pacha lui avait fait présent. En cet équipage il alla dans les maisons des grands et des personnes distinguées qui tous lui firent quelque gratification.

Septembre 1727. Le comte de Sutherland, Écossais, qui a plus de soixante-dix ans, épousa sur la fin du mois d'août, à Londres, la veuve du chevalier Jean Travel, qui lui apporta en mariage autant de mille livres sterling qu'elle a d'années, c'est-à-dire, quarante-cinq. Le principal motif de la dame pour contracter ce mariage, est d'avoir l'honneur d'assister, selon le rang de son époux, au couronnement du Roi et de la Reine d'Angleterre.

Les Russes étoient anciennement de grands ivrognes. Un artisan de Moscow avait coutume de ne sortir du cabaret que lorsqu'il ne lui

restait pas un seul copeck dans sa bourse. Mais comme plusieurs de ses confrères poussaient la débauche encore plus loin, et y laissaient jusqu'à leur habit, il se piqua sans doute de les imiter, puisqu'il en sortit un jour sans chemise. Un voisin qui le rencontra ainsi dépouillé, lui ayant demandé ce qu'il avait fait de son habit, et s'il avait [illegible] promener, lui répondit-il, c'est le cabaretier et son vin qui m'ont mis dans cet état; mais à propos, puisque la chemise y est demeurée, j'y veux aussi laisser le caleçon. — Et sur le champ, rentrant au cabaret, il y exécuta ce généreux dessein.

Fontenelle racontait quelquefois, pour s'égayer, la conversation plaisante qu'il avait eue dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes, avec un marchand de Rouen, calviniste fort zèlé et fort récalcitrant à sa conversion. Comment veut-on, disait le marchand, que je croye au Pape, à un homme qui prétend disposer des couronnes? Eh! que vous importe, lui dit Fontenelle, pourvu qu'il ne veuille pas disposer des boutiques? Mais la présence réelle, ajouta le marchand, comment me la persuaderez-vous? J'avoue, ré-

pondit le philosophe, que la chose peut vous sembler difficile à croire ; mais un sujet aussi fidèle que vous doit avoir cette complaisance-là pour le roi. — Le marchand fut persuadé par une aussi bonne raison, et se convertit.

Dans un temps où il était rare que les ministres restassent plus de trois mois en place, un auteur fit la plaisanterie de dédier son livre au cheval de bronze, persuadé, disait-il dans son épître, que le Mécène [illegible] avait choisi resterait long-temps en place. Ce mot n'était pas mauvais, attendu qu'à cette époque, il était difficile de prévoir les événemens de notre révolution, et la catastrophe qui renversa le cheval de bronze et son cavalier en 1792.

Françoise de Nargonne, veuve de Charles de Valois, duc d'Angoulême, mourut au château de Montmort en Champagne le 10 août 1713, âgée de quatre-vingt douze ans. Elle fut mariée par contrat du 29 janvier 1644 à Charles de Valois, duc d'Angoulême, Pair de France, comte d'Auvergne, de Ponthieu, de Lauraguais et d'Alets, chevalier des ordres du roi, colonel-général de la cavalerie légère,

fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, dame de Belleville.

Le duc d'Angoulême mourut le 24 septembre 1650, âgé de soixante-dix-sept ans, et sa seconde femme (il avait été marié précédemment à Charlotte de Montmorency) resta en viduité pendant soixante-trois ans.

Il est assez extraordi[illegible]meure cent-trente-neuf ans ap[illegible] père.

Auprès d[illegible]ussel, dit [illegible]tis-de-la-Croix, dans une r[illegible] de ses voyages en Perse et en Syrie adressée à M. Phélippeaux secrétaire d'état, en 1694, il y a de fort beaux oiseaux, et particulièrement un tout rouge et gros comme un pigeon, qui crie *rouhh rouhh*, ce qui veut dire *va-t-en*. Il y en a d'autres tout verts qui prononcent ces mots turcs : *da'wet bény thoutdyler chechah kebabetdyler*, c'est-à-dire, à l'aide, ils m'ont pris et rôti à une broche. (*Credat judæus apella*).

Chevrier ayant fait imprimer à ses frais une brochure de sa façon, en déposa des exemplaires chez les principaux libraires de Paris, et garda chez lui le reste de l'édition. Deux

ou trois mois après, comme il n'y avait encore rien de vendu, Chevrier promet une récompense à cinq ou six courtiers dont il était connu, et leur persuade d'aller chez ses libraires demander, l'un cent exemplaires, l'autre cent-cinquante, etc., d'une brochure nouvelle de M. Chevrier. Ces gens jouent parfaitement leur rôle, disent que c'est une commission dont on les a chargés, qu'on leur demande ce livre en province et dans les pays étrangers, qu'il faut absolument qu'ils ayent ces exemplaires le lendemain dans l'après-midi, qu'ils reviendront les prendre, qu'on les tienne prêts, et qu'ils les payeront comptant. Les libraires donnent dans le piége, vont en hâte chez l'auteur, et lui achètent toute son édition. Mais le lendemain personne ne parut; tout resta dans la boutique des marchands trop crédules, et passa sans doute dans celles des épiciers de leur voisinage.

Hippocrate a dit : *Ars longa, vita brevis.* Pétrarque a ajouté : *Vitam medici dum brevem dixerunt, brevissimam effecerunt.*

M. Defresne-Forget étant un jour chez la reine Marguerite, première femme de Henri IV, lui dit qu'il s'étonnait comment les hommes et les femmes, avec de si grandes fraises, pouvaient manger du potage sans les gâter; et surtout comment les dames pouvaient être galantes avec leurs grands vertugadins. La reine ne lui répondit rien alors; mais quelques jours après, ayant une très-grande fraise et de la bouillie à manger, elle se fit apporter une cuiller qui avait un fort long manche, de façon qu'elle mangea sa bouillie sans gâter sa fraise. Après quoi s'adressant à M. Defresne: Eh! bien, lui dit-elle en riant, vous voyez qu'avec un peu d'intelligence il y a remède à tout. Oui-dà, Madame, lui répondit le bonhomme, quant à ce qui touche le haut, me voilà tranquille.

Le 14 novembre 1724, on présenta au roi d'Angleterre un fermier du comté de Lincoln, qui pesait cinq cent quatre-vingt livres, avait dix-sept pieds de circonférence, et six pieds quatre pouces de haut. Il était âgé de vingt-huit ans, et avait sept enfans. Il mangeait seize à dix-huit livres de bœuf par jour. Il baisa la main du roi qui voulut bien le dispenser de

se mettre à genoux, parce qu'il n'aurait pu se relever.

Dans une traduction du *Cid*, représentée à Bologne à peu-près vers le commencement du 18e siècle, l'auteur avait fait entrer les quatre principaux personnages des comédies italiennes (plus exactement *les Quatre Masques*), l'arlequin, le pantalon, le docteur et le covielle (ou scapin); et sans cette impertinente addition, elle n'aurait pas été reçue par le directeur de la troupe, jouée par les acteurs, écoutée par le public.

LE BU[redacted]MÉDECIN,

OU LA MORT PRISE POUR DUPE,

CONTE ARABE.

Un pauvre bûcheron, ne pouvant nourrir un enfant dont sa femme venait d'accoucher, sortit de sa maison dans l'intention d'aller l'exposer aux bêtes féroces, et de se pendre ensuite. Il rencontra la mort dans son chemin. Cette figure affreuse lui glaça les sens, et il allait s'enfuir lorsqu'elle l'arrêta par le bras. Ton fils et toi vous ne mourrez pas, lui

dit-elle; votre heure n'est pas encore venue. Le bûcheron, un peu rassuré par ces paroles, se trouva assez de fermeté pour envisager la mort. Que voulez-vous que je fasse sur la terre, lui dit-il? Je suis hors d'état de gagner ma vie. Ne t'embarrasse de rien, répondit la Mort; reporte ton enfant dans ta chaumière, et reviens me retrouver ici. Le bûcheron obéit, et quand il fut de retour, la Mort lui dit : Je veux te mettre en état de gagner ta vie : tu n'as qu'à te faire médecin. Moi, dit le bûcheron, que je me fasse médecin? Je n'ai jamais étudié. Il n'importe, répliqua la Mort : je vais te faire connaître dix ou douze plantes dont la ver[illegible]ncore ignorée des hommes; mets-les en [illegible]ures si merveilleuses qu'en très-peu de temps tu passeras pour un médecin célèbre. D'ailleurs, je veux faire encore plus pour toi Afin que tes arrêts de vie ou de mort soient infaillibles, tu me trouveras toujours dans la chambre de tes malades. Si tu me vois au pied du lit, affirme avec fermeté que le malade en réchappera; mais quand tu me verras au chevet, tous tes remèdes seront inutiles.

La Mort tint exactement sa parole. Le bûcheron devint bientôt un médecin célèbre; ses décisions étaient autant d'oracles, et ses

cures paraissaient toutes miraculeuses. Il fit fortune en peu de temps, et tout allait bien pour lui, lorsque le grand Iskender eut une maladie des plus dangereuses. Le médecin bûcheron ayant été appelé, il fut dans la dernière consternation en voyant la Mort au chevet du lit de ce monarque. En vain il la pria de différer de quelques années; elle fut inexorable. Il faut qu'il me suive, disait-elle; n'entreprends pas de me fléchir. Chacun était surpris des discours du médecin; on l'entendait parler et l'on ne voyait pas le terrible interlocuteur (car la Mort ne se rendait visible que pour lui), de manière qu'on le prenait pour un fou, et qu'on était prêt à le chasser avec ignominie, lorsque, suivant tout-à-coup une pensée qui lui vint à l'esprit, il appela un des esclaves d'Iskender, lui ordonna de prendre trois de ses camarades, et de changer brusquement le lit du prince, de manière que le chevet se trouvât à la place occupée par les pieds. Il fut obéi sur-le-champ et avec tant de promptitude, que sa présence d'esprit sauva la vie au grand Iskender. La Mort fut si surprise de se trouver aux pieds du malade, lorsqu'elle se croyait proche de sa tête, qu'elle ne put refuser au médecin de lui tenir sa parole et de se retirer pour cette fois seulement.

Elle lui pardonna donc cette tromperie, avec défense d'y revenir; et le monarque, ayant été guéri par les remèdes du bûcheron, lui donna une récompense proportionnée à un si grand service.

1612. Duel d'Alexandre Dumas, baron d'Allemagne, et d'Annibal de Forbin, Seigneur Delaroque. Il eut lieu sur les remparts de la ville, d'Aix. La haîne la plus furieuse animait ces deux Seigneurs : on doit le présumer du moins en lisant dans l'histoire de quelle manière ils jugèrent à propos de se battre. Ils s'attachèrent ensemble par le bras gauche, et n'ayant l'un et l'autre qu'un couteau pour toutes armes, ils vinrent facilement à bout de s'entretuer. Ce duel peut s'appeler, à juste titre, un combat corps-à-corps.

Boileau a immortalisé, dans son *Lutrin*, le siége soutenu dans leur couvent, par les religieux Augustins, contre le guet à pied et à cheval. Ce fameux siége méritait sans doute qu'il le recommandât au souvenir de la postérité; mais enfin ces religieux n'avaient fait qu'une guerre défensive, et il est bien plus curieux de voir des religieuses prendre l'offensive con-

tre des moines leurs voisins, les chasser par deux fois de leur couvent qu'elles voulaient envahir, et n'être que difficilement réduites à la raison par un bref du Pape, soutenu d'un détachement de trois cents hommes de troupes réglées.

Les religieuses Hospitalières des Incurables de Naples avaient prié les Pères de l'Oratoire, dits de St.-Jérôme, de leur vendre un terrein contigu à leur hôpital, et avaient été refusées avec hauteur. Elles prirent le parti de s'en rendre maîtresses par la force. Dans la nuit du 4 au 5 novembre 1728, elles firent enfoncer les portes du couvent de St.-Jérôme, chassèrent les religieux de leurs cellules et de tout l'intérieur de leur maison, et ne leur permirent pas d'en emporter la moindre chose.

Le lendemain, elles firent murer les portes de ce couvent pour l'unir à leur monastère. Effrayés d'une pareille obstination, les Pères de l'Oratoire portèrent leurs plaintes à l'officialité, mais l'official ne voulut prendre aucun parti sur cette affaire, sans l'avoir communiquée au Pape, et sans avoir reçu ses ordres.

Cependant on autorisa ces religieux à rentrer provisoirement dans leur maison, attendu qu'il semblait dur qu'ils couchassent en plein air, tandis que les religieuses Hospitalières au-

raient deux couvens pour une seule communauté.

Ils s'y croyaient en sûreté, lorsque le 13 du même mois de novembre, les religieuses ayant pris le temps où les Pères de St.-Jérôme étaient au réfectoire, firent forcer les portes de la maison, et les en chassèrent une seconde fois. Ensuite, pénétrées du principe qu'il faut ôter à l'ennemi tous ses moyens de défenses et surtout lui couper les vivres, elles enlevèrent toutes les provisions de la maison.

Informé de cette seconde violence et voyant enfin qu'il fallait joindre les armes temporelles aux armes spirituelles pour réduire des guerrières aussi opiniâtres, le vice-roi fit marcher vers les deux heures après midi un détachement de trois cens hommes. L'officier qui le commandait voulut d'abord ramener les religieuses à la raison par les voies de la douceur ; mais toutes ses exhortations furent inutiles ; elles se moquèrent de lui, et l'invitèrent à aller prêcher les brigands de la Calabre, en l'assurant qu'il avait assez d'éloquence pour les convertir. Il fut donc obligé de faire saisir les plus mutines, et de les faire enfermer dans l'intérieur de leur monastère, après quoi il fit rentrer les religieux dans leur couvent, où il laissa une garde de soixante hommes,

commandée par un capitaine et un lieutenant. Cette garde y resta six ou sept jours, et les religieuses anciennes paraissant soumises aux ordres du gouvernement, on crut au bout de ce temps pouvoir rendre la liberté à celles qui avaient été enfermées.

Bientôt après arriva le bref du pape que l'official avait attendu pour se déterminer; il était favorable aux pères de Saint Jérôme. Les religieuses de l'hôpital des Incurables qui les avaient chassés deux fois de leur couvent, furent condamnées pour la plupart à jeûner pendant plusieurs mois au pain et à l'eau, au silence le plus rigoureux, et à diverses autres pénitences canoniques. Celles qui avaient joué le rôle le plus actif dans la révolte, furent déclarées incapables de posséder aucunes charges dans leur monastère.

Il semble qu'à cette époque l'esprit de vertige et d'insubordination ait été plus particulièrement répandu parmi les religieuses d'Italie. Un des couvents de femmes, de Viterbe, en donna un autre exemple presqu'aussi remarquable. Les religieuses qui occupaient cette maison, voyaient avec peine que l'on élevât dans leur voisinage un bâtiment qui devait leur ôter une partie de la vue dont elles jouissaient. Elles firent différentes représen-

tations à ce sujet, et voyant qu'on n'y avait point d'égard, elles sortirent processionnellement de leur maison, ayant la prieure à leur tête, et employèrent la force pour chasser les maçons et autres ouvriers. Ensuite elles dépêchèrent un exprès à Rome pour obtenir l'absolution des censures qu'elles avaient encourues en violant les lois de la clôture.

Un homme extrêmement borné, mais qui se rendait bien justice, voyageait avec un de ses amis. Il était à cheval, et portait en croupe son fils âgé de douze ou treize ans. Le chemin devenant un peu difficile, il lui recommanda de se bien tenir. Cet avis mécontenta le jeune homme qui ne se trouvait pas trop à son aise, et il dit : mon père, n'est-il pas vrai que quand vous serez mort, j'irai en selle? Ah! malheureux que je suis! s'écria le père en s'adressant à son ami, mon fils sera aussi bête que moi!

Un Italien fut mandé par le podestat. Comme il ne se trouva pas satisfait des procédés de ce magistrat, il lui dit : Ne me traitez pas de cette manière, je suis docteur. En quelle faculté ? répondit le podestat. Ma foi, répli-

qua l'Italien, je ne m'en souviens pas, mais j'ai mes lettres à la maison, et je vous les montrerai quand vous voudrez.

Le cardinal de Retz rapporte dans ses Mémoires, qu'étant à Sarragosse, il vit un prêtre qui se promenait dans une allée d'arbres auprès de l'Alcaçar, ancien palais des Rois Maures, alors occupé par l'inquisition. Un gentilhomme qui accompagnait le Cardinal, lui dit que ce prêtre était le curé d'Huesca, et qu'il faisait la quarantaine pour avoir enterré depuis trois semaines son dernier paroissien, qui avait survécu de quelque temps à douze mille personnes mortes de la peste dans sa paroisse.

Il dit encore qu'étant allé visiter nuestra sênora del Pillar, on lui montra un homme dont l'office était d'allumer les lampes de cette église, et qu'on lui assura que pendant sept ans on l'avait vu à la porte de l'église, avec une seule jambe. Le Cardinal qui lui en vit deux, demanda au doyen et aux chanoines, comment il avait pu recouvrer la seconde; ils lui dirent que, selon le rapport de cet homme, c'était en se frottant de l'huile des lampes. Ils ajoutèrent qu'ils étaient témoins

oculaires de l'état de cet homme quand il n'avait qu'une jambe, et que si le Cardinal voulait attendre seulement deux jours, il pourrait parler à plus de deux mille hommes du dehors qui l'avaient vu comme ceux de la ville.

Le Cardinal ne dit pas ce qu'il pensa de ces deux anecdotes.

En 1719 on présenta au parlement d'Angleterre un bill ayant pour titre : *Acte pour prévenir l'accroissement du papisme en Irlande.* Entre autres dispositions, il contenait celle-ci : A l'avenir si aucun évêque ou prêtre papiste passe en Irlande, les shérifs seront obligés de les faire mettre en prison, et de faire instruire leur procès. S'ils sont convaincus d'être prêtres, ils seront condamnés à être faits eunuques. On nommera pour cette opération un chirurgien qui les fera transporter dans les pays étrangers, aussitôt qu'ils seront guéris, avec défense de reparaître jamais en Irlande, sous peine de la corde, ainsi qu'il se pratique en Suède.

Ce bill éprouva des contradictions, et pour l'honneur de l'humanité en général et des pro-

testans anglais en particulier, on doit croire qu'il ne fut pas admis.

Le 13 octobre 1779, le R. P. Éverard de Rackeburg, général des Capucins, grand d'Espagne de la première classe, arriva par eau à Vienne. Dans tous les lieux de son passage, il refusa modestement les honneurs qu'on devait lui rendre, ne voulut pas même se servir du carrosse à six chevaux que S. M. I. et R. avait envoyé au-devant de lui, et se rendit à pied au couvent de son ordre.

Un Seigneur très-emprunteur et très-connu pour ne jamais rendre, alla trouver un jour le fameux Samuel-Bernard qu'il ne connaissait que de vue. Après les premières civilités, il lui dit : je vais vous étonner, monsieur, je m'appelle le marquis de***, je ne vous connais point, et je viens vous emprunter cinq cens louis. — Je vais vous étonner bien davantage, monsieur, répondit le banquier, je vous connais et je vais vous les prêter.

On conduisait un déserteur à l'endroit où il devait être fusillé ; dans le même moment le

Maréchal de Villars vint à passer en carrosse. Le malheureux soldat demande, pour dernière faveur, la permission de parler à son général. M. de Villars en est instruit, et le fait approcher. Mon Général, lui dit le soldat en sanglottant, vous allez à Versailles; je vous supplie de dire au Roi l'embarras dans lequel je me trouve. Le Maréchal trouva cette naïveté si plaisante qu'il fit suspendre l'exécution, et n'eut rien de si pressé que de la rendre au Roi. S. M. en rit beaucoup, et fit grace au déserteur.

Lettre imprimée dans un Journal vers 1784.

Il m'est tombé sous la main, le mois passé, un des derniers volumes du Mercure de l'ancien format; je ne me rappelle plus lequel. Un religieux Bénédictin y dit qu'après s'être bien creusé l'imagination pour être utile aux hommes, et convaincu qu'il ne pouvait les faire vivre avec plus d'agrément ou plus d'aisance, il avait au moins imaginé de les faire dormir douillettement et à très-peu de frais, en leur indiquant le magasin inépuisable d'une matière gratuite, plus douce que la mère-laine, la ouate, le duvet ou l'édredon. Certainement,

si le fait est réel, notre bon religieux n'aura pas perdu son temps. Poursuivons; les plus belles inventions sont les plus simples, témoin celle-ci; puisque nous sommes dans ce magasin, entourés, pénétrés même de cette matière, et que l'un et l'autre ne sont autre chose que l'atmosphère. Oui, Messieurs, il n'est question, selon Dom***, que de renfermer, à coup de piston, cette matière volage dans des enveloppes de peaux artistement jointes, de la longueur et de la largeur du lit qu'on veut avoir, et de l'y fixer en bouchant soigneusement les issues par où elle pourrait s'échapper.

Enchanté de cette découverte, je mets aussitôt la main à l'œuvre, et suivant exactement les procédés indiqués, en moins de deux jours me voilà couché sur un lit à la Sylphide, composé d'un sommier et de trois matelas, ou lits de plume si l'on veut, d'une espèce assurément nouvelle, avec un traversin et deux oreillers de la même façon. La première nuit, je dors comme un pelerin; j'étais ravi. Je projette d'avoir un meuble de la même nature, fauteuils, ottomane, etc. Le second jour, à mon réveil, je vois que mes deux oreillers et mon traversin se sont évanouis. J'en cherche la cause et la trouve à mon bonnet; une épingle, en ouvrant à l'air prisonnier une communication

avec l'air extérieur, m'avait successivement privé de ces trois supports. Mais ce n'était là que le prélude des désagrémens que cette invention devait me causer.

Le soir, en rentrant chez moi, je me vois accablé de reproches par toute ma maison. Etourdi par tant de clameurs, je me fais instruire de ce qui les cause : voici le fait. Ma servante avait prêté un des oreillers soufflés à un de mes voisins, homme très-puissant, et pour le moment très-dangereusement malade; on le posa dessus, mais à peine un quart-d'heure s'était-il écoulé que sa pesanteur spécifique fit rompre avec fracas les parois de cette espèce d'outre, ce qui donna une telle secousse aux humeurs du moribond, et en même temps lui causa une si grande frayeur, qu'il en trépassa sur-le-champ.

Je me couche très-dégoûté de mon invention, toujours cependant sur mon nouveau lit. Le lendemain, autre aventure; je me trouve sur mon bois de lit immédiatement. Mes quatre matelas avaient disparu, comme avaient fait la nuit précédente mes oreillers et mon traversin. Le corps tout meurtri des barres sur lesquelles j'avais dormi, je me lève en maugréant, avec la curiosité pourtant de savoir qui avait pu faire déloger de leurs corps

les antes aériennes par lesquelles j'avais été si bien soutenu la veille. Des empreintes de griffes sur les enveloppes pelliculeuses qui me restaient, me firent voir, dans la personne de mon chat, l'auteur de mon infortune. Le bourreau, en s'exerçant sur mon lit à la manière de ses confrères, m'avait en quatre temps mis sur le grabat.

Ces épreuves m'ont suffi, et je suis actuellement convaincu au physique, comme je l'étais au moral, qu'il est dangereux de s'endormir sur du vent.

Un malade était obligé de se tenir sans cesse penché du même côté dans son fauteuil. Un de ses amis vint le voir, et par un mouvement d'intérêt, lui demanda affectueusement la raison pour laquelle il gardait toujours la même situation. Pour quelle raison? lui répondit le malade avec beaucoup de sang-froid, c'est que je ne vivrais pas un instant si j'en prenais une autre. Vous allez voir si j'ai tort. — Il se retourne alors de l'autre côté, et meurt comme il l'avait prévu.

Cet homme était sans doute extrêmement las de ses souffrances, et, trouvant un moyen facile de les terminer, il ne fut probablement

fâché ni de la question, ni de l'expérience qu'elle occasionna.

Une troupe de comédiens de campagne représentait la tragédie de *Richard III*, dans une écurie à Henley, comté d'Oxford. Au moment où Richard furieux crie : *Un cheval! un cheval! mon royaume pour un cheval!* Une troupe de palefreniers accourut, et força les portes en criant à tue-tête : Qui demande un cheval? Il y en a quarante tout sellés à la porte. Les éclats de rire furent si universels et si prolongés que la pièce en resta-là.

En 1756 le Subdélégué de .... en Normandie, avait donné ordre au Syndic du village de ...., de rassembler les miliciens de son village. Je viendrai les prendre, ajoutait-il dans sa lettre, et les conduire au rendez-vous général des milices de la province; en m'attendant, vous voudrez bien les mettre en bataille à trois de hauteur.

Dès six heures du matin, le Syndic rassembla tout son monde pour remplir les intentions de son supérieur, et le Subdélégué étant arrivé à midi, il courut au-devant de lui

pour s'excuser de ce que tout n'était pas prêt comme il l'avait demandé. Ce n'est pas ma faute, lui dit-il; il y a au moins six heures que j'y travaille, mais j'ai beau faire, il y en a toujours qui culbutent, et jusqu'ici je n'ai jamais pu les faire tenir qu'à deux de hauteur.

Le Subdélégué, fort surpris d'une pareille interprétation de ses ordres, se transporta sur le terrein, ne trouva effectivement que très-peu de miliciens qui pussent soutenir sur leur dos la charge de deux hommes, et fut obligé de faire comprendre au Syndic que *trois de hauteur* voulait dire *trois les uns derrière les autres*, et non pas *les uns sur les autres*.

Le père Faure qui avait été cordelier avant d'être nommé évêque d'Amiens en 1653, prêchait la passion dans l'église de Saint Germain-l'Auxerrois. La Reine qui voulait l'entendre, arriva lorsque le sermon était commencé. En la voyant entrer et prendre place, il lui adressa ce vers de l'Énéide :

Infandum, Regina, jubes renovare dolorem.

puis l'ayant saluée, il recommenca son discours. Cette saillie fut alors fort goûtée.

C'était anciennement l'usage, lorsque les Empereurs d'Allemagne se trouvaient avec le Pape, qu'ils lui tinssent l'étrier toutes les fois qu'il montait à cheval, ou qu'il en descendait. Frédéric Ier, dit Barberousse, obligé de suivre cette coutume avec Adrien IV, qui ne voulut pas l'admettre au baiser qu'il ne s'y fut soumis, lui présenta enfin l'étrier; mais le Pape lui remontrant qu'il fallait le tenir de l'autre côté, Frédéric lui fit cette réponse plaisante, qui marquait en même temps son dépit: Saint Père, excusez mon ignorance, c'est la première fois de ma vie que je fais le métier de palefrenier.

Il y avait à la ménagerie de Versailles un dromadaire, animal des pays chauds, et qui languissait loin de son climat. On ordonna pour le réchauffer quatre bouteilles de bon vin qu'on lui donnait tous les jours avec du pain. Le soin de ce dromadaire qu'on avait à cœur de conserver, fut confié à un suisse de la ménagerie, qui fut fort exact à lui faire boire ses quatre bouteilles de vin; quoique sans contredit il eût eu encore plus de plaisir à les avaler. Comme malgré tant de soins, le dromadaire dépérissait, le bon suisse vint un jour solliciter une grace. Et quelle est cette grace?

lui demanda-t-on. Peu de chose, dit-il; la survivance du dromadaire.

Lettre d'un Gascon à son Fils.

Je viens de recevoir votre lettre dans laquelle vous me souhaitez la bonne année, ce qui est bien; mais vous me demandez de l'argent, ce qui est mal. Si l'on pouvait envoyer dans une lettre cent coups de bâton tournois, vous les recevriez avec la présente, car vous êtes un fripon, et je suis votre père. *Foulignac.*

1779. Un Anglais a parié de faire à cheval une course de trente milles, pendant le temps qu'un escargot parcourra un espace de trente pouces sur une pierre couverte de sucre en poudre. La course se fera à Newmarket: plusieurs personnes ont parié, les unes pour le cavalier, les autres pour l'escargot. Le pari principal est de deux cent guinées.

Un agioteur qui avait fait fortune dans la rue Quincampoix, invita quinze ou vingt personnes à dîner chez lui. Étant rentré sur les

dix heures du matin dans son nouvel hôtel, il dit à sa femme de faire mettre vingt couverts. Comment vingt couverts, répondit-elle, où voulez-vous que je les prenne? Vous voilà bien embarrassée pour peu de chose, répliqua-t-il, donnez toujours vos ordres pour le dîner, je me charge du reste. Il est à propos de dire qu'il avait arrêté un excellent cuisinier, et un chef d'office fort entendu. Tandis que l'on travaille au repas, il monte dans son carrosse de nouvelle emplète, et va chez un orfévre pour acheter de la vaisselle d'argent. L'orfévre lui ouvre ses armoires et le prie de voir ce qui l'accommodera. Comme il fallait quelque temps pour étaler la marchandise, notre homme s'impatiente, et croyant n'avoir pas le loisir d'examiner tout pièce à pièce, il dit brusquement à l'orfévre: combien voulez-vous me vendre toute votre boutique? Mais, monsieur, répond le marchand, avec votre permission, vous n'y pensez pas.—Eh! morbleu, que de raisonnemens! en un mot comme en cent, qu'est-ce que tout cela vaut?— L'orfévre, après avoir feuilleté ses livres, lui dit qu'il ne pouvait pas donner le tout à moins de quarante mille écus, et que c'était le dernier mot... Eh! que de façon, monsieur, pour si peu de chose! et ti-

rant en même temps les cent vingt mille livres en billets de banque : tenez, monsieur, êtes-vous content ? Allons, dépêchons, emballez-moi au plutôt cette argenterie, et qu'on m'aille chercher quatre ou cinq fiacres.

Ses ordres furent exécutés si promptement qu'à midi la vaisselle arriva. On la déballe, on met le service, les convives arrivent, on se met à table. Le maître du logis s'aperçoit tout-à-coup que les sucriers et les poivrières n'étaient que de fayence, et s'emporte contre l'ordonnateur du repas. — Qu'est-ce que cela signifie ? il me semble que mon buffet doit être assez bien garni pour que l'on nous serve tout en vaisselle d'argent... Eh ! parbleu, monsieur, répond le chef d'office, ce n'est pas ma faute, c'est la vôtre. — Comment, ma faute ? — Eh ! oui, monsieur, que diable voulez-vous faire de tous ces encensoirs que vous avez achetés, à moins que vous ne les ayez pris pour des sucriers et pour des poivrières ?

En 1721, les auteurs du Mercure (Dufresny, Laroque et Fuselier), en parlant du fameux sculpteur Coysevox, ne l'appelaient qu'*un célèbre artisan*. En 1808, le perruquier Tellier prend courageusement la qualité d'*artiste ;* il

y a quelque chose de plus plaisant encore. L'Athénée des Arts, qui sans doute n'a rien à faire, s'occupe sérieusement des productions enfantées par le génie de cet *artiste*, et examine quelle récompense il faut lui accorder.

Voleurs anglais.

Un Pair d'Angleterre revenait de sa campagne auprès de Salisbury. Il était seul dans sa voiture, et son domestique, qui courait devant, était fort éloigné. Deux hommes se présentèrent le soir sur le grand chemin, ordonnèrent au postillon d'arrêter, et faisant mille excuses au Lord de ce qu'ils interrompaient un moment son voyage, ils le prièrent de leur donner de l'argent; mais n'étant pas, dirent-ils, assez insolens pour taxer un homme de son rang, ils déclarèrent qu'ils seraient contents de ce qu'il voudrait bien leur remettre. Le Lord leur présenta une grosse bourse pleine de jettons de cuivre qu'il avait par hasard sur lui; les voleurs la prirent sans l'ouvrir et lui firent mille remerciemens. Le Lord, réfléchissant sur le présent qui en était l'objet, eut des remords de tromper des voleurs aussi polis, et cédant à ses scrupules, il se crut obligé de répondre à la confiance

qu'ils lui témoignaient. Il les rappela au moment qu'ils se retiraient, leur redemanda sa bourse en leur faisant voir ce qu'elle contenait, et leur faisant mille excuses d'avoir eu un seul instant l'intention de les tromper, leur présenta tout l'argent qu'il avait sur lui. Les voleurs l'acceptèrent en élevant jusqu'au ciel la justice, la probité et l'honneur du Lord dont ils prirent congé en donnant généreusement une demie guinée au postillon, afin qu'il réparât, en poussant ses chevaux, le retard que cette scène avait apporté au voyage du Lord.

La plupart des voleurs anglais se piquent, ainsi que ceux dont on vient de parler, de faire leur métier avec distinction. Un banquier de Londres reçut un jour la visite d'un de ces honorables coquins qui se présenta dans sa chambre, le pistolet à la main, et lui demanda son argent ou les clefs de son bureau. Le banquier donna les clefs, et le voleur fit son coup. Il revint, remit les clefs au banquier, et lui dit : Vous aurez la bonté d'observer, Monsieur, que je n'ai pris que l'argent qui était dans votre tiroir; vous trouverez vos bijoux et votre montre où vous les avez laissés.

Un riche Négociant revenait de la campagne avec sa famille, lorsque deux brigands

se présentent à sa voiture. L'un d'eux, le pistolet à la main, crie au cocher de s'arrêter; l'autre, adressant la parole aux personnes qui étaient dans la voiture, les prie très-poliment de jeter dans son chapeau tout l'argent qu'elles pouvaient avoir. On en jette; il ne trouve pas la somme assez forte; il insiste pour en avoir davantage. — C'est manquer d'honneur, leur dit-il, que de ne pas répondre à la politesse de mon procédé. Il n'est pas raisonnable qu'avec un train pareil on ait si peu d'argent. C'est qu'apparemment vous voulez me tromper; mais je vous ferai l'affront de vous fouiller; je n'en viens à cette extrémité qu'avec des coquins. — Le Négociant lui jeta une bourse qui contenait douze guinées, et le pria de se retirer. —Monsieur, répliqua le voleur, je suis bien aise de vous faire voir que j'ai l'usage du monde; je vous souhaite un bon voyage. — Il partit aussitôt avec son camarade, et on les eut bientôt perdu de vue.

On exécuta le 23 mars 1761, à Oxford, un célèbre voleur de grand chemin, connu sous le nom de Darkin ou de Dumas. Il entendit sa condamnation avec la plus grande intrépidité. Lorsqu'on le conduisit au gibet, il monta à l'échelle avec l'air le plus libre et le

plus tranquille. Il avait demandé qu'on attachât la corde à la potence avant qu'il arrivât ; il la passa lui-même autour de son col, l'ajusta froidement, se couvrit les yeux et le visage de son mouchoir, et se précipita sans dire un seul mot. On vint chercher son corps pour le conduire à l'amphithéâtre des chirurgiens où il devait être disséqué ; mais comme ce malheureux avait déclaré qu'il ne se souciait pas de mourir, mais qu'il ne pouvait pas supporter l'idée d'être disséqué après sa mort, une troupe de bateliers, apparemment touchés de son grand courage, s'ameutèrent, enlevèrent le corps, le portèrent en triomphe dans une église voisine, et tandis que les uns battaient le tambour en signe de joie, d'autres remplirent le cadavre de chaux-vive jusqu'à ce qu'il fut consumé.

La veuve d'un gentilhomme qu'elle avait coutume d'appeler le *vieux Simon*, avait fait sculpter en bois sa statue, et la mettait toutes les nuits dans son lit à côté d'elle. Un de ses voisins, qui en était passionnément amoureux, séduisit, à force d'argent, sa femme-de-chambre, et trouva ainsi le moyen d'occuper une nuit la place de la statue. Le lendemain matin,

cette fille, en entrant chez sa maîtresse, lui demanda, suivant son usage, ce qu'elle souhaitait pour son dîner. Un bon potage, lui dit la veuve, un gros dindon, un gigot et du fruit. Mais, Madame, répliqua la suivante, il faut donc acheter du bois pour préparer un si grand dîner? Allez, lui dit la veuve; s'il vous en manque, brûlez *le vieux Simon*.

Un Vénitien avait été menacé de coups de bâton. La peur qu'il eut de les recevoir, fit qu'il resta plus d'un an enfermé dans sa maison. Cette clôture le fatiguant, il sortit un soir et reçut ce qui lui avait été promis. Ah! dit-il à sa femme en rentrant, Dieu soit loué! Je suis quitte de cette maudite affaire que tu sais bien.

Buchanam avait été Précepteur de Jacques I; il avait appris le latin à ce Monarque qui le parlait assez correctement. Jacques exigea un jour de l'Ambassadeur d'Espagne qui se trouvait à son lever, qu'il lui parlât latin. Le Ministre avait oublié cette langue; il fit un solécisme qui excita de grands éclats de rire. En se retirant, plein de honte et de dépit, il rencontra Buchanam, et lui reprocha d'avoir fait

un pédant de son Maître. Un pédant? répliqua Buchanam; je bénis Dieu de ce que j'en ai pu faire au moins quelque chose.

Un criminel qu'on allait pendre était sur l'échafaud avec un gentilhomme à qui l'on allait couper la tête. Comme on faisait l'honneur au gentilhomme de commencer par lui, l'autre criminel dit au confesseur qui l'exhortait : Monsieur, je vous prie de vous ranger un peu pour que je puisse regarder; je n'ai pas encore vu couper de tête.

On trouve dans l'*Apologie pour Hèrodote*, ouvrage assez connu, de Henri Étienne, différens autres traits relatifs à des criminels qui ont plaisanté jusque sur l'échafaud.

Un savoyard, qui se piquait de noblesse, et qui allait être pendu, disait en pleurant aux juges : hélas, messieurs, je vous en prie à la pareille, faites-moi plutôt couper la tête.

Un voleur, sur le point de faire la fatale culebute, disait aux assistans: messieurs, ne dites pas à mes parens que vous m'avez vu pendu, car vous me feriez enrager. Un autre : dites-moi, messieurs, pensez-vous que si on ne m'eût

amené ici j'y fusse venu ? Le confesseur d'un troisième lui disait : mon ami, bon courage, vour irez aujourd'hui en paradis. — Ah, beau père, il suffira bien que j'y sois demain à vêpres. Cette dernière anecdote a plusieurs variantes, et puisque Henri Étienne les a scrupuleusement rapportées, je ne vois pas que je doive être plus difficile que lui. *Le confesseur.* Mon ami, je vous assure que vous irez souper aujourd'hui avec Dieu. *Le voleur.* Allez-y donc vous-même, car pour moi je jeûne. Ou bien : Allez-y souper pour moi, et je payerai votre écot.

Voici des plaisanteries d'un genre, sinon plus relevé, au moins différent. Un voleur était sur l'échelle ; il demanda à boire, et le bourreau ayant bu le premier, il s'écria qu'il ne boirait point après lui, parce qu'il avait peur de gagner la vérole. Un autre allait au lieu du supplice, et priait qu'on ne le fit point passer par telle rue, attendu qu'il y avait de la peste, et qu'il la craignait beaucoup. Un troisième : je ne passerai point par cette rue-là, car j'y dois de l'argent, et je crains qu'on ne m'arrête au corps. Un dernier (pour terminer toutes ces histoires de pendus qui peuvent ne pas plaire à tout le monde) disait au bourreau

prêt à le décapiter : regarde bien à ce que tu feras, car si tu me chatouilles en me touchant, tu me feras tressaillir.

Un père écrivait à son fils écolier à Padoue, et comme il se défiait de son assiduité aux exercices de l'Université, il mit sur l'adresse; *filio meo, studenti Patavii, aut studendi causa misso.* A mon fils, étudiant à Padoue, ou du moins envoyé à Padoue pour y étudier.

Un curé, assez connu selon Henri Étienne, auquel j'emprunte encore cette anecdote, prêchait un jour ses paroissiens, et leur reprochait d'être peu assidus au sermon. Adressant principalement la parole aux femmes, il dit qu'elles étaient encore plus paresseuses que les hommes; que souvent lorsque l'on sonnait le sermon, elles étaient encore mollement étendues dans leur lit, et qu'au lieu de se lever pour s'y rendre, l'une étendait les bras, l'autre la cuisse, et il ajouta avec zèle : eh! que ne suis-je là avec mon fouet, je leur ferais bien lever le cul!

Il y a plusieurs traits aussi gaillards dans les sermons de Saint Vincent Ferrier : il est vrai qu'ils sont écrits en latin.

Quelque temps avant l'arrivée de Charles II à Londres, cinq braves buveurs convinrent dans les premiers transports de leur zèle, de boire à la santé du Roi avec leur sang et de couper chacun un morceau de leurs fesses pour le faire frire, ce qui fut exécuté par quatre de ces zèlés royalistes. Mais la femme du cinquième, avertie de ce beau dessein, entra fort à propos pour lui dans la chambre du festin, s'arma de pincettes et s'en escrima si bien qu'elle empêcha la découpure des fesses de son mari. Cette scène tragi-comique se passa en 1659 dans le comté de Bercks.

DIALOGUE.

EN VERS MONOSYLLABIQUES.

SILVANDRE.

Par ce feu vif et doux qui sort de tes beaux yeux,
Tu peux bien plus sur moi que les Rois ni les Dieux.
Leurs lois ne me sont rien près d'un mot de ta bouche;
Je fais mes biens, mes maux de tout ce qui te touche.
Je me plais dans tes fers, je ne suis que tes pas:
Ma vie est de te voir, je meurs où tu n'es pas.
Non, mon cœur sans ce bien ne peut ni ne veut vivre;
Loin de toi jour et nuit à mes pleurs je me livre,
Et si je n'ai ta foi pour le prix de mon cœur,
Tous les traits de la mort ne me font point de peur.

CLIMÈNE

C'en est fait, je me rends, et mon choix suit le vôtre :
Je sens que nos deux cœurs sont trop faits l'un pour l'autre.
Si vos vœux sont pour moi, tous les miens sont pour vous
Je vous aime et vous plais ; est-il un sort plus doux ?
Que ce jour, s'il se peut, le plus saint nœud nous lie ;
Et ce jour est pour moi le plus beau de ma vie

NUGÆ DIFFICILES.

Un officier très-amoureux, mais qui probablement n'avait pas de grands talens pour la poésie, voulant cependant donner à sa maîtresse des vers de sa composition, s'enferma dans une cave, et après y avoir passé deux jours et deux nuits et avoir barbouillé deux mains de papier, tout ce qu'il put produire fut le quatrain suivant, auquel il donna courageusement le titre d'Ode.

Ma Clorie, ma Clorie,
A qui j'ai donné mon cœur,
Je serai toute ma vie
Votre très-humble serviteur.

Il faut supposer que l'auteur de cette belle pièce n'avait jamais vu jouer la *Fausse Agnès*, ou qu'il la composa avant le temps où cette comédie fut représentée : autrement on pourrait lui disputer le mérite de l'invention.

Un cordelier, qui prêchait avec beaucoup de feu, faisait des grimaces à ses auditeurs. Ce défaut lui fut reproché confidemment par un autre prédicateur son rival. Le premier lui répondit d'un ton doux : mon père, vous voyez les grimaces que je fais à mes auditeurs, mais vous ne voyez pas celles que vos auditeurs vous font.

Les deux sonnets de Job et d'Uranie excitèrent une fermentation générale tant à la ville qu'à la Cour. Tout le monde prit parti pour ou contre, et l'on vit les factions des *Uraniens* et des *Jobelins*, aussi animées l'une contre l'autre que l'avaient été, dans un tout autre genre, celles des Gibelins et des Guelphes. Les Jobelins marchaient sous l'étendard du Prince de Conti ; les Uraniens avaient à leur tête la célèbre Duchesse de Longueville, ce qui fit dire à une personne regardée alors comme extrêmement spirituelle :

Le destin de Job est étrange,
D'être toujours persécuté
Tantôt par un démon et tantôt par un ange.

Au reste, ce que je trouve de plus étonnant dans cette petite guerre excitée par deux sonnets, c'est que personne ne se soit aperçu qu'ils étaient misérables tous les deux. Au lieu

de disputer sur leur prééminence, il eût été plus raisonnable d'examiner lequel était le moins mauvais, afin de savoir lequel de deux auteurs, alors fameux, Voiture et Benserade, avait le moins compromis sa réputation. En soumettant au lecteur les pièces du procès, il pourra porter lui-même un jugement entre les Uraniens et les Jobelins; et peut-être dira-t-il, comme dans une infinité de discussions plus importantes, *sottise des deux parts.*

Sonnet d'Uranie, par Voiture.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'absence ni le temps ne m'en sauraient guérir,
Et je ne vois plus rien qui pût me secourir,
Ni qui sut rappeler ma liberté bannie

Dès long-temps je connais sa rigueur infinie;
Mais pensant aux beaux yeux pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre, et content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison par de faibles détours
M'invite à la révolte et me promet secours;
Mais lorsqu'à mon besoin je veux me servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissans,
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
Et m'y r'engage plus que ne font tous mes sens.

Sonnet de Job, par Benserade.

Job, de mille douleurs atteint,
Vous rendra sa douleur connue,
Et raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez point émue.

Vous verrez sa misère nue,
Il s'est lui-même ici dépeint;
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla:

S'il souffrit des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla:
J'en connais de plus misérables.

Est-il concevable, dit un auteur fameux du 18e. siècle que l'on reconnaîtra facilement à sa manière tranchante et à l'âpreté de ses critiques, est-il concevable que de semblables vers n'aient pas excité une huée générale? Aucune poésie (dans le premier sonnet), une platitude qui ne se dément point, la langue à chaque mot offensée, une galanterie d'une froideur de glace; voilà ce qui a fait l'admiration des beaux-esprits, des courtisans, ce qui a excité des débats, une espèce de guerre semblable au moins à celle des Gluckistes et des Piccinistes.

Le sonnet de Job ne vaut guère mieux; même versification dénuée de poésie, de grâces; prose qui baise humblement la terre, platitude continuelle.

Les vols ont toujours été fort fréquens à Londres; tout le monde le sait, mais ce que l'on

n'imaginerait peut-être pas, c'est que l'effronterie des voleurs anglais ait été jusqu'à placarder à la Bourse l'avis suivant : « Que ceux » qui se retirent tard aient soin d'avoir au » moins dix schellings en poche, s'ils veulent » avoir la vie sauve ».

Le tyran Marius, qui essaya d'usurper l'Empire, et qui régna effectivement dans les Gaules pendant deux ou trois jours, avait été serrurier ou armurier. Le soldat qui le tua d'un coup d'épée, et qui avait été son apprentif, lui dit, en lui portant le coup mortel : Tiens, voilà une épée que tu as fabriquée toi-même.

1717. Le Roi de Portugal ayant trouvé, sur la relation fidèle qu'on lui a envoyée de la chapelle du Pape, qu'il manquait encore quelque chose à la sienne pour qu'elle ressemblât parfaitement à celle du St. Père ; et croyant qu'il était essentiel d'avoir des musiciens (*castrati*) comme ceux de l'Italie, a fait choisir douze jeunes gens de ses sujets pour les envoyer en Italie, où ils doivent apprendre la musique ,et se perfectionner dans le goût du chant italien. Avant de les conduire à Rome on les a débarqués à Venise

où on leur a fait l'opération si heureusement qu'aucun d'eux n'en est mort. Ils sont tous arrivés en bonne santé à Rome, ainsi que quinze à vingt autres Portugais destinés à apprendre le cérémonial de l'Eglise romaine.

Septembre 1725. Ces jours passés les carrosses de la Comtesse Zuccheli et de la Marquise de Angelis, s'étant rencontrés dans une des rues les plus étroites de Rome, et aucune de ces deux Dames ne voulant céder le pas à l'autre et reculer, elles sont restées deux heures dans leurs voitures sans parler; après quoi chacune d'elles a pris le parti de descendre et de retourner à son palais à pied, ce qui a terminé le différend.

Au siége de Belgrade par le Prince Eugène en 1717, les Turcs observaient constamment l'usage barbare et particulier à cette nation d'emporter à la pointe de leurs sabres les têtes des impériaux qu'ils tuaient. Dans leurs principes, c'était une gloire pour eux, et c'était en même temps un profit très-clair, puisqu'ils recevaient un ducat par chaque tête qu'ils apportaient au grand Visir. Il les exposaient ensuite sur des pieux à la vue du camp ennemi.

L'armée du Prince Eugène renchérit encore sur cette barbare coutume, et les soldats non-contens d'enlever par imitation autant de têtes de Turcs qu'ils le pouvaient, écorchaient encore les troncs, ce qui présentait un spectacle doublement affreux, tant par les têtes dont la crète des retranchemens était garnie, que par les cadavres sans peau étendus au pied de ces mêmes retranchemens.

Un âne entier, appartenant à un blanchisseur du village de Vanvres, avait été attaché par la femme de cet ouvrier aux barreaux de la boutique d'un épicier, porte saint Jacques. La femme d'un jardinier fleuriste qui demeurait auprès des Gobelins, passa dans ce quartier, montée sur une ânesse en chaleur. L'âne éprouva une violente tentation; il rompit son licol, suivit la jardinière, et au moment où elle descendit de dessus son ânesse, il jugea convenable de la remplacer. La jardinière prit un bâton et lui en donna plusieurs coups; l'âne se défendit de son mieux, mais enfin il fut fait prisonnier par des voisins charitables, qui séparèrent les combattans. La jardinière s'aperçut qu'elle avait été mordue au bras; matière à procès. On refusa de rendre l'âne à

son maître, et on lui demanda douze cens livres de dommages et intérêts.

MM. Lalaure et Rigoley de Juvigny, avocats, écrivirent dans cette affaire des mémoires extrèmement plaisans, et le dernier, dans le sien, qui est connu sous le nom de *Mémoire de l'âne*, fit valoir le certificat suivant, en faveur des clients qu'il défendait :

« Nous soussignés Prieur-curé et habitans » de la paroisse de Vanvres, avons connais- » sance que Marie-Françoise Sommier, et » Jacques Feron son mari, avaient un âne » depuis quatre ans pour le service de leur » commerce, et que pendant tout le temps » qu'ils l'ont eu, personne ne l'a connu mé- » chant, et qu'il n'a blessé personne, même » pendant six ans qu'il a appartenu à un autre » habitant; qu'aucun ne s'en est jamais plaint » ni entendu dire qu'il ait fait de malice dans » le pays. En foi de quoi, nous soussignés lui » avons délivré le présent témoignage. A » Vanvres, ce 19 septembre 1750. Signé *Pin-* » *terel*, Prieur-curé de Vanvres, *Jérôme F[illegible]* » *tin*, *Claude J[illegible]net*, *Louis Retoré*, *Louis* » *Senlis*, *Claude Corbornet* ».

Dans le même temps où ce bon curé rendait un témoignage si favorable à la sagesse d'un

âne, un autre curé, moins facile à vivre, refusait les sacremens à un magistrat janséniste, parce qu'il n'avait point de billet de confession, ce qui donna lieu à l'épigramme suivante :

De deux curés portant blanches soutanes,
Le procédé ne se ressemble en rien :
L'un met tout au rang des profanes,
Le magistrat et le chrétien;
L'autre, de son hameau trouve jusques aux ânes
Tous les habitans gens de bien

Thompson, auteur des *Saisons*, s'étant attaché au Prince de Galles qui n'était pas bien avec le ministère, vit rejaillir sur lui la défaveur de son Mécène. On refusa sa tragédie d'*Édouard et Éléonore* qu'il avait composée en 1739, quoiqu'il n'y eût pas dans la pièce un seul vers dont le gouvernement pût s'offenser. Mais ce qu'il y eut de plaisant, c'est que ce premier refus en attira un autre que l'on ne devinerait jamais. M. Paterson, camarade de Thompson, avait coutume de mettre au net les manuscrits de son ami, lorsqu'il était trop pressé pour les copier lui même. M. Paterson s'exerçait dans la poésie dramatique; il fit une tragédie intitulée *Arminius*, et la présenta à l'approbation. Elle ne contenait rien qui intéressât le ministère, mais le

censeur n'eut pas plutôt aperçu qu'elle était écrite de la même main qu'*Édouard et Éléonore*, qu'il s'écria dans un transport de colère, remportez-moi cela ! et ne voulut jamais la lire.

Extrait du Voyage sentimental de M. Vernes.

(Le lieu de la scène est le pays de Vaud ; le sujet, une course faite de Morges à Yverdun pour un bal).

Chemin faisant, je m'accostai d'un homme dont les habits, autant que le jour naissant me permettait de le voir, portaient l'enseigne de la misère ; enseigne dont tant d'hommes détournent les yeux, parce qu'elle leur donnerait la tentation d'une bonne œuvre ; et que tant d'hommes méprisent, parce qu'ils ne savent pas voir le mérite que souvent elle cache.

La figure de cet homme, ainsi que celle d'un mouton qui le suivait, me prévint en sa faveur. — Ne venez-vous pas de Morges, mon ami ? — Oui, monsieur, j'étais boucher dans cette ville. — Quelle raison vous en a fait sortir ? — Hélas, monsieur, ce mouton....

Ce début piqua ma curiosité ; je le pressai de me dire son histoire, ce qu'il fit de la manière suivante :

Je suis né de parens pauvres. On m'obligea de prendre la profession de boucher à laquelle

je répugnais fort ; mais de six enfans que nous étions dans la famille, aucun n'avait désobéi aux ordres de mon père ; je ne voulus pas être le premier. Tant que mon père vécut, je fis assiduement mon devoir ; je l'eusse toujours rempli de même, si mon maître n'eût trop exigé de moi. Dans le troupeau que je gardais, je m'étais attaché à un mouton ; il m'aimait aussi. (Dans cet endroit de sa narration il donna sur le dos de l'animal qu'il conduisait, deux petits coups qui me disaient : c'est lui ; la bonne bête leva bénignement la tête vers son maître, et lui lécha les mains d'un air qui répondait : c'est moi). Il me suivait partout ; il me tenait lieu d'amis, de parens ; je lui donnais la moitié de mon pain, et je croyais l'avoir mangé. Il était si bon, le pauvre animal, que vous n'auriez pu vous empêcher de lui donner du vôtre. Aussi, quand il fallait conduire une bête à la tuerie, n'était-ce jamais lui que je prenais. Peu-à-peu le troupeau s'épuisa, et malgré mes prières, mon maître voulut me forcer à égorger mon mouton. En vain tentai-je d'obéir ; quand j'avançais le couteau, le pauvre animal me regardait d'un air !... il semblait me faire des reproches ; puis il me léchait, les larmes m'en venaient aux yeux, et le couteau me tombait

des mains. Enfin, je dis à mon maître qu'on m'égorgerait plutôt moi-même que de me porter à cet assassinat. Ces mots l'irritèrent; il me traita de gueux, de misérable; je le traitai d'homme dur, sans miséricorde.... Je faisais peut-être mal, mais c'était par amitié pour ma pauvre bête. Mon maître me donna mon congé; j'avais gagné quelqu'argent; j'en eus assez pour acheter mon mouton. Je suis bien pauvre, ajouta-t-il en le caressant, mais je ne te le reproche pas.

A la chûte du système, Law qui l'avait inventé, ne fut plus regardé qu'avec horreur, et se vit contraint de quitter la France pour éviter les suites de l'indignation générale. Mais pendant le crédit passager des actions, Law passa pour un homme de génie, p[illegible]gle en finances, quoiqu'il ne fut en e[illegible] un calculateur assez habile, et un [illegible] plus audacieux et plus effronté que les [illegible]es. Il devint un grand Seigneur; il eût u[illegible] Cour et des flatteurs assidus; le Mercure de [illegible]nce chanta ses louanges, et si l'on veut [illegible]ec quelle adresse on apprêtait alors l'encens offert dans ce Journal, on peut lire l'article suivant inséré dans le volume de septembre 1719. Je ne change rien au style.

« La ville d'Edimbourg a conféré au fameux M. Law, qui est en France, la *fredenisation* ou franchise de cette ville dont il est natif. Les lettres lui en ont été envoyées dans une boîte d'or de la valeur de trois cens livres sterling, avec cette inscription qui est des plus honorables : La corporation d'Edimbourg s'étant donné elle-même l'honneur d'enrôler dans ses libertés Jean Law, Comte de Tancarville, Gentilhomme agréable, le premier de tous les Banquiers en Europe, heureux inventeur des Sociétés de commerce dans les parties du monde les plus éloignées, et qui a si bien mérité de sa nation; c'est le témoignage public que nous donnons avec plaisir par les lettres ci-closes ».

Parties de plaisir du Roi de Portugal Jean V.

Le 25 juillet 1727, le Roi de Portugal, accompagné des Infans D. Antoine et D. François ses frères, assista, dans l'Eglise royale de St.-Dominique, à un *auto-da-fé* qui fut célébré avec la solemnité accoutumée. Cent douze personnes y furent jugées et condamnées à différentes peines, savoir : treize aux galères et au fouet, tant pour avoir épousé deux femmes

que pour magie; de quatre-vingt-dix-neuf accusés de Judaïsme, quatre-vingt-neuf furent condamnés à demeurer en prison *jusqu'à ce qu'il plaise au Tribunal de l'inquisition de les en faire sortir*; quatre furent condamnés aux galères, et les six autres à être brûlés, savoir : Thérèse de Silva, *qui nia ce crime, et protesta être Catholique*; Roderigo Nunez de Payra, âgé de vingt-deux ans; Lucie Mendez, âgée de soixante-deux ans, et Frencès d'Alvin, âgée de quarante-huit ans, *s'étant avoués coupables, dans l'espérance d'avoir leur grace*, furent exécutés *pour n'avoir pas nommé leurs accusateurs*; Jean Lopez et Marie Correra de Silva, qui sont morts en prison, furent brûlés en effigie.

Le 16 octobre 1729, le Roi de Portugal, accompagné des Infans D. François et D. Antoine, *alla déjeûner* au Palais de l'Inquisition. Il assista ensuite à un *auto-da-fé* qui se fit dans l'Eglise des Dominicains, et auquel présida le Cardinal Nano d'Acunha, Grand Inquisiteur de Portugal. Cinq hommes et cinq femmes convaincus de Judaïsme, et refusant de l'abjurer, furent livrés au bras séculier pour être brûlés, avec l'effigie d'un autre Juif mort dans les prisons. Quarante hommes et autant de femmes, ayant renoncé au Judaïsme et à d'au-

tres erreurs, sortirent de l'Inquisition, après avoir été condamnés à diverses peines, par forme de pénitence.

Quid sum ego? homo de humore liquido. Fui enim in momento conceptionis de humano semine conceptus. Deinde spuma illa coagulata, modicum crescendo caro facta est.— S. Bernardus. Meditationes devotissimæ ad humanæ conditionis cognitionem, cap. 2, num. 1.

Un Gentilhomme, forcé de s'éloigner pour quelque temps de sa maison, se défiait beaucoup des assiduités d'un de ses voisins auprès de sa femme. Tourmenté de cette idée, il imagina en chemin faisant que pour prévenir tout accident, il ne lui restait d'autre parti à prendre que de faire défendre à la dame de recevoir ce voisin. Trop pressé pour revenir sur ses pas, il en chargea son valet-de-chambre qui crut devoir changer les termes de sa commission. « Madame, dit-il à sa maîtresse, Monsieur m'envoye exprès de plus de trois lieues pour vous dire que vous vous gardiez bien de caresser le dogue qui est enchaîné dans la cour, de peur d'en être mordue».

Cela dit, il part comme un éclair, rejoint [illegible] Maître, et lui dit qu'il a fait sa commission.

La Dame réfléchit sur cet ordre. « Mon mari, se dit-elle, est plaisant ! Quoi ! je n'aurais pas la liberté de caresser un animal qui m'appartient ? Puisqu'il le prend sur ce ton-là, je lui montrerai que j'ai le même droit que lui. Aussitôt elle ordonne qu'on lui amène le chien. Elle le fait venir dans sa chambre, lui donne à manger, le caresse, le baise. Au commencement il montrait les dents pour faire voir que le jeu ne lui plaisait pas; mais enfin elle le rendit traitable. Elle ne s'en tint pas là; ne trouvant point apparemment qu'elle eût assez bravé les ordres de son mari, elle voulut [illegible] seoir sur le chien; mais l'animal indocile, reprenant son naturel, la mord, se dégage brusquement, et la renverse dans le plus grand désordre. Elle pousse les hauts [illegible] lui donne du secours; on arrête son [illegible] qui ruissellait, et on la met au lit. E[illegible] resta pendant plusieurs jours. Son mari l'y trouva en arrivant, et en parut fort allarmé. Quand on vint à la cause du mal, elle lui dit : De quoi vous avisiez-vous aussi, Monsieur, de me faire défendre d'approcher de ce chien ? Je n'y pensais point; [illegible] m'avez fait naître, malgré

moi, l'envie de l'apprivoiser, et il m'a mordu cruellement.

On allait éclaircir la chose, lorsque le valet-de-chambre fit signe à son maître qu'il voulait lui parler. Le maître s'en étant aperçu, alla à lui. Monsieur, lui dit le valet, où en seriez-vous si j'eusse dit à Madame que vous lui défendiez de voir son voisin, et de le recevoir chez elle?

Un habitant de Bresse avait composé des vers contre Muret. Ce savant, pour toute réponse, lui envoya le distique suivant :

Brixia, vestrates quæ condunt carmina vates,
Non sunt nostrates tergere digna nates.

Alexandre Donald mourut le 15 février 1772 à Kinsbourg, dans l'île de Sky, âgé de quatre-vingt-trois ans. Ce fut chez lui que le Prétendant se réfugia après la bataille de Culloden en 1745. Le gouvernement anglais avait promis 30,000 liv. sterlings (750,000 liv., argent de France) à celui qui le livrerait. Cette somme énorme ne fut pas capable d'ébranler la fidélité de Donald.

Miss Flora Macdonald, la même qui professa pendant toute sa vie un si fidèle atta-

chement au prétendant, est morte à l'île de Lewis, le 31 Mars 1810, âgée de près de cent ans : elle conserva jusqu'au dernier moment la sensibilité de son âme et la force de son esprit. On peut comparer le dévouement de cette dame pour l'infortuné Charles Edouard, à celui des *Lanes* et des *Penderells* pour Charles II. Après la malheureuse bataille de Culloden, miss Macdonald cacha le prétendant, l'habilla en femme pour le mieux déguiser, et le fit voyager avec elle sous le nom de sa femme de chambre.

Les anciennes lois de Pologne portaient une peine terrible contre ceux qui seraient convaincus d'adultère. L'homme était cloué contre une muraille par l'instrument de son crime. A côté de lui on attachait un rasoir avec lequel, s'il le voulait, il pouvait se procurer la liberté.

On trouve dans les œuvres de Shakespeare, une comédie intitulée : *Les peines de l'amour perdues en vain*. C'est une véritable rapsodie, s'il est vrai que les meilleurs critiques doutent qu'elle soit de lui. La scène neuvième du deuxième acte, suivant la division du commentateur Théobald, est remplie par le monologue d'un seigneur appelé Biron, qui dé-

finit l'amour *le prince redoutable des jupes et le roi des haut-de-chausses*; telle est du moins la traduction de Letourneur Ces sortes de plaisanteries ne sont pas tout-à-fait dans le genre de Molière. On ne se doutait pas que l'on pût appeler publiquement l'amour *prince des jupons et roi des culettes*, même dans la première enfance de l'Art dramatique.

ÉPIGRAMME

Faite par COLLET, *auteur du seizième siècle, à l'occasion d'un Tableau de l'Enfer peint dans le cloître des Cordeliers de Troyes.*

Aux Cordeliers un Paincte d'excellence
Paignoit enfer, à le veoir bien horrible,
Dedans lequel il meist en évidence
Papes, Roys, Ducz, souffrans peine terrible;
De tous états il y meist le possible
Quelqu'un voyant cela lui feist demande
Pourquoi c'estoit qu'en cette peine grande,
En ce palud et horrible manoir,
Un Cordelier, un Moine blanc ou noir,
N'y estoit painct? Lors le Paincte respond,
Il y en a, mais on ne les peult veoir,
Pource qu'ils sont cachez au plus profond

PLACET

D'un Soldat du Guet à pied au Comte de Saint-Florentin, pour lui demander une place de Caporal

MONSEIGNEUR,

Vous saurez que François Minard, né natif

ne, et jardinier de M. Paquet, vous un placet, dont même il a bien voulu se charger de vous le remettre en mains propres. Vous saurez donc qu'il y a près de deux ans qu'il est soldat dans le guet à pied, ce qui fait qu'il s'est toujours distingué par sa sagesse et par sa valeur, n'ayant jamais eu d'autres affaires avec personne, dieu merci; c'est pourquoi je vous prie d'écrire deux mots à M. Duval, mon commandant, à celle fin qu'il me fasse la satisfaction de me nommer corporal, parce que la paye est plus forte, et que j'ai bien de la charge sur les bras, quoique par la dureté du temps, ma femme est grosse, trois enfans, mon père aussi, sans oublier une belle-mère, ce qui fera que toute la famille se fera un plaisir d'avoir l'honneur de prier Dieu pour votre santé.

Benoît XIV (Lambertini) était un grand ennemi du népotisme. Il s'intéressait si peu à sa famille, qu'à la réception du courrier qui lui vint annoncer que sa nièce était accouchée d'un fils, il s'écria en riant : *Io credeva che la razza de coglioni fosse finita.*

M. d'Orléans de la Motte (1), évêque d'Amiens, voyant plusieurs de ses paroissiens qui, pour se chauffer plus commodément, retroussaient les basques de leurs habits [illegible] manière indécente, les corrigea par la plaisanterie suivante : je savais bien que les Picards avaient la tête chaude, mais non qu'ils eussent le cul froid.

Le cardinal de Richelieu, au rapport de Gui-Patin, aimait assez à rire, lorsqu'il n'était pas tourmenté de sa bile noire. Il demanda un jour au docteur Mulot, son confesseur, combien il fallait de messes pour tirer une ame du purgatoire ? Le docteur lui répondit qu'on ne savait pas cela, et que l'Église ne l'avait pas défini. Le cardinal lui répliqua : c'est que tu n'es qu'un ignorant. Je le sais bien, moi, il en faut autant qu'il faudrait de pelottes de neige pour chauffer un four.

Un Français qui voyageait en Italie, et ne savait pas l'italien, devant visiter une belle collection de tableaux, s'informa préalablement

(1) Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, né à Carpentras le   1683, mort à Amiens le 10 juin 1774, âgé de 92 ans.

de ce qu'il devait dire pour ne pas paraître absolument ignare. Rien de si facile, lui répondit son hôte qu'il consultait : quand le *cicerone* vous montrera un tableau, il ne manquera pas de l'apprécier par une épithète honorable ; renchérissez sur lui au moyen d'un superlatif, et vous passerez pour un habile homme. Vous savez le latin ; il vous sera facile de former nos superlatifs en ajoutant *issimo* aux adjectifs dont il se servira.

Le Français, assez satisfait de cet expédient, se promet de l'employer, et part pour le palais où les tableaux étaient conservés. Le *cicerone* lui montre une Madone, en disant qu'elle est *bella*; le Français s'empresse d'ajouter *bellissima*. On arrive à un Apollon : *è divino*, dit l'Italien ; *divinissimo*, reprend le Français. Enfin, on se trouve devant un tableau médiocre, et comme le Français l'examinait avec attention, son guide qui ne le jugeait pas trop connaisseur, et voulait empêcher qu'il ne se trompât sur le mérite de l'ouvrage, se hâta de le prévenir, en lui disant d'un ton ironique : pour celui-là c'est un morceau excellent, *excellentissimo*, dit le Français, du ton le plus affirmatif. L'autre tout surpris : *Io credo, signor francese, che me pigliate per un coglione. Coglionissimo*, s'écrie le Français.

Le calife Mostanser Billah, vit un jour, des fenêtres de son palais, beaucoup de vieilles hardes étendues sur les terrasses des maisons voisines. Il demanda ce que signifiait cet étalage désagréable. Souverain Commandeur des Croyans, lui répondit un jeune émir, ce sont les beaux habits de tous les pauvres du quartier. Après les avoir lavés assez inutilement, ils les ont mis sécher au soleil, et ils comptent s'en parer bientôt à la fête du Beiram. Il mériteraient bien qu'on seringuât de l'huile sur cette friperie, pour leur apprendre à l'exposer ainsi à vos regards. Laissez-moi faire, dit le Calife, je veux leur jouer un tour plus plaisant. En même temps il fit jeter en moule quelques centaines de balles d'or : puis, s'étant fait donner une arbalêtre, il s'amusa à tirer sur ces terrasses si mal ornées. Quand il n'eut plus de balles; me voilà content, dit-il, ces pauvres gens auront des robes neuves ; et s'ils disent que le Calife est un espiègle, au moins ne diront-ils pas que ses malices sont bien noires.

On est souvent fort embarrassé quand on veut exprimer en latin, les titres, les qualités et les charges modernes. Qui croirait que *prætorianus centurio*, signifiât *capitaine aux gar-*

Françaises ? Gabriel Martin, très-habile libraire de Paris, s'est servi de cette expression pour qualifier M. de Cisternay-Dufay, en rédigeant le catalogue des livres de ce militaire, qu'il publia en 1725.

Sous le règne de Henri IV, les Présidens Chevalier et de Marcilly, eurent un démêlé violent. Le Roi ayant voulu en être instruit, le Duc de Montpensier fut chargé de lui en faire le rapport. Ce Prince entendit les deux parties; Marcilly s'avoua coupable et lui remit le projet d'une satisfaction telle qu'il entendait la faire à Chevalier, en présence de telles personnes que ce dernier voudrait nommer, et de la manière qui lui serait la plus agréable.

Chevalier ne paraissait pas trop content de la réparation, mais le Roi la trouva suffisante, et ordonna au Duc de Montpensier de réunir les deux parties pour qu'elle s'effectuât, avec injonction à Chevalier de la recevoir.

Chevalier et Marcilly se trouvant donc vis-à-vis l'un de l'autre, la volonté du Roi, qui était conforme au jugement des Maréchaux de France, des Seigneurs et Gentilshommes de la Cour, auxquels le tout avait été communiqué, leur fut intimée, et Marcilly s'y sou-

mettant, en présence des personnes ci-dessus désignées et tête nue, fit à Chevalier la réparation suivante :

« Monsieur, il y a quelque temps qu'étant » sur le chemin de Gentilly, où je vous attendais de propos délibéré, accompagné de » plusieurs des miens qui étaient, comme » moi, à cheval, avec armes et tout avantage, je courus à vous qui étiez dans votre » carosse, en pourpoint, sans armes, avec » madame votre femme et ses servantes seulement, et vous outrageâmes, moi et les » miens par mon commandement, de paroles » et de coups d'épées; et outre je vous frappai d'un bâton, vous ne m'en ayant donné » aucun sujet, n'ayant pour lors aucun moyen » de vous en venger; et vous m'ayant prié de » vous faire au moins donner l'épée d'un des » miens pour vous faire raison de ce que je » prétendais avoir à vous demander, et que » je vous refusai; même je voulus vous contraindre de vous mettre à genoux, et que » vous ne voulûtes le faire, ains me dites que je » vous pouvais bien tuer avec l'avantage que j'avais sur vous, mais non pas vous faire mettre à genoux; qu'il n'y a homme de bien au » monde, lequel étant en l'état où vous étiez, » ne puisse recevoir tel outrage.

» Je reconnais vous avoir fait cette offense
» de propos délibéré, contre toute raison, et
» la façon de procéder des gens de bien et d'hon-
» neur qui est due à ceux de votre qualité et mé-
» rite. Je voudrais savoir le moyen par lequel
» je vous en puisse faire satisfaction suffisante;
» si je le savais, je le ferais quand il y irait de
» ma vie même : *N'était l'arrêt que je connais*
» *avoir été donné contre moi au Parlement, et*
» *l'exécution ignominieuse qui s'en est suivie,*
» je me soumettrais à recevoir de vous, à
» votre discrétion, pareils coups que je vous
» ai donnés; je vous supplie de me pardonner,
» et intercéder pour moi envers le Roi et
» Messieurs dudit Parlement, pour faire ar-
» rêter le cours desdites punitions que j'ai mé-
» ritées; que je demeurerai votre ami et votre
» serviteur, vous assurant que si telle chose
» m'était arrivée, je me contenterais d'une sa-
» tisfaction pareille à celle que je vous fais,
» laquelle recevant, *j'avoue que vous me donnez*
» *la vie* ».

Chevalier répondit ce qui suit :

« Monsieur, puisque le Roi a trouvé la sou-
» mission et satisfaction que vous me faites suf-
» fisante, et que vous, Monseigneur (de Mont-
» pensier), et Messieurs qui sont ici près de

» vous, le jugent tel, et que Sa Majesté me
» commande si expressément de m'en contenter, je veux bien vous pardonner ».

Après cette réparation, le Duc de Montpensier remontra au Président Marcilly l'énormité de sa faute, et l'exhorta de se mieux comporter à l'avenir.

Au bas de la réparation il fut encore écrit :

« Je confesse à tous qu'il appartiendra avoir
» fait la soumission et satisfaction susdite à
» M. Chevalier, en la forme susdite et en pré-
» sence que dessus, ce douzième jour de dé-
» cembre 1601.

» *Signé* DESCHAMPS-MARCILLY ».

Il fut dressé un autre acte signé du Duc de Montpensier, des Maréchaux de France, des Chevaliers du St.-Esprit, et des autres Seigneurs et Gentilshommes qui avaient assisté à la réparation.

M. Lebeuf, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au second volume de son livre intitulé : *Histoire du Diocèse de Paris*, fol. 152, rapporte un jugement bien singulier du Juge de la Justice de St.-Magloire, village de Charonne, près Paris, au sujet d'une truye

qui avait mangé le menton d'un enfant, mort des suites de cet accident. Le procès fut fait à la truye et à ceux à qui elle appartenait : par jugement il fut dit *que la truye serait assommée et ses chairs distribuées aux chiens*. A l'égard des propriétaires, il fut ordonné que le mari et la femme iraient, à la Pentecôte, en pélerinage à Notre-Dame de Pontoise, *où ils crieraient merci*, et qu'ils en rapporteraient certificat.

Lorsque le Prince de Vaudemont commandait l'armée des Alliés en Flandres, pendant la même campagne où le Roi d'Angleterre, Guillaume second, assiégea et prit Namur, quelques troupes eurent ordre de marcher du côté de Nieuport, pour faire une diversion, et pour attirer de ce côté-là le Comte de Montal, qui commandait un camp-volant auprès de Menin, attendu que par ce mouvement le Comte aurait pu se joindre à l'armée française qui marchait sous les ordres du Duc de Villeroi.

On avait ordonné aux soldats, sous peine de la vie, de ne pas s'éloigner du camp, et de ne point piller les paysans. La raison de cette sévérité était que les vivres n'étaient pas abon-

dans, et que si on n'avait pas protégé les gens du pays, ils se seraient éloignés avec leurs provisions, ce qui aurait pu réduire les troupes à la plus grande disette.

Malgré des ordres si précis, il arriva que cinq des soldats anglais s'éloignèrent du camp et se mirent à parcourir le pays. Ils furent attaqués, auprès d'une ferme, par un bon nombre de paysans qui s'étaient mis dans l'esprit que ces anglais avaient pillé la ferme, quoique cela ne fût pas vrai. Les soldats, connaissant l'humeur impitoyable des paysans, qui épargnent rarement les gens de guerre, quand ils les trouvent à l'écart, se défendirent avec vigueur, eurent le dessus et mirent leurs ennemis en fuite après en avoir tué deux. Irrités par cette injuste attaque, ils forcèrent la porte de la ferme, et maltraitèrent ceux qui y demeuraient.

Après les avoir chassés de la maison, ils se mirent à fourrager; mais ils y trouvèrent peu de chose, excepté une grande quantité de pommes dont ils résolurent de se régaler. A cet effet, ayant chauffé le four, ils étaient occupés à y faire rôtir des pommes, quand les paysans qui s'étaient e[illegible] et qui savaient que les Anglais n'étaient qu'au nombre de cinq, vinrent les attaquer de nouveau, avec

d'autant plus de confiance et d'acharnement, qu'ils avaient été joints par plusieurs de leurs voisins. Ils furent victorieux à leur tour, tuèrent deux anglais, en firent un troisième prisonnier, et le jetèrent dans le four où il fut étouffé.

Les deux autres Anglais s'échappèrent mais à peine étaient-ils revenus au camp, qu'ils furent mis aux arrêts, et traduits devant le conseil de guerre, non pour avoir maraudé, car on n'en avait pas la moindre preuve, mais simplement pour s'être écartés de leur régiment contre les ordres du général.

Ils furent condamnés tous deux à perdre la vie. Le jour où la sentence devait être exécutée étant arrivé, le général eut envie d'en sauver au moins un de la rigueur de la loi, et il ordonna qu'ils tirassent au sort. On sait que cela se fait ordinairement, parmi les gens de guerre, en jetant des dez sur un tambour, et qu'on exécute celui qui a amené le plus ou le moins de points, selon qu'il a été réglé auparavant. Dans le cas dont il s'agit ici, c'était le plus grand nombre de points qui devait condamner [illegible] des coupables.

Quand les deux malheureux furent placés devant la fatale caisse, celui à qui on don-

les dez, les jeta d'une main tremblante, et voyant deux *six* sur le tambour, il se mit à se tordre les mains, à s'arracher les cheveux, et à donner toutes les marques du désespoir; mais sa joie fut tout aussi vive qu'avait été sa douleur quand il vit sortir les mêmes *six* des mains de son camarade.

L'officier, qui devait assister à l'exécution, était fort surpris d'un cas si extraordinaire, et ne savait presque quel parti prendre; mais, ayant des ordres positifs, il ordonna aux deux soldats de recommencer, et au grand étonnement des spectateurs, ils amenèrent chacun deux *cinq*. Là-dessus, les soldats qui étaient détachés pour conduire le malheureux au supplice, se mirent à pousser de grands cris, en disant qu'il fallait les sauver l'un et l'autre.

L'officier, n'ayant jamais vu rien de pareil, crut qu'il était de son devoir de suspendre l'exécution, et de consulter le conseil de guerre qui se trouvait encore assemblé. Ceux qui le composaient ordonnèrent, après une mûre délibération, qu'on donnât d'autres dez aux deux coupables, qui les jeteraient de nouveau sur le tambour. Ils le firent avec le même succès que les autres fois,

et l'on vit deux fois de suite sur le tambour deux *quatre*.

Mille fois plus surpris encore, l'Officier retourna au conseil de guerre, qui, croyant trouver du miracle dans une chose si éloignée du cours ordinaire des événemens, résolut de soumettre la décision définitive au général en chef.

Ce Seigneur étant instruit de toute l'affaire, ordonna qu'on lui amenât les deux Anglais, et leur ayant fait conter tout ce qui leur était arrivé depuis le moment où ils avaient quitté le camp, il leur pardonna en se servant des expressions suivantes : j'aime, dans des cas si extraordinaires, à prêter attention à la voix de la providence.

Notice historique sur le Mercure de France (1).

Le *Mercure de France* étant le plus ancien des journaux qui paraissent actuellement à Paris, il n'est peut-être pas inutile de publier le mémoire suivant, dans lequel on trouvera tout ce qu'il y a d'intéressant à savoir sur l'o-

(1) Cette notice est de l'Éditeur.

rigine de ce journal, et la succession non interrompue des rédacteurs qui en ont été chargés.

On s'en serait dispensé si la personne qui s'est chargée de rédiger l'*Esprit du Mercure de France* que le libraire Barba a publié en trois volumes in-8°., 1810, avait eu soin de faire ce travail qui lui devenait plus facile qu'à tout autre. On ne devine pas pourquoi cet historique a été négligé; il eut été convenablement placé dans la préface de l'*Esprit du Mercure de France*; mais peut-être, tout simple qu'il paraît, était-il au-dessus de la patience d'un rédacteur qui annonce que la collection complette des *Mercures* se monte à *six cens* volumes, tandis que depuis le premier janvier 1672, jusques et y compris le mois de mai 1778, elle s'élève à *quatorze cens-soixante-quatre*, ce qui peut faire préjuger qu'il n'a pas seulement parcouru la moitié des journaux dont il prétend donner la quintessence.

1°. Le *Mercure de France* a commencé à paraître, sous le nom de *Mercure galant* le premier janvier 1672. Jean Donneau sieur de Visé, en fut le premier auteur (1), et le conti-

(1) On pourrait croire, d'après un passage de la *Muse*

nua jusqu'au mois de mai 1710. Il mourut le 8 juillet suivant, après avoir composé pendant trente-huit années quatre cens quatre-vingt-trois volumes. 483

Aucun de ses successeurs ne put fournir une carrière aussi longue ; mais il faut remarquer que pendant tout ce temps, le Mercure fut imprimé en très-petit format, et en très-gros caractère. Un Mercure de Laroque en vaut quatre de ceux publiés par Visé.

---

historique de Loret, que ce ne fut pas de Visé qui le premier eut l'idée de publier tous les mois un volume de nouvelles et de vers sous le titre de Mercure. Voici comme Loret s'exprimait le 21 mars 1665.

Le fameux Monsieur de la Serre
Qui livre sur livre desserre,
Comme le feu sieur Saint-Amand
L'a dit autrefois plaisamment,
Pour encor mieux vivre et revivre,
S'en va plus que jamais poursuivre
Le glorieux titre d'auteur
Dont il est ardent amateur.
Il s'en va, dit-on, de la France
Narrer les choses d'importance,
Dans certain livret, tous les mois,
Nommé le Mercure françois

Jean Puget de la Serre est bien connu par la troisième satire de Boileau.

Morbleu! La Serre est un charmant auteur!
Ses vers sont d'un beau style et sa prose est coulante.

Ce fut pendant sa rédaction que La Bruyère prononça, non sans quelque raison, que le Mercure était immédiatement au-dessous de rien. Visé était un très-mauvais écrivain; il manquait absolument de goût, et Boursault a eu très-grand tort de dire dans sa comédie intitulée : *le Mercure galant*,

> Licidas est le seul, délicat comme il l'est,
> Qui puisse avec tant d'art démêler ce qui plaît.

Visé a fait de détestables comédies qu'il avait grand soin de vanter dans son Mercure, et qui n'en avaient pas plus de succès pour cela.

2°. Charles Rivière Dufresny, valet de chambre de Louis XIV, contrôleur de ses jardins, né en 1648, mort le 6 octobre 1724, à l'âge de soixante-seize ans, continua le *Mercure galant* depuis le mois de juin 1710 jusqu'au mois de décembre 1713. A cette époque il céda son privilége au sieur Lefévre. Dufresny a composé quarante-quatre volumes. 44

Un travail régulier comme celui qu'exigeait le Mercure, ne pouvait convenir à Dufresny, le plus paresseux de tous les gens de lettres de son temps. A cette époque le rédacteur du Mercure devait y mettre beaucoup du sien : Dufresny ne s'est pas souvent donné cette peine ;

aussi la plûpart des volumes qu'il a publiés se ressentent-ils beaucoup de sa négligence; mais on trouve dans les autres quelques morceaux de prose marqués au coin de son esprit fin et délicat, des vers extrêmement agréables et des chansons pleines de gaîté dont la musique était aussi de sa composition.

Dufresny ne changea point le titre du *Mercure galant*, quoiqu'on l'y eut invité, et qu'il n'y répugnât point : il conserva aussi le format et le caractère adoptés par Visé; ce format et ce caractère, si favorables à sa paresse, rendent encore plus inexcusable un auteur qui trouvait trop pénible un travail si court que ses successeurs ont jugé convenable de l'augmenter considérablement.

3°. Hardouin Lefévre, sieur de Fontenay, suivit cet ouvrage sous le même titre jusqu'au mois d'octobre 1716 inclusivement, et composa trente-six volumes. 36

Il n'y eut point de Mercure pendant les mois de novembre et décembre 1716.

Lefévre était un écrivain de la même force que Visé : cependant la lecture des volumes qu'il a fait paraître est curieuse par la licence qui règne dans ses idées, dans ses jugemens et dans son style. Il était grand ennemi de Dancourt, et ne perdait jamais l'occasion de

dire du mal de cet auteur-comédien et de ses ouvrages.

4°. Le premier janvier 1717, ce livre parut sous le titre de *Nouveau Mercure*, dont l'Abbé François Buchet, sieur de Royer, obtint le privilége par lettres données à Paris le 19 janvier 1717. Il mourut en 1721, ayant publié jusqu'à cette époque cinquante-trois volumes. 53

L'Abbé Buchet changea, non seulement le titre, mais encore la forme du Mercure; il le publia en format in-12, d'une grande justification et sans interlignes, ce qui augmenta beaucoup le travail de la rédaction. Mais comme il ne manquait point de secours étrangers, il fut rarement obligé de tirer de son propre fonds. Cet auteur était sage et circonspect; on ne croit pas cependant qu'il fut capable de contribuer à la prospérité du Mercure.

Les volumes de janvier, février, mars, avril et mai 1721, sont de l'Abbé Buchet.

5°. Le privilége fut ensuite accordé à Dufresny, Fuselier et Laroque. Ce dernier seul en profita. Sa rédaction commence au volume de juin 1721.

6°. Par privilége du 9 novembre 1724, Laroque fut chargé seul de la composition du Mercure. Ce privilége est ainsi conçu : « L'ap-

» plaudissement que reçoit le Mercure de » France, ci-devant appelé le *Mercure Ga-* » *lant*, composé depuis l'année 1672 par le » sieur de Visé et autres auteurs, nous fait croire » que le sieur Dufresny, titulaire du dernier » brévet, étant décédé, il ne convient pas que » le public soit à l'avenir privé d'un ouvrage » aussi utile qu'agréable, tant à nos sujets qu'aux » étrangers; c'est dans cette vue que bien in- » formé des talens et de la sagesse du sieur » Antoine de Laroque, Ecuyer, ancien Gen- » darme dans la compagnie des Gendarmes » de notre Garde ordinaire, et Chevalier de » notre Ordre Militaire de St.-Louis, nous » l'avons choisi pour composer, etc.

Antoine de Laroque, ancien Gendarme, etc., Chevalier, etc., Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Marseille, avait servi avec distinction. Il eut la jambe emportée d'un coup de canon à la bataille de Malplaquet, et l'on fut obligé de lui couper la cuisse. Il mourut à Paris le 3 octobre 1744, à soixante-douze ans, ayant donné depuis le mois de juin 1721, trois cent trente et un volumes du Mercure, sans que cet ouvrage eût éprouvé aucune interruption. 331

Laroque méritait l'éloge qui lui est donné dans le brévet dont on vient de rapporter un

fragment. C'était un écrivain fort sage et si modéré qu'il ne se permettait, pour ainsi dire, aucune critique. Sa rédaction paraîtrait insipide aujourd'hui qu'il paraît convenu que

Tout faiseur de journaux doit tribut au malin

mais elle annonce un homme honnête. Les gens de lettres n'eurent point à se plaindre de Laroque, car on ne peut lui faire un crime d'avoir pris, dans un moment d'humeur, la résolution de ne plus imprimer les vers de M. Desforges-Maillard, d'autant plus, que celui-ci en se féminisant sous le nom de Mademoiselle Malcrais de la Vigne, trouva le moyen d'éluder cette proscription affreuse pour un poète.

Laroque est, de tous les auteurs du Mercure, celui qui a le plus travaillé. Il est vrai qu'il était bien secondé par plusieurs Savans et Littérateurs, sinon très-distingués, du moins très-laborieux ; et ces secours, qui lui étaient fort utiles, ne lui étaient nullement onéreux, parce qu'à cette époque tous ceux qui lui fournissaient des articles dont la réunion eût souvent formé des volumes, ne mettaient point de prix pécuniaire à leur travail. Il n'en est pas de même aujourd'hui ; dès qu'un homme de let-

tres a un peu de réputation, il fait payer ses moindres ouvrages, et ne donnerait pas une ligne de sa composition sans être sûr qu'elle lui rapportera de l'argent. Cette coutume s'est établie surtout depuis près de trente ans, et c'est elle qui a fait tomber toutes les spéculations que l'on établissait sur la collaboration volontaire et désintéressée des gens de lettres.

7°. Louis Fuselier et Charles-Antoine Leclerc de la Bruère obtinrent le Mercure par brevet donné au camp devant Fribourg le 31 octobre 1744, et privilége du 13 novembre suivant. Ils s'associèrent Rémond de Sainte-Albine, et donnèrent, conjointement, depuis le volume de novembre 1744 jusques et y compris le premier volume de juin 1750, quatre-vingt et un volumes. 81

8°. Depuis cette époque l'Abbé Raynal fit seul le Mercure, et il en publia soixante et trois volumes jusques et y compris celui de décembre 1754. 63

Fuselier mourut le 19 septembre 1752, et Labruère le 18 septembre 1754, à Rome, où il était chargé des affaires de France Rémond de Sainte-Albine et l'Abbé Raynal n'avaient travaillé que par subrogation aux droits de Fuselier et de Labruère. Par la mort de ce

dernier, le privilége du Mercure se trouva vacant et fut accordé à Boissy.

9°. A compter du premier janvier 1755, le Mercure qui, dans les mains de Laroque, Fuselier, Labruère, Rémond de Sainte-Albine et l'Abbé Raynal, était devenu une propriété fort intéressante qui rapportait, par an, plus de vingt mille livres au titulaire du brevet, fut rédigé par Louis de Boissy de l'Académie Française, que le Gouvernement chargea de payer les pensions assignées par lui, depuis quelques années, à plusieurs gens de lettres, sur le produit total du Mercure. Ces pensions acquittées, et tous frais faits, il pouvait rester douze ou quinze mille livres à Boissy; cet homme de lettres passa donc dans une grande aisance les dernières années d'une vie jusqu'alors très-malheureuse. Il n'en jouit pas long-temps, étant mort le 19 avril 1758, après avoir donné, depuis le premier de janvier 1755 jusques et y compris le second volume de juillet 1758, cinquante-six volumes. 56

Boissy avait composé des satyres dans sa jeunesse, mais dégoûté bientôt de ce genre de poésie, où l'on acquiert moins de réputation encore que d'ennemis, même quand on a un talent supérieur, il ne laissa percer, dans la

rédaction du Mercure, aucun indice de son génie satyrique. On lui reprocha, au contraire, d'être trop prodigue d'éloges; mais on doit convenir cependant que cet ouvrage périodique gagna beaucoup pendant le temps qu'il en fut chargé.

Son fils composa le Mercure jusqu'à l'instant où Marmontel entra en fonction.

10° Jean-François Marmontel, de l'Académie Française, obtint ensuite le privilége. Il en fut privé par l'événement raconté d'une manière assez infidèle dans ses Mémoires, après avoir donné depuis le premier volume d'août 1758 jusqu'au premier février 1760 inclusivement, vingt-quatre volumes. 24

Le Mercure ne fut jamais mieux rédigé que par Marmontel. Il l'enrichit de ses Contes Moraux qui eurent une vogue prodigieuse, et des essais de plusieurs jeunes poètes qui promettaient beaucoup, et parmi lesquels on peut nommer Malfilâtre. Il y a plus de critique dans ses articles de spectacles que dans ceux de Boissy; il y a aussi plus de partialité. On peut lire surtout avec intérêt ce qu'il dit de la reprise de *Venceslas* (avec ses corrections), de celle d'*Astrate*, et des débuts de Mesdemoiselles Camouche, Rosalie et Dubois. Chaque

fois qu'il y avait moyen de louer Mademoiselle Clairon, on verra que Marmontel ne s'y oubliait point, et si l'on est surpris de la dose d'encens qu'il lui accordait, on devra se souvenir qu'il fut assez long-temps l'heureux favori de cette grande actrice. Enfin on fera bien de les lire, quand ce ne serait que pour y trouver la preuve certaine de la haîne que Marmontel portait à Boileau, *ce satyrique envieux et méchant, pour lequel Quinault était plutôt un objet de jalousie que de mépris.*

Le privilége du Mercure était fort avantageux à Marmontel : il le perdit pour avoir parodié contre le Duc d'Aumont, le Comte d'Argental et Lekain, la fameuse scène de la délibération dans *Cinna*. Dans ses Mémoires il articule formellement que cette parodie était de Cury, Intendant des Menus; il est fâcheux que la preuve du contraire ait été acquise depuis la mort de Marmontel.

11°. L'auteur d'*Adèle de Ponthieu* et de beaucoup de traductions de romans anglais, Delaplace, obtint le privilége du Mercure le 20 janvier 1760, et commença sa rédaction par le volume de février de la même année. Par brevet particulier, Delagarde, ancien pensionnaire de ce Journal, fut adjoint à Delaplace pour tout ce qui concernait les spectacles, et

commença à en rendre compte le premier février 1761. Delaplace continua le Mercure jusqu'au premier juillet 1768 exclusivement, et en donna cent trente-quatre volumes. 134

Le Mercure déchut sensiblement pendant la gestion de Delaplace. Les pensions affectées sur le produit de ce Journal n'étaient plus payées; il fallut le retiren de ses mains, mais pour le récompenser d'avoir mis en si bon état l'entreprise qui lui était confiée, il fut gratifié d'une pension de 5000 livres.

12°. Le brevet fut accordé ensuite au Libraire Lacombe, qui forma, pour rédiger le Mercure, une société de gens de lettres, ou bien fut, à lui seul, toute la société, ce qui s'est vu plus d'une fois. Il continua le Mercure sous son ancienne forme depuis le premier volume de juillet inclusivement, jusques et y compris le volume de mai 1778, et publia pendant cette époque cent cinquante-neuf volumes. 159

Lacombe ayant failli, le Mercure, dont on avait été obligé, pour le soutenir, de faire une entreprise de librairie, passa dans les mains de Panckoucke, Imprimeur-Libraire et homme de lettres, qui se servit, ainsi que Lacombe avait fait, de la plume de Laharpe.

Panckoucke changea le mode d'existence de

ce Journal qui, depuis 1672, c'est-à-dire pendant cent six années, n'avait paru qu'au commencement de chaque mois, et le publia tous les dix jours, les 5, 15 et 25. Ces époques furent encore changées : le Mercure parut le samedi de chaque semaine, par cahier de trois ou quatre feuilles, d'abord in-12, et ensuite in-8°; et c'est sous cette dernière forme que, confié à une nombreuse réunion de savans et de gens de lettres, il paraît encore aujourd'hui sous la protection spéciale du Gouvernement.

Premier juillet 1810

Il y a long-temps qu'on juge du mérite de l'homme par ses habits, et que le jeune auteur qui débute dans la carrière du théâtre souffre d'injustes mépris, s'il ose aborder les arbitres de la scène avec les livrées de la pauvreté.

Térence fut traité sans ménagement par le poète Cœcilius qui avait de la réputation et des richesses, tandis que le poète africain ne possédait encore que son talent pour toute fortune. Donat (Ælius Donatus, v. c.) en fait mention dans sa vie. « *Scripsit comœdias sex.*
» *Ex quibus primam Andriam cum Ædilibus*
» *daret, jussus antea Cæcilio recitare. Ad cæ-*

» *nantem cum venisset, dictus est initium qui-*
» *dem fabulæ, quod erat contemptiore vestitu,*
« *subsellio juxtà lectulum residens, recitare:*
» *post paucos versus invitatus ut accumberet,*
» *cœnasse unà, deinde cætera percurrisse, non*
» *sine magna Cæcilii admiratione* ».

« Il écrivit six comédies. Ayant porté aux
» Ediles la première de toutes, l'Andrienne, il
» reçut l'ordre de la lire d'abord à Cœcilius. Il se
» rendit chez ce poète qui soupait alors; Cœci-
» lius le voyant mal vêtu, lui dit de prendre
» un siége auprès du lit sur lequel il était ap-
» puyé, et ce fut de cette place qu'il lut le com-
» mencement de sa comédie; mais à peine en
» eût-il récité quelques vers qu'il fut invité à
» prendre place sur le lit, et à partager le re-
» pas. Il acheva ensuite sa lecture que Cœci-
» lius ne put entendre sans une grande admi-
» ration ».

Colin-d'Harleville se plaignait des mauvais procédés de Molé : que ne se représentait-il Térence, assis sur une espèce de sellette, tandis que Cœcilius, nonchalamment couché sur un bon lit, la tête appuyée sur un riche oreiller, écoutait dédaigneusement les premiers vers de l'*Andrienne?*

Sauf le talent, la parité était exacte, car

Cœcilius engagea Térence à souper avec lui, et Molé fit manger des huîtres au poète Colin. Il est vrai qu'il les annonça de manière à ôter l'appétit au jeune auteur : mangeons des huîtres, ça vaudra bien la pièce du poète Colin. Cette phrase n'est ni élégante, ni honnête.

Lettre de Pâtru à d'Ablancourt.

(Elle contient le récit de la visite que Christine, Reine de Suède, fit à l'Académie française le).

Il est vrai, mon cher, que depuis un mois, ou environ, j'ai pris la perruque, ou pour parler plus exactement, une calotte de cheveux; tellement que j'ai des cheveux plus que toi, et tu as des lunettes plus que moi. A deux de jeu, l'un vaut bien l'autre. Ce n'est pas que je n'eusse la tête encore passablement garnie ; mais la garniture paraissait un peu trop antique, et je craignais qu'elle ne blessât enfin les yeux d'Amarante. C'est comme je nomme la belle qui maintenant tient mon cœur. Te voilà bien étonné, et tu diras bien à ce coup : *Amice, nunquam desines ineptire.* Ah! mon cher, si tu l'avais vue, tu parlerais bien un autre langage! Le bruit de mon éloquence, vrai ou faux, a formé cette galanterie, et ce

beau fruit de mes veilles, à te dire vrai, me charme un peu plus que toute la réputation que je puis attendre de mes études. J'aime la gloire, à la vérité; mais je l'aime d'amitié et non pas d'amour, et je préfère le cœur d'Amarante à toutes les langues de la renommée. Ne me vas point dire, *turpe senex miles :* car en tout cas on peut être capitaine et conquérant à tout âge; et en amour, pourvu qu'on y réussisse, on y a toujours bonne grâce.

Mais c'est assez parler de mes folies : il faut que je t'entretienne de la visite que la Reine de Suède a faite à l'Académie il y eut lundi dernier quinze jours. Tu sauras donc qu'on ne fut averti que vers les huit à neuf heures du matin du dessein de cette princesse; tellement que quelques-uns de nos messieurs n'en purent avoir l'avis. Tu sais la grande salle qui est à main gauche de l'escalier : en entrant au bout de cette salle, il y en a une autre qui est grande encore, mais non pas tant que la première. Ce fut là qu'on la reçut. J'arrivai en ce lieu vers les quatre heures. J'y trouvai M. le Chancelier qui parlait avec M. de Toulouse et M. de Meaux. J'y trouvai aussi sept ou huit de nos messieurs. A quelque temps de là les autres arrivèrent, et nous étions quinze ou seize en tout. Car M. du Ryer ne

put en être averti : M. Giry en fut averti trop tard, et était sorti quand l'avis lui fut apporté. MM. Chapelain et Conrart étaient indisposés. M. de Gombauld y vint sans être averti; mais aussitôt qu'il sut le dessein de la Princesse, il s'en alla: car tu sauras qu'il est en colère contre elle, de ce qu'ayant fait quelques vers où il a loué le grand Gustave, elle ne lui a point écrit; elle qui, comme tu sais, a écrit à cent impertinens. Le bon-homme, que tu connais, se fâche de cela tout de bon, quoiqu'il soit vrai qu'elle ait demandé de ses nouvelles plusieurs fois à ses deux voyages de Paris. J'aurais bien plus de sujet de m'en plaindre; mais quand Rois, Reines, Princes et Princesses ne me feront que de ces maux-là, je ne m'en plaindrai jamais.

Mais pour revenir à notre sujet, la salle où on reçut la Princesse est fort belle. Il y avait au milieu une table tirée des deux bouts, couverte d'un tapis de velours bleu, avec une grande crépine d'or et d'argent. Au bout d'en haut, il y avait un fauteuil de velours noir, avec un clinquant d'or, large de quatre doigts, et tout autour de la table, des chaises à dos, de tapisserie. M. le Chancelier oublia de faire mettre dans cette salle le portrait de la Princesse qu'elle a donné à la Compagnie, car, à

mon avis, cela ne se devait point oublier. Sur les cinq heures un valet de pied de la Princesse vint savoir si la Compagnie était assemblée. A un moment delà, un autre valet de pied, mais du Roi, vint dire à M. le Chancelier que la Reine de Suède était au bout de la rue; et presqu'aussitôt on vit son carrosse entrer dans la cour. M. le Chancelier, suivi de la Compagnie, l'alla recevoir au carrosse. Mais comme il y avait grand monde dans la première salle, et même dans la cour, qui voulait voir la Princesse, je ne passai point le milieu de la première salle, à cause de la presse; et il n'y eut que deux ou trois d'entre nous qui purent suivre : tellement que je ne te puis dire bien certainement ce qui se passa à cet abord. On m'a dit que M. le Chancelier lui fit seulement un compliment à l'ordinaire. Ensuite elle passa à travers la première salle, M. le Chancelier à ses côtés, suivie de madame de Brégis, de son capitaine des gardes, de M. Bourdelot, et d'un autre homme que je ne connais point.

D'abord qu'elle fut entrée dans le lieu où on devait la recevoir, elle s'approcha du feu, et parla à M. le Chancelier assez bas : puis elle demanda pourquoi M. Ménage n'était pas là ; et sur ce qu'on lui dit qu'il n'était pas de la

Compagnie, elle demanda pourquoi il n'en était pas : M. de Bois-Robert lui répondit, ce me semble, qu'il méritait fort d'en être, mais qu'il s'en était rendu indigne. Ensuite, elle parla bas à M. le Chancelier, et lui demanda, à ce qu'on apprit depuis, de quelle sorte nous serions devant elle, ou assis ou debout. M. le Chancelier appela M. de la Mesnardière, qui, sur cette proposition, dit que du temps de Ronsard il se tint une assemblée de gens de lettres, et de beaux esprits de ce temps-là, à St.-Victor, où Charles IX alla plusieurs fois, et que tout le monde était assis devant lui. Il n'ajouta pas qu'on était couvert, si ce n'est lorsqu'on parlait directement au Roi; mais on dit que cela est ainsi, et je ne me suis pas encore éclairci de cette histoire. Aussitôt la Princesse alla parler à M. Bourdelot, et en passant dit à madame de Brégis qu'elle croyait qu'il fallait qu'elle sortît. M. de Bois-Robert dit que madame de Brégis ayant l'honneur d'être de la compagnie de la Princesse, et ayant l'esprit qu'elle a, méritait bien d'y assister. Aussitôt que la princesse eut dit un mot à M. Bourdelot, elle s'alla brusquement, à son ordinaire, asseoir dans son fauteuil, et au même instant, sans qu'on nous l'ordonnât, nous nous assîmes; et la Princesse voyant

qu'on était un peu éloigné de la table, nous dit que nous pouvions nous en approcher. On s'en approcha un peu; mais on ne joignit pas la table, comme si on eut été là pour banqueter.

J'oubliais à te dire que le bon-homme de Priezac, aussitôt qu'il sût que la Reine délibérait si nous serions debout, s'en vint à moi comme à un grand frondeur, et me dit ce qui se passait; et en me demandant ce que j'étais résolu de faire, ajouta que sa résolution était de sortir si elle voulait qu'on fut debout devant elle. Je lui promis que je le suivrais, et que s'il ne marchait devant moi, je passerais le premier.

Or, il était entré force honnêtes gens dans ce lieu; il y avait presque tous les officiers du sceau, grands audienciers et autres; plusieurs secrétaires du Roi, quelques conseillers et maîtres des requêtes. Tous ces gens-là étaient debout derrière nous et même [illegible] peu éloignés de nous. M. le Chanceli[illegible] à la gauche de la Reine, mais du c[illegible]eu : vis-à-vis de lui, au côté droit de [illegible], mais du côté de la porte, le Dir[illegible]est M. de la Chambre; ensuite M.[illegible]ert, moi, M. Pélisson, M. Cotin[illegible]'allemant, et ainsi ensuite. M. de [illegible]ay était au

bas-bout de la table, vis-à-vis de la Princesse, avec l'écritoire, le papier, le cahier et le porte-feuille de la Compagnie ; et cela comme représentant le secrétaire. Le tour des chaises où nous étions assis, passait derrière lui. Nous étions tous découverts, et M. le Chancelier comme nous. Après que nous eûmes pris nos places, le Directeur se leva, et nous avec lui. M. le Chancelier demeura assis. Le Directeur fit son compliment, mais si bas que personne ne l'entendit : car il était tout courbé, et il n'y avait que la Princesse et M. le Chancelier au plus qui pussent l'entendre. Je ne doute point que le Directeur ne dit de fort bonnes choses, parce qu'il a tout l'esprit qu'il faut pour cela, et que la Princesse même témoigna par ses gestes qu'elle en était satisfaite.

Après le compliment fait, nous nous rassîmes : le Directeur dit à la Princesse qu'il avait fait un Traité de la Douleur pour ajouter à ses Caractères des Passions ; et que si S. M. l'avait pour agréable, il lui en lirait un chapitre. For[illegible]ontiers, dit-elle. Il le lut, et après l'avoir lu, il dit à la Princesse qu'il n'en lirait point davantage, de peur de l'ennuyer. Poin[illegible] dit-elle, car je m'imagine que le re[illegible]ble à ce que vous venez de lire. Ensuite [illegible] de Mézeray dit que [illegible] avait

quelques vers que S. M. trouverait sans doute fort beaux, et que si elle l'avait agréable, on les lui lirait. M. Cotin prit aussitôt ses vers et les lut. Ils étaient fort beaux. C'étaient deux traductions de deux endroits de Lucrèce; l'un où il attaque la Providence; l'autre où il décrit l'origine du monde, suivant l'opinion d'Epicure, par la rencontre des atômes; et de sa façon il y avait une vingtaine de vers pour soutenir la Providence. Ensuite M. l'abbé.... sans être prié ni ordonné (dit plaisamment M. de Bois-Robert) se mit en place et lut deux sonnets qui ne valent pas grand chose, mais qui passèrent pour bons. Ces deux lurent leurs vers debout; mais nous étions tous assis, et tous les autres lurent assis. Ensuite on dit à M. de Bois-Robert qu'il eut à dire quelque chose. Cela se faisait assez bas par M. le Chancelier et par nous autres. Il dit à la Reine qu'il n'avait rien de nouveau que ses madrigaux pour Madame d'Olonne, mais qu'il croyait que S. M. les avait vus. Point du tout, dit-elle, et vous me ferez plaisir de me les dire; il les dit par cœur. Ils sont jolis, et la Reine en témoigna grande satisfaction, aussi [illegible]e de tout ce qu'on lui avait lu aup[illegible]suite on de[illegible]a si M. Pélisson n'av[illegible]l me dit : J'[illegible]uelque chose, mais [illegible]oudrais

bien que M. de Bois-Robert le voulut lire. Je le dis à M. de Bois-Robert, mais il me répondit : Je le voudrais bien, mais je ne puis lire qu'avec des lunettes, et cela serait ridicule. Enfin M. Pélisson les lut lui-même. C'était une traduction d'*Amemus mea Lesbia*, de Catulle, et un madrigal. Tout cela fut trouvé fort joli.

Ensuite le Directeur dit à la Reine que l'exercice ordinaire de la Compagnie était de travailler au Dictionnaire, en attendant grammaire, rhétorique, etc., et que si S. M. l'avait agréable on lui en lirait un cahier. Fort volontiers, dit-elle. M. de Mézeray lut donc le mot de *Jeux*, où entre autres façons de parler proverbiales il y avait : *Jeux de princes qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*; pour dire une malignité ou une violence faite par quelqu'un qui est en puissance. Elle se mit à rire. On acheva le mot qui était au net, où pourtant il y avait bien des choses à dire. Il eût été mieux de lire un mot à éplucher, et choisir quelque beau mot, parce que nous eussions tous parlé ; mais on fut surpris, et les Français le sont toujours. Cela fit aussi qu'il n'y eut pas beaucoup de pièces prêtes pour [illegible] cela néanmoins se passa fort bien, et la Reine en témoigna grande satisfaction. Après que le mot de *jeu* eût été lu, et après

environ une heure de temps, la Princesse, qui voyait qu'il n'y avait plus rien à lire, se leva, fit une révérence à la compagnie, et s'en alla comme elle était venue.

J'oubliais de te dire qu'après que le Directeur eut fait son compliment, la Princesse se tourna vers Madame de Brégis qui était debout derrière elle, et lui dit qu'elle s'assit. Madame de Brégis s'assit sur une chaise qu'on lui apporta, et qui était semblable aux nôtres, et se mit un peu à côté derrière la Princesse et presqu'entre elle et M. le Chancelier, afin de voir ce qui se passait.

Voilà, au vrai, ce qui s'est passé en cette célèbre rencontre, qui fait grand honneur à l'Académie : aussi dit-on que M. le Duc d'Anjou parle d'y venir, et les zélés sont tout transportés de cette gloire.

Adieu, mon cher, je t'embrasse de tout mon cœur.

Lorsque Gaston de Foix mit le siége devant Bresse en 1512, les assiégés, qui se croyaient en état d'écraser aisément les Français, délibérèrent, avant l'assaut, s'ils les i[illegible]aient en terre sainte. C'était bien là l'[illegible] de l'ours et des chasseurs. Ce qui pouvait justifier

leur présomption, c'était leur nombre qui était triple de celui des Français. On comptait trente mille hommes dans les murs de Bresse; Gaston n'en avait que dix mille; mais parmi les trente mille assiégés, il y avait bien des soldats du Pape.

L'Abbé de St.-Pierre avait publié un ouvrage intitulé : *Projet de Paix perpétuelle*. Il l'envoya au Cardinal de Fleury qui, sans entrer dans la discussion d'un pareil projet, ne lui répondit que par une plaisanterie assez connue. Un marchand hollandais répondit peut-être encore mieux à l'abbé de St.-Pierre, en prenant pour enseigne un cimetière avec ces mots : *à la paix perpétuelle*.

L'abbé de Choisy, de l'Académie Française, assista, en qualité de Conclaviste du Cardinal de Bouillon, à l'élection d'Innocent XI (Odescalchi, Milanais), qui succéda en 1676 à Clément X. Ce fut même en partie à l'éloquence de l'abbé de Choisy que ce Pape dut son exaltation. Louis XIV s'y était d'abord fortement opposé : les Cardinaux français qui connaissaient l'esprit souple et insinuant de

l'Abbé de Choisy, se servirent de lui pour écrire à leur Souverain une lettre pressante où ils représentaient au Fils aîné de l'Eglise les grandes vertus d'Odescalchi, et le besoin que le St.-Siége avait d'un tel Pontife. Le Monarque se rendit à ces remontrances, et laissa mettre la tiare sur la tête de son ennemi; mais il ne tarda pas à se repentir de sa faiblesse, Innocent XI ayant montré, dès qu'il fut Pape, le dévouement le plus servile pour la maison d'Autriche. L'abbé de Choisy se repentit également de ses démarches; pour toute récompense, elles lui valurent l'honneur stérile de baiser le premier les pieds du nouveau Pontife, qui ne pensa jamais à l'homme dont l'éloquence lui avait été si utile. L'académicien ne se vengea de cet oubli qu'en racontant une anecdote qui prouve que si Odescalchi fit des fautes, ce ne fut pas pour avoir manqué de bons conseils. Dans l'instant où le Pontife venait d'être porté sur l'autel pour la cérémonie de l'adoration, le Cardinal Grimaldi, qui était en possession de ne le point flatter, s'approcha de son nouveau Maître, et osa lui dire, assez haut pour être entendu de ses voisins, mais assez bas pour ne pas paraître manquer de respect au Chef de l'Eglise : Souvenez-vous que vous êtes ignorant et opiniâtre; voilà la

dernière vérité que vous entendrez de moi ; je vais vous adorer.

Le président Rose était un courtisan fin et délié, qui, par son caractère souple et son esprit aimable, plaisait beaucoup à Louis XIV, mais il n'usa jamais de sa faveur que pour obliger tous ceux qui en avaient besoin. Il savait surtout, ce qu'on ne sait guère à la cour, défendre ses amis accusés et absens, joignait au courage de les défendre l'art de ne pas se compromettre lui-même en les servant, et il en donna la preuve dans une occasion délicate. Voici de quelle manière M. l'abbé d'Olivet, dans une lettre à M. le président Bouhier, raconte cette anecdote curieuse.

« Vittorio Siri, que vous connaissez par » son *Mercurio* et par ses *Memorie recondite*, » demeurait sur la fin de ses jours à Chaillot » où il vivait d'une pension considérable que » le cardinal Mazarin lui avait fait donner. » Sa maison était le rendez-vous des politi- » tiques, et surtout des Ministres étrangers » qui ne manquaient guère de s'arrêter chez » lui au retour de Versailles les jours qu'ils » y allaient pour audience. Un jour, plu- » sieurs de ces ministres s'y trouvant assem-

» blés, l'un d'eux mit la conversation sur la
» campagne de Flandres, dont il paraissait
» renvoyer toute la gloire à M. de Louvois.
» Vittorio, qui haissait ce ministre, interrom-
» pit l'élogê; et avec son jargon qui n'était ni
» italien ni français, *Monsu*, lui dit-il, *vous*
» *nous faites ici de votre monsu Louvet, il piu*
» *grand homme qui soit dans l'Europe; con-*
» *tentez-vous de nous le donner per il piu grand*
» *commis*, *et si vous y ajoutez quelque chose*,
» *per il piu grand brutal*. Vous jugez bien,
» monsieur, que dès le lendemain M. de Lou-
» vois fut instruit, et ne manqua pas de se
» plaindre au Roi. Ce grand Prince, qui eut
» toujours pour maxime, que s'attaquer à
» ceux qu'il honorait de sa confiance, c'était
» lui manquer de respect à lui-même, répon-
» dit qu'il châtierait l'insolence de l'abbé Siri.
» Rose, dont le Roi se servait pour écrire ses
» lettres particulières, était en ce moment
» dans le cabinet de Sa Majesté; il entendit
» cè qui se disait. Quand le Ministre se fut
» retiré, il supplie le Roi de vouloir bien sus-
» pendre sa juste colère jusqu'au soir; il va
» promptement à Chaillot; il se met au fait;
» il revient au coucher du Roi, et lui ayant
» demandé un moment d'audience, *Sire*, lui
» dit-il, *le fait est à peu-près tel qu'on l'a*

» *rendu à Votre Majesté. Vous savez que mon*
» *ami Siri a une méchante langue et se met*
» *en colère aisément ; mais il devient fou et*
» *furieux quand il croit qu'on blesse la gloire*
» *de Votre Majesté. On s'est avisé, en présence*
» *de tous les étrangers qui étaient chez lui, de*
» *louer M. de Louvois, comme si la campagne*
» *n'eût roulé que sur ce Ministre. On l'a voulu*
» *faire admirer à tous ces étrangers comme le*
» *plus grand homme de l'Europe. Alors la tête*
» *a tourné à mon pauvre ami ; il a dit que M. de*
» *Louvois pouvait être un grand commis et*
» *rien autre chose ; qu'il était aisé de réussir*
» *dans son métier, lorsqu'avec tout l'argent du*
» *royaume, on n'avait qu'à exécuter des projets*
» *aussi sagement formés, et des ordres aussi*
» *prudemment donnés que ceux de Votre Ma-*
» *jesté*.... Ah ! il est si âgé, *dit le Roi*, qu'il ne
» faut pas lui faire de la peine ».

Un Souverain, dont le premier intérêt était celui de sa vanité, et le second celui de ses affaires, apportait une singulière attention au choix de ses Ministres, non pour avoir les meilleurs qu'il fut possible, mais pour qu'ils ne montrassent dans leur place, ni une ineptie trop préjudiciable à ses intérêts, ni des talens

trop capables d'humilier son amour propre. *J'aime mieux*, disait-il, *un bidet qui suffit pour me porter, qu'un bon cheval qui peut me jeter par terre.*

Jacques Boileau, Docteur de Sorbonne et Chanoine de la Sainte-Chapelle, avait beaucoup d'esprit, de hardiesse et d'originalité. On a cité, dans tous les recueils d'anecdotes, ses plaisanteries les plus mordantes; on les a même recherchées avec soin; cependant il paraît que la suivante a échappé aux rédacteurs de ces ouvrages.

Il argumentait en Sorbonne, contre le Président d'une thèse sous le nom duquel venait de paraître un ouvrage dont il n'était pas l'auteur. Peu satisfait de ses opinions, il ne craignit pas de lui dire publiquement : Si vous aviez lu votre livre, vous ne soutiendriez pas le sentiment que j'attaque.

L'Archevêque de Rheims, Le Tellier, prétendait qu'on ne pouvait être *honnête homme*, à moins d'avoir dix mille livres de rente. Un jour qu'il s'informait de la probité de quelqu'un, Boileau qui connaissait le tarif du Pré-

lat, lui répondit gravement : *Monseigneur, il s'en faut de quatre mille livres de rente qu'il ne soit honnête homme.*

Le Président Boivault, Membre de la Chambre des Comptes de Dijon, était un des plus grands joueurs de son temps. Un soir, veille de Noel, s'étant engagé au jeu, il joua toute la nuit, et même une partie du lendemain, en sorte qu'il ne rentra chez lui qu'à deux heures après-midi. Il avoua sans façon à sa femme, avec laquelle il ne se contraignait pas, qu'il venait de l'Académie où il était resté depuis le soir de la veille jusqu'à l'heure qu'il était, qu'il avait joué pendant tout ce temps et perdu quinze cents pistoles. Comment, lui dit sa femme, vous avez joué toute la nuit jusqu'à l'heure qu'il est, vous n'avez donc pas entendu la Messe? Non, lui répondit-il froidement. Ah ! malheureux, s'écria-t-elle, il ne faut pas s'étonner si vous avez perdu. Ma mie, répliqua le Président sans s'émouvoir, celui qui m'a gagné mon argent ne l'a pas entendue non plus.

M. de Vintimille, Archevêque de Paris, n'avait point de mémoire et ne se piquait nullement d'éloquence. Obligé de haranguer Louis XV à la tête de l'assemblée du Clergé de France, il composa ou fit composer le discours qu'il devait prononcer. Il apprit ce discours comme il put et tant bien que mal; sa mémoire le servit très-infidèlement dès les premiers mots; un souffleur, qu'il avait chargé de le secourir, les lui suggéra; il ne les entendit pas, fit répéter le souffleur, qui continua encore à dire quelques mots, toujours mal soufflés, mal entendus et mal redits : en un mot, il joua à peu-près devant le Monarque, et à la tête du Clergé de France, mais sans se déconcerter, la scène de Petit-Jean et du souffleur dans les Plaideurs; mais bientôt, fatigué de ce dialogue, il s'arrêta tout-à-coup, et s'adressant à ce souffleur mal-adroit ou malheureux : *Si nous continuons de la sorte*, lui dit-il, *ni vous ni moi ne nous en tirerons en cent ans*; puis se tournant du côté du Roi, *Sire*, lui dit-il en deux mots, *je viens assurer Votre Majesté, au nom du Clergé de France, que nous sommes ses plus fidèles sujets, et toujours prêts à faire ce que nous croirons lui être le plus agréable. Je crois, Sire, que cette harangue en vaut bien*

une autre. Louis XV pensa de même, et le lecteur sera sans doute de l'avis de Louis XV.

Dans les derniers momens de la vie de Lamotte, le curé de sa paroisse, qui était son confesseur, exigea de lui le sacrifice d'une pièce de théâtre qu'il avait commencée. Quoiqu'il n'eut aucun scrupule de conscience sur cet ouvrage, non plus que sur ceux qui avaient fait sa réputation, il n'hésita pas sur la déférence qu'il devait en ce moment à son pasteur ; mais quand ce pasteur fut parti, le poète, qui avait été si docile, ne put s'empêcher d'apprécier la sévérité pastorale avec tout le sang froid philosophique. *Voyez*, dit-il à son neveu qui était auprès de son lit, *ce que fait pour un pauvre mourant la différence des paroisses : le curé de St.-André, qui sort d'ici, Janséniste austère et rigide, m'a demandé ma pièce pour la brûler ; si j'avais eu affaire au curé de saint Sulpice, il me l'aurait demandée pour la faire jouer au profit de sa communauté de l'enfant Jésus*.

Un Allemand fit le vers suivant pour être

mis au bas du portrait du Maréchal de Villars qui se nommait Hector.

Hic novus Hector adest, quem contra nullus Achilles.

Il fut traduit ainsi par un célèbre académicien :

Cet Hector que tu vois n'a point trouvé d'Achille.

Le Maréchal d'Estrées, mort le 28 décembre 1737, ayant été obligé de se faire tailler de la pierre, fut pendant quelque temps dans le plus grand danger. Un courtisan dont la vie était très-peu édifiante, mais qui joignait à des mœurs scandaleuses une dévotion pusillanime, envoya savoir de ses nouvelles, en ajoutant qu'il allait prier Dieu pour lui. *Qu'il s'en garde bien*, répondit le Maréchal, *il gâterait tout*.

L'abbé de Saint Pierre qui n'aimait ni le cardinal de Richelieu, ni son pupille couronné Louis XIII, se plaisait à raconter une réponse que l'évêque de Belley Lecamus fit à ce cardinal. Que pensez-vous, lui demandait Richelieu, du *Prince* de Balzac et du *Ministre* de Silhon ? (c'étaient deux ouvrages nouveaux

qui venaient de paraître). Le *Prince*, répondit l'évêque, ne vaut guère, et le *Ministre* ne vaut rien,

---

On connaît ce vers technique :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.

l'abbé Terrasson, de l'Académie française, le rendit dans notre langue par le vers suivant :

Qui, quoi, pourquoi, comment, où, quand, et par quelle aide ?

On assure que ce vers lui paraissait aussi bon qu'un autre.

Rien de nouveau sous le soleil, pas même les extravagances des gens à systèmes. Celui du docteur Gall qui fit tant de bruit en 1807 et 1808, et dont on ne parlait plus en 1809, n'est pas aussi neuf et aussi moderne que bien des gens l'ont cru, et ce médecin Allemand n'est probablement pas le premier qui se soit imaginé que l'on pouvait juger des vertus, des vices et des talens d'un individu quelconque par la conformation de son crâne. Lisez le passage suivant, tiré du Journal historique de l'Étoile, année 1591.

« Le 29 (avril) nostre M. Cœuilly curé de
» St.-Germain l'Auxerrois alla trouver M. de
» Grammond pour s'excuser à lui du rapport
» qu'on lui avoit fait, que pendant le siége
» de Chartres où ledit Seigneur étoit enfermé,
» il l'avoit presché en pleine chaire comme
» traître et politique, dont ledit Grammond
» s'étoit fort offensé, et avoit demandé à luy
» parler : mais aussitôt qu'il l'eut vu, et con-
» sidéré *la forme de sa teste*, il luy demanda
» seulement : est-ce vous qui estes le curé de
» St.-Germain ? Je sçais tout ce que vous me
» voulés dire, je vous pardonne tout, car je
» vois bien à vostre teste que vous n'estes
» guère sage, et que tout ce qu'on m'a dit de
» vous est vray.

Conçoit-on que dans sa tragédie de *Romulus*, acte 1er., scène 3e., Lamotte se soit permis l'hyperbole outrée que renferme ce vers placé dans la bouche du sénateur Proculus qui parle au fondateur de Rome :

Eh ! sont-ce là les soins du Maître de la Terre ?

L'empire du Monde était à la vérité promis aux Romains ; mais la prédiction ne fut accomplie que plus de sept cens ans après la fonda-

tion, et du temps de Romulus on ne pouvait sortir d'aucun côté de sa ville, et marcher pendant deux heures, sans passer les frontières et se trouver en pays ennemi.

Tout le monde connaît ces deux vers de Théophile :

Le voilà le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement : il en rougit le traître.

Ils renferment une pointe détestable ; toutefois je ne sais si elle est plus ridicule que la suivante qui est bien moins célèbre, et qui se trouve dans une mauvaise comédie de T. Corneille, intitulée : *Le charme de la voix*.

Quand l'amour dans nos cœurs se coule avec empire,
Le ciel qui le permet prend soin de les instruire.
Un désordre secret qu'on ne peut exprimer
Nous fait connaître alors ce qu'il nous fait aimer.
En vain on dissimule, en vain on se déguise ;
Un beau feu n'a jamais à craindre de surprise,
Et comme en ses effets il est toujours égal,
Il ne brûle pas bien quand il éclaire mal.

Ces vers offrent plusieurs sortes de défauts. Le quatrième renferme une amphibologie très-vicieuse ; *nous fait connaître* se rapporte au *beau désordre*, et *il nous fait aimer* au *ciel*, et cependant la construction est telle que l'on

croirait devoir rapporter les deux membres de la phrase au même substantif *désordre*. La pensée qui termine cette octave est tirée par les cheveux, et d'ailleurs d'une fausseté sensible. On peut se permettre en poésie de peindre la passion de l'amour comme un feu dévorant; mais il ne faut pas dénaturer l'image en supposant, avec T. Corneille, que ce feu doit donner de la lumière ainsi que de la chaleur, car c'est alors le transformer en feu véritable et physique.

Lorsque l'abbé de Choisy revint de Siam, où il avait accompagné le chevalier de Chaumont, ambassadeur de Louis XIV, il se vit accablé de questions par les courtisans sur tout ce qu'il avait vu pendant un voyage de douze mille lieues. Le Roi lui en adressa plusieurs, entre autres une dont on parla beaucoup. Il lui demanda comment on disait *manger* en siamois. L'abbé de Choisy répondit qu'on disait *kin*. Un quart-d'heure après le Roi demanda comment on disait *boire*, et l'abbé répondit encore *kin*. Je vous y prends, dit le Roi; vous m'avez dit tantôt que *kin* signifie *manger*. Il est vrai, Sire, repliqua l'abbé sans hésiter; mais c'est qu'en siamois *kin* signifie

manger; et pour dire boire, on dit *kin kaou* avaler du vin, et *kin nam* avaler de l'eau. Au moins, dit le Roi en riant, il s'en tire avec esprit.

Un savant qui prétendait, ou qui s'imaginait entendre le siamois, assure que l'abbé de Choisy disait vrai, et que l'esprit ne l'aida point dans cette occasion.

Journal d'un pauvre Vicaire anglais du Comté de Wilt.

Lundi. Je reçus du docteur Snart, mon curé, dix livres sterling pour mon salaire de six mois. M. le docteur me fit bien acheter cette petite somme que j'avais gagnée si légitimement. Je fus obligé d'attendre près de trois heures dans son antichambre : on me permit enfin de passer dans son cabinet. Il me reçut fort mal; et, quoique pour venir chez lui, j'eusse fait onze milles, il ne me proposa cependant ni de m'asseoir ni de me rafraîchir. En me donnant, de très-mauvaise grâce, les dix livres qu'il me devait, il me dit que mon salaire était trop fort, et qu'il pouvait avoir un autre vicaire pour quinze livres sterling par

année. Ce propos me mortifia beaucoup, et je me retirai pénétré de chagrin.

Mardi. Je payai neuf livres sterling à sept différentes personnes qui m'avaient avancé cette somme, et je me trouvai si peu d'argent de reste, qu'il ne me fut pas possible d'acheter une culotte noire dont j'avais grand besoin, et que le tailleur Cabbaye avait de hazard. J'en fus bien fâché, car j'étais nu, et cette culotte était bonne, quoiqu'elle eût été portée; mais je fus contraint de renoncer à cette acquisition, parce que ma femme avait indispensablement besoin d'une jupe, et que Betty et Polly, mes deux filles, n'avaient pas de souliers.

Mercredi. Ma femme acheta une jupe pour elle et deux paires de souliers pour nos deux filles; mais par un malheur qui nous jeta l'un et l'autre dans la consternation, en rentrant chez elle, elle s'aperçut qu'elle avait perdu une demi-guinée qu'elle avait mise dans une de ses poches qui était percée. Cet accident nous affligea d'autant plus qu'il ne nous restait pour vivre pendant six mois, ma femme, mes deux filles et moi, qu'une demi-couronne. Je ne fus cependant sensible qu'à l'extrême affliction de ma femme que j'exhortai à avoir plus de confiance en la bonté divine.

Jeudi. Je reçus du cabaret du voisin un billet par lequel un étranger qui m'était inconnu me priait d'aller lui parler pour une affaire très-intéressante. Je m'y rendis. Celui qui me demandait était un comédien que le cabaretier ne voulait pas laisser sortir qu'il n'eut été payé de sept sous que cet étranger lui devait. Je dis à cet homme que j'étais aussi misérable que lui, mais qu'il prit patience, et que le lendemain je le tirerais d'affaire. Je retournai chez moi pour rêver aux moyens que je prendrais pour le secourir.

Jeudi soir. Le boulanger, quoique je ne lui dusse rien, nous fit une mauvaise querelle, et nous déclara, à ma femme et à moi, qu'il ne nous ferait plus crédit, et que nous cherchassions du pain ailleurs. Le boucher fut plus honnête. Il nous fit dire par sa femme qu'il nous était toujours infiniment attaché, mais qu'il venait d'apprendre que M. le docteur Snart prenait un autre vicaire; qu'il ne demandait pas mieux que de nous rendre service, et qu'il nous conseillait de prendre désormais notre petite provision de viande chez Pierre Paumby, boucher, demeurant à l'autre extrémité du village, et qui ne faisait crédit à personne. Je m'abandonnai pendant un quart-d'heure aux réflexions les plus amères; mais

rougissant bientôt de me chagriner de l'inhumanité des hommes qui sont tous frères, et qui se traitent tous en ennemis, je me couchai et m'endormis fort tranquillement.

Vendredi. Je courus de très-grand matin chez le cabaretier, à qui je payai sept sous pour le comédien, et je donnai à ce dernier le reste d'un schelling que j'avais pris pour cette bonne œuvre; il ne me resta plus rien. Je revins chez moi et je dînai fort mal, ou plutôt je ne dînai point du tout; je feignis d'être incommodé pour laisser à ma femme et à mes deux chères filles le peu de pain que nous avions. Après-midi je racontai à ma femme l'emploi que j'avais fait du schelling. Cette chère et vertueuse épouse, bien loin de me blâmer, répandit des larmes de joie, et me félicita de bon cœur de cette action.

Nota. Je ne contrarierai plus cette excellente femme; sa belle ame mérite de moi et de tous ceux qui la connaîtront les plus grands égards, quoiqu'elle s'écarte quelquefois des lois d'une austère prudence : mais ses indiscrétions qui, au reste, ne sont jamais bien considérables, ne doivent pas la rendre moins estimable à mes yeux.

Samedi. Je composai un sermon sur le luxe

et le danger du superflu : j'en fus content, et le lendemain dimanche j'allai le prêcher dans quatre différentes paroisses.

Dimanche soir. Je retournai chez moi accablé de fatigue et de faim ; je demandai du pain ; ma femme m'embrassa, me dit qu'il n'y en avait pas dans la maison, et répandit un torrent de larmes. Je la consolai du mieux que je pus, et lui dis que je n'avais besoin de rien : de ma vie pourtant je n'ai eu tant de faim. Il ne nous restait plus que deux sous et demi ; je recommandai à ma femme d'aller le lendemain matin acheter un morceau de pain, et de le partager avec nos enfans.

Lundi. Je crus, en me levant, que ce jour-là serait le dernier de ma vie : je me trompai pourtant ; ce fut le plus beau de mes jours. Le comédien, auquel j'avais rendu service, était un homme de grande naissance, fort riche, et que des affaires très-graves avaient forcé de se déguiser ; et afin de n'être pas reconnu, il s'était mis dans une troupe de mauvais comédiens de campagne. Le jour même que je lui donnai mon schelling, ses affaires furent terminées à Londres, et il lui fut permis de reprendre son nom et son rang. Il vint me rendre visite vers les neuf heures du matin, mais avant que

de venir, il s'était informé de mes moeurs et de ma situation. On lui avait dit que j'étais un bon homme, très-pauvre, mais fort ami des pauvres; cela lui fit plaisir sans doute, car il me fit présent de cinquante guinées. Je restai tout pétrifié; jamais je n'avais vu une si grosse somme. Le généreux Seigneur ne se borna point à ce bienfait : le lendemain mardi, il me fit obtenir un bénéfice de trois cents livres sterling de revenu, de sorte que je me regarde, depuis ce jour-là, comme le plus riche bénéficier de la Grande-Bretagne.

Article de Lafontaine dans le second Factum publié par Antoine Furetière, abbé de Chalivoy, contre l'Académie française.

(En insérant ici ce fragment d'un odieux libelle, mon but est de montrer à quel excès la passion peut emporter un esprit satyrique et méchant, et le rendre injuste envers le meilleur des hommes. Le Factum dans lequel il se trouve, fut publié par Furetière après son exclusion de l'Académie, prononcée à la majorité de dix-neuf voix contre une. La Fontaine se trouvait à la séance où il était venu, ainsi que Racine, avec des dispositions favorables

à l'Abbé Furetière; mais, par une de ces distractions auxquelles il était sujet, il lui donna une boule noire, et Furetière ne lui pardonna pas cette distraction. La boule favorable fut donnée par Racine. Furetière pouvait en espérer une autre, si Boileau fut venu à l'Assemblée; mais il s'en absenta, ce qui ne fait point honneur à son courage, et quoiqu'il n'eût pas défendu son ami, il n'en reprocha pas avec moins d'amertume au *bon homme* cette malheureuse distraction que Furetière lui fit payer comme on le va voir).

Jean de La Fontaine n'a pas été plus heureux que Boyer et que Leclerc. Quand il a voulu mettre quelque pièce sur le théâtre, les comédiens n'en ont pas osé faire une seconde représentation de peur d'être lapidés. Il a aspiré jusqu'à faire un opéra, et il s'est plaint dans le conte du Florentin, que le sieur Lully l'avait Enquinaudé; mais cet effort n'a servi qu'à donner au sieur Quinault le plaisir de voir qu'il y avait en France un auteur qui lui était inférieur en capacité. Il se vante d'un malheureux talent qui le fait valoir : il prétend qu'il est original en l'art d'envelopper des saletés, et de confire un poison fatal aux ames innocentes; de sorte qu'on lui pourrait donner, à bon droit, le titre d'*Arétin mitigé*.

C'est ce qui l'a mis en réputation chez les coquettes, et c'est ce qui l'a long-temps éloigné de l'Académie, dont il a brigué une place pendant sept années. L'opposition qu'on y forma fut poussée si loin, que quand on parla de son élection, on jeta sur le bureau un de ses ouvrages, où la piété et la pudeur étaient tellement offensées, que les plus sages se déclarèrent contre lui; si bien qu'il n'est redevable de son admission qu'aux ennemis qu'avait alors son compétiteur (1). On lui reprocha qu'il

(1) Ce compétiteur était Boileau Despréaux. Il avait attaqué trop d'Académiciens dans ses satires pour que la plupart d'entre eux désirassent de le voir entrer à l'Académie; mais Louis XIV voulait qu'il en fût, et le désir du Monarque fut si bien une loi pour les Académiciens, que dans le scrutin qui eut lieu pour sa réception, il ne reçut pas une seule boule noire. Lafontaine, au contraire, en eut sept : comme l'assemblée de ce jour était composée de vingt-trois Académiciens, une boule noire de plus aurait suffi pour l'exclure à jamais, suivant les réglemens de l'Académie qui exigeaient les deux tiers des voix pour l'élection d'un Membre. Il est heureux pour l'Académie que cette boule fatale n'ait pas été donnée : combien triompheraient plus encore tous ceux qui lui reprochent si amèrement de n'avoir pas reçu Rotrou, Molière, Lesage, Regnard, l'abbé de Vertot, et tant d'autres bien plus dignes de figurer

avait été obligé de faire imprimer clandestinement ses ouvrages, craignant la censure et la punition des Magistrats de police. Je ne sais pas par quel bonheur il l'a évitée, car dans les contes dont il se pare le plus, il y a des choses si scandaleuses qu'elles choquent absolument les bonnes lois de notre religion; jusques-là que dans celui de la coupe enchantée, il donne tant d'éloges au cocuage volontaire, que quelques-uns pourraient conclure delà qu'il y a apparence qu'il s'en est bien trouvé. Aussi n'en a-t-il pu infecter le public que par l'entremise d'une comédienne (1) qui a été la digne commissionnaire pour faire le débit de cette marchandise de contrebande. En reconnaissance il l'a traitée d'héroïne, et il lui a dédié un de ses ouvrages dont il a été récompensé de la

---

sur la liste que Jean-Jacques Amelot de Chaillou, Jean-Louis Bergeret, Jean-Roland Malet, Jacques Adam, Jean Testu de Mauroy, Louis Irland Delavau, Jean-Jacques Renouard de Villayer, Claude Bazin de Bezons, François-Henri Salomon, Louis Verjus, Odet Joseph de Vaux de Giry de Saint-Cyr, Louis Gui de Guérapin de Vauréal!

(1) Mademoiselle Champmeslé. Lafontaine lui dédia *Belphégor*.

(Notes de l'Editeur.)

même manière que le poète des *Visionnaires* (1).

> Ces vers valent cent francs, à vingt francs le couplet.
> — Allez, je vous promets un habit tout complet.

Elle en a fait le payement d'une manière fort plaisante que je ne rapporte pas ici, parce qu'elle est assez connue dans le monde. Tout ce qu'il a pu faire pour sa chère Académie a été d'y donner une grande assiduité, et de témoigner le grand amour qu'il a pour elle, ou plutôt pour les jetons qu'on y gagne, dont il est si avide qu'il s'en fait indemniser par ceux qui sont cause qu'il s'en absente (2). D'ailleurs comme la force de son génie ne s'étend que sur les saletés et sur les ordures sur lesquelles il a médité toute sa vie, il a le malheur de voir que les plus sages de l'Académie s'opposent à recevoir tous les mots de sa connais-

---

(1) Comédie de Desmarets, jouée pour la premiere fois en 1637 avec un très-grand succès. Elle resta long-temps au théâtre. Les vers que cite Furetière sont de la scène quatrième du troisieme acte.

(2) Assertion calomnieuse. Personne ne fut plus désintéressé que Lafontaine : mille traits de sa vie en font foi.

(Notes de l'Editeur).

sance, ce qui fait que toute sa prétendue capacité lui devient inutile. Cette capacité va de pair avec celle du jeune Abbé Tallemant et de Benserade; et si on les mettait en parallèle, elles feraient une belle symétrie. Elle est telle qu'après avoir exercé trente ans la charge de Maître particulier des eaux et forêts (1), il avoue qu'il a appris, dans le Dictionnaire Universel, ce que c'est que du bois en grume (2), qu'un bois marmenteau, qu'un bois de touche, et plusieurs autres termes de son métier qu'il n'a jamais su. Toute sa littérature consiste en la lecture de Rabelais, de Pétrone, de l'Arioste, de Bocace et de quelques auteurs semblables. *(Fin de la citation ; ce qui suit est de l'Editeur.)*

---

(1) Je crois avoir lu toutes les Notices sur la vie de Lafontaine, et j'avoue que je ne me souviens nullement d'avoir trouvé que ce grand poète ait exercé trente ans une charge de maître particulier des eaux et forêts.

(2) Un poète est certainement fort excusable de ne pas savoir ce que c'est que du bois en grume, du bois marmenteau, etc.; et en général, pourvu qu'il n'imite pas ceux qui parlent le plus de ce qu'ils savent le moins, on ne peut lui reprocher d'ignorer ce qui n'a pas un rapport direct avec l'objet de ses études et de ses travaux.

(Notes de l'Editeur).

Au reste, Lafontaine se vengea de Furetière en ripostant à ses reproches pédantesques par l'épigramme suivante :

Toi qui de tout as connaissance entière,
Écoute, ami Furetière :
Lorsque de certaines gens,
Pour se venger de tes dits outrageans,
Frappaient sur toi comme sur une enclume
Avec un bois porté sous le manteau,
Dis-moi si c'était bois en grume,
Ou si c'était bois marmenteau.

Ce qu'il y a de plaisant c'est que l'éditeur du recueil où j'ai trouvé cette épigramme y voit la preuve complette de l'ignorance de Lafontaine relativement au bois en grume et au bois marmenteau, et donne une définition de ces bois de laquelle il résulte qu'ils ne sont point *propres à rosser les épaules* suivant l'expression de Trufaldin dans l'*Étourdi.*

Avant de terminer cet article, je rapporterai un acte d'hostilité contre Furetière dont François Charpentier, de l'Académie française, était l'auteur. Cet académicien contre lequel Boileau disputait souvent, est plus connu par la vigueur de ses poumons que par d'autres talens ; on se rappelle sans doute le mot plaisant de Boileau : que peut la raison avec un filet de voix contre une gueule comme

celle-là ? Charpentier fut un des premiers membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : en cette qualité, il crut devoir composer une devise sur l'expulsion de Furetière : voici celle qu'il imagina. Le lecteur la trouvera bien grossière sans doute, mais il peut être utile de la citer pour ceux qui croyent que tout fut grand et louable dans le siècle de Louis XIV.

Un étron avec ces mots :

Ab expulso corporis sanitas.

En l'expulsant le corps en est plus sain.

Furetière répliqua par une épigramme fort mauvaise et encore moins mesurée dans les termes. Il faut convenir que nos écrivains polémiques actuels, s'ils ne sont pas moins emportés que Furetière et Charpentier, ont du moins plus de goût et de respect pour le public.

Malo me Galatea petit lasciva puella,
Et fugit ad salices et se cupit ante videri.

L'abbé de Marolles a traduit ainsi ces deux

vers charmans et si difficiles à bien rendre, surtout en vers français.

> Galathée enjouée, et dans sa belle humeur,
> M'attaque d'une pomme et me fait de l'honneur;
> Et puis elle s'enfuit vers la verte saulsaie,
> Mais elle veut avant qu'on la voie étant gaie.

En voici une autre traduction :

> Cette Galathée ingénue
> Me lance une pomme en fuyant,
> Va se dérober ; mais avant
> La friponne veut être vue.

Je la tire de *l'Année littéraire*, 1785, tome 6, et je m'étonne que les rédacteurs de cette feuille qui ne manquaient ni de goût ni de sévérité, l'ayent admise, et que M. de Sancy, censeur royal, l'ait avouée en y joignant son nom.

Rêver pendant la nuit est dans l'ordre, mais rêver en plein jour est un peu fort. Une dame qui aimait beaucoup le jeu, se trouvait un dimanche au sermon. Dès le premier point elle s'endort et rêve qu'elle perdait son argent et ses pierreries au jeu avec un gentilhomme bien mis, mais d'une figure sinistre. Après

une longue séance où elle avait été poursuivie par un malheur opiniâtre, elle se vit réduite, pour dernière ressource, à engager ses trois enfans. Elle les perdit : aussitôt le joueur s'en alla, et elle découvrit ce qu'il était en remarquant qu'il avait les pieds fourchus, une longue queue qui s'échappait par les pans de son habit, et qu'il laissait après lui une forte odeur de soufre. Pour cette odeur elle était réelle : en se réveillant, la dame trouva sous son nez un flacon rempli d'une essence très-violente qu'une vieille dévote lui avait fait respirer pour la mettre en état d'entendre le second point du sermon.

Moyen neuf et facile pour vider sa cave.

Un cabaretier anglais, embarrassé d'une forte provision de bière qui était en danger de se gâter, fit publier qu'un homme, d'une taille ordinaire, s'engageait à manger douze pieds de bœuf à son déjeuner. Il indiqua le jour où ce nouveau Milon devait faire preuve de sa gloutonnerie, et s'offrit à exposer à la vue des curieux, pendant les deux jours qui précéderaient, les douze pieds de bœuf destinés à être mangés. Sa maison ne désemplit

point pendant ces deux jours et chaque dupe payait la complaisance du maître en buvant de la bière. On examinait les pieds de bœuf qui avaient été nettoyés de manière à donner de l'appétit. On les retournait de tous côtés ; à peine pouvait-on se rassasier de les voir, et l'on ne se retirait que pour faire place à d'autres curieux non moins empressés. Le jour si attendu vint enfin. L'assemblée fut nombreuse. On dressa la table au milieu d'un grand jardin, et trois heures sonnèrent sans que l'on vit paraître le mangeur. Lorsque le cabaretier vit sa bierre considérablement diminuée, il vint d'un air dolent faire ses excuses à la compagnie et la prier de remettre la partie au lendemain, parce que le héros de la fête était incommodé.

Les matelots anglais forment un ordre, sinon bien respectable, du moins très-dangereux, surtout dans les grands chemins. Une dame jeune et belle, voyageant dans son carrosse, de Wallhamston à Londres, fut attaquée par une nombreuse troupe de matelots qui entourèrent la voiture. La dame épouvantée leur présenta sa bourse. Nous n'avons pas besoin d'argent, lui dit l'un d'entre eux ; My-

lady, vous êtes belle; nous voulons baiser votre main. La timide lady ne s'attendait pas à une proposition aussi galante. Elle offrit sa main que chaque matelot vint baiser à son tour, et pas un ne lui manqua de respect.

Sir Richard Stéele avait invité plusieurs personnes de la première qualité à diner chez lui; les convives furent très-contens du repas, mais fort étonnés de voir autour de la table une multitude de domestiques en livrée magnifique, et tous empressés à les servir, la fortune du chevalier ne leur paraissant pas proportionnée à une dépense aussi grande. Lorsque le dessert eut été apporté et que les domestiques se furent retirés, quelqu'un de la compagnie demanda à Stéele comment il pouvait garder chez lui un train aussi nombreux et aussi dispendieux. Ce sont des coquins, répondit-il, dont je ne serais pas fâché d'être débarrassé. — Eh! pourquoi ne les renvoyez-vous pas ?—Cela n'est pas facile; puisqu'il faut vous le dire, ces drôles sont des sergens qui se sont établis chez moi en vertu de plusieurs sentences que mes créanciers ont obtenues. Comme je ne peux les chasser, j'ai songé à en tirer parti, et j'ai imaginé de leur donner

ma livrée. Ils me servent et je mets ainsi à profit leur séjour dans ma maison ; pendant ce temps, d'ailleurs, mes créanciers me laissent du répit.

Cet expédient d'un genre nouveau amusa beaucoup les amis de Stéele, mais ils ne se bornèrent point à en rire ; ils payèrent les dettes de leur hôte, qui se trouva ainsi débarrassé de cette multitude de valets incommodes.

Molière avait-il été à Avignon, et connaissait-il une inscription placée dans l'église des Célestins de cette ville ? Quand j'ai lu l'anecdote suivante que l'inscription dont il s'agit nous a conservée, je n'ai pu me défendre de penser au petit enfant que le médecin malgré lui guérit d'une manière si miraculeuse, et qui s'en fut jouer à la fossette.

Pierre de Luxembourg fut enterré dans cette église. C'était un cardinal créé pendant la période de soixante-dix années (ou environ) que les Romains comparaient à la captivité de Babylone ; il était du parti du Pape qui siégeait dans Avignon, et mourut en 1387. Après sa mort il opéra un grand nombre de

miracles qui le rendirent très-fameux et lui méritèrent l'honneur d'être canonisé.

Le plus étonnant de tous est la résurrection d'un petit garçon qui étant monté sur une des tours du palais papal pour dénicher des oiseaux, se laissa tomber du haut en bas, et fut mis en pièces. Sa mère, sans s'amuser aux cris et aux larmes, ramassa les membres fracassés de cet enfant, les mit dans un sac et les porta sur le tombeau du saint. Pendant qu'elle était en prières, on vit remuer le sac, et sortir l'enfant, qui d'abord demanda où était son nid d'oiseaux.

Les évêques de Winchester et de Durham, Andrews et Neale, étaient un jour au diner du Roi Jacques I. Milords, leur dit-il, ne puis-je pas prendre l'argent de mes sujets quand j'en ai besoin, sans toutes ces formalités de parlement ? L'évêque de Durham, Neale, répondit sur-le-champ : A Dieu ne plaise, Sire, que vous n'ayez point ce droit là, c'est par vous que nous vivons !.... Le Roi s'adressant ensuite à l'évêque de Winchester : et vous, milord, qu'en pensez-vous ? — Sire, je n'entends point les affaires de parlement. — Point de subterfuge, milord, une réponse directe.

—Eh! bien, Sire, j'imagine qu'il est permis à V. M. de prendre l'argent de mon frère Neale, car il vous l'offre.

Un gentilhomme s'étant présenté pour entrer au service de la Dauphine, femme de Monseigneur, fils de Louis XIV, fut refusé parce qu'il était louche et que l'on craignait de présenter de pareils objets à la Princesse qui était grosse. Quelque temps après, ce pauvre diable ayant appris qu'on ne refusait pas les borgnes, pourvu qu'ils n'eussent rien de dégoûtant, s'avisa de se mettre un emplâtre sur l'œil droit, et obtint, en qualité de borgne, ce qu'on lui avait refusé lorsqu'il était louche. Peut-être entrait-il un peu de caprice dans cette préférence, mais le borgne volontaire fut charmé d'en profiter. Un jour qu'il servait la Princesse à table, et qu'il s'empressait fort à remplir son devoir, il s'aperçut que son emplâtre allait tomber, et s'étant tourné pour le remettre, il lui fit faire demi-tour à gauche sans y penser. Lorsqu'il se fut remis à sa place, le Dauphin remarqua quelque différence dans ce visage, et demanda à son épouse quel était l'œil qui manquait à cet officier. La Princesse répondit sans hésiter

que c'était le droit. C'est présentement le gauche, dit le Dauphin. On questionna le pauvre gentilhomme qui avoua le fait de bonne foi, et on lui pardonna l'invention à cause de son zèle qui parut grand.

Peut-être avait-il vu la *Sérénade*, comédie de Regnard, jouée pour la première fois le samedi 3 juillet 1694. Scapin, dans les scènes 18, 19 et 20, s'y sert d'une industrie semblable.

Aucun Prince n'a reçu plus d'Adresses de son peuple que Charles II, Roi d'Angleterre. Elles étaient remplies d'assurances d'un dévoûment sans bornes, mais c'était tout. Satisfait de ces vaines démonstrations dont il était prodigue, le peuple Anglais laissait son Roi dans une indigence continuelle, et lui donnait à peine de quoi fournir aux dépenses indispensables du gouvernement, ce qui mit ce Prince dans la nécessité humiliante de devenir, contre son gré, pensionnaire de la France. Killegrew, son bouffon, se moqua un jour assez plaisamment des offres stériles de la nation Anglaise. Il recommanda au tailleur du Roi de faire, au premier habit qu'il lui fournirait, une poche très-grande et l'autre extrêmement petite. Charles, étonné de cette disproportion,

et ayant appris qu'il la devait à Killegrew, lui en demanda la cause. La grande poche, répondit le bouffon, servira à contenir les Adresses de vos sujets, et l'autre à recevoir l'argent qu'ils ont envie de vous donner.

Un voleur anglais qui se rendait à Tyburn pour y jouer la dernière scène de sa vie, fit arrêter, devant la maison d'un cabaretier, la charrette qui le conduisait au supplice. Il pria qu'on apppelât le maître; celui-ci s'étant approché, le voleur lui demanda s'il n'avait pas perdu l'année dernière une aiguière d'argent. Il est vrai, répondit le cabaretier, et depuis ce temps je n'ai pu en avoir de nouvelles. Faites-nous apporter à boire, dit le voleur, et je vous en apprendrai. La bierre forte arrivée, le voleur boit et fait boire ses camarades à sa santé, à celle du maître de l'auberge, et à celle de l'honorable assistance; et lorsque le pot est vidé et que la charrette est prête à partir, il dit gravement au cabaretier : c'est moi qui vous ai pris votre aiguière; à mon retour je vous la rendrai.

Deux mots peignent quelquefois mieux un homme célèbre que toute la rhétorique de ses historiens.

Le cardinal de Sainte-Cécile, frère du cardinal Mazarin, disait de lui : *Il mio fratello e un coione, fate rumore, egli havra paura* (Mon frère est un lâche; faites du bruit et il aura peur).

Les grands Rois sont quelquefois bien petits. Lorsque Madame de Montespan fut disgraciée ; elle voulut rendre au Roi les pierreries dont il lui avait fait présent, et les lui renvoya dans une cassette. Le premier mouvement du Roi fut de ne pas les recevoir ; mais Madame de Maintenon, qui se trouvait alors avec lui, le pria d'ouvrir la cassette, et lui conseilla d'en tirer les bijoux qui lui parurent les plus beaux. Le reste fut renvoyé à Madame de Montespan qui comprit qu'elle avait fait une sottise, et qui garda ce qui lui demeurait, n'en voulant pas faire une seconde en le renvoyant encore.

Les Evêques du Languedoc étaient-ils, au 17e. siècle, d'une autre trempe que celle des

Prélats qui administraient le reste des diocèses de France ? Lorsque le Duc de la Feuillade voulait affirmer quelque chose à Louis XIV, son serment habituel était celui-ci : Sire, je veux être damné comme un Evêque du Languedoc, si ce que j'ai l'honneur de dire à Votre Majesté n'est pas véritable.

Article de Doujat dans le Factum de Furetière contre l'Académie française.

(Jean Doujat, Professeur en droit canon au Collége de France, Avocat au Parlement, fut reçu à l'Académie en 1650, à la place de Balthasar Baro. Il mourut âgé de soixante-et-dix-neuf ans, le 27 octobre 1688, étant alors Doyen de l'Académie, de la Faculté de Droit et du Collége de France).

Le sieur Doujat, Doyen de la Compagnie, est un bon Jurisconsulte canonique, qui est merveilleusement fort sur la *ratio dubitandi*. L'Académie ne doit faire aucun fondement sur ses décisions, car il n'en a jamais fait aucune. C'est un homme qui sait assez bien le latin, et il a donné quelques ouvrages et rapsodies en cette langue. Celle qu'il connaît

le plus parfaitement, c'est la gasconne, dont il a fait un Dictionnaire qui est imprimé à la fin des Œuvres de Goudouly, fameux poète gascon. Il devait s'en tenir là, car pour la langue française, il n'a pas donné des marques qu'il y fut fort profond. Il a cela de bon qu'il ne néglige aucune occasion de s'éclaircir de ce qu'il ne sait pas. Il en donna un bel exemple à l'Académie un jour qu'elle était en peine de définir le mot de *mât*. Il se leva en pieds, et sortit de sa chaise directorale, en disant qu'il en allait bientôt instruire la Compagnie : car il avait vu, en passant par le cloître Saint-Germain, entre les estampes étalées d'un imager, celle d'un navire qui avait au bas l'explication de toutes ses parties. Il dit qu'il fallait l'acheter pour en tirer la définition du *mât*. De fait il partait pour faire cette belle emplette, quand M. Racine le retint par sa robe de doyen des Professeurs, et l'empêcha d'aller chercher ce ridicule éclaircissement. Il fallut se contenter de feuilleter Nicot, Monet et Calepin pour y trouver cette difficile définition; je ne sais lequel fut assez heureux pour la fournir, ou plutôt celui à qui elle fut volée, pour parler en langage de l'Académie.

(Doujat étant actuellement assez inconnu,

je n'aurais point rapporté ce qui le concerne dans le Factum de Furetière, s'il ne m'avait paru plaisant qu'un membre de l'Académie Française eût été embarrassé pour définir un mât de vaisseau; et si l'expédient qu'il avait imaginé pour s'en procurer la définition, n'eût été d'une nature aussi originale. Malheureusement ce n'est peut-être qu'un conte que l'esprit satyrique de Furetière aura inventé pour ridiculiser Doujat dont l'abbé d'Olivet parle d'une manière plus honorable dans son Histoire de l'Académie).

Lorsque Louis XIV allait à Marly, il nommait les personnes de sa cour qui devaient l'y accompagner, et cette grace était briguée par les courtisans avec un grand empressement. La Princesse de Montauban, fâchée de n'avoir jamais été nommée, alla trouver la Princesse d'Harcourt qui, comme favorite de Madame de Maintenon, avait souvent l'avantage d'aller à Marly, et elle lui offrit mille écus à condition de lui céder sa place au premier voyage que le Roi y ferait. La Princesse d'Harcourt accepta le parti, mais il fallait l'agrément du Roi pour cet échange. Pressée de l'obtenir, à cause des mille écus, elle cher-

cha l'occasion de parler au Monarque, et l'ayant trouvée dès le soir même : Il me semble, Sire, lui dit-elle, que la Princesse de Montauban n'a jamais été à Marly. Je le sais bien, dit le Roi. Cependant, ajouta la Princesse, je crois qu'elle aurait grande envie d'y aller. Je n'en doute pas, répliqua le Monarque. Mais, Sire, continua-t-elle, Votre Majesté ne veut-elle point la nommer? Cela n'est pas nécessaire, répliqua encore le Roi; et d'ailleurs quel intérêt y avez-vous? Ah! Sire, s'écria la Princesse, c'est que cela me vaudrait mille écus, et Votre Majesté sait que j'ai bien besoin d'argent.

Le Roi parut surpris de cet aveu, se fit expliquer le marché en question, en rit beaucoup, et consentit facilement à un échange aussi lucratif, en ajoutant qu'il voyait bien qu'à la Cour on faisait argent de tout.

On lit dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville (François de Scépeaux, Sire de Vieilleville et Comte de Duretal, Maréchal de France) le détail d'une réception fort singulière que l'on fit à Henri II en 1548, lorsqu'il passa par Saint-Jean-de-Maurienne. Je

la rapporterai dans les termes employés par son historien.

« Il fust prié par l'Evesque et les habitans de les honorer de quelque forme d'entrée, et l'asseurèrent de lui donner le plaisir de quelque nouveauté qui le contenteroit, et qu'il n'avoit encore jamais veue. Sa Majesté, pour ne pas perdre sa part de ceste nouvelle invention, à lui toutesfois incongneue, les en voulut bien gratifier, et se présenta le lendemain à la porte de Maurienne en équipaige assez royal pour une telle ville, accompaigné des Princes et Seigneurs de sa suicte, semblablement de toute sa maison, et entra soubs le poisle à lui préparé. Mais comme il eust marché environ deux cents pas en belle ordonnance, voici une compaignie de cent hommes vestus de peaux d'ours, testes, corps, bras et mains, cuysses, jambes et pieds, si proprement qu'on les eust pris pour ours naturels, qui sortent d'une rue le tambour battant, enseigne déployée, et chacun l'espieu sur l'espaule, et se vont jetter entre le Roy et sa garde de suisses, marchants quatre par rang avec un esbahissement très-grand de toute la cour et du peuple qui estoit par les rues, et amenèrent le Roy qui estoit merveilleusement ravy de veoir des ours si bien contrefaicts, jusques devant l'Eglise;

qui mist pied à terre suyvant la coustume de nos Roys pour adorer : auquel lieu l'attendoient l'Evesque et le Clergé, avec la croix et les reliques en forme de station, où fust chanté ung motet en fort bonne musique : tous en chappes assez riches et autres ornemens.

L'adoration faicte, les ours dessusdicts remenèrent le Roy en son logis, devant lequel ils firent mille gambades, toutes propres et approchantes du naturel des ours, comme de luycter et grimper le long des maisons et des piliers des halles, et (chose admirable) ils contrefesoient si naturellement, par un merveilleux artifice en leurs cris, le hurlement des ours, que l'on eust pensé estre parmy les montaignes : et voyants que le Roy, qui desjà estoit en son logis, prenoit ung grandissime plaisir à les regarder, ils s'assemblèrent tous cent et firent une *chimade* ou salve à la mode de *chiorme de galère* tous ensemble, si espouventable qu'ung grand nombre de chevaux, sur lesquels estoient valets et lacquests attendants leurs maîtres devant le logis du Roy, rompirent resnes, brides, croupières et sangles, et jettèrent avec les selles tout ce qui estoit dessus eux, et passèrent (tant fut grande leur frayeur) sur le ventre de tout ce qu'ils rencontrèrent... Le Roy confessa n'avoir reçeu en sa vie autant

de plaisir pour une drolerie champestre, qu'il fist lors, et leur fist donner deux mille escus.»

L'abbé Croisat, Chapelain de la Cour, était un gascon spirituel et original. Il vint un jour trouver Louis XIV, et lui dit : Sire, je demande une grace à Votre Majesté. Et quelle grace, dit le Roi? C'est, répondit l'abbé Croisat, de me faire changer de quartier, et au lieu que je sers pendant les mois de juin, juillet et août, de me faire donner septembre, octobre et novembre. — Quelle raison avez-vous pour demander cela? — Sire, je sue comme un porc et je gâte tous les ornemens de Votre Majesté. Cette raison et la manière de l'alléguer, dérangèrent la gravité de Louis XIV; le soir, à son petit coucher, il fit un conte de la demande de l'abbé Croisat, et pendant quelques jours, dès qu'on avait chaud, on ne manquait pas de dire : Je sue comme un porc et je gâte tous les ornemens de Votre Majesté.

---

4 août. Fête de Saint-Dominique, qui fonda l'ordre des Prêcheurs et l'Inquisition. Il mourut en 1221 à Bologne, dans le couvent de son ordre, et son corps y fut long-temps

conservé dans une châsse de marbre blanc. Il n'y a dans cette châsse (dit l'auteur d'un Voyage en Italie pendant les années 1765 et 1766; Paris, Desaint, 4 vol. in-12) que le corps du Saint : à l'égard de la tête, on la conserve dans une chapelle dont la porte est grillée et fermée sous quatre clefs. Le Sénat en a une, le Légat une autre, l'Archevêque a la troisième, et le Prieur du couvent a la quatrième. Il est très-difficile de la voir, parce qu'on ne la montre qu'en présence de ces trois derniers, et de trois Sénateurs députés à cet effet par le Sénat. Ils n'y viennent jamais sans être assistés de trois Notaires pour dresser procès-verbal de l'état de la relique, et accompagnés d'une garde de soixante suisses, dont les Officiers ont, pendant tout le temps, l'épée nue à la main. On a redoublé les précautions qu'on apportait en la faisant voir, depuis que le cardinal de Médicis, frère du Grand Duc, ayant demandé qu'on lui ouvrit la châsse, arracha une dent du Saint, en vertu d'un Bref du Pape qui l'y autorisait, et l'emporta sur le-champ dans une boîte d'or. La populace, irritée de ce pieux larcin, prit les armes pour se la faire rendre, mais le Cardinal était déjà hors de la ville.

Clément XI (Albani) était d'Urbin, et pendant son pontificat il y faisait passer de temps en temps des sommes considérables, ce qui lui valut la pasquinade suivante. Marforio demandait à Pasquin : *Che fa Pasquino*? (que fait Pasquin?) et celui-ci répondait : *guardo Roma, che non vada a Urbino.* (Je garde Rome, de peur qu'elle ne s'en aille à Urbin).

Après la bataille de Pavie perdue par François Ier le 24 février 1525 contre les troupes de l'Empereur Charles V, commandées par le connétable de Bourbon, ce Roi malheureux fut conduit au monastère des Chartreux. Il était encore matin, car les religieux chantaient tierce, et en étaient à ce verset du pseaume 118 : *coagulatum est sicut lac cor meum, ego vero legem tuam meditatus sum.* (Mon cœur s'est resserré comme le lait qui se coagule; et j'ai medité ta loi). Le Roi qui sentait sa triste situation et qui la regardait plutôt comme une punition par laquelle Dieu le rappelait à lui que comme un des jeux ordinaires de la fortune, s'unit avec les religieux pour chanter le verset suivant : *bonum mihi quia humiliasti me ut discam justificationes tuas.* (C'est un bien pour moi que d'avoir été

humilié, puisque je reconnais tes jugemens).

Outre les sentimens religieux de ce grand Prince, cette anecdote prouve encore qu'il entendait le latin, à une époque où beaucoup de prêtres et de moines de son royaume chantaient leur office et lisaient leur bréviaire sans y rien comprendre.

On a recueilli la plus grande partie des bons mots du premier président de Harlay,

> Mais ce champ ne se peut tellement moissonner
> Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

Tirial, fils du maître des coches de Paris à Lyon, ayant acheté une charge de conseiller au parlement, son exemple fut bientôt suivi par Roulier, fils du maître des postes de Paris. Lorsque toutes les chambres furent assemblées pour la réception de ce dernier, M. de Harlay leur dit avec sa gravité ordinaire : Messieurs, prenez garde à vous ; la Cour ira présentement bien vîte ; elle avait déjà un cocher, elle vient de prendre un postillon.

M. d'Argenson, lieutenant de police de Paris, ayant interdit les jeux de hasard tels que le

pharaon, le lansquenet et la bassette, veillait lui-même à l'exécution de son ordonnance, et prenait la peine d'aller dans les maisons où il soupçonnait des parties de jeu. S'étant transporté chez une dame qui n'observait pas strictement les lois de la police, il y fut pris pour dupe d'une manière assez plaisante. La dame s'attendait à sa visite, et avait placé sur sa porte un laquais qui n'était pas sot et que d'ailleurs elle avait bien instruit. Du plus loin qu'il aperçut M. d'Argenson, ce valet lui fit des signes d'intelligence; et quand ils furent à portée de s'entendre, il lui dit à l'oreille que sa maîtresse était en haut, quoiqu'elle eut ordonné à son portier de dire qu'elle était sortie. *Et que fait-elle en haut, mon ami*, dit M. d'Argenson? *Monsieur*, répondit le laquais, *elle joue: si vous voulez monter, vous la trouverez; mais je crains que cela ne vous fatigue, car c'est au sixième étage, au-dessus de l'entresol.* N'importe, dit le magistrat qui brûlait d'envie de trouver quelqu'un en faute; sans perdre de temps, il se mit à grimper les escaliers, et arriva tout essoufflé auprès des gouttières où effectivement il trouva la dame qui jouait..... de la basse de viole. On peut juger de la surprise et du mécontentement de M. d'Argenson. Néanmoins, comme ce magistrat avait de

l'esprit, il jugea convenable de prendre la chose en plaisanterie et de rire le premier de l'aventure ; mais il se promit *in petto* de laisser désormais le soin de faire des découvertes à ses inspecteurs et à ses commissaires.

Un célèbre ministre de Charenton, appelé Morus, prêchant le jour de la Pentecôte, et parlant de la descente du St.-Esprit sur les Apôtres, s'écria dans un saint enthousiasme : Seigneur, fais descendre sur nous ces flammes dont tu éclairas autrefois tes Apôtres ; embrâse-nous des mêmes feux ; mais ne nous donne point de langues ! nous n'en avons que trop !

Après l'Arlequin et le Scapin, dont le premier est toujours censé de Bergame et le second de Naples, les deux personnages les plus importans de la comédie italienne sont le Docteur et le Pantalon. Le Docteur est Bolonais, et le Pantalon Vénitien. Tous deux jouent les rôles de vieillard et se servent souvent de l'idiôme de leurs villes natales.

Bénoît XIV (Lambertini) était de Bologne Il ne perdit jamais entièrement l'usage du bolonais, et il l'employait volontiers quand

il traitait une affaire avec chaleur. Ayant accordé une audience à M. Capello, ambassadeur de Venise, ce Ministre l'interrompait fréquemment par des objections et par des récits contraires des faits que le Pape avait allégués. Le Pontife impatienté lui demanda avec colère s'il avait été quelquefois à la comédie. Qu'est-ce que cela fait à l'affaire, répondit brusquement le noble Vénitien ? Cela fait, répartit le Pape, que vous avez du y voir *che quandò parla il* DOTTORE, *tace il* PANTALONE. (Lorsque le Docteur parle, Pantalon se taît).

Cette plaisanterie était bonne, quoique dure, et d'autant meilleure que les nobles de Venise recevaient souvent ce nom de *Pantalon*, le prenaient pour une grande injure, ne le pardonnaient point, et qu'il coûta plusieurs fois la vie à des Français qui l'avaient donné à la seigneurie.

Epigramme de Jean Dorat sur la ville de Rome.

Roma, quod inverso delectaretur amore,
Nomen ab inverso nomine fecit amor.

Si Jean-Baptiste Rousseau l'eût connue, on en aurait sans doute une bonne traduction que

je n'entreprendrai pas parce que je m'en tiens au précepte de Boileau :

> Le latin dans les mots brave l'honnêteté,
> Mais le lecteur français veut être respecté.

Avant le règne de Pierre-le-Grand, l'histoire de Russie renferme une foule de traits qui annoncent l'ignorance et la barbarie des habitans de ce vaste Empire.

Un chirurgien hollandais qui s'était fixé à Moscou jouait du luth dans les momens que sa profession lui laissait libres. Des strélitz, en passant dans la rue, s'arrêtèrent à la porte du chirurgien pour le mieux entendre; l'un d'eux, plus curieux que les autres, regarda par le trou de la serrure, et s'étant aperçu qu'un squelette suspendu derrière le chirurgien était agité par le vent qui venait de la fenêtre, il fut si effrayé qu'il prit la fuite aussitôt, en criant que cette maison était habitée par un sorcier. Les autres strélitz qui avaient partagé la frayeur de leur camarade, répandirent partout que ce sorcier faisait danser les morts au son du luth.

La Cour et le Patriarche nommèrent trois personnes pour vérifier le fait; on assembla

ensuite le Conseil, et le pauvre chirurgien fut condamné à être brûlé vif avec son squelette.

Heureusement un seigneur plus instruit que le Conseil représenta au Czar que dans les pays où la chirurgie avait fait des progrès, on avait des squelettes qui servaient à l'étude, et fit sentir combien il était ridicule de condamner un chirurgien au feu parce qu'il gardait un squelette chez lui. Cette explication ne fut pas admise sans peine : la seule grâce que le seigneur russe put obtenir, ce fut de faire commuer la peine du feu en un bannissement perpétuel.

Quant au squelette, on continua de le regarder comme complice des crimes du chirurgien, il fut condamné à subir la peine qui avait été prononcée ; on le traîna dans les rues de Moscou, et on le brûla ensuite.

Aux conclaves de 1740 et de 1758, le cardinal Passionei traitait très-familièrement, et quelquefois avec hauteur et dureté, le cardinal Rezzonico qui le précédait immédiatement dans le Sacré Collége. Ce dernier ayant été élu Pape en 1758 sans le concours de la faction à la tête de laquelle se trouvait le cardinal Passionei, celui-ci refusa long-temps de sous-

crire à son élection que cependant il lui fallut enfin reconnaître. Après l'adoration, le cardinal Passionei présenta au Pape les bulles qui le nommaient aux places qu'il occupait, et lui dit : Très-Saint-Père, je remets à votre sainteté les titres des places dont ses deux prédécesseurs m'ont honoré. Votre sainteté, qui ne me doit rien, peut en gratifier quelqu'un qui en soit plus digne que moi. « Le Pape reçut les bulles, et après y avoir jeté les yeux, il les remit au cardinal, en lui disant d'un ton plein de bonté : Cardinal Passionei, peut-être vous dois-je plus que vous ne pensez ; mais quand je ne vous aurais aucune obligation, l'Eglise vous doit beaucoup. Agréez donc de sa main, si vous avez quelque scrupule de la recevoir de la mienne, la confirmation des grâces de mes prédécesseurs ; et, ajouta-t-il en souriant, continuez-moi vos avis avec cette franchise et cette candeur dont j'ai souvent fait l'expérience ». . .

Ce Pape était vénitien. Lors de son exaltation, il courut à Venise un bon mot que l'on attribuait à un gondolier, suivant la coutume de cette ville où l'on faisait honneur aux gondoliers de toutes les plaisanteries un peu scabreuses. Depuis la rupture entre la République et Bénoît XIV, ce Pontife n'avait donné le

chapeau à aucun Vénitien. « Nous avons été long-temps sans chapeau, faisait-on dire à un gondolier; mais actuellement nous n'en manquerons pas, car nous avons le chapelier. (*Ma habbiamo adesso il capelliere*).

Le cardinal de Winchester, le plus riche prélat de l'Angleterre, et l'homme le plus voluptueux de son siècle, ayant fait condamner Eléonore de Cobham, femme du duc de Glocester, à une prison perpétuelle, pour cause de magie; craignant le ressentiment du duc qui aurait pu trouver facilement dans la vie du Cardinal des sujets plus réels d'accusation, et voulant se soustraire à toutes espèces de poursuites, demanda et obtint des lettres du grand sceau, par lesquelles le Roi lui accorda *une abolition générale de tous ses crimes depuis la création du monde*.

Il est surprenant qu'il ne l'ait pas fait étendre, par anticipation, *jusqu'au jugement dernier*.

Sous le règne de Louis VIII, roi de France, un chanoine de Beauvais enleva la femme d'un bourgeois de cette ville. Celui-ci demanda

justice, et, après une longue délibération, les juges ordonnèrent *que le chanoine rendrait sous quinzaine la femme qu'il avait enlevée*, et la sentence fut exécutée au terme fixé par les juges.

Un vieux moine se présenta un jour à l'audience de Bénoît XIV, et s'exhala en doléances, mêlées de larmes et de sanglots, sur un malheur qui, selon lui, était le plus grand de tous les malheurs possibles. Le Pape l'ayant pressé long-temps de lui apprendre ce dont il s'agissait : Il m'a été révélé, dit enfin le moine, que l'Anté-Christ est né. Quel âge a-t-il, reprit brusquement le Pape ? Trois ou quatre ans, dit le visionnaire en redoublant ses sanglots. Bon, bon, répliqua Bénoît XIV, ce sera l'affaire de mon successeur (*Basta, basta, sara l'affare del Papa che viene*).

Les plaisanteries que Bénoît XIV se permettait souvent, son aversion marquée pour le cérémonial et pour la représentation, formaient un des griefs du peuple Romain contre lui. Ses gardes mêmes ne se gênaient pas pour dire, en parlant de leur maître, du Vicaire de J. C. : *è un birbante questo Papa !* Clément XIII qui lui succéda, ayant employé les pre-

miers jours de son pontificat à des courses fréquentes dans Rome, les Romains inférèrent delà qu'il ne serait pas plus grave que Bénoît XIV, et les *Fachini* se disaient les uns aux autres : *Sarà un birbante questo Papa come l'altro.*

Un Vice-Roi de Naples se promenant dans les rues de cette ville, rencontra une infinité de mendians qui prétendaient avoir eté estropiés au service du Roi, et qui l'importunaient par leurs demandes. De retour dans son palais, il s'en plaignit à quelques-uns de ses Officiers qui ne lui cachèrent point que le nombre en était encore plus considérable qu'il ne pensait. Le Vice-Roi persuadé que la plupart de ces mendians étaient des fourbes que la fainéantise engageait à faire ce métier, résolut de les punir d'une façon exemplaire; mais craignant de confondre le coupable avec l'innocent, il eut recours à un expédient assez singulier.

Il fit publier un édit par lequel il annonça qu'ayant reçu du Roi son Maître l'ordre de récompenser les soldats estropiés au service, tous ceux qui se trouveraient dans ce cas étaient invités à se rendre dans la grande place

de Naples, pour y recevoir la récompense qui leur était destinée.

La foule des estropiés fut prodigieuse, ainsi qu'on peut le croire. Le Vice-Roi ne les fit point attendre, et s'étant placé dans un endroit d'où il pouvait facilement être entendu de tous, il leur adressa le discours suivant :

« Les fonds que j'ai reçus ne sont pas suf-
» fisans pour satisfaire aux besoins de tant de
» monde. Il y a peu d'apparence qu'une seule
» ville renferme tant de gens estropiés au ser-
» vice du Roi, dont l'intention n'est pas d'ail-
» leurs d'étendre ses libéralités sur ceux que
» la maladie ou quelque autre accident ont
» privés de leurs membres. Comme on doit
» croire que ceux qui ont été maltraités dans
» des occasions honorables, quoiqu'ils man-
» quent de force, ne manqueront point de
» courage, voici le moyen dont je vais me
» servir pour les distinguer ».

En même temps il fit tendre au milieu de la place une corde assez élevée, et proposa de la franchir à ceux qui prétendaient avoir mérité les récompenses du Prince.

« Je tiendrai, dit-il, pour lâches et pour
» indignes des bienfaits du Roi, mon maître,
» tous ceux qui refuseront ce parti ».

De tous ces estropiés, il n'y en avait pas le tiers qui le fussent véritablement; l'espoir du gain avait engagé à cette feinte un grand nombre de fainéans qui, n'ayant aucune incommodité, sautèrent lestement par-dessus la corde. Le Vice-Roi les comblait de louanges, faisait écrire leurs noms, et ensuite on les mettait à part. Tous ceux qui, malgré leurs efforts, ne pouvaient sauter, passaient d'un autre côté, accablés de mépris et de railleries.

Mais à la fin des épreuves on vit un changement de scène fort inattendu; les sauteurs furent condamnés aux galères, et ceux qui n'avaient pu franchir la corde furent récompensés, et reçurent chacun deux pistoles.

Le Poëme extravagant de la Madeleine par le P. Pierre de Saint-Louis, Grand Carme, est peu connu actuellement, et on ne le lit guère plus que le Virgile Travesti de Scarron, avec lequel il a beaucoup de ressemblance. Cependant il ne mérite pas cet oubli; on peut même le recommander hardiment aux personnes mélancoliques; il y aura bien du malheur s'il ne les fait pas rire à gorge déployée. On en jugera par le fragment qui va suivre; c'est assurément un morceau de très-mauvais goût,

où cependant le poète crut avoir mis beaucoup d'esprit, et l'on ne peut disconvenir qu'il y en a, mais de ce mauvais esprit qui exclut le bon sens. C'est une conversation de Madeleine avec l'Echo. La Sainte, après lui avoir fait compliment de *réfléchir* si bien sur tout ce qu'elle dit, quoiqu'elle ne parle jamais qu'en l'air, lui fait diverses questions auxquelles l'Echo répond exactement.

Que fuyent les oiseaux volans dans ces bocages? *cages.*
Mais que fuyais-je, moi, de Dieu quand je l'avois? *la ibia.*
Que dit-elle à mon cœur au bord de ce vieux antre? *entre.*
Quels furent donc mes yeux à ceux des regardans? *ardens.*
Comment pour ces malheurs doit paraître Marie? *Marrie.*
De qui suivait les pas, autrefois, Madeleine? *d'Helène.*
Que me fera l'époux dans sa Cour souveraine? *Reine.*
Et que donne le Monde aux siens le plus souvent? *vent.*
Que dois-je vaincre ici sans jamais relâcher? *la chair.*
Qui fut cause des maux qui me sont survenus? *Vénus.*
Que faut-il dire après d'une telle infidèle? *fidèle.*
Qui me cachait le ciel sans que mon œil le visse? *le vice.*
Pourrai-je quelque jour aller tout droit à Dieu? *adieu.*

Ce chef-d'œuvre du ridicule parut en 1668; c'était le temps où les Nicole, les Pascal, les Bossuet, élevaient leur style jusqu'à la majesté de la religion, si grande, si noble, si respectée dans leurs écrits; c'était le temps où Boileau formait le goût des Français par ses leçons et par ses exemples; où Molière, le père de

la bonne comédie, les enchantait par la peinture naïve de leurs travers; où Racine faisait connaître cette poésie tendre, élégante, harmonieuse, le charme du cœur et de l'oreille. La même année voyait éclore *Andromaque* et *la Madeleine*; c'était précisément les deux extrémités du bon et du mauvais goût. On a remarqué que Boileau, l'effroi des mauvais poètes, et surtout de ceux qui se croyaient appelés à l'épopée, n'a rien dit sur *la Madeleine*.

Le Romain est grave en public, mais quand il se trouve dans une société peu nombreuse, et qui lui convient, il se dédommage de cette contrainte : alors c'est à qui fera les contes les plus plaisans. En voici un échantillon, mais il y manque l'accent et les grimaces italiennes.

Dans le combat de Saint-Michel avec le diable, cet archange s'apercevant du désavantage et de l'inutilité de sa lance, remonta au ciel, s'arma d'un foudre, et le lança sur Lucifer dont le corps vola en éclats. Ses jambes tombèrent en France : de là la pétulance des Français, leur fureur pour les courses et pour les voyages, et la difficulté de les fixer. L'Espagne reçut la tête de Lucifer : de là, la fierté,

la hauteur et le ton bravache de l'Espagnol. La main avec laquelle il escamotait tomba sur Naples; celle avec laquelle il serrait échut à Gênes. Les Allemands recueillirent son estomac. Enfin les parties les moins honnêtes de son corps tombèrent à Rome. *E per questo*, ajoute le conteur, *tutti noi Romani siamo coglioni.*

Réception de quelques Voyageurs français à Capoue.

Nous revînmes au logis en disposition d'y faire honneur à la bonne chère dont le conducteur nous avait fait fête. Les apprêts consistaient en un drap fort sale, étendu sur trois planches portées par deux bancs. Deux aiguières de terre étaient remplies de mauvais vin, et l'on nous annonça que, les verres n'étant point en usage dans le pays, nous boirions à la ronde dans les aiguières. Un cuisseau de vieux bouc, une fricassée à l'huile de la lampe, et une salade, formaient le festin, avec du pain aussi mauvais que le vin. Il nous fut impossible de toucher à cette bonne chère, et notre souper se réduisit à quelques fruits que nous dévorâmes sans pain.

Quant au coucher, il consistait en trois pail-

lasses ayant chacune une espèce de vieux sac pour toute garniture. Mes compagnons de voyage eurent assez de courage pour s'y arranger ; mais la vermine dont ces lits fourmillaient les fit bientôt repentir de leur témérité. Plus prudent qu'eux, je m'étais sequestré dans un grenier où, sur de la paille fraîche, je passai la nuit assez tranquillement Telles furent pour nous les délices de Capoue.

Laconisme espagnol.

Un voyageur Français rencontre, en entrant en Castille, un berger conduisant un troupeau de moutons. Curieux de connaître toutes les circonstances qui donnent à la laine ses précieuses qualités, il accable le berger de questions. Il lui demande si son troupeau est du canton, quelle nourriture on lui donne, s'il voyage, d'où il vient, où il va, à quelle époque il se met en route, à quelle époque il revient, etc. Le berger, après l'avoir écouté froidement, lui répond : *Aqui nacen ; aqui pacen ; aqui mueren* (ici ils naissent, paissent et meurent) ; et continue sa route.

Un autre voyageur ayant à parler à un Espagnol d'une classe obscure, le trouve chez

lui caressant gravement un petit enfant. Il lui demande : êtes-vous le père de cet enfant? A sa place un Français aurait répondu gaiement, verbeusement : *Oui, monsieur, ou du moins je dois le croire;* et en eût dit là-dessus beaucoup plus que le questionneur n'en aurait voulu savoir. Le Castillan, sans se déranger, sans accueillir la demande par un sourire, répond froidement : *Il est né chez moi;* et parle d'autre chose.

L'Espagnol en général est regardé comme très-superstitieux; cependant on en trouve qui se permettent dans leurs conversations ou dans leurs écrits des plaisanteries assez irréligieuses, ou du moins assez hardies, pour que l'on puisse croire que leur foi n'est pas bien robuste.

Don Gerardo Lobo, officier du régiment des gardes de Philippe V, fit imprimer un recueil de poésies dans lequel on lisait la strophe suivante, relative à un combat entre les Maures et les Sarrasins :

Vinicron los Saracenos
Y nos mataron a palos;
Pues Dios esta por los malos,
Quando son mas que los buenos.

(Les Sarrasins arrivèrent et nous étrillèrent d'importance; car Dieu se déclare pour les méchans quand ils sont plus nombreux que les bons).

Le livre fut approuvé par les censeurs dominicains.

Un Espagnol naviguait seul sur une barque à la vue de ses camarades. La barque chavire. Le navigateur se jette à la nage, mais il nageait mal; il allait périr, lorsqu'il s'accroche à des broussailles qu'il trouve sous sa main, et regagne heureusement le rivage. — Ah! s'écrient ses camarades, *grâce à Dieu, te voilà sauvé.* — *Grâce à Dieu,* reprend-il gaiement, *dites donc, grâce aux broussailles; car, quant à Dieu, son intention était assez claire.*

Le cardinal Passionei avait une très-belle bibliothèque, mais il n'y admettait aucun ouvrage dont un jésuite fut l'auteur. Benoît XIV, qui connaissait son antipathie pour les productions des enfans de Loyola, s'amusait à lui jouer des tours qui le faisaient entrer en furie; et comme le palais de Monte-Cavallo, habité par le Pape, dominait sur celui du Cardinal, il était à portée de jouir pleinement du plaisir qu'il trouvait à le mettre en colère.

Le Cardinal recevait tous les jours des livres de toutes les parties de l'Europe, et chaque envoi était placé par Giacomino, son valet-de-chambre, sur une table destinée à cet usage dans la première pièce de sa bibliothèque. Son premier travail, dès qu'il était levé, était de reconnaître ces livres et de les placer lui-même sur les tablettes qu'ils devaient occuper. Dans le temps où l'affaire de Busembaum faisait le plus de bruit, le Pape trouva moyen de faire glisser un exemplaire de l'ouvrage du jésuite parmi les livres que le Cardinal devait reconnaître un matin : à l'aspect de ce volume, le Cardinal, aussi surpris qu'un homme qui marche sur un serpent qu'il n'a pas aperçu, recule, et reste un moment stupéfait. Revenu à lui, il sonne, il appelle : Giacomino accourt; il lui fait ouvrir la fenêtre, et lance de toute sa force le malheureux Busenbaum dans la place de Monte-Cavallo. Au milieu de cette expédition, le Pape se montre et le régale d'une grande bénédiction. On assure que pour réponse à cette bénédiction, il échappa au Cardinal un geste qui mit le comble au plaisir que le Pape s'était promis de cette scène.

Lettre écrite à M. de Sartine, Lieutenant-général de police de Paris, par Thomas Tottin, Blanchisseur et Cordonnier à Chaillot.

MONSEIGNEUR,

Je suis un malheureux qui prend la liberté de vous exposer sa misère; je suis un paysan réduit à la dernière pauvreté. Quoique établi, je me vois des momens à n'avoir pas un morceau de pain à donner à mes enfans; depuis plusieurs années que je me vois dans une grande pauvreté, la philosophie, et plus encore la religion, m'a soutenu, me faisant supporter ma misère avec une sorte de patience. Jusqu'à présent je me suis exécuté, en me défaisant des objets précieux que j'avais; mais maintenant me trouvant poussé à bout de tous côtés, il ne me reste à me confier qu'à la providence de mon Dieu : mais j'ignore quel sera l'agent de cette providence. Dans cette incertitude, je me suis dit : Qui est-ce dans le monde qui daignera s'abaisser à soulager un villageois? Ce sera le mortel qui connaît le mieux les hommes. Qui est ce mortel, me suis-je dit? Ce sera un homme en place, un

Magistrat, et un homme du premier ordre. Qui est-ce, Monseigneur, si ce n'est vous? Je dois; voilà mon premier malheur. Je m'acquitte, mais pas au gré des personnes à qui je dois; second malheur. Mes établissemens (je suis blanchisseur et depuis peu cordonnier) demandent des avances, je n'en ai pas; troisième malheur. Monseigneur, c'est contre tous ces malheurs que j'ose attendre votre secours, ou, tout au moins, vos conseils. Quand je pense que la nécessité n'a point de loi, ah! juste ciel! quand je pense que plus on se découvre et plus on est nud, je me tais.

Sur ma misère je ferais plutôt un volume qu'une lettre. Monseigneur, j'ai une femme très-délicate, prête d'accôucher, des enfans en bas âge. Le premier a cinq ans et demi, le second quatre ans, le troisième a vingt mois; le premier et le second sont en état de recevoir quelque éducation, mais je ne peux leur en donner. Je ne demande point à me soustraire au travail; non, je ne demande point à changer d'état, mais je demande du soulagement dans mon état. Qui vient chez nous, voit trois ou quatre cent volumes mal conditionnés, encore plus mal assortis. Si c'est là une richesse, voilà la mienne.

Je suis, etc.

N. B. Thomas Tottin écrivit cette lettre à Paris, dans une boutique où il entra, et sans en avoir fait le brouillon, ce qu'il affirma par serment. Il serait intéressant de savoir si M. de Sartine fit quelque chose pour lui; mais c'est ce que j'ignore.

Un homme qui prétendait aimer Marivaux, un de ces hommes qui, par air, caressent le mérite, et sont ravis en secret de le voir humilié, lui reprochait quelquefois sa sensibilité excessive à la critique. Vous devriez, lui disait-il, être de marbre à ces misères. Cet ami si modéré et si philosophe pour supporter les maux d'autrui, se vit, peu de temps après, pour quelque sottise qu'il fit, le sujet d'une assez mauvaise épigramme. Sa philosophie n'y tint pas, et il s'exhala, devant Marivaux, en injures contre le satyrique. Ah! dit Marivaux, voilà donc l'homme de marbre!

Les couronnes académiques sont les meilleurs titres que l'on puisse avoir à la gloire littéraire; ce principe est si généralement reconnu qu'il n'a pas besoin de preuve. Les lauriers dont on les forme ne peuvent jamais

se dessécher ; tout au plus ont-ils besoin d'être arrosés quelquefois ; pour parvenir à ce but et rafraîchir ceux que l'Académie Française accorde depuis l'année 1671 aux athlètes vainqueurs dans les concours qu'elle a ouverts, il paraît utile de rappeler les noms de ces hommes illustres. C'est ce que l'on va faire, non que l'on craigne que la génération actuelle ait oublié un seul de ces auteurs fameux qui virent leurs fronts ornés des lauriers académiques ; il est trop clair que l'oubli ne peut avoir atteint des ouvrages que P. le Petit, J.-B. Coignard et B. Brunet (libraires de l'Académie) ont imprimé dans leurs recueils, protégés par cette devise modeste : à l'Immortalité.

1671.

Prix d'éloquence. Mlle. DE SCUDÉRY.

Concurrens distingués par l'Académie.

M. GIRARD, Avocat au Parlement ; M. DE LA VOLPILLIÈRE, Docteur en théologie.

Prix de poésie. M. DE LA MONNOYE.

1673.

Prix d'éloquence. M. l'abbé DE MELUN DE MAUPERTUIS, Docteur de Sorbonne.

Concurrent. JEAN B. COMPAING, Avocat au Parlement de Toulouse.

Prix de poésie. M. l'abbé GENEST.

1675.

Prix d'éloquence. M. LETOURNEUX.

Concurrent. M. l'abbé DE LA MONTAIGNE.

Prix de poésie. M. DE LA MONNOYE.

Concurrent. M. DE FONTENELLE.

1677.

Prix d'éloquence. M. LETOURNEUX.

Prix de poésie. M. DE LA MONNOYE.

1679.

Prix d'éloquence. M. SAVARY, Chanoine de l'Eglise royale et collégiale de Saint-Maur-des-Fossés.

Prix de poésie. M. l'abbé DU JARRY.

1681.

Prix d'éloquence. M. DE TOURREIL.

Prix de poésie. M. DUPERRIER.

1683.

Prix d'éloquence. M. DE TOURREIL.

Prix de poésie partagé. { M. DE LA MONNOYE.
M. DUPERRIER. }

1685.

Prix d'éloquence. M***. (grand homme inconnu.)

Prix de poésie. M. DE LA MONNOYE.

1687.

Prix d'éloquence. M. DE FONTENELLE.

Concurrens. M. l'Abbé RAGUENET, M. L. D. CLERVILLE.

Prix de poésie. Mlle. DESHOULIÈRES.

1689.

Prix d'éloquence. M. l'Abbé RAGUENET.

Prix de poésie. M. l'Abbé MAUMENET, Chanoine de Beaune.

M. l'Abbé MAUMENET portait un cœur reconnaissant; il remercia l'Académie en lui offrant le Sonnet que l'on va lire, et qui donne une grande idée des talens de M. l'Abbé Maumenet.

Troupe de beaux esprits dont le pinceau fidele
Nous trace les vertus du plus sage des Rois,
Et qu'on vit les premiers dans l'Empire françois
S'unir pour célébrer sa grandeur immortelle

Permettez qu'en ces lieux où la gloire m'appelle,
A vos divins concerts mêlant ma faible voix,
Je rende à vos vertus l'hommage que je dois,
Et consacre en ces vers mes respects et mon zèle.

Quelle riche moisson d'allégresse pour moi
De voir entre mes mains l'image d'un grand Roi,
Qui fut toujours l'objet de vos veilles savantes !

Il est doux de cueillir des lauriers toujours verds ;
Mais s'en voir couronné par vos mains triomphantes,
C'est le plus digne prix de l'amour des beaux vers.

1691.

Prix d'éloquence. M. DE CLERVILLE.

Prix de poésie. Mlle. BERNARD.

1693.

Prix d'éloquence. M. PHILIBERT.

Prix de poésie. Mlle. BERNARD.

1695.

Prix d'éloquence. M. BRUNEL, Procureur du Roi au siége présidial et au bailliage de Rouen.

Concurrent. M. FOURCROY, Ecclésiastique.

Prix de poésie. M. DE LA GRANCHE, Conseiller, secrétaire du Roi, Avocat au Parlement, de l'Académie royale de Nîmes.

1697.

Prix d'éloquence. M. l'Abbé MONGIN, Bachelier de Sorbonne.

Concurrent. M. l'Abbé DE FOURCROY.

Prix de poésie. Mlle. BERNARD.

Concurrent. M. DE LA GRANCHE.

1699.

Prix d'éloquence. M. l'Abbé MONGIN, Bachelier de Sorbonne.

Prix de poésie. M. DE CLERVILLE.

1701.

Prix d'éloquence. M. l'Abbé MONGIN, Bachelier de Sorbonne.

Prix de poésie. Madame DURAND.

Concurrent. M. DE SERINIAC DE BARATET, Maire perpétuel de Villeneuve en Agenois.

1703.

Prix d'éloquence. M. l'Abbé DE DROMESNIL.

Prix de poésie. (Le Directeur de l'Académie annonça qu'il n'y avait pas de pièce qui l'eût mérité).

1704.

Prix de poésie. M. l'Abbé PELLEGRIN.

1705.

Prix d'éloquence. M. l'Abbé COLIN.

Prix de poésie. M. HOUDART DE LA MOTTE.

Concurrens. M. LEGENDRE DE LA TERRASSE. M. DE SERINIAC DE BARATET, Maire, etc.

1707.

Prix d'éloquence. M. HÉNAULT, Conseiller au Parlement.

Prix de poésie. M. HOUDART DE LA MOTTE.

1709.

Prix d'éloquence. M. HOUDART DE LA MOTTE.

Prix de poésie. M. l'Abbé ASSELIN.

1711.

Prix d'éloquence. M. ROY, Conseiller au Châtelet, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Concurrens. M. l'Abbé COLIN, M. TAPHINON.

Prix de poésie. (néant).

1713.

Prix d'éloquence. M. l'Abbé COLIN.

Prix de poésie. M. MALET, premièr commis de M. Desmarets, Contrôleur des finances. Ce prix lui valut une place à l'Académie.

1714.

Prix de poésie (de 1711). M. l'Abbé DU JARRY.

Concurrent. M. FRANÇOIS-MARIE AROUET DE VOLTAIRE.

1715.

Prix d'éloquence. M. ROY, Conseiller au Châtelet, etc.

Prix de poésie. M. ROY, Conseiller au Châtelet, etc.

1717.

Prix d'éloquence. M. l'Abbé COLIN.

Prix de poésie. M. GACON. (Le Poète sans fard).

1719.

Prix d'éloquence. M. PANNIER, de Lyon, Intendant des îles françaises en Amérique.

Prix de poésie. (remis à 1720).

1720.

Prix de poésie. M. DE St.-DIDIER.

1721.

Prix d'éloquence. (remis à 1722.)

Prix de poésie. M. DE St.-DIDIER.

Concurrent. M. RABIOT' DE CORLON, Procureur du Roi au présidial d'Autun.

1722.

Prix d'éloquence. M. LENOBLE.

Concurrent. M. FARGÈS DE POLIZY, Avocat du Roi au Châtelet.

1723.

Prix d'éloquence. M. DE CHALAMONT DE LA VISCLÈDE, Gentilhomme de Tarascon.

Concurrent. M. DE LA PIMPIE (plus connu sous le nom de Chevalier de Solignac).

Prix de poésie. M. DE CHALAMONT DE LA VISCLÈDE.

Concurrent. M. D'HARNONCOUR.

1725.

Prix d'éloquence. M. DE CHALAMONT DE LA VISCLÈDE.

Concurrens. M. DE CHANSIERGES; M. DE LA PIMPIE.

Prix de poésie. M. DE CHALAMONT DE LA VISCLÈDE.

Concurrens. M. DE LA FAYE, premier Commis du Marquis de Breteuil, Secrétaire d'Etat; M. l'abbé DE VAUGENCE, Chanoine de la cathédrale de Châlons en Champagne; M. D'HARNONCOUR, Receveur-général de Franche-Comté.

1727.

Prix d'éloquence. M. DE FARCI, premier Commis de M. Leblanc, Secrétaire d'Etat de la guerre.

Concurrent. M. D'ARDÈNE, Agrégé à l'Académie des Belles-Lettres de Marseille.

Prix de poésie. M. BOURET, Lieutenant-général du bailliage de Gisors.

Concurrent. M. l'abbé SÉGUY.

1729.

Prix d'éloquence. M. l'Abbé R[illegible]GON, Lyonnais, Chapelain de la Duchesse d'Orléans.

Prix de poésie. M. BOURET, Lieutenant-général du bailliage de Gisors.

1731.

POINT DE PRIX.

1732.

Prix de poésie. M. l'abbé SÉGUY.

Concurrent. Le P. RAYNAUD, de l'Oratoire.

1733.

Prix d'éloquence. M. REBOUL DE SAINT-SAUVEUR.

Concurrent. M. l'abbé SÉGUY.

Prix de poésie. M. ISNARD, de l'Oratoire, Professeur de rhétorique à Soissons.

1735.

Prix d'éloquence. M. PALLAS, Lieutenant-général de Toul.

Prix de poésie. M. l'abbé CLÉMENT.

1737.

Prix d'éloquence. Le P. RAYNAUD, de l'Oratoire.

Concurrent. M. NICOLAS, Avocat au Conseil.

Prix de poésie. Le P. RAYNAUD, de l'Oratoire.

Concurrens. M. DELAMARE ; M. D'HARNONCOUR.

1739.

Prix d'éloquence, M. NICOLAS, Avocat au Conseil.

Prix de poésie. M. LINANT.

1741.

Prix d'éloquence. M. MONDION DE MONTMIREL.

Prix de poésie. M. LINANT.

1743.

Prix d'éloquence. M. l'abbé DE L'ECLUSE DES LOGES.

1744.

Prix de poésie. M. LINANT.

1745.

Prix d'éloquence. M. DOILLOT, Avocat au Parlement de Paris.

1746.

Prix de poésie. M. MARMONTEL.
Concurrent. M. LINANT.

1747.

Prix d'éloquence. Le P. LOMBARD, Jésuite.
Prix de poésie. M. MARMONTEL.

1748.

Prix d'éloquence. M. SORET, Avocat.

1749.

Prix de poésie. M. le chevalier DE LAURÈS.

1750.

Prix d'éloquence. Le P. CHABAUD, de l'Oratoire.
Prix de poésie. M. le chevalier de LAURÈS.

1751.

Prix d'éloquence. M. SORET, Avocat.
2 *Prix de poésie.* { M. le chev. DE LAURÈS. M. le chev. DE LAURÈS.

1752.

Prix d'éloquence. Le P. COURTOIS, Jésuite, Professeur de rhétorique à Dijon.

1753.

Prix de poésie. M. LEMIERRE.

Arrêtons-nous à cette époque. En poussant nos recherches plus loin, nous arriverions à des *Lauréats* qui peuvent exister encore, ou qui du moins ont des contemporains parmi nous. Leurs palmes brillent donc toujours du même éclat, puisqu'à coup sûr ils ne les ont pas oubliées, s'ils existent encore; et, dans le cas contraire leurs amis, leurs camarades de collége, leurs partisans se souviennent sans doute du jour qui vit couronner ces grands hommes.

Il reste donc bien constant que les prix académiques sont le fondement le plus certain d'une gloire durable; l'illustration des noms de MM. Savary, de Clerville, Philibert, Delagranche, de Dromesnil, Pannier, de Farci, Bouret, Ragon, Reboul, Isnard, Clément, Nicolas, Mondion de Montmirel, de l'Ecluse des Loges, Doillot, Soret, etc., en est la preuve; et l'on ne niera pas davantage que la célébrité de Fontenelle, de Lamotte, de Roy et de Marmontel qui se trouvent mêlés avec ces Messieurs, ne fût aussi grande quand même le premier n'eût pas fait *les Mondes*, *l'Histoire des Oracles*, *et les Eloges des Membres de l'Académie des Sciences*; le second ses Odes, ses Fables et *Inès de Castro*; le troisième *Callirhoé* et *les Elémens*; le quatrième enfin

Bélisaire et les *Contes Moraux*; et quand ils n'auraient tous quatre d'autres titres que leurs ouvrages couronnés.

Ce qu'il fallait démontrer, et ce qu'on se flatte d'avoir solidement établi pour la satisfaction des modernes auxquels un prix académique inspire une confiance si juste et un si noble orgueil.

Les bals masqués de l'Opéra eurent lieu pour la première fois en 1716. Le chevalier de Bouillon, qui se faisait nommer le prince d'Auvergne, en donna le projet et eut 6000 liv. de pension pour son droit d'avis. Il n'est pas probable que l'on ait jamais gagné une pension à meilleur marché.

Au reste, une idée pareille devait naître naturellement dans ce temps de folie que Voltaire a si bien caractérisé par les vers suivans :

Voici le temps de l'aimable régence,
Temps fortuné, marqué par la licence,
Où la Folie agitant son grelot,
D'un pied léger parcourt toute la France,
Où nul mortel ne daigne être dévot,
Où l'on fait tout, excepté pénitence.

La licence de cette époque devait influer

sur cette institution : il paraît aussi qu'on la porta sur-le-champ aussi loin qu'elle pouvait aller, et l'on en jugera par l'anecdote suivante.

Un masque inconnu monta dans une loge où étaient le Maréchal de Villars et le Maréchal d'Estrées. Ce masque s'adressant à M. de Villars : Pourquoi n'allez-vous pas danser là-bas? lui dit-il. — Si j'étais en âge de danser, répondit le Maréchal, je ne le pourrais pas présentement que je suis estropié. — Descendez-y du moins, reprit le masque, et M. d'Estrées aussi; vous y brillerez beaucoup, ayant de si belles cornes tous les deux. En parlant ainsi le masque leur faisait les cornes avec deux doigts élevés. Le maréchal d'Estrées n'en fit que rire; mais M. de Villars s'en fâcha. Voilà, dit-il, un masque bien insolent : je ne sais à quoi il tient que je ne lui fasse donner cent coups de bâton. — « Pour des coups de bâton, repliqua le masque, c'est moi, monsieur, qui les donne aux autres; quant aux choses insolentes, ce n'est que pour en dire que je me suis masqué ». Il sortit en disant cela; et, malgré toutes les recherches imaginables, on ne put le retrouver.

Lors de la banqueroute opérée en 1720 par le système, Law, qui en était l'auteur, se vit en butte à l'indignation publique. Il craignait à chaque instant d'être mis en pièces, et ne l'avait que trop mérité; cependant il en fut quitte pour des couplets satyriques. En voici un très-peu connu.

> Grand Saint-Roch, notre unique bien !
> Ecoutez un peuple chrétien
> Accablé de malheurs, menacé de la peste;
> Nous ne craindrons rien de funeste.
> Venez nous secourir, soyez notre soutien,
> Détournez de nous la colère céleste;
> Mais n'amenez pas votre chien,
> Nous n'avons pas de pain de reste.

Des hommes fort habiles n'ont pas toujours évité de mettre des niaiseries dans leurs écrits. Saumaise racontait que Casaubon avait coutume d'écrire tous les soirs ce qu'il avait fait dans la journée; qu'il appelait ces mémoires *acta diurna*; et qu'il s'y trouvait d'assez plaisantes choses, comme celle-ci : *Deus bone! hodiè catellus meus pectine meo pexus est.* Bon Dieu! aujourd'hui mon petit chien a été peigné avec mon peigne.

Reste à savoir si ces mémoires étaient des-

ynée à l'impression, et si, dans ce cas, Casaubon n'y eut pas fait des coupures.

Aménités littéraires.

Santeuil ayant consulté M. de La Monnoye sur un de ses poëmes latins, ce dernier lui fit observer que *mater puerpera*, qu'il y avait employé, faisait un pléonasme. Santeuil demanda au P. Oudin si aucun poète ne s'était déjà servi de cette expression. Le P. Oudin la lui ayant montrée dans Vida, Santeuil se rendit aussitôt chez M. de La Monnoye, et lui dit : Eh ! bien, ignorant, grosse bête ? Tiens, voilà Vida qui a mis dans ses poésies *mater puerpera*. Tu m'avais défié cependant de le trouver dans quelque poëte latin que ce fût. — Allez, répondit M. de La Monnoye, je savais bien que Vida était un âne comme vous.

Les calembourgs ne sont pas modernes. (*Voyez* à ce sujet le journal de l'Etoile, année 1593).

« Le vendredi, dernier jour de décembre, « un bon bourgeois politique (*du parti du » Roi*), de Paris, ayant fait compter ses poules,

» et en ayant trouvé seize, fit tuer la 16ᵉ, disant
» qu'il ne voulait pas de seize en son logis ».
« Un autre, demandant de la chandelle, dit
» qu'on lui baillât de laquelle on voudrait,
» mais qu'elle ne fût point des seize ».

L'anecdote suivante, consignée dans une feuille périodique qui s'imprime en Allemagne, paraît digne d'attention sous plusieurs rapports. C'est à la fois une leçon de prudence et un préservatif contre la superstition.

Le Baron de W.... officier autrichien qui servait dans les hussards de Sczekler pendant la dernière guerre contre les Turcs, est le héros de cette aventure singulière, et c'est lui qui la raconte.

Au printemps de l'année 1788, je quittai Misclovar, en Transylvanie, pour conduire des recrues à mon régiment qui se trouvait alors dans les environs d'Orsowa. Dans un village voisin de l'armée vivait une bohémienne qui gagnait quelqu'argent à vendre des provisions aux soldats. Les recrues que j'avais conduites étaient des hommes très-superstitieux. Ils voulurent se faire dire leur bonne aventure par cette femme. Je ris de leur cré-

quitte, et pour m'en amuser, je tendis aussi la main à la vieille sybille. *Le 20 d'août*, me dit-elle du ton le plus grave et sans ajouter un seul mot. Je la priai de s'expliquer plus clairement, mais elle se borna à répéter les mêmes paroles, et lorsque je me retirai pour gagner ma tente, elle s'écria d'un ton encore plus emphatique : *le 20 d'août!*

On croira facilement que cette date se trouva fixée dans ma mémoire de manière à n'en pouvoir être effacée. Nous arrivâmes à l'armée, où nous eûmes notre part de dangers et de fatigues. Tout le monde sait que, dans cette guerre, les Turcs ne faisaient pas de prisonniers. Les officiers avaient promis un ducat pour chaque tête qui serait portée dans leur camp ; les janissaires et les spahis rivalisaient de zèle pour gagner le ducat. Nos postes avancés étaient souvent victimes de cet appât donné à la féroce cupidité des Turcs; il ne se passait guères de nuit sans que leurs soldats vinssent, en force supérieure, *chercher des têtes*, et ces expéditions étaient conduites avec tant de secret et de célérité qu'il était rare qu'ils échouassent dans leur dessein. Aussi nous arrivait-il fréquemment le matin de nous apercevoir qu'une partie de notre camp n'était gardée que par des corps sans têtes. Le Prince

de Cobourg voulant prévenir ces malheurs, décida qu'un fort détachement de cavalerie serait envoyé toutes les nuits hors des lignes, pour les protéger. Ces piquets consistaient ordinairement en cent ou deux cent chevaux; mais les généraux Turcs, irrités de voir interrompre le *commerce* de leurs soldats, envoyèrent, pour le protéger, des détachemens plus forts que nos piquets, et il en résulta, pour les Musulmans, une moisson de têtes encore plus abondante qu'auparavant. Il devint si dangereux de se trouver, la nuit, de piquet, qu'un officier qui était commandé pour ce service, faisait ordinairement son testament. Les choses restèrent dans cet état jusqu'au mois d'août. Diverses escarmouches qui avaient eu lieu, n'avaient pas changé la position des deux armées. Huit jours avant le 20 août, ce jour de si triste présage, je vis entrer dans ma tente la sorcière bohémienne à laquelle il m'arrivait souvent d'acheter des provisions. Elle me pria avec beaucoup d'instances de lui léguer quelque chose, dans le cas où j'aurais le malheur d'être tué le jour qu'elle avait prédit que je le serais; et elle ajouta que si sa prédiction ne se réalisait pas, elle s'engageait, de son côté, à me donner gratuitement un panier de vin de Tokay,

chose très-précieuse en ce moment pour nous, à cause de sa grande rareté. Je crus réellement que cette femme avait perdu l'esprit. Il était certainement très-possible, dans ma position, que je ne vécusse pas long-temps; mais il n'y avait aucune raison de croire que je périrais plutôt le *20 août* que tout autre jour. Je consentis donc au marché de la bohémienne, et j'engageai deux chevaux de cinquante louis contre son Tokay. Ce marché, qui ne me paraissait qu'une plaisanterie, fut passé en forme devant le quartier-maître du régiment qui servit de témoin.

Enfin, arriva le redoutable *20 août!* Rien ne pouvait me faire présumer que je serais exposé ce jour-là. C'était bien à la vérité le tour du régiment où je servais de fournir le piquet pour la nuit suivante; mais deux de mes camarades devaient marcher avant moi. Le soir, à l'instant où les hussards se préparaient à partir, le chirurgien annonça au commandant, que l'officier qui devait commander le piquet s'était trouvé subitement attaqué d'une maladie dangereuse. L'officier qui suivait fut nommé pour le remplacer. Il se hâta de s'équiper et de venir joindre sa troupe; mais son cheval, ordinairement très-doux, se montra cette fois si rétif et se cabra avec

tant de violence, qu'il le jetà par terre; et dans sa chute, l'officier eut une jambe cassée. c'était donc à moi à marcher, et j'avoue qu'en quittant le camp avec mon détachement, l'idée de partir précisément *le 20 août* ne laissait pas de troubler un peu mon imagination. J'avais avec moi quatre-vingt hussards de mon régiment, et cent vingt d'un autre; deux cents hommes en tout. Notre poste était à mille pas en avant de la ligne droite, ayant tout près de nous un marais plein de roseaux très-élevés. Nous n'avions pas de sentinelles; nous avions ordre de ne pas descendre de cheval et de rester pendant une heure et trois quarts le sabre nu et la carabine armée. Nous étions à peine placés, que nous entendîmes crier : *Allah! allah!* et à l'instant même tous les chevaux de notre premier rang furent renversés par le feu ou par le sabre de sept ou huit cents Turcs qui perdirent un nombre d'hommes à-peu-près égal à celui de mes soldats démontés. Les Turcs connaissaient le terrein; ils nous entourèrent et nous défirent complètement. Dans le désordre où nous étions, des deux côtés on tirait, on sabrait au hasard. Je reçus huit blessures, soit de la main de l'ennemi, soit par mes propres gens. Mon cheval, blessé mortellement, s'abattit, et ma jambe

[illegible] trouvant engagée sous lui, je restai couché dans la poussière. Le carnage n'était éclairé que par le feu des pistolets, à la lueur duquel je pus apercevoir mes soldats qui se défendaient avec le courage du désespoir : mais les Turcs, ivres d'opium, en faisaient un horrible massacre. En peu de temps il ne resta pas un seul Autrichien debout. Les vainqueurs s'emparèrent des chevaux qui se trouvaient encore en état de servir, dépouillèrent les soldats morts et les blessés, et se mirent ensuite en devoir de couper les têtes qu'ils plaçaient à mesure dans des sacs dont ils s'étaient munis à cet effet. Ma situation n'était pas gaie. Comprenant assez bien le turc, j'entendais de toutes parts les Musulmans s'exciter les uns les autres à terminer promptement leur opération, afin d'avoir fini avant qu'il nous arrivât du secours, et à ne pas oublier une seule tête, afin d'avoir à leur retour les deux cents ducats promis. Cette circonstance de deux cents ducats prouvait qu'ils étaient parfaitement instruits de la force de notre détachement. Au milieu du désordre, mon cheval ayant reçu une nouvelle blessure, fit un mouvement convulsif à la suite duquel ma jambe se trouva dégagée ; ce qui me donna l'idée d'essayer de me cacher parmi les joncs du marais. Plusieurs de mes

soldats avaient déjà tenté ce moyen, et avaient été découverts ; mais le feu était bien moins vif, et l'obscurité plus grande me donna l'espoir de réussir. Je n'avais que vingt pas à faire, et avec beaucoup d'efforts, après avoir renversé plusieurs Turcs qui cherchaient à m'empêcher d'avancer, je parvins à me sauver dans le marais. J'entendis un Turc qui criait : « Un infidèle nous a échappé ; cherchons-le ». Et d'autres lui répondirent : « Il est impossible qu'il soit dans le marais ». Je n'entendis rien de plus : le sang que je perdais fut cause que je m'évanouis, et lorsque je repris mes sens, le soleil était levé depuis long-temps ; de sorte que j'avais dû rester plusieurs heures dans cette position.

J'étais enfoncé jusqu'aux genoux dans le marais ; mes cheveux se hérissèrent quand je me rappelai les événemens de la nuit ; mon imagination se porta toute entière sur ce funeste *20 d'août*, prédit par la Bohémienne. Je comptai mes blessures ; j'en avais huit, mais aucune n'était dangereuse : ce n'étaient que des coups de sabre qui n'avaient offensé que les chairs, et ne portaient que sur les bras, sur le dos et sur la poitrine. Les nuits étant très-fraîches dans ce pays-là, je portais une pelisse épaisse qui avait amorti les coups jus-

qu'à un certain point. J'entendais les plaintes des chevaux blessés sur le champ de bataille ; à l'égard des hommes, grâce aux Turcs, ils n'étaient que trop tranquilles. Je cherchai à me tirer de la place incommode où j'étais, et, après une heure d'efforts, j'y réussis. Quoiqu'une guerre contre des Turcs étouffe ordinairement tout sentiment d'humanité, je ne pus me défendre d'une vive émotion, en contemplant la scène de désolation qui s'offrit à mes yeux. J'avançais sur ce champ de carnage, lorsque tout-à-coup je me sentis saisir par un Turc d'une taille gigantesque, qui sans doute était revenu pour s'assurer si rien n'avait échappé à sa première recherche. Qu'on se peigne le sentiment affreux dont je dus être pénétré, en voyant s'évanouir d'une façon si cruelle l'espérance que j'avais conçue! Prenez, m'écriai-je en langue turque, prenez ma montre, mon argent, mon uniforme ; mais, au nom de Dieu, ne me tuez pas! A cette prière, faite du ton le plus suppliant, le barbare me répondit froidement : « Tout ce que vous avez m'appartient, et il me faut encore votre tête ». En même temps il délie le cordon qui attachait mon bonnet de hussard sous mon menton, et défait ma cravate. J'étais sans armes, sans aucun moyen de défense. Au moindre

mouvement que j'aurais fait, il aurait pu plonger son sabre dans mon sein. Je me bornais à le presser avec mes bras, en implorant sa clémence; mais, sourd à mes supplications, il continuait à débarrasser mon cou. « Ayez pitié de moi, lui dis-je alors, ma famille est riche; faites-moi prisonnier, et je vous promets une rançon considérable ». — Ce serait une affaire trop longue, reprit-il froidement; restez seulement tranquille, pour que je puisse vous couper la tête ». Et, sans rien ajouter, il détacha l'épingle de ma chemise. Il ne s'était pas opposé à ce que je le tinsse embrassé, probablement parce qu'il se fiait à la supériorité de ses forces, ou peut-être par un reste de pitié, qui cependant ne résistait point à l'appât d'un ducat. Pendant qu'il ôtait [illegible] épingle, je sentis dans sa ceinture quelque chose de fort dur; c'était un marteau de fer. « Soyez donc tranquille, répéta-t-il; et ces mots étaient probablement les derniers que j'aurais entendus dans ce monde, si la frayeur d'une mort si horrible ne m'avait pas suggéré l'idée de tirer doucement son marteau de sa ceinture. Il ne s'en aperçut pas, et il tenait déjà ma tête d'une main et son sabre de l'autre, lorsque par un mouvement subit, je me dégageai de ses mains, et lui appliquai de toutes

avec force sur la figure un coup du marteau qui était très-lourd. Il chancela ; je le frappai une seconde fois avec le même succès ; son sabre s'échappa de sa main, et il tomba lui-même étendu sur la terre. Il est inutile d'ajouter que je lui plongeai plusieurs fois son arme dans le cœur. Je me mis ensuite à courir vers nos postes avancés dont je voyais briller les armes que frappait le soleil. J'arrivai au camp; mon Colonel, en me voyant me prit pour un spectre. Je fus bientôt attaqué d'une fièvre inflammatoire et conduit à l'hôpital ; mais en six semaines je me trouvai guéri et de la fièvre et de mes blessures.

A mon retour au camp je fus visité par la diseuse de bonne aventure, qui me paya exactement le panier de vin de Tokay qu'elle avait perdu. J'appris que pendant mon absence, plusieurs de ses prédictions s'étaient accomplies, ce qui lui avait valu d'assez bonnes aubaines. J'avoue que ces détails me parurent fort surprenants.

Quelque temps après, il arriva au camp deux déserteurs : c'étaient deux Serviens qui avaient été employés au transport des bagages des Turcs, et qui s'étaient échappés pour ne pas recevoir une punition qu'ils avaient encourue. A l'instant qu'ils virent la Bohémienne, ils la

reconnurent, et déclarèrent qu'elle était souvent allée, pendant la nuit, au camp des Turcs, auxquels elle rendait compte des mouvemens de notre armée. Nous fûmes tous très-surpris de cette découverte, car cette femme nous avait été fort utile dans plusieurs occasions, et nous avions souvent admiré l'adresse avec laquelle elle exécutait les commissions les plus périlleuses. Les déserteurs persistèrent dans leur déposition, et déclarèrent qu'ils avaient été souvent présens, lorsqu'elle avait donné aux Turcs connaissance de nos positions, qu'elle leur avait révélé nos projets, et qu'elle les avait encouragés aux attaques partielles qu'ils avaient faites; ils ajoutèrent qu'elle était munie d'un chiffre turc qui lui servait de passe-port. Cette pièce de conviction ayant, en effet, été trouvée sur elle, elle fut condamnée à mort comme espion. Avant qu'on l'exécutât, je l'interrogeai sur la prédiction qu'elle m'avait faite. Elle m'avoua que, servant d'espion aux deux armées, elle en tirait un double profit, et qu'elle avait souvent fait connaître à l'une des armées les intentions de l'autre; en disant la bonne aventure, elle savait tirer beaucoup de renseignemens de la simplicité de ceux qui la consultaient: souvent aussi le hazard l'avait servie, dans l'accomplissement de ses prédic-

vons. Quant à ce qu'elle m'avait annoncé, elle me dit que c'était pour augmenter son crédit qu'elle avait fixé à une époque si éloignée la catastrophe qu'elle me prédisait; et que lorsqu'elle vit le temps approcher où mon régiment devait marcher, elle décida les Turcs à attaquer le piquet qui serait commandé *le 26 d'août.* Ayant su que deux officiers devaient marcher avant moi, elle vendit à l'un du vin préparé qui le rendit malade; et au moment où le second montait à cheval, elle trouva le moyen d'introduire dans les narines de son cheval un charbon brûlant qui produisit l'effet que j'ai rapporté.

Fragment tiré des Mémoires de Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, qui contiennent ce qu'il a vu de plus remarquable en sa vie depuis l'année 1600.

Il y eut cette même année (1640), force magnificence dans le Palais Cardinal (1) pour la grande comédie de Mirame (2) qui fut re-

(1) Actuellement le Palais-Royal.

(2) MIRAME, tragi-comédie, fut jouée pour l'ouverture du théâtre construit dans la grande salle du Palais Cardinal, en 1639. La date donnée par l'abbé de

présentée devant le Roi et la Reine, avec des machines qui faisaient lever le soleil et la lune, et paraître la mer dans l'éloignement, chargée de vaisseaux. On n'y entrait que par billets, et ces billets n'étaient donnés qu'à ceux qui se trouvèrent marqués sur le mémoire de Son Éminence (1), chacun selon sa condition: car il y en avait pour les Dames, pour les Seigneurs, pour les Ambassadeurs, pour les Étrangers, pour les Prélats, pour les Officiers de la Justice et pour les gens de guerre. Je (2) me trouvai du nombre entre les Ecclésiastiques, et je la vis commodément.

M. de Valençai, lors Evêque de Chartres, et qui fut bientôt après Archevêque de Rheims, aidant à faire les honneurs de la maison, parut en habit court sur la fin de l'action, et descendit de dessus le théâtre pour présenter la

---

Marolles n'est point exacte, ce que l'on peut prouver par l'édition de cette pièce publiée en 1639, par le libraire Legras Au reste, quoiqu'elle ait été jouée et imprimée sous le nom de Desmarets, il n'en est pas moins vrai qu'elle fut composée par les cinq auteurs (Boisrobert, Rotrou, Corneille, De l'Estoile et Colletet) et que le Cardinal de Richelieu y mit plus de cinq cents vers de sa façon

(1) Le Cardinal de Richelieu.

(2) L'Abbé de Marolles

collation à la Reine, ayant à sa suite plusieurs officiers qui portaient vingt bassins de vermeil doré, chargés de citrons doux et de confitures : ensuite de quoi les toiles du théâtre s'ouvrirent pour faire paraître une grande salle, où se tint le bal. Quand la Reine y eut pris sa place sur le haut dais, Son Éminence, un pas derrière elle, avait un manteau long de taffetas couleur de feu, sur une simarre de petite étoffe noire, ayant le collet et le rebord d'en bas fourré d'hermine : et le Roi se retira aussitôt que la comédie fut finie. Je ne sais s'il m'échappa de dire quelque chose de l'emploi de M. de Chartres : mais quelque temps après, lorsqu'au même lieu on dansa le ballet de la prospérité des armes de la France, où les mêmes machines de la comédie furent employées avec de nouvelles inventions, pour faire paraître tantôt les campagnes d'Arras, et la plaine de Casal, et tantôt les Alpes couvertes de neige, puis la mer agitée, le gouffre des enfers, et enfin le ciel ouvert, d'où Jupiter ayant paru sur son trône, descendit sur la terre : comme, dis-je, ce Prélat, qui était capable de tout ce qu'il voulait, se donnait la peine avec Monseigneur d'Auxerre, de faire les honneurs de la salle, m'eut dit que cette journée-là il ne présenterait pas la collation,

je lui répondis qu'il ferait bien toujours toutes choses, et me fit civilité, de sorte que je vis encore ce ballet commodément, où il y avait des places pour les Évêques, pour les Abbés et même pour les Confesseurs et pour les Aumoniers de M. le Cardinal. Les nôtres se trouvèrent à deux loges de celles qui furent occupées par Jean de Werth et Ekenfort, que l'on avait fait venir exprès du bois de Vincennes, où ils étaient prisonniers (1).

---

(1) Jean de Werth était un général allemand qui eut de la célébrité dans le 17e. siècle. Corneille en parle dans *le Menteur*.

> Faire sonner Lamboy, Jean de Vert et Galas.

Il paraît que sa prison n'était pas rigoureuse. Quant à Ekenfort, il est beaucoup moins connu.

Anecdote tirée d'un vieux recueil de sermons intitulé: Sermones discipuli de tempore.

(On a essayé de conserver dans cette traduction, qui est de l'éditeur, la naïveté du texte latin).

Homo quidam erat diversarum Villarum Advocatus, immisericors, avarus, faciens graves exactiones in sibi subditos. Die quâdam cum propter exactionem faciendam ad villam unam properaret, Diabolus in specie hominis se illi in itinere sociavit, quem tam ex horrore, quàm ex mutuâ collocutione Diabolum esse intellexit. Ire cum eo satis timuit; nullo tamen modo, neque orando, neque cruce signando ab eo separari potuit. Cùmque simul pergerent, occurrit eis homo quidam pauper porcum in laqueo ducens. Cumque porcus huc illucque diverteretur, iratus homo clamavit; Diabolus te habeat. Quo verbo audito, Advocatus sperans se tali occasione à diabolo liberari, ait illi: audi, amice. Porcus ille est tibi datus. Vade, tolle illum. Respondit diabolus: nequaquam mihi illum ex corde donavit; et ideò illum tollere non possum. Deindè transeuntes per aliam villam, cum infans fleret, mater in foribus domûs stans turbidâ voce dicebat: Diabolus te habeat, quid me fle-

Il y avait un certain homme qui était Avocat dans plusieurs villages, homme sans miséricorde, avare, exerçant de grandes exactions sur ceux qui lui étaient soumis. Un certain jour qu'il se rendait dans l'un de ces villages pour une nouvelle exaction, le diable, sous figure humaine, se joignit a lui dans la route; et il le reconnut tant par l'horreur qu'il ressentait, que par l'entretien qu'ils eurent ensemble. Il craignait assez cette compagnie; mais il ne put s'en séparer d'aucune façon, ni en priant, ni en faisant le signe de la croix. Marchant donc ensemble, ils rencontrèrent un pauvre homme qui conduisait un cochon attaché d'une corde. Et comme le cochon se détournait de-çà et de-là, l'homme irrité s'écria: que le diable t'emporte. Entendant ces paroles, et espérant que cette occasion pourrait le délivrer du diable, l'Avocat lui dit: Ecoutez, mon ami Ce porc-là vous est donné. Allez, prenez le. Le diable répondit: il ne me l'a pas donné de bon cœur,

...s tuis inquietas? Tunc Advocatus dixit: Ecce benè lucratus es animam unam; tolle infantem, quia tuus est. Cui diabolus ut priùs: non mihi illum dedit ex corde; sic talis est consuetudo hominibus loquendi cum irascantur Incipientibus autem appropinquare loco ad quem tendebant, homines à villâ longè videntes, et causam ejus adventûs non ignorantes, omnes unâ voce simul clamabant, dicentes: Diabolus te habeat, ac diabolo venias. Quo audito, diabolus caput movens, cachinnans ait Advocato: Ecce isti dederunt te mihi ex intimo corde, et ideò meus es. Ac rapuit eum in ipsâ horâ diabolus et quid de eo fecerit ignoratur. Verba mutuæ confabulationis ac facta istius per famulum Advocati, qui secum fuit in itinere, declarata sunt.

et à cause de cela, je ne puis le prendre. Ensuite comme ils passaient par un autre village, un enfant pleurait, et la mère qui se tenait à la porte de la maison, disait d'une voix agitée: que le diable t'emporte! pourquoi me troubles-tu par tes pleurs? Alors l'Avocat dit: voilà que vous avez bien gagné une ame; prenez cet enfant, parce qu'il est à vous. Le diable lui répondit comme auparavant: Elle ne me l'a point donné de bon cœur; les hommes ont coutume de parler ainsi quand ils sont en colère. Comme ils commençaient d'approcher du lieu où ils allaient, les habitans du village apercevant l'Avocat de loin, et n'ignorant pas la cause de sa venue, criaient tous ensemble d'une seule voix, disant: que le diable t'emporte! puisses-tu être au diable! Entendant cela, le diable remua la tête, et dit en ricanant à l'Avocat: voilà que ceux-ci vous donnent à moi du meilleur de leur cœur, et ainsi vous êtes à moi. Et le diable l'enleva dans l'instant, et on ignore ce qu'il en a fait. Les paroles de leur mutuel entretien, et ce qui s'en suivit, ont été déclarés par le serviteur de l'Avocat qui l'avait accompagné dans sa route.

Le comte de Serbellon, lieutenant-général du duc de Cardonne, investit Leucate le 8 Septembre 1637, et en pressa vivement le siége. Quoiqu'il n'y eut dans cette place que cent-vingt soldats et soixante paysans, Barry, qui les commandait, fit une si belle défense, qu'il donna le temps au duc d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg, et gouverneur du Languedoc, de rassembler une armée de douze mille hommes et de venir au secours des assiégés. Toute la noblesse de la province accourut pour se signaler dans cette occasion. Le Duc se présenta devant les retranchemens des Espagnols le 28 de Septembre, et résolut de les attaquer à l'entrée de la nuit. Jamais entreprise ne fut mieux concertée, ni suivie d'un plus heureux succès; et jamais la valeur française ne brilla avec plus d'éclat. Sept mille fantassins et huit cents chevaux, la plupart volontaires, défirent ou chassèrent tout ce qui parut sur le champ de bataille.

La plupart des Espagnols qu'on fit prisonniers se mettaient à genoux et appellaient les Français *señores lutheranos*, imaginant qu'un titre si honorable engagerait plus facilement les vainqueurs à leur accorder la vie. C'était alors un des grands secrets de la politique espagnole de persuader aux peuples que tous les

Français étaient infectés de l'hérésie de Luther ou de celle de Calvin, et de couvrir ainsi du prétexte de la religion les vues ambitieuses de la maison d'Autriche.

On trouva parmi les morts une douzaine d'Espagnoles armées et vêtues en soldats. On demanda aux prisonniers s'ils connaissaient ces femmes. Ils répondirent que non; mais un de leurs camarades regardant les autres avec mépris, leur dit d'un ton fier et majestueux : *Digan que ne son mugeres ; mugeres son los que huyeron.* (Dites que ce ne sont pas des femmes; les femmes sont ceux qui ont fui.)

Nevizanus, dans son ouvrage intitulé : *Sylva nuptialis* (à la lettre *Forêt nuptiale*) livre Ier, N°. 8, dit que Dieu forma tout dans la femme, excepté la tête, dont il ne voulut pas se mêler, mais dont il abandonna la façon au diable. *De capite noluit se impedire, sed permisit illud facere demoni.*

Henri III paraissait fort scandalisé de ce qu'un homme de sa cour se fut fait peindre ayant une main sur des armes et l'autre sur des

livres, et disait que c'était une grande effronterie à un homme qui n'était ni savant ni vaillant. Jacques de Harlay lui répondit : Sire, il n'est pas si mal avisé que Votre Majesté pourrait bien dire : ne voyez-vous pas qu'il jure qu'il n'entend rien en l'un et encore moins en l'autre ?

La petite pièce que l'on va rapporter fait partie d'un recueil imprimé à Lyon en 1547, chez Jean de Tournes. Il y a donc au moins deux cent soixante-trois ans que le seigneur de Borderie, qui en est l'auteur, la composa :

Ami, pourquoi me veux-tu tant reprendre
Que ne devais si soudain femme prendre ?
Ne me fais plus la guerre, je te dis
Que je l'ai fait pour gagner paradis,
Et ne savais faire un meilleur ouvrage
Pour mon salut, qu'entrer en mariage :
Car tous maris sont d'un cas soucieux,
Qui me rend sûr d'aller jusques aux cieux.
Le grand hasard d'être cocus les fâche ;
Si je le suis et que point ne le sache,
Innocent suis. Or, tous les innocens
Seront sauvés, y en eut-il cinq cents.
Si malgré moi je puis voir et sentir
Que l'on me fait cocu, je suis martyr :
Les bons martyrs iront là sus tout droit ; (1)

(1) Vers sans rime.

Et si je prends femme sage et honnête,
Bienheureux suis de si rare conquête.
Les bienheureux, si l'on croit l'écriture,
Iront en gloire, et moi donc par droiture.
Regarde donc si je ne suis pas sage
D'avoir au ciel assigné mon partage.

On fait tous les jours des vers moins bons, moins ingénieux, et surtout moins exactement rimés que ceux-là. Marot ne les eut pas désavoués.

Un marchand anglais, nommé Sleidorn, qui voyageait dans la Pensylvanie, ayant un jour rencontré dans une hôtellerie plusieurs sauvages, parmi lesquels il y en avait un vieux d'une physionomie respectable, s'approcha d'eux pour lier conversation. Le vieux sauvage offrit de gager avec Sleidorn qu'il savait lire et écrire l'anglais aussi bien que lui. Le marchand lui dit que pour s'en assurer, il fallait qu'il lui fit quelques questions. Le sauvage y consentit à condition qu'il aurait sa revanche.

Sleidorn demande au sauvage quel a été le premier homme circoncis. Celui-ci répond: C'est le père Abraham.

Le sauvage demande ensuite à l'anglais s'il connaissait le premier quaker. L'anglais em-

barrassé nomma deux ou trois hommes ; mais le vieux sauvage, remuant la tête et souriant malignement, lui dit : Tu n'y es pas. C'est Mardochée qui est le premier quaker du monde, puisqu'il ne voulut pas ôter son chapeau devant Aman.

M. Mignon, maître de la musique de l'église de Paris, s'avisa, vers la fin du dix-septième siècle, de proposer un prix à celui qui ferait le meilleur sonnet à la louange de Louis XIV sur des bouts-rimés qu'il publia. Ce prix était une médaille à l'effigie du Roi. Il fut adjugé à un inconnu, et M. Mignon n'ayant pu le déterrer après trois mois de recherches, prit le parti de faire imprimer cent quatrevingt-treize sonnets qu'il avait reçus dans ce concours, ce qui forma un recueil *in*-12 qui parut en 1683. Dans la préface de ce recueil, M. Mignon supplia l'auteur du sonnet couronné de ne pas le priver plus long-temps de l'honneur de sa connaissance, et du plaisir qu'il aurait à lui délivrer le prix qu'il avait si bien mérité. Cette prière n'était qu'une gasconnade, car M. Mignon savait fort bien que M. de la Monnoye était l'auteur du sonnet qui avait mérité le prix;

mais on peut croire qu'il voulait s'éviter les frais de la médaille. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne la donna point, quoique M. de la Monnoye l'eut réclamée par un sonnet sur les mêmes rimes.

Martinet, poëte aujourd'hui très-inconnu, eut l'*accessit*. Voici le sonnet de M. de la Monnoye.

Apostrophe à l'Espagnol.

Joins un courage d'aigle à la fierté d'un *Pan*,
Ibère, sois plus fin qu'une vieille *guenuche*,
Si tu romps une fois inspiré par *Satan*,
Louis t'aura bientôt secoué ta *peluche*.

Le belgique lion devant lui n'est qu'un *fan*;
Ce n'est plus comme au temps que pillant notre *ruche*,
Et répandant l'effroi de Bruxelles à *Lan*,
Tu cherchais à remplir ton estomach d' *autruche*.

Ta défaite en tous lieux aujourd'hui nous est *hoc*,
Les Valois sont passés, et par un heureux *troc*
Le plus grand des Bourbons t'a fait niche sur *niche*.

Cent peuples disaient *por* qui, sous lui, disent *par*;
Ce héros fait, défait, cultive et met en *friche*,
Sans qu'on ose alléguer ni si, ni mais, ni *car*.

En citant la manière dont l'abbé de Marolles a traduit ces deux vers charmans : *Malo me Galatea petit*, etc., j'ai donné une bonne preuve de l'absence totale du talent

poétique dans cet écrivain. En voici une nouvelle, tirée de ses quatrains *Sur les personnes de la cour et les gens de lettres*.

Page 69, après avoir fait l'éloge de Coras, il dit :

> Reviens ici, Coras; ton ami Vaumorières
> Est un sage critique, et lui-même aujourd'hui,
> En matière de vers en fait *qui sont de lui.*

Cela fait sans doute un plaisant éloge. On ne peut l'expliquer qu'en supposant que l'abbé de Marolles, qui ne possédait pas ce qu'Horace appelle si bien *Mens divinior*, embarrassé de trouver une rime à *aujourd'hui*, plaça tout simplement au bout de son vers les premiers mots qui lui vinrent dans la tête.

Le fragment de ses mémoires que j'ai rapporté, prouve qu'il n'était pas un mauvais prosateur pour son temps; mais alors

> Au lieu de rimailler, que n'écrit-il en prose?

Prophéties de l'astrologue de Carpi.

Puisque les métiers de diseuse de bonne aventure et de tireuse de cartes sont encore en honneur dans la capitale des Gaules; puisque cette madame Jobin que Th. Corneille et Devisé mirent en scène, a laissé des héritiers de ses talens comme de ses succès, et

que de belles dames ne dédaignent point de quitter leurs salons dorés pour escalader cinq et six étages au bout desquels se trouve le grenier ou plutôt l'antre de la sorcière ; je ne doute pas que l'histoire de l'astrologue de Carpi ne soit bien accueillie dans ce siècle de lumières si fécond en aveugles.

L'auteur anonyme de l'ancienne vie du chevalier Bayard, nous a conservé les étonnantes prédictions de l'astrologue de Carpi ; je vais transcrire son récit, sans y rien changer ; il ne pourrait que perdre à mes corrections. Indépendamment des circonstances curieuses qu'il renferme, il est écrit avec tant de grâce et de naïveté, qu'on me saura gré de le reproduire tel qu'il se trouve dans l'ouvrage original.

Il faut se rappeller d'abord que Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis XII, et son lieutenant-général en Italie, ayant résolu de faire lever aux Espagnols le siége de Bologne, donna ordre à ses troupes de se rendre à Final, gros bourg auprès de Ferrare.

« Ainsi que l'armée marchait droit à ce Final, passa le noble duc de Nemours par une petite ville appelée Carpi, avec la plupart des capitaines, mêmement ceux en qui plus se fiait et qu'il aimait le mieux. Il y séjourna

deux jours, et y fut fort bien reçu avec sa compaignée du seigneur de la ville qu'on estimait de grand savoir, tant ès lettres grecques que latines. Il était cousin germain de Jean-François Pic, comte de la Mirandole, et lui s'appelait Albert Pic, comte de Carpi. Il soupa le soir de l'arrivée dudit duc de Nemours avec lui et les capitaines français, où il y eut plusieurs devis, et entr'autres, d'un astrologue que aucuns appelaient devin, lequel était en cette ville de Carpi, et que c'était merveilles de ce qu'il disait des choses passées, sans en avoir jamais eu connaissance; et encore, qui plus fort était, parlait des choses à venir. Il n'est rien si certain que tous vrais chrétiens doivent tenir qu'il n'y a que Dieu qui sache les choses futures; mais cet astrologue de Carpi a dit tant de choses, et à tant de sortes de gens, qui, depuis, sont avenues, qu'il a mis beaucoup de monde en rêverie. Quand le gentil duc de Nemours en eut ouï parler, ainsi que jeunes gens appetent de voir choses nouvelles; il pria au comte qu'il l'envoyât quérir; ce qu'il fit et vint incontinent. Il pouvait être de l'âge de soixante ans ou environ, homme sec et de moyenne taille. Le duc de Nemours lui tendit la main, et en italien lui demanda comment il se por-

tait. Il lui répondit très-honnêtement. Plusieurs propos furent tenus, et entr'autres, lui fut demandé par le seigneur de Nemours si le vice-roi de Naples et les Espagnols attendraient la bataille. Il dit que oui, et que sur sa vie elle serait le vendredi-saint, ou le jour de pâques, et si serait fort cruelle : il lui fut demandé qui la gagnerait ; il répondit ces propres mots : « Le camp demeurera aux Fran-
» çais et y feront les Espagnols la plus grosse
» et lourde perte qu'ils firent cent ans a ;
» mais les Français n'y gagneront guères, car
» ils perdront beaucoup de gens de bien et
» d'honneur, dont ce sera dommage ». Il dit merveilles. Le seigneur de la Palisse lui demanda s'il ne demeurerait point à cette bataille. Il dit que nenni ; qu'il vivrait encore douze ans pour le moins ; mais qu'il mourrait en une autre bataille. Autant en dit-il au seigneur de Humbercourt, et au capitaine Richebourg qu'il serait en grand danger d'être tué de foudre. Brief, il n'y eut guères de gens en la compaignée qui ne s'enquissent de leur affaire. Le bon chevalier sans peur et sans reproche était présent qui s'en riait, et le gentil duc de Nemours lui dit : « Monsei-
» gneur de Bayard, mon ami, je vous prie,
» demandez un peu à notre maître que ce

» sera de vous ». — Il ne faut point, dit-il, que je le demande, car je suis bien assuré que ce ne sera jamais grand chose; mais puisqu'il vous plaît, je le veuil bien. Et commença à dire à l'astrologue : « Monsieur notre maître,
» dites-moi si je serai une fois grand riche
» homme »? Il répondit : « Tu seras riche
» d'honneur et de vertu, autant que capitaine
» fut jamais en France; mais des biens de
» fortune tu n'en auras guères ; aussi ne les
» cherches-tu pas. Et si te veux bien aviser
» que tu serviras un autre roi de France après
» celui-ci qui règne, et que tu sers, lequel
» t'aimera et estimera beaucoup; mais les
» envieux t'empêcheront qu'il ne te fera ja-
» mais de grands biens, ni ne te mettra pas aux
» honneurs que tu auras mérités. Toutefois
» crois que la faute ne procèdera pas de lui ».
— Et de cette bataille que dites être si cruelle, en échaperai-je? — « Oui, dit-il; mais tu
» mourras en guerre dedans douze ans pour
» le plus tard, et seras tué d'artillerie : car
» autrement n'y finirais-tu pas tes jours, parce
» que tu es aimé de ceux qui sont sous ta
» charge, qui, pour mourir, ne te laisse-
» raient en péril ». Brief, ce fut une droite farce des propos que chacun lui demanda. Il voyait qu'entre tous les capitaines, le duc

de Nemours faisait grande privauté au seigneur de la Palisse et au bon chevalier. Il les tira tous à deux à part, et leur dit en son langage : « Messeigneurs, je vois bien que » vous aimez fort ce gentil prince ici, lequel » est votre chef; aussi le mérite-t-il bien : » car sa face à merveilles démontre sa bonne » nature. Donnez-vous garde de lui le jour » de la bataille, car il est pour y demeurer. » S'il en échappe, ce sera un des grands et » élevés personnages qui, jamais, sortit de » France ; mais je trouve grosse difficulté : » et pour ce pensez-y bien, car je veux que » vous me tranchiez la tête, si jamais homme » fut en si grand hasard de mort qu'il sera ». (hélas! maudite soit l'heure de quoi il dit si bien vérité !) Le bon duc de Nemours leur demanda en souriant : « Qu'est-ce qu'il vous » dit, messeigneurs » ? Le bon chevalier répondit, qui changea de propos : « Monseigneur, » c'est monseigneur de la Palisse qui lui fait » une question, savoir-mon s'il est autant » aimé de Reffuge, que Viverots. Il lui dit » que non, dont il n'est pas fort content. » De ce joyeux propos se print à rire monseigneur de Nemours qui n'y pensa autrement.

Sur ces entrefaites arriva un aventurier

en la compaignée, qu'on disait être gentil compaignon, mais assez vicieux, qu'on appelait Jacquin Caumont, et portait quelqu'enseigne aux bandes du capitaine Molard.

Il se voulut faire de fête comme les autres, et vint à l'astrologue qu'il tira à part, et commença à lui dire : « Viens ça,........ » dis-moi ma bonne aventure ». L'autre se sentit injurié, et répondit en homme courroucé : *Va, va, je ne te dirai rien, et si as menti de ce que tu me dis.* Il y avait beaucoup de gentilshommes en présence, lesquels dirent à Jacquin : Capitaine, vous voulez tirer du passe-temps de lui, et lui dites injure. Alors il revint peu à peu, et parla beaucoup plus doucement, en lui disant : « Maître, mon » ami, si j'ai dit quelques folles paroles, je » te prie pardonne moi »; et fit tant qu'il le rappaisa, et puis lui montra sa main, car ledit astrologue regardait le visage et les mains. Quand il eut vu celle de Jacquin, il lui dit en son langage : *Je te prie, ne me demande rien, car je ne te dirai chose qui vaille.* Toute la compaignée qui était là se print à rire. Jacquin, bien marri de ce que les autres riaient, dit encore à l'astrologue : « C'est tout un; » dis-moi que c'est; je sais bien que je ne » suis pas cocu, car je n'ai point de femme ».

Quand il se vit ainsi pressé, il lui dit : *Veux-tu savoir de ton affaire?* — Oui, dit Jacquin. — *Or, pense doncques à ton âme de bonne heure*, dit l'astrologue; *car devant qu'il soit trois mois tu seras pendu et étranglé.* Et de rire par les écoutans de plus belle, lesquels n'eussent jamais pensé que le cas advint; car il n'y avait nulle apparence, pour ce qu'il était en crédit parmi les gens de pied, et aussi qu'ils pensaient que le maître l'eût dit, pour ce que Jacquin l'avait du commencement injurié; mais il ne fut rien si vrai.

Et comme on dit en un commun proverbe *qui a à pendre, ne peut noyer*, je vous dirai ce qui advint de lui. Deux ou trois jours après que le duc de Nemours fut arrivé au Final, qui est un gros villaige, au milieu duquel passe un canal qui va cheoir au Po, assez profond, y avait un pont de bois pour aller d'un côté à l'autre. De jour en jour en ce canal arrivaient plus de cent barques, qui venaient de Ferrare, et apportaient toutes manières de victuailles aux Français. Un jour par aventure que Jacquin eut bien soupé, vint environ neuf heures de nuit à force torches et tabourins de suisses au logis de monseigneur de Molard son capitaine, armé de toutes pièces, et monté sur un fort beau

coursier, en ordre comme un saint Georges, car de sa soulde ou de pillaige il était fort bien vêtu, et avait trois ou quatre grands chevaux, espérant que après la guerre faillie se mettrait des ordonnances (1). Quand monseigneur de Molard le vit en cette sorte, et vu l'heure que c'était, se print à rire, connaissant bien que la malvoisie lui avait quelque peu troublé le cerveau. Si lui dit : « Comment, » capitaine Jacquin, voulez-vous laisser la » pique»? « Nenni non, dit-il, monseigneur; » mais je vous supplie, menez-moi au logis » de monseigneur de Nemours, et que de» vant lui il me voye rompre cette lance que » je tiens, afin qu'il ait connaissance si un » saulte buisson ne courra pas un bois aussi » bien qu'une aridelle ». Le capitaine Molard connut bien que la matière valait bien venir jusques à la fin, et que le seigneur duc de Nemours et toute la compaignée s'en pourrait réjouir. Si mena Jacquin, qui passa tout à cheval par dessus ce pont de bois qui traversait le canal : car les gens de pied étaient logés d'un côté, et les gens de cheval de l'autre. Or, venu qu'il fut devant le logis du duc de Nemours, qui déjà en était averti et

(1) C'est-à-dire qu'il entrerait dans la Gendarmerie.

descendu de sondit logis, ensemble la compaignée qui était avec lui, pour en avoir leur passe-temps; quand ils furent sur la rue, Jacquin, mieux garni de vin que d'autre chose, avec force torches, en sorte qu'on y voyait comme en plein midi, se mit sur les rangs. Lors le duc de Nemours lui écrie: « Capitaine Jacquin, est-ce pour l'amour de » votre dame, ou pour l'amour de moi que » vous voulez rompre cette lance »? Il répondit, en parlant de Dieu à la mode des aventuriers, que c'était pour l'amour de lui, et qu'il était homme pour servir le Roi à pied et à cheval. Si baissa la vue, et fit sa course tellement quellement; mais il ne sut rompre sa lance. Il recourut encore un coup; mais il fit autant, et puis la tierce et la quarte fois. Quand on vit qu'il ne faisait autre chose, il fâcha la compaignée, et le laissa-t-on là. Bien ou mal fait par lui, se mit au retour à son logis le beau pas. Il avait fort échauffé son chevàl, et de sorte qu'il allait toujours sautelant. Joint aussi qu'il ne le menait guères bien, lui donnant de l'éperon sans propos, de façon que quand il fut sur le pont de bois, le chatouillait toujours. Il avait un peu pluviné, de sorte que en faisant par le cheval un petit saut, les quatre pieds lui vont fouir, et tom-

bèrent homme et cheval dans le canal, où pour le moins y avait demi-lance d'eau. Ceux qui étaient de la compaignée s'écrièrent : *à l'aide, à l'aide ;* d'en haut ne lui pouvait-on donner secours, car ce canal était fait comme un fossé à fond de cuve, et sans le grand numbre des barques qui étaient là, on n'en eut jamais vu ne pied ne main. Le cheval se défit de son homme, et nagea plus de demi-quart-d'heure avant qu'il sut trouver moyen d'échapper. Enfin, il se trouva à un lieu qu'on avait baissé pour abreuver les chevaux, et se sauva. Le capitaine Jacquin, le vaillant homme d'armes, grenouilla en l'eau longuement ; mais enfin, comme par miracle, fut sauvé et pêché par ceux qui étaient ès barques, mais plus mort que vif. Incontinent fut désarmé et pendu par les pieds, où en peu de temps jetta par la bouche deux ou trois sceaux d'eau, et fut plus de six heures sans parler. Toutefois les médecins de monseigneur de Nemours le vindrent voir, et fut si bien secouru que dedans deux jours fut aussi sain et gaillard que jamais. Il ne faut pas demander si de ses compaignons aventuriers fut mocqué à double carrillon, car l'un lui disait : « Hé, capitaine Jacquin, vous sou-
» viendra-t-il une autre fois de courir la

» lance à neuf heures de nuit en hyver »? L'autre lui disait : « Il vaut encore trop mieux » être saulte-buisson que aridelle, on ne » tombe pas de si haut ». Brief, il fut mené comme il lui appartenait ».

— Toutes les prédictions de l'astrologue eurent leur accomplissement. La sanglante bataille de Ravenne se donna le jour de Pâques 11 Avril 1512. Le duc de Nemours y tailla en pièces les troupes confédérées du Pape, du Roi d'Espagne et des Vénitiens, et se fit tuer imprudemment à la poursuite d'un bataillon d'Espagnols. Les aventuriers français et les lansquenets saccagèrent Ravenne contre les défenses du seigneur de la Palisse, qui fit pendre le capitaine Jacquin Caumont, convaincu d'avoir commencé le pillage. Dans la suite, le seigneur d'Imbercourt périt à la bataille de Marignan ; le chevalier Bayard fut tué d'un coup de fauconneau en 1524 à la retraite d'Yvrée, et le Maréchal de la Palisse fut du nombre des morts à la bataille de Pavie.

Singe condamné à être fusillé.

(Extrait du Voyage de M. de Gennes, Paris, 1698, in-12.)

Je veux, avant de partir d'ici, rapporter l'aventure de notre pauvre Mango; il nous donnait de temps en temps quelques quarts-d'heure de plaisir. C'était un vieux singe qui avait été au gouverneur de Gambie; il était d'une force incroyable; il cassait son amarre au moins tous les huit jours; et lorsqu'une fois il avait champ libre, il faisait ravage. Son unique soin était de chercher à dîner, et quand il avait déniaisé quelque matelot, c'était un plaisir de le voir monter au haut des mâts, et sauter de manœuvre en manœuvre, un plat de riz ou un gros morceau de lard entre les pattes. Si quelqu'un était assez hardi de vouloir lui arracher son butin, il lui lançait à la tête un boulet de canon, et tout ce qu'il pouvait trouver. ce qui n'était rien en comparaison de ses coups de dents qu'il imprimait si bien, que la marque y restait quelquefois plus de deux mois. Il s'alla enfin aviser de jetter à la mer les roues d'une horloge toute d'ivoire, que M. de Gennes faisait faire, et qui était le travail de deux ans; le fait ne fut pas plutôt reconnu, que le pauvre diable fut condamné à avoir la tête cassée : on le

mena à terre pour exécuter la sentence ; mais il fit si bien son compte, qu'après deux ou trois coups de pistolet, il rompit sa corde, et gagna aux pieds. L'on voyait tous les jours cet animal, tout blessé qu'il était, courir le long du rivage pour chercher à revenir à bord ; et s'il eut regret de nous quitter, nous n'en eûmes pas moins de nous voir privés de sa figure.

Liberté anglaise.

Un soldat prisonnier à Newgate, pour vol et homicide, voyant passer un de ses camarades dans la rue, l'appela par la grille de sa prison, et lui demanda ce qu'il y avait de nouveau. On dit que les rebelles remuent en Ecosse, répondit le passant. Goddem! que deviendra notre liberté! s'écria le prisonnier qui avait en ce moment les fers aux pieds et aux mains.

Tout le monde connait la vigoureuse explosion de vanité qui fit dire au premier des Vestris qu'il ne connaissait en Europe que trois grands hommes, Voltaire, le Roi de

Prusse et lui ; mais on ne sait pas aussi généralement qu'un écrivain assez célèbre, l'abbé de Saint-Réal, poussa un jour le délire de l'orgueil beaucoup plus loin que Vestris ne le fit dans la suite. Il s'entretenait avec quelques beaux esprits de Paris, et la conversation roulait sur le petit nombre d'hommes, auxquels le nom de *Grand* pouvait convenir. Les uns parlaient pour Alexandre, d'autres pour César, quelques-uns pour Annibal, et presque tous pour Louis XIV, qui se trouvait alors à l'époque la plus brillante de son règne. Ce dernier nom, que l'abbé de Saint-Réal ne respectait pas beaucoup, réveillant sa mauvaise humeur et son amour-propre : *Vous vous trompez*, leur dit-il brusquement, *il n'y a de véritublement grands hommes que Jésus-Christ, Scipion et moi.*

Cette anecdote paraît bien apocryphe, n'en déplaise à Prosper Marchand qui la rapporte dans son dictionnaire. Outre l'insupportable vanité qu'elle prouverait, il faudrait en tirer encore une conséquence très-défavorable aux sentimens religieux de l'abbé de Saint-Réal, rien n'étant plus condamnable que ce parallèle de Jésus-Christ avec deux hommes.

Fragment de l'avertissement placé en tête d'un almanach des Spectacles de Paris pour 1759.

Quelques gens de goût qui ne manquent pas d'esprit, et des amateurs qui ont aussi du goût, nous ont communiqué des idées que nous approuvons beaucoup, mais que nous ne pourrons pas exécuter dans ce volume. Ils auraient desiré qu'on indiquât la demeure des *Figurantes* des deux comédies, comme on a donné celle des figurantes de l'opéra. Nous sentons combien il est commode pour le Public de savoir la demeure des personnes dont les talens lui sont consacrés, et nous sommes persuadés que beaucoup d'étrangers qui viennent étudier les mœurs de France, et des jeunes gens de province qui arrivent pour achever de se former dans la capitale, nous sauraient gré de cette attention; mais la mobilité de ces demoiselles, et le goût qu'on leur connaît pour la variété, les ont mis dans l'habitude de changer d'air si souvent, que cet article aurait besoin tous les quinze jours d'un *errata*, et les méprises qui en résulteraient, pourraient occasionner des *qui-pro-quo* nuisibles à l'éducation de la jeunesse et à la sûreté publique.

Dés curieux nous avaient aussi engagés à

donner la notice exacte de l'âge des différentes personnes du sexe qui sont comprises dans cet *état des spectacles*, parce que rien de ce qui les concerne n'est indifférent au Public; pour être plus surs de la vérité, nous avions demandé à chacune de ces dames la date de leur naissance, et elles s'étaient prêtées à nos desirs avec une complaisance que nous ne saurions trop admirer, quoiqu'elle leur soit très-ordinaire en toute autre chose. Mais quand nous avons comparé ces époques avec celles des débuts, nous nous sommes trouvés embarrassés dans des difficultés de chronologie qu'il nous a été impossible de débrouiller; ce travail demande tout au moins autant de temps et de sagacité que l'éclaircissement de la chronologie chinoise et de celle des septante.

Testament d'un Curé anglais du Leicestershire.

Je laisse à mes héritiers 50 chiens de différentes espèces. — 100 paires de culottes. — 400 paires de souliers. — 100 paires de bottes. — 80 perruques. *(Il portait toujours ses cheveux.)* — 80 charriots et charrettes. — 30 brouettes. — 200 bêches et pelles. — 50 selles

et harnois. — 80 charrues. *(Il n'en faisait jamais usage.)*

Item, un grand nombre de cannes et de petits bâtons pour la promenade, qui ont été évalués à 8 livres sterling. — 60 chevaux et jumens. *(Ils n'ont jamais été montés.)* — 200 pioches et fourches. — 75 échelles. — 30 bayonnettes, pistolets et épées, etc.

Item, un grand charriot rempli de livres en blanc. *(En feuilles.)* Pas un sermon ; une cassette où il y a en espèces 500 liv. sterling.

Ce bon Curé avait une servante et un valet qu'il renfermait tous les soirs dans leurs chambres, à huit heures. La dernière chose qu'il faisait régulièrement avant que de se mettre au lit, c'était de tirer un coup de fusil et de lâcher ses chiens. On le trouva un matin noyé dans un de ses étangs ; et comme il était sur ses genoux, n'ayant de l'eau qu'à la hauteur de la poitrine, et à l'entrée de l'étang, il y a beaucoup d'apparence qu'ayant été accueilli tout d'un coup par ses bons amis les chiens, ils le renversèrent, à force de caresses, dans l'étang près duquel il se promenait alors. Outre l'argent comptant que l'on trouva chez lui, il jouissait de sept cens livres sterling de rente en fonds de terre. Tout cet héritage appartint par sa mort à

un simple porte-faix de Londres, son plus proche parent.

Elisabeth, Reine d'Angleterre, était fort savante. Elle traduisit en anglais le traité de Boëce *de Consolatione*, et les *Méditations* de la Reine de Navarre; ces deux ouvrages furent imprimés à Londres en 1548. Elle composa un commentaire sur Platon, traduisit du grec en latin deux oraisons d'Isocrate, une tragédie d'Euripide et un petit traité de Plutarque sur la *Curiosité*. L'art Poétique d'Horace, la Guerre de Jugurtha, par Salluste, furent également rendus par elle en anglais; on assure même qu'ayant été complimentée en grec, elle répondit sur-le-champ dans la même langue. Le français, l'italien et l'espagnol lui étaient si familiers, qu'elle écrivait dans ces trois langues avec autant de facilité qu'en anglais.

On vante surtout plusieurs réponses qu'elle fit sans préparation, et entr'autres la suivante.

Philippe II lui avait envoyé un message ainsi conçu :

Te veto ne pergas bello defendere Belgas;
Quæ Dracus (1) eripuit nunc restituantur oportet,

---

(1) Drake.

Quas pater evertit, jubeo te condere cellas;
Relligio Papæ fac restituatur ad unguem.

Elisabeth, indignée, répondit sur-le-champ:

Ad græcas, bone rex, fient mandata kalendas.

Effets de la Jusquiame.

Le 25 Mars 1649 on servit, pour la collation des RR. PP. Bénédictins du couvent de Rhinow, de la salade que l'on croyait être de la chicorée blanche. Il était venu de la jusquiame dans la plate-bande de chicorée. Le jardinier arracha les deux plantes, et eut soin de les séparer l'une de l'autre. Un domestique, qui n'en savait pas faire la distinction, les porta pêle-mêle à la cuisine, où on les fit cuire, et on les servit à table. Les religieux en mangèrent avec beaucoup d'appétit. Aussitôt qu'ils allèrent se coucher, les symptômes du poison commencèrent à paraître. Les uns étaient attaqués de vertige; les autres avaient la langue et les lèvres brûlantes, et le gosier sec: quelques-uns éprouvaient des douleurs cruelles d'entrailles, et un mal-aise dans toutes les parties de leurs corps. Quand l'heure de minuit fut venue et qu'il fut question d'aller à matines, on vit une triste métamorphose; il y eut un de ces religieux qui avait

un transport si violent et qui paraissait si faible, qu'il fallut lui administrer les sacremens, comme à un homme désespéré.

Parmi ceux qui étaient allés au chœur pour dire matines, les uns ne pouvaient pas lire, ni ouvrir les yeux, ou bien ils entremêlaient quelques versets et quelques paroles qui n'étaient point de l'office du jour; de sorte qu'on fut obligé d'en renvoyer un ou deux. Quelques-uns voulant prier Dieu en particulier, en ouvrant leur livre, croyaient voir courir des fourmis.

Le lendemain matin, ce fut un spectacle assez plaisant de voir un frère tailleur qui voulait travailler : il était assis sur son établi : il n'y voyait pas et ne pouvait enfiler son aiguille, et quand elle fut enfilée par son apprentif, elle lui parut avoir trois pointes; il se piquait à chaque fois les doigts ou les genoux, de façon qu'il était tout en sang. Un petit nombre de ceux qui s'étaient apperçus de la différence du goût, laissèrent les grosses racines, ne mangèrent que les petites, et conservèrent leur bon sens. Telle fut la manière dont quelques-uns furent agités jusqu'au jour sans savoir l'origine de ce désordre; mais comme ce mal était commun, on jugea qu'il venait de la cuisine. Enfin, après avoir bien

cherché, on reconnut la méprise du jeune domestique.

On envoya de grand matin chercher un médecin de Schaffouse qui les trouva encore dans leur manie; et leur ayant fait boire de l'eau distillée de genièvre, il les guérit tous. Il félicita ces religieux de ce que l'on avait mêlé des racines de chicorée avec celles de jusquiame, et qu'on avait un peu diminué leur mauvaise qualité, en les assaisonnant avec du vinaigre, car sans cela ils auraient tous péri. L'un d'entr'eux qui avait mangé beaucoup de racines de jusquiame, se plaignit qu'il lui en était resté un obscurcissement dans la vue, de sorte qu'il était obligé de se servir de lunettes, au lieu qu'il avait la vue fort bonne auparavant. *(Wepfer.)*

En 1668, dans le temps que le Cardinal Ginetti envoyait de Rome en France, et surtout à Paris, quantité d'ossemens de saints inconnus, Michel Millet, Protonotaire du Saint-Siége, qui demeurait dans le cloître de Saint-Marcel, conservait plusieurs reliques de cette espèce que lui avait envoyé l'évêque de Porphyre, préfet de la sacristie du Pape. En l'absence de M. de Péréfixe, Archevêque de Paris,

l'Evêque de Soissons fut prié d'en faire la vérification chez le protonotaire. La plus considérable de ces reliques était une prétendue tête de Saint Fortunat, martyr. Le chirurgien qui avait été appelé, s'apperçut d'abord que les dents n'étaient pas proportionnées à la tête. Il leva l'os pétreux, et il reconnut que ce n'était que du carton. Il mit une bougie allumée dans cette tête, et il n'y remarqua aucunes sinuosités, ni cavités : il prit un burin et ne trouva aucune résistance. L'ayant frappée avec un marteau, elle résista aux coups, sans recevoir d'altération visible dans sa forme. Enfin, l'ayant mise dans de l'eau bouillante, elle perdit aussitôt sa figure, et devint comme du linge mouillé. Lorsqu'elle fut retirée de l'eau, on vit que ce n'était que du carton, couvert d'une toile d'ortie tannée qui ressemblait fort à la couleur des os humains. L'assemblée en demeura là, et ne procéda point à la vérification des autres reliques.

Pendant l'été de 1755, un jeune garçon d'environ quatorze ans (de Suze en Diois) étant à la campagne, et s'étant endormi la bouche ouverte, un petit serpent entra dans sa bouche et se glissa dans son estomac. Le

jeune homme se réveilla sur-le-champ, et fut fort allarmé de sentir remuer dans son estomac un corps étranger dont il ignorait la nature. Arrivé chez lui, il conta le fait, et le chirurgien du village, mandé par les parens, décida que ce ne pouvait être qu'un serpent. Depuis, toutes les fois que ce jeune homme buvait ou mangeait quelque chose, le serpent remuait beaucoup, mais sans faire aucun mal à son hôte. Cependant comme on avait ordonné à ce malheureux de boire de temps en temps du lait, chaque fois qu'il en avait bu, tout était tranquille. Il y avait déjà plus de quinze jours que le serpent était dans cette retraite d'une nouvelle espèce ; il paraît qu'il s'y trouvait bien et ne se pressait pas d'en sortir : le chirurgien, craignant qu'il ne grossît trop, et qu'alors il ne fut plus possible de le tirer de là, fit prendre au malade du lait empoisonné : celui-ci sentit aussitôt un mouvement extraordinaire dans son estomac ; c'étaient les efforts que le serpent, qui se sentait empoisonné, faisait pour sortir par le même endroit qui lui avait servi d'entrée. Bientôt il lui prit un vomissement salutaire, et dans lequel il rendit l'incommode reptile. A l'instant le chirurgien lui fit avaler du contre-poison qu'il tenait tout prêt, et

qui, après lui avoir procuré une forte évacuation, le guérit complettement.

Sous le règne de Georges II, le parlement d'Angleterre rendit un bill portant peine capitale contre les débitans de *brandy* et de *gin*, qui avaient osé écrire sur leurs enseignes : « On a l'honneur de prévenir la noblesse et » la bourgeoisie (*nobility and gentry*) qu'on » a trouvé le moyen de rendre un homme » ivre-mort (*dead-drunk*) pour deux pences » (4 sols.) MM. les buveurs sont prévenus » qu'il y a de la paille fraîche dans les caves ».

Un voleur s'introduisit vers les dix heures du soir dans une maison où on louait des chambres garnies. Il frappa à la porte d'une de ces chambres, comme s'il était de la maison, sous prétexte de demander de la lumière. Une demoiselle qui l'occupait, et dont la femme-de-chambre était déjà retirée, crut que c'était un voisin et ouvrit. Le voleur, au lieu de flambeau, présenta un pistolet, et demanda la bourse ou la vie. La demoiselle, épouvantée, s'empressa de donner tout ce qu'elle avait, et crut en être quitte pour son

argent : mais le voleur, pour s'assurer de sa discrétion, exigea d'elle qu'elle vînt le reconduire jusqu'à la porte de la maison. Cette porte se trouvant fermée, le voleur ne jugea pas à propos d'en faire demander la clef, comme c'était l'avis de la demoiselle, et il prît le parti de remonter chez elle pour y attendre le jour. On juge bien qu'une pareille compagnie lui ôta l'envie de dormir. Le voleur, pour l'engager à ne pas se priver du repos, eut beau l'assurer qu'il n'en voulait qu'à sa bourse, non à sa personne, et qu'il la laisserait fort tranquille, elle ne voulut point se coucher. « Hé bien, mademoiselle, dit-il, puisque vous abandonnez la place, mon métier est plus fatigant que le vôtre, j'en userai sans cérémonie ; mais n'espérez pas que le sommeil vous livre un ennemi sans défense ; je vous avertis que j'ai le sommeil aussi léger que la main, et que si vous remuez, vous êtes morte ». Après ce compliment cavalier, il ferma la porte aux verroux, en mit la clef sous le chevet avec son épée et ses pistolets, se coucha et s'endormit, ou en fit semblant. Aussitôt que le jour parut, le voleur se leva précipitamment, et se fit encore accompagner par la demoiselle jusqu'à la porte qui était ouverte. Il prenait

poliment congé d'elle, quand des ouvriers qui travaillaient vis-à-vis de la maison, l'apperçurent; le trouble et l'embarras de sa conductrice, ou quelque signe adroit de sa part, leur fit comprendre ce que c'était; ils se saisirent du voleur, et le livrèrent à la justice.



Un vaisseau français chargé de morue sèche, qui revenait du Canada, et qui avait à bord trente-six passagers, ayant été pris par les anglais, était tout prêt d'entrer à Douvres, où on l'amenait. On y avait laissé seulement le capitaine, le charpentier et un mousse âgé de douze ans. Tout-à-coup il survint un gros temps qui semblait présager une tempête. Le capitaine et les matelots anglais ne purent cacher leur frayeur; le capitaine français eut soin d'exagérer encore le péril, et réussit à leur persuader qu'il fallait nécessairement s'éloigner des côtes, ou s'exposer à périr. On s'éloigne, et les anglais, dont la peur s'augmentait de plus en plus avec la bourasque, crurent qu'il était de la prudence de donner au capitaine français quelque part dans la conduite du navire. Celui-ci gouverna si bien qu'il l'amena sur

les côtes de France. Pendant que le capitaine était occupé à faire manœuvrer les anglais, maître Louis, (c'est le nom du charpentier) se glissa dans la chambre où étaient les armes, se munit de huit pistolets chargés, en déchargea quatre qui restaient, prit trois sabres, enferma les autres, et se saisit de toute la poudre. Il remonte sur le pont, donne un sabre et deux pistolets à son capitaine, autant au mousse, et garde pour lui quatre pistolets et un sabre. Ces dispositions faites, le jour vint. Aussitôt le capitaine anglais appercevant le *blanc-né*, dit au capitaine français : *quelles côtes? France*, répond celui-ci d'un ton ferme : *Au plus vîte à la chambre tous tant que vous êtes*. Maître Louis paraît au même instant présentant un pistolet de chaque main, et faisant voir à sa ceinture deux pistolets, et un sabre nud. *Obéissez sur-le-champ*, ajouta-t-il ; *je brûle la cervelle au premier qui fait la moindre résistance*. A cette harangue pathétique, les anglais étourdis du compliment, se rendirent tous à la chambre. Ils étaient au nombre de neuf. Nos deux braves en laissèrent la porte ouverte, et se contentèrent de la faire garder par le mousse, en lui ordonnant de tirer sur le premier qui oserait y paraître. Ils firent après cela la

manœuvre eux-mêmes, et amenèrent leur vaisseau devant le fort Rouge à Calais. Des soldats en sortirent pour aller prendre les anglais, et le navire entra dans la rade à la marée de la nuit.

Le lundi 10 Juillet 1752, les terres du pourtour de l'ouverture d'une carrière à plâtre située à Antoni, village à deux lieues de Paris, fondirent dans la carrière, et en comblèrent le puits. Deux malheureux ouvriers furent ensevelis sous ces terres, n'ayant pour toute provision que trois livres de pain, une cruche d'eau et quelques chandelles qui servaient à les éclairer. Antoni n'est qu'à une demi-lieue du Bourg-la-Reine; le Procureur-fiscal de ce dernier lieu se transporta sur-le-champ près de la carrière, et il apprit d'un des ouvriers que pendant qu'on le montait dans le baquet, deux de ses camarades lui avaient crié, du fond du souterrein, de reculer des pierres qui étaient sur le bord de l'ouverture, et dont ils appréhendaient la chûte; que c'était sans doute en les rangeant que les terres s'étaient éboulées, et qu'il n'avait eu que le temps d'avertir ses camarades de se retirer dans la rue. (c'est le nom qu'on donne à

certains conduits pratiqués dans les carrières.) Le sieur de la Bernardière, Lieutenant de la Maréchaussée du Bourg-la-Reine, instruit de ce malheur, accourut avec sa brigade. Il rassembla un grand nombre d'ouvriers, et, aidé des conseils du sieur Duvivier, architecte du château de Sceaux, il fit travailler pour ouvrir le trou dans lequel on construisit des échafauds et des étrésillons; on établit ensuite un moulinet sur le trou même. On avait jugé qu'il serait plus facile d'enlever les terres éboulées que de percer un nouveau trou; mais des orages fréquents s'opposaient continuellement au succès des soins du sieur de la Bernardière. M. Berthier de Sauvigny, intendant de Paris, avait envoyé le sieur le Blanc, son architecte, avec les ordres du Roi les plus précis, pour dégager ces deux ouvriers; le sieur le Blanc ayant visité les ouvrages, fit étresillonner de nouveau et plus solidement; il descendit dans le trou commencé pour encourager les travailleurs, mais il éprouva les mêmes contre-temps; et un orage qui commença le mercredi 12, à sept heures du soir, fut si violent, qu'il fit cesser les travaux; il dura fort long-temps: lorsqu'il eut cessé, on ramena les travailleurs à l'ouverture, et comme on se disposait à descendre

dans le trou, on en vit sortir une fumée épaisse : le tonnerre y était tombé et avait mis le feu aux échafauds; alors on vit des difficultés insurmontables; le sieur de la Bernardière dressa un procès-verbal qui constatait l'impossibilité de réussir, et il l'envoya à M. l'intendant de Paris, qui se transporta sur les lieux. Il y ranima l'espoir et le courage; il répandit de l'argent, et il s'obstina à ne pas souffrir que l'ouvrage fut abandonné, tant que l'espérance de sauver les deux hommes enterrés pourrait subsister. On opéra si bien, que le mercredi 19 juillet, on parvint enfin à retirer les deux ouvriers que l'on retrouva pleins de vie : pendant ces neuf jours ils avaient vécu des trois livres de pain, de l'eau et des chandelles dont il a été fait mention. Après s'être promis de ne se point manger, ils creusèrent chacun leur fosse, construisirent de petites croix de bois, et convinrent que celui qui survivrait à l'autre aurait soin de l'enterrer. L'un de ces deux hommes, nommé André Canut, âgé de 50 ans, était habitant d'Antoni; l'autre nommé Quatremer, âgé seulement de 25 ans, était de Normandie. Tous deux étaient mariés, et leurs femmes restèrent jour et nuit auprès de la carrière pendant toute la durée des travaux. Le plus

jeune s'évanouit en revoyant la lumière du jour. On les transporta au Bourg-la-Reine pour leur prodiguer tous les soins nécessaires. Ils y eurent quelques accès de fièvre et devinrent, pour les tranquilles habitans de la capitale, un objet de curiosité. Au reste, on ne peut la blâmer : elle fut utile à ces pauvres gens qui reçurent à cette occasion une somme assez considérable.

Une heure après qu'ils furent retirés de ce tombeau, tous les matériaux qui servaient à soutenir les terres, tombèrent avec elles dans la carrière, qui se trouva de nouveau comblée à quinze pieds près de la superficie. La profondeur de cette carrière était de quatrevingt-dix pieds.

La première édition de la *nouvelle Héloïse*, publiée en 1761, par Marc-Michel Rey, à Amsterdam, en six volumes *in*-12, fut précédée à Paris par une contrefaçon qui fourmillait de fautes. Il y en avait de fort plaisantes, celle-ci surtout. Julie envoye son portrait à St-Preux ; *c'est*, dit-elle, *une sorte d'amulette qui sert de préservatif contre le mauvais air du pays galant*. Le contrefacteur de Paris, qui, probablement ne savait point

ce que c'était qu'une *amulette*, imprima courageusement *allumette*.

Quatre ramoneurs de Toulouse, fort désœuvrés, ne sachant que devenir, ni comment satisfaire un appétit importun qui les persécutait, résolurent de s'enrôler. Tous les projets de cette espèce sont exécutés presqu'aussitôt que conçus : aller trouver un capitaine et recevoir chacun deux louis d'engagement, ce fut l'affaire de quelques minutes. Il était six heures du soir lorsqu'ils la terminèrent. Le marché fait, l'officier qui craignait que ces affamés ne lui échappassent, les enferma sous la clef dans une cuisine, où il les laissa tous quatre aux prises avec plusieurs bouteilles de vin. Le regret de la liberté les attendait au dernier verre : il est à peine avalé que nos savoyards se repentent de leur sottise, et cherchent à s'évader. Une cheminée spacieuse leur en fournit les moyens ; ils y grimpent en gens auxquels cette route est familière, et les voilà sur les toits. Mais où aller ? quel chemin tenir ? ils n'ont fait que changer d'embarras. Une autre cheminée se présente : ils s'y glissent l'un après l'autre. A peine entrés dans le tuyau, le premier qui apparem-

ment avait mal pris ses dimensions, tombe au milieu d'un feu assez vif. Le bruit de cette chûte fait tourner vers lui une douzaine de joueurs rassemblés autour d'une grande table. Effrayés de cette aventure, ils le furent bien davantage quand ils virent la cheminée vomir successivement trois autres démons aussi noirs, aussi hideux que le premier. Les plus timides prennent la fuite ; le reste les suit : on croit que tout l'enfer va descendre par la cheminée, et sauve qui peut.

En désertant la chambre les joueurs avaient laissé sur la table environ douze cent livres. Nos savoyards s'en saisissent, éteignent le feu, remontent la même cheminée, reviennent à la première et la redescendent. Ils étaient à peine remis de l'agitation du voyage, quand l'officier vient les tirer de prison. Les ramoneurs lui proposent d'annuller leurs engagemens. Ils lui offrent vingt-cinq louis qu'il accepte, et les quatre démons prétendus courent au cabaret célébrer leur bonne fortune.

Un médecin de la faculté de Paris présidait à une thèse contre le tabac. Un des argumentans s'apperçut qu'il en prenait beaucoup lui-même, tandis qu'il appuyait les raisons

du soutenant contre cet usage. Monsieur, lui dit-il, voudriez-vous bien mettre votre nez d'accord avec votre bouche. *Video meliora*, etc.

Un libraire de Londres, revenant de sa maison de campagne, à cheval, fut arrêté par cinq jeunes gens, qui lui demandèrent la bourse, et se mirent en devoir de le dévaliser. Le libraire, homme paisible et froid, descendit tranquillement de cheval pour détacher son porte-manteau; mais ne se pressant pas beaucoup, il eut le temps d'examiner les voleurs. Il s'apperçut qu'ils étaient fort pâles et bien plus tremblans que lui : il comprit que c'étaient des voleurs novices qui faisaient leur apprentissage. Comme il était grand harangueur, il se mit aussitôt à pérorer. Il voyait bien, leur dit-il, qu'ils n'étaient pas faits pour le périlleux métier qu'ils tentaient apparemment pour la première fois; il leur en représenta les inévitables et malheureuses suites : puis déplorant la perte qu'allait faire la société de jeunes gens forts et vigoureux, qui paraissaient nés pour être des citoyens utiles et même d'habiles écrivains, à juger d'eux par leur physionomie qu'il trouvait fort spirituelle, il leur demanda ce qui les avait

portés à prendre un si funeste parti. Les apprentifs voleurs lui dirent qu'ils étaient tous cinq des écoliers qui, fort ennuyés de leurs études, plus las encore des mauvais traitemens qu'ils essuyaient au collége, avaient enfin brisé leurs fers et s'étaient sauvés pendant la nuit. Ils ajoutèrent que, n'osant retourner dans la maison paternelle, ils avaient résolu de vivre aux dépens de tous ceux qui tomberaient sous leurs mains, et qu'ils venaient effectivement de faire leurs premières armes. Le libraire, charmé de cette ouverture, les embrasse tous les uns après les autres, et bénit son heureuse étoile qui le mettait à portée de rendre d'aussi grands sujets à la république des lettres. Les écoliers, confus et surpris de la bonne opinion que le libraire avait de leur capacité, lui confessèrent qu'ils avaient fait les plus pitoyables études, ce qui probablement était vrai. Admirable modestie, s'écria le libraire. Eh bien, quand vous ne sauriez que lire et écrire, je n'en demande pas davantage. Venez avec moi; je ferai de vous d'habiles gens, et vous ne manquerez de rien : il ne s'agira de votre part que de remplir chaque jour votre petite tâche, c'est-à-dire quelques pages d'écriture que j'imprimerai tout de suite. — Mais nous vous parlons

très-sincèrement ; nous sommes de la plus profonde ignorance. — Simplicité que cela ! ce sont mes affaires. Les jeunes gens, touchés de tant de bonhommie, se mettent à la discrétion du libraire, et l'accompagnent à sa maison ; ils sont accueillis d'un souper frugal, où rien n'était friand, mais tout bien solide : les voilà comme enfans du logis, et chacun est conduit à sa chambre. Le lendemain, ample déjeûner ; puis, en attendant le dîner, on leur fait composer quelques phrases, pour juger à quoi chacun d'eux est propre. Pour les diriger et les former au travail, le libraire choisit un homme blanchi sous des tas de volumes qu'il appelait son expéditionnaire : ce diligent faiseur de livres était à ses gages, et lui faisait de tout, prose ou vers, avec une égale facilité. Voici les sujets qu'il avait à conduire.

Le premier de ces jeunes gens était un gros garçon qui ne savait que boire et manger, mais qui n'en était que plus robuste, et qui aurait digéré le fer. On l'appliqua à extraire, à compiler, à faire des dictionnaires ou des *Polyanthœa*, et bientôt il accumula les volumes.

Le deuxième, avec aussi peu de talent, écrivait très-vîte. *Sois poëte*, dit l'excellent

directeur, et à l'instant il fut poëte. Il vous soufflait, sans prendre haleine et tout d'une tenue, cent vers héroïques; il vomissait aussi facilement des idylles, éternuait des épigrammes, et même en dormant inondait son lit d'odes pindariques.

Le troisième, grand menteur, et grand babillard, fut destiné à composer des mémoires, des anecdotes, et il réussit à merveille. Les faits qu'il avait avancés hier, il les rétractait aujourd'hui, afin qu'on crut qu'il n'avait été la première fois que simple historien.

Le quatrième était un garçon si stupide, un esprit si bouché, qu'on ne savait qu'en faire; il n'y avait pas moyen d'en rien tirer. Cependant, comme le libraire n'était pas d'humeur à garder chez lui de bouche inutile, le hasard le servit heureusement. Sir Brute prit, on ne sait comment, du goût pour la philosophie scholastique, et dans peu de temps il fut en état de faire des livres qu'il n'entendait pas trop lui-même, mais qui, sans être entendus des autres, ne s'en vendirent pas plus mal.

Le cinquième avait un peu de lettres et quelque génie; aussi soignait-il tout ce qu'il faisait, ce qui le rendait moins expéditif que

les autres, et n'accommodait pas le libraire. « Vous écrivez bien, mon ami, lui dit-il un jour, mais vous me donnez peu de chose, et ce n'est pas mon compte. Nous aimons mieux des écrivains médiocres, mais diligens et féconds, que des écrivains plus recherchés, plus exacts, qui sont des temps infinis à limer, à compasser un ouvrage. Il est vrai que quand leur travail paraît, il est applaudi des connaisseurs; mais que m'importe à moi qu'un livre soit bien ou mal fait, pourvu qu'il se vende? Si vous voulez que nous vivions ensemble, écrivez pour écrire, ou n'écrivez que pour moi, et non pas pour vous ».

Tout alla bien pendant quelque temps. Les cinq compagnons, encouragés par les bons traitemens du libraire, se piquèrent d'une belle émulation, et c'était à qui fagoterait le plus diligemment sa besogne. Le bonhomme ne cessait de bénir le ciel de son heureuse rencontre; il se félicitait tous les jours d'avoir fait si facilement de ces libertins des gens de lettres qui travaillaient moins pour leur propre gloire que pour son utilité particulière. Mais qu'il est difficile enfin d'améliorer un mauvais fond! *Naturam expellas,* etc. Que cet honnête homme était simple de croire que cinq fripons rassemblés sous le même

toît, vivraient paisiblement chez lui, sans réunir, pour le tromper, tous les efforts de leur malice! Nos écoliers s'accommodaient bien de sa table; mais, à cela près, leur condition ne leur paraissait guères moins dure qu'au collége; ils s'étaient bientôt dégoûtés du travail qu'on exigeait d'eux; ils se trouvaient, à cet égard, tombés de Charybde en Scylla, et ne cherchaient plus que les moyens de se débarrasser d'une grande partie de leur tâche. Le libraire leur fournit ces moyens lui-même. Il avait toujours pensé qu'un livre devait en engendrer un autre aussi naturellement qu'un homme produit un autre homme. (En cela il ne se trompait guères, car tel est en effet aujourd'hui l'ordre de la propagation littéraire. Il ne paraît presqu'aucun livre dont on ne puisse montrer du doigt le père, la mère, les ayeux, les consanguins, etc.) Or, comme il jugeait bien que la tête de ces pauvres gens, déjà peu remplie, ne tarderait pas à se vuider tout à fait, il leur permit d'user à discrétion de sa librairie, pour nourrir leur esprit du suc des bons livres, et s'engraisser des idées d'autrui. Les compagnons qui ne demandaient qu'à trouver de la besogne toute faite, furent charmés de cette ouverture, et voici l'usage

qu'ils en firent. Le fabricant de répertoires ne s'amusa plus à compiler des livres; il s'empara des compilateurs et des répertoires déjà faits. Tous ces fatras volumineux, et principalement les grands dictionnaires qui, dans un nombreux magasin de livres, sont les grosses pièces de la charpente, il les regarda comme le fond de son patrimoine et de ses revenus littéraires. Il taillait partout en plein drap; mais n'entendant rien aux matières, et confondant tout, théologie, métaphysique, jurisprudence, controverse, il fit sans aucun dessein toutefois, de très-énormes hérésies qui suscitèrent tant d'embarras au bon libraire qu'il fut obligé de le chasser.

Le poëte à qui pourtant les vers coûtaient aussi peu qu'ils valaient, s'ennuya de scander, d'assembler des rimes; il lui parut moins pénible de mettre à contribution tous les poëtes qui pourraient tomber sous sa main, et il ne fit plus que des centons; odes, élégies, idylles, épigrammes, tout était de pièces rapportées, et l'on n'y trouvait pas un seul vers qui ne fut d'emprunt. On l'envoya joindre le docteur aux hérésies.

L'écrivain d'histoire, prévenu que les hommes de tous les temps se ressemblent, et que tous les évènemens ne font que se répéter

d'âge en âge, ne prit plus la peine d'inventer une seule anecdote. Il fit un assortiment bizarre d'histoires anciennes et modernes qu'il transcrivait de tous côtés, mot à mot, sans y rien changer, sans le moindre égard pour la chronologie qu'il ne soupçonnait même pas; et ses plagiats multipliés, ainsi que toutes ses preuves d'ignorance, donnèrent tant de ridicule au libraire, qu'il fut aussi congédié.

Le philosophe fut plus heureux, ou du moins ses vols littéraires lui réussirent un peu plus long-temps. Un homme que la philosophie n'empêchait pas de mourir de faim, lui avait vendu pour très-peu de chose, un manuscrit qu'il prétendait être le fruit de ses longs travaux si mal récompensés, mais qui n'était autre chose qu'une collection de cahiers dictés publiquement par un professeur. C'était là que le fripon d'écolier, à l'aide d'un peu de mémoire, avait puisé toute la doctrine qui, du butor le plus stupide, avait fait presque tout-à-coup, au grand étonnement du libraire, une espèce de philosophe, passablement disputeur. Malheureusement le manuscrit dont on publiait de temps en temps quelque chose, était un vol fait à l'auteur par le copiste qui l'avait vendu. Les larcins mal déguisés furent découverts; on remonta sans peine à la source,

et le maladroit plagiaire, accablé des railleries de tous les mocqueurs qui venaient exprès chez le libraire, se retira sans attendre son congé.

Il ne restait plus que le jeune homme qui, pour vouloir soigner ses compositions, faisait trop bien, mais trop peu, au gré du libraire. Pour captiver son esprit et l'empêcher de prendre l'essor, on ne l'employait plus qu'à faire des traductions de latin en anglais. Mais l'infidèle traducteur qui n'entendait guères le latin et ne manquait pas d'idées à lui, les subtituait si souvent à celles des auteurs dont il était l'interprète, qu'ils n'étaient plus reconnaissables ; il eut donc le sort des autres. Le libraire décrédité regretta bien de s'être chargé de ces honnêtes gens, et de ne pas leur avoir donné sa bourse de bonne grace quand ils la lui avaient demandée si poliment.

Les journaux ont annoncé il y a peu de temps qu'un particulier de Marseille venait de gagner un lot de 689,000 francs à la loterie impériale de France. Voici un autre exemple d'un bonheur pareil, avec cette différence que le joueur ancien n'a pas profité de toute sa chance comme le moderne qui a touché

jusqu'au dernier centime la somme qui lui revenait.

On sait que les anciennes loteries établies avant 1758 ne ressemblaient nullement à celle qui fut instituée par arrêt du conseil d'Etat, du 15 octobre 1757, en faveur de l'Ecole Militaire, et dont les principes sont encore suivis actuellement. Il y avait alors un gros lot, et une grande quantité de lots moins forts, tous à sommes égales en proportions décroissantes. Le gros lot de la loterie de l'Hôtel-de-Ville pour 1757 était de deux cent mille livres. Le jour même que ce lot sortit de la roue, un négociant de Marseille qui se trouvait à Paris, écrivit à un de ses parens que le gros lot de 200,000 livres venait de sortir, et que c'était le numéro 79535 qui l'avait gagné. Comme il avait été distribué beaucoup de billets de cette loterie à Marseille, la nouvelle en parvint au nommé Boyer, libraire, dont la fortune était très-médiocre, et qui gagnait plus à distribuer des billets de loterie qu'à vendre des livres. Boyer avait fait venir une quantité de billets de la loterie de l'Hôtel-de-Ville, et en avait vendu la plus grande partie à 36 livres; mais pour n'avoir pas voulu en diminuer le prix, il lui en était resté environ cinquante qui ne lui coûtaient

rien, au moyen du profit qu'il avait fait sur les autres. En examinant ce reste de billets, il trouve qu'il a dans ses mains l'heureux numéro porteur des 200,000 livres. Transporté de joie, il fait part de cette fortune à ses amis, et il attend avec impatience la confirmation d'une nouvelle si intéressante. L'ordinaire suivant, le négociant qui l'avait mandée, marque qu'il se répand à Paris que le gros lot de l'Hôtel-de-Ville a été gagné par un domestique; mais il ne spécifie aucun numéro. Le libraire, allarmé de cette seconde nouvelle, croit sa fortune renversée. On le rassure, en lui faisant entrevoir qu'elle ne détruit point le numéro marqué par la première lettre, l'homme qui l'avait écrite étant bien connu pour ne rien hasarder en l'air, et logeant dans une maison où l'on devait être mieux instruit qu'ailleurs d'un fait pareil. Cependant on lui conseille de tâcher, à tout évènement, de mettre à l'abri une partie de cette fortune subite. Boyer suit cet avis, et trouve dès le même jour, une compagnie qui veut bien en courir les risques, et lui assure son lot, moyennant 25 pour cent de bénéfice. Ce traité donna lieu à plusieurs gageures presque aussi hardies que l'assurance. Enfin, le courrier suivant ayant confirmé la première

18

nouvelle, chacun fut certain de son sort. Les assureurs gagnèrent 50,000 livres, que le libraire perdit pour n'avoir pas eu la patience d'attendre tranquillement la liste imprimée ; mais il lui resta 50,000 écus pour se consoler.

Peut-être y avait-il, dans les deux lettres du négociant, une spéculation assez fine pour le temps, et qui paraîtrait aujourd'hui bien grossière. Elle pouvait être fondée sur un défaut dans l'administration de la loterie, dont la liste imprimée, servant de règle au sort de tous les actionnaires, ne parvenait dans les villes éloignées de la capitale que quelque temps après le tirage, au lieu d'être expédiée, comme aujourd'hui, à l'instant même où les numéros sont extraits de la roue.

Il faut du temps avant que l'opinion publique parvienne à renfermer chaque homme dans les fonctions de son état.

Sous le règne de Louis XIII, premier sujet d'un prêtre, le cardinal de Richelieu était grand maître de l'artillerie ; le cardinal de la Valette était général d'armée, commanda en Allemagne, en Lorraine, en Flandres, en Italie, et Turenne servait sous lui ; et l'archevêque de Bordeaux était amiral.

Muley Almansor, Roi de Grenade, voulant éprouver la sagacité d'un de ses favoris, lui donna un mouton bien nourri, bien gras, en lui recommandant d'en avoir grand soin, de lui faire manger tous les jours sa mesure ordinaire, et cependant de lè lui rendre au bout d'un mois aussi maigre qu'il était gras et rebondi. Le favori trouva la chose assez difficile; cependant, après avoir bien rêvé aux moyens de se tirer de là, il fit faire deux cages de bois. Dans l'une il enferma le mouton; dans l'autre il mit un loup. Ces deux cages étaient vis-à-vis l'une de l'autre. Le mouton fut bien nourri, bien soigné; mais la présence du loup qu'il voyait sans cesse et qui le dévorait des yeux, le faisant sécher de peur, il sortit au bout d'un mois de sa cage tout décharné.

En 1774, les Officiers municipaux de la ville de Beaucaire, voulant éviter quelques accidens inséparables de la grande affluence d'étrangers attirés par la foire qui s'y tient tous les ans, avaient enjoint aux filles de joie de porter à leur coeffure une rosette de ruban jaune, qui pût les faire distinguer, et pour laquelle on leur faisait payer douze sols. Une

de ces filles, étant allée la recevoir, et ayant payé la taxe, dit au distributeur : « Sans doute, monsieur, que vous me rendrez cet argent après la foire, si je vous rapporte la rosette » ? Le commis répondit qu'il ne rendrait rien. « Eh ! bien, monsieur, réplique la fille, je serai plus généreuse que vous : j'en ferai présent à Madame votre femme ».

Un frère quêteur étant chez une dame qu'il voulait mettre à contribution, parlait presque aussi bien que Sénèque sur le mépris des richesses; et pour lui citer un grand exemple, il disait avoir renoncé lui-même à son bien qui était considérable. *Vous auriez mieux fait,* lui dit-elle, *de renoncer au bien d'autrui.*

Un Médecin de Poitiers, mort vers 1745, fut appelé un jour auprès d'un malade. La femme de celui-ci l'interroge sur l'état de son mari. — Il est très-mal. — Qu'a-t-il donc ? — Le pourpre. — Le pourpre ! à quoi le connaissez-vous? — Voyez ses mains, comme elles sont violettes. — Hé! monsieur, mon mari est teinturier. — Ah! je n'en savais rien ; j'aurais

juré qu'il avait le pourpre, et vous êtes bien heureuse qu'il soit teinturier.

Évènement arrivé à l'Ile de Rhé le 9 Mars 1775.

Un jeune homme, très-bon tireur, voulant se perfectionner encore, adapta à un morceau de bois une lame de couteau qui présentait son tranchant en dehors. Ce but posé à la distance de quinze pieds, il y tira à balle franche en présence de plusieurs personnes qui admirèrent la justesse du coup; car la balle ayant porté sur le tranchant de la lame fut coupée en deux, et traversa le morceau de bois à droite et à gauche. Ce premier coup enhardissant le tireur, lui fit ambitionner d'en tirer un second. Un des spectateurs, qui avait beaucoup loué ce jeune homme, lui proposa sans réflexion de tirer à la pointe de son épée qu'il lui présentait le bras tendu et le corps effacé. Tous ceux qui étaient présens s'opposèrent à cette extravagance; mais le téméraire tireur, saisissant cette imagination, s'empressa d'ajuster son coup; il part, et, par un bonheur inoui, la balle rencontrant la pointe de l'épée, s'enfile et pénètre à la longueur de huit à neuf pouces d'une lame

évidée. La commotion du coup causa un tel frémissement à la main de celui qui tenait cette lame, qu'il fut forcé de l'abandonner; chacun crut en ce moment qu'il avait le poignet emporté, et par le retour qu'il fit alors sur son imprudence, il lui prit un tremblement universel qui ne cessa que plusieurs heures après cette épreuve hardie.

Personne n'est forcé de croire cette anecdote, mais on peut la voir dans l'affiche de la Rochelle, année 1775.

Flegme d'un dévôt de Béziers.

Un habitant de Béziers allait tous les jours entendre la messe aux Récollets, et s'appercevant à son retour qu'il manquait de mouchoir, il se plaignait à son domestique, et prétendait qu'il oubliait toujours de lui en donner un, car il était loin de penser qu'on pût le voler dans une église. Le domestique plus rusé que son maître, vint à bout de lui persuader de laisser coudre son mouchoir à la poche de son habit. Le saint homme n'est pas plutôt à l'église, que voilà le voleur de mouchoirs, pieusement à genoux à côté de lui. Bientôt la main du filou plonge dans sa

poche ; mais la résistance du mouchoir avertissant l'homme de Dieu, il dit tranquillement au voleur, sans lever les yeux de dessus son livre : « Eh! mon ami, ne voyez-vous pas » qu'il est cousu? avec quoi voulez-vous donc » que je me mouche ? »



J'avoue mon ignorance; je ne connais point M. le conseiller de Francheville ; mais en 1777 M. le conseiller de Francheville publia en Allemagne les particularités suivantes, qu'il assura tenir d'une personne digne de foi, dont il a fait imprimer la lettre. « J'ai vu, dit ce particulier, le 29 Avril, à Junterberg, où je me trouvai avec sept autres personnes, un petit animal de la figure et de la grandeur d'un Mulot, qui a tout le corps, à l'exception des oreilles, couvert d'un poil blanc. Cet animal, dont l'habitation est une petite caisse de 12 à 13 pouces de long sur 19 à 20 de large, et 6 à 7 de haut, prononce très-distinctement beaucoup de mots. Voici la conversation qu'il eut en notre présence avec son maître. Celui-ci lui demanda, *petit drôle, prends-tu garde?* *Oui*, répondit d'une voix ferme le mulot. *Quel habit a le monsieur que tu vois?... un habit bleu... Qu'a-t-il sur sa tête? une perruque.*

Comme j'accompagnais une demoiselle, le garde-mulot demanda à son petit élève : *quel mouchoir a Mademoiselle que voilà?...... un mouchoir de couleur.... Et quelle jupe porte l'hôtesse?... Une jupe de frise... C'est bien : mais quelle coeffure a-t-elle?... Un bonnet.*

Credat judæus Apella.

Louis XIV avait fait donner à Jean-Bart une rescription de mille écus sur le trésor royal. C'était un nommé Pierre Gruin qui devait la payer; il demeurait dans la rue du Grand-Chantier, au marais. Jean-Bart se rend à Paris, va dans la rue du Grand-Chantier, demande de porte en porte où demeure Pierre Gruin, trouve sa maison, dit au portier : *N'est-ce pas ici que demeure Pierre Gruin?* Le portier lui répond : *C'est ici que demeure M. Gruin.* Jean-Bart entre, monte l'escalier, ouvre les portes, arrive au lieu où M. Gruin est à dîner avec plusieurs de ses amis, dit : *Lequel de vous est Pierre Gruin?* Pierre Gruin lui répond : *C'est moi qu'on appelle M. Gruin.* Jean-Bart lui présente sa rescription. M. Gruin la prend, la lit, passe la main par-dessus son épaule, comme pour la lui rendre, la laisse tomber, et dit : *Vous repasserez dans deux jours.* Jean-

Bart tirant son sabre qu'il portait toujours au lieu d'épée : *Ramasse cela, et paye tout à l'heure.* Un de ceux qui dînent avec M. Gruin, reconnaît Jean-Bart, et, s'adressant au payeur incivil : *Payez, je vous le conseille ; c'est Jean-Bart ; il ne faut pas plaisanter avec lui.* M. Gruin se lève, ramasse la rescription, dit à Jean-Bart de le suivre, qu'il va le payer. Arrivé dans son bureau, il prend des sacs remplis d'argent blanc, et se met en devoir de les peser. *Il me faut de l'or,* dit Jean-Bart ; et M. Gruin, que la peur a rendu complaisant, paye en or.

Anecdote à l'usage de la plupart des gens de bureau.

Lorsque le *Diable Boiteux*, de Lesage, parut pour la première fois, il eut une vogue prodigieuse. On raconte à ce sujet que deux jeunes gens étant arrivés en même temps pour l'acheter chez le libraire qui le débitait, ni l'un ni l'autre ne voulut céder à son camarade le seul exemplaire restant. L'expédient qu'ils imaginèrent pour savoir auquel des deux il demeurerait, fut de sortir devant la boutique, de mettre l'épée à la main, de se battre, et le vainqueur emporta le volume comme un trophée de sa victoire.

Dans les premières années de l'établissement du *Lycée*, (aujourd'hui *Athénée*) de Paris, l'affluence y était extrêmement considérable; et beaucoup de dames y suivaient avec exactitude les différens cours. Il y en avait sans doute un certain nombre que le desir réel de l'instruction et l'amour de la science y amenaient. Mais on en comptait encore davantage qui ne venaient au lycée que par air, et parce qu'il était du bon ton de s'y montrer. C'était à celles-ci que s'adressait l'anecdote suivante que l'on ne doit regarder que comme une plaisanterie, non comme un fait réellement arrivé.

Une jeune et belle dame nouvellement abonnée au lycée, rencontre une de ses amies, connue par son goût pour les modes et pour la toilette. — Ah! ma bonne, que je suis aise de vous voir! je vais chez mademoiselle Bertin; venez avec moi : vous y verrez des chapeaux d'une forme nouvelle, délicieuse! — Je ne le peux pas, en vérité; je cours au lycée pour entendre *Laharpe*. — Comment, la harpe? est-ce qu'on joue de cet instrument au lycée? — Non pas, non pas; Laharpe est le nom d'un académicien célèbre qui donne des leçons sur la littérature, et je ne veux pas manquer celle d'aujourd'hui. — Le

programme en est donc bien intéressant? — Je n'y ai pas jetté les yeux; vous pensez bien que je n'ai pas le temps de cela; mais ma femme-de-chambre qui lit fort joliment, je vous assure, et qui l'a lu, m'a dit qu'il parlerait de *pelotte* et de *poupée*; il n'y a pas une minute à perdre. Adieu, ma toute belle. — Et les deux dames se séparèrent.

Or, savez-vous de quoi le professeur devait parler? de Plaute et de l'Epopée!

Quelques personnes se souviennent peut-être de ce comité des recherches qui fut établi à Paris vers la fin de 1789. Deux particuliers traversaient une rue à peu près à cette époque : l'un d'eux fut éclaboussé de la tête aux pieds par un chiffonnier qui venait de ramasser un vieux torchon au milieu du ruisseau, et qui, à l'aide de son crochet, l'avait jetté dans sa hotte. Le particulier dont l'habit se trouvait gâté par l'eau fangeuse qui imprégnait le torchon, leva la canne, et allait corriger le chiffonnier de sa maladresse, lorsque son compagnon le retint en lui disant: « Prends garde à ce que tu vas faire; ne vois-tu pas que ce monsieur est membre du comité des recherches »?

Histoire de l'Académie française en épigrammes.

La généalogie académique de chacun des membres de l'ancienne académie française qui font actuellement partie de la seconde classe de l'Institut, serait une chose assez curieuse, et (par exemple) il y a peut-être bien des littérateurs qui ne savent pas que M. Delille occupe dans ce corps célèbre la place de Colletet, de ce Colletet

Crotté jusqu'à l'échine,
Allant chercher son pain de cuisine en cuisine.

Voici la série des immortels qui furent les ancêtres académiques de M. Delille.

1°. Guillaume Colletet, Avocat au parlement et au conseil, né à Paris le 12 Mars 1596, mort à Paris le 19 Février 1659.

2°. Gilles Boileau, Contrôleur de l'argenterie du Roi, né à Paris en 1631, reçu en 1659, mort en 1669. (Il était frère de N. Boileau-Despréaux).

3°. Jean de Montigny, Evêque de Léon, reçu en Janvier 1670, mort à 35 ans le 26 Septembre 1671.

4°. Charles Perrault, né à Paris le 12 Janvier 1628, reçu le 23 Novembre 1671, mort le 16 Mai 1703.

5°. Armand-Gaston, Cardinal de Rohan, grand Aumônier de France, Evêque et Prince de Strasbourg, né à Paris le 26 Juin 1674,

reçu le 31 Janvier 1704, mort le 19 de Juillet 1749.

6°. Louis-Gui de Guérapin de Vauréal, Evêque de Rennes, Grand-d'Espagne de la première classe, né en 1687, reçu le 25 Septembre 1749, mort le 19 Juin 1760.

7°. Charles-Marie de la Condamine, Chevalier de Saint-Lazare, reçu le 12 Janvier 1761, mort en 1774.

8°. Jacques Delille, reçu le 11 Juillet 1774, actuellement vivant, regardé comme le premier des poètes français du 19°. siècle, tandis que, graces à Boileau, son prédécesseur Colletet dispute la dernière place à l'abbé Cotin.

Ce pauvre abbé Cotin fut aussi de l'académie. Il y remplaça Germain Habert, abbé de Cérisy, et fut remplacé lui-même par l'abbé de Dangeau, qui ne serait aujourd'hui connu que des grammairiens de profession, malgré l'éloge de d'Alembert, si sa passion pour la grammaire ne lui eut attiré l'épigramme suivante :

Jamais Dangeau ne viola
La pureté grammaticale,
Et sur ce point je crois qu'il a
Son innocence baptismale.

Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, remplaça l'abbé de Dangeau; Jean

Terrasson, auteur de Séthos, et traducteur de Diodore de Sicile, remplaça le comte de Morville ; et le comte de Bissy, reçu le 29 Décembre 1750, occupe aujourd'hui la place de l'abbé Terrasson, qui mourut le 15 Septembre 1750 (1).

Puisque j'ai rapporté l'épigramme contre l'abbé de Dangeau, je crois pouvoir en consigner ici quelques autres que j'ai choisies dans le grand nombre de celles dont plusieurs membres de l'académie ont été accablés, car les lauriers académiques dont on couronne chaque récipiendaire ne le mettent malheureusement point à l'abri de la foudre des épigrammatistes.

Joseph Thoulier d'Olivet, Conseiller d'honneur en la Chambre des comptes de la Franche-Comté, né à Salins le 30 Mars 1682, reçu le 25 Novembre 1723, mort le 8 Novembre 1768.

Ci-gît le pédant Martin,
Suppôt du pays latin,

---

(1) Claude de Thyard de Bissy, ancien Lieutenant-général des armées du Roi, l'un des 40 de l'Académie française, et depuis 1803, membre de la seconde classe de l'Institut, est mort à l'âge de 89 ans, le 26 Septembre 1810, dans une terre qu'il possédait en Bourgogne. Il a été remplacé par M Esménard.

Juré peseur de diphtongue,
Rigoureux au dernier point
Sur la virgule et le point,
La syllabe brève et longue,
Sur l'accent grave et l'aigu (1)
L'u voyelle et l'v consonne,
Ce charme qui l'enflamma,
Fut sa passion mignonne;
Son huile il y consuma.
Du reste il n'aima personne,
Et personne ne l'aima.

Je la trouve rapportée différemment dans les œuvres complettes de Piron, édition *in*-12 publiée par Rigoley de Juvigny.

Ci-gît Maître Jobelin,
Suppôt du pays latin,
Juré piqueur de diphtongue;
Endoctriné de tout point
Sur la virgule, le point,
La syllabe brève et longue;
Sur l'accent grave, l'aigu,
Le circonflexe tortu,
L'*u* voyelle et l'*v* consonne.
Ce genre qui le charma,
Et dans lequel il prima,
Fut sa passion mignonne:
Son huile il y consuma:
Dans ce cercle il s'enferma,
Et de son chant monotone

(1) Vers sans rime.

Tout le monde il assomma,
Du reste il n'aima personne,
Personne aussi ne l'aima.

ANTOINE DANCHET, né à Riom, le 7 Septembre 1671, reçu le .. Septembre 1712, mort le 20 Février 17/8.

Danchet, si méprisé jadis,
Apprend aux pauvres de génie
Qu'on peut gagner l'académie
Comme on gagne le paradis.

Voltaire.

SIMON DE LA LOUBÈRE, Ambassadeur à Siam, né à Toulouse en Mars 1642, reçu le 25 Août 1693, mort le 26 Mars 1729.

Messieurs, vous aurez la Loubère;
L'intérêt veut qu'on le préfère
Au mérite le plus certain:
Il entrera, quoiqu'on le nie;
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'académie

Le Marquis DE MONTESQUIOU, reçu le mardi 15 Juin 1784.

Montesquiou-Fézensac est de l'académie.
Quel ouvrage a-t-il fait? sa généalogie.

Jean-Antoine DE MESMES, premier Président au Parlement de Paris, né le 18 Novembre 1661, reçu le 20 Mars 1710, mort le 23 Août 1723.

Juge, qui te déplaces,
Courtisan berné,
Des grands que tu lasses,
Rebut obstiné;
Sur notre parnasse
Le laurier d'Horace
T'est donc destiné !
Vos écrits, froids poëtes,
Jettonniers pimpans,
Du choix que vous faites,
M'étaient bien garans.
Que diront les censeurs
Sur la double colline ?
J'entends les neuf sœurs;
Leur troupe badine
Rit avec Racine
De ses successeurs.

J.-B. Rousseau, ou *Chaulieu*.

Jean-François Chamillard, Evêque de Senlis, reçu le 7 Septembre 1702, mort le 15 Avril 1714.

Hélas ! était-elle endormie,
Jouait-elle à Collin-Maillard,
La bonne et sage Académie
Quand elle élut Jean Chamillard ?

L'Evêque de Senlis fut élu parce qu'il était frère d'un Ministre, et le Ministre parvint au ministère parce qu'il jouait fort bien au billard. Ce fut le prince d'Armagnac qui le produisit auprès de Louis XIV, en lui disant que si

Sa Majesté (qui ne pouvait trouver de joueurs de sa force) voulait se contenter d'un *petit conseiller*, il en connaissait un qui jouait parfaitement. Le Roi daigna se contenter du petit conseiller; il lui trouva même tant de mérite, qu'il le chargea de deux ministères, celui des finances et celui de la guerre, avec autant de confiance que s'il eût réuni les talens de Colbert et ceux de Louvois, et le prince d'Armagnac, tout glorieux de la fortune de son protégé, tout fier d'avoir déterré un talent aussi rare, ne put s'empêcher de dire au Monarque : *Vous le voyez, Sire, je ne vous produis que de bons sujets !*

Au reste, la France eut été fort heureuse si l'ineptie de Chamillard le ministre, ne lui eût pas été plus funeste que celle de Chamillard l'Evêque ne le fut à l'académie.

Jean-François DELAHARPE, né à Paris le 20 Novembre 1739, reçu le 20 Juin 1776, mort le 11 Février 1803.

J'ai sous un même nom trois attributs divers;
Je suis un instrument, un poète, une rue;
Rue étroite, je suis des pédans parcourue;
Instrument, par mes sons je charme l'univers,
Rimeur, je l'endors par mes vers.

Autre.

Sur la montagne aux deux sommets,
Croyez-vous, mes amis, que Laharpe gravisse?

« Lisez depuis Warwick tous les vers qu'il a faits ;
Vous verrez qu'il y monte à grands pas d'écrevisse.

Fréron.

Autre, à l'occasion de Menzikoff, joué à la Cour, le 10 Novembre 1775

De Menzikoff quel est le sort ? tombé.
Dieux, quelle glace ! Oui, sans doute, et Bébé,
Quand on siffla mainte autre tragédie,
Enfant transi de sa muse engourdie,
Fut bien jugé. Mais ce froid rigoureux,
Dans Menzikoff est un trait de génie :
O du costume effet miraculeux !
Chacun disait : Je suis en Sibérie.

Fréron.

Charles Dineau-Duclos, né à Dinant en Bretagne en 1705, reçu le 26 Janvier 1747, mort le 26 Mars 1772.

Dans les foyers, le prosateur Duclos,
En vrai pygmée, attaquant en champ-clos
L'art de Virgile, envoyait Phœbus paître.
Avint pourtant qu'on lui lut certains vers
Où Cithara (1) rimeur froid et pervers,
De sa Minerve essayait le salpêtre ;
Sur quoi mon sot extasié d'abord
Comme qui voit la gloire du Thabor,
Va s'écriant : bon dieu ! la belle chose !
Ma foi ! ces vers ont le feu de la prose !

Il n'est pas besoin de dire que cette épi-

---

(1) Laharpe.

gramme est de Robbé, ni de rappeler à nos lecteurs ce mot de Duclos, quand il trouvait des vers bons : *cela est beau comme de la prose.*

Bernard DE FONTENELLE, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Membre de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, né à Rouen le 11 Février 1657, reçu le 5 Mai 1691, mort le 9 Janvier 1757.

L'origine des Sifflets.

Ces jours passés chez un vieil histrion,
Un chroniqueur émut la question
Quand dans Paris commença la méthode
De ces sifflets qui sont tant à la mode.
Ce fut, dit l'un, aux pièces de Boyer.
Gens pour Pradon voulurent parier.
Non, dit l'acteur, je sais toute l'histoire
Que par degrés je vais [illegible] débrouiller.
Boyer apprit au [illegible]iller ;
Quant à Pr[illegible] mémoire,
Pommes [illegible] volèrent [illegible]gement ;
Mais q[illegible]flets prirent commencement,
C'est [illegible]is, j'en suis témoin fidèle)
C'es[illegible] Aspar (1) du [illegible]ur de Fontenelle.

RACINE

Depuis trente ans un vieux berger normand
Aux beaux esprits s'est donné pour modèle.
Il leur enseigne à traiter galamment
Les grands sujets en style de ruelle.

---

(1) Joué pour la première fois en 1680.

Ce n'est là tout. Chez l'espèce femelle
Il brille encor, malgré son poil grison,
Et n'est caillette en honnête maison
Qui ne se pâme à sa douce faconde.
En vérité caillettes ont raison :
C'est le pédant le plus joli du monde.

Gaspard Abeille, Prieur de Notre-Dame de la Merci, né à Riez, en Provence, en 1648, reçu le 11 Août 1704, mort le 22 Mai 1718.

Abeille, arrivant à Paris,
D'abord pour vivre vous chantâtes
Quelques messes à juste prix ;
Puis au théâtre vous lassâtes
Les sifflets par vous renchéris ;
Quelque temps après fatigâtes
De Mars l'un des grands favoris
Chez qui pourtant vous engraissâtes ;
Enfin, digne aspirant, entrâtes
Chez les quarante beaux esprits,
Et sur eux-mêmes l'emportâtes
A forger d'ennuyeux écrits.

Cette épigramme, généralement attribuée à Racine, ne peut être de lui ; il était mort depuis cinq années quand l'abbé Abeille fut reçu à l'Académie.

François-Urbain Domergue, né à Aubagne le 24 Mars 17[illegible], mort à Paris le 28 Mai 1810, Membre de l'Institut depuis la formation de ce corps.

Messieurs, dit un jour Domergue à ses

confrères, il est des mots qui ont reçu du ciel des lettres de *naturalité*. J'ai fait des églogues ; et comme je desirerais que vous n'en prétendissiez pas cause d'ignorance, j'ajouterai que mes églogues ont obtenu des lettres de *naturalité* de tous les gens de goût. Je desirerais aussi que vous *interposassiez* votre autorité pour défendre le mot *amateur* au féminin. Il est ridicule de dire une *amateur*. Il est temps de faire présent à la langue, malgré elle, du terme d'*amatrice*. Plût au ciel, messieurs, que vous vous *enthousiasmassiez* comme moi, de l'imparfait du subjonctif en *asse*. L'emploi de ce temps est aussi nécessaire à l'harmonie qu'à la correction.

Lebrun répondit ainsi le lendemain à son éloquent collègue.

Grand puriste, [illegible]
De votre plei[illegible]
Lettres [illegible]
A des [illegible]
Je vou[illegible] vous donnâtes
Les é[illegible] vous [illegible],
Que r[illegible] [illegible]
Des be[illegible]rs que vous déclamâtes.
Faites [illegible]r votre [illegible]
Le p[illegible]ant dans vos rimes (1),
Et l'[illegible]ement du [illegible] (2),
Et [illegible] nos rimes.

(1) Allusion [illegible] vers de Domergue sur Scylla et Charibde,
Dont [illegible] *est ceinte de monstres aboyans.*
(2) Allusion à cet autre vers de Domergue,
[illegible] taureau le [illegible] embrassement.

Les [illegible] aussi [illegible] cette épigramme du même poète contre le même grammairien.

Ce pauvre Urbain, que l'on taxe
D'un pédantisme assommant,
Joint l'esprit de [illegible]
Aux grâces du rudiment.

Jean-François MARMONTEL, historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie après la mort de d'Alembert, né à Bort, en Limosin, en 1723, reçu le jeudi 22 Décembre 1763, mort en 1799.

Ce tragique énergumène,
Qui, plus [illegible] qu'un [illegible]
Se croyait le chaperon
Des neuf filles d'Hyppocrène,
Avec son Aristomène
Tombe enfin de leur giron,
Pâle, énervé, sans haleine;
Il a tant fait [illegible]
Qu'il dut manquer Melpomène.

Claude Bo[illegible] d'[illegible] en 1666, mort 80 ans, le 22 Juillet [illegible]

A sa [illegible], [illegible]
Etait assis près d'un riche caissier.
Bien aise était, car le bon financier
S'attendrissait et [illegible]
Bon gré vous sais, [illegible] le vieux rimeur;
Le beau vôtre [illegible]
De vous [illegible] [illegible]
Lors le richard [illegible]

> Je pleure, hélas! pour ce pauvre Holoferne,
> Si méchamment mis à mort par Judith.
>
> *Racine.*

Philippe Néricault-Destouches, né à Tours en 1680, reçu le 25 Août 1723, mort le 4 Juillet 1754.

> Destouches, dans sa comédie,
> A cru peindre le Glorieux,
> Et moi je trouve, quoiqu'on die
> Que sa préface le peint mieux.

Michel Leclerc, Avocat au Parlement, reçu le 26 Juin 1662, mort le 8 Décembre 1691.

> Entre Leclerc et son ami Coras,
> Deux grands auteurs rimant de compagnie,
> N'a pas long-temps, sourdirent [illegible]
> Sur le sujet de leur Iphigé[illegible]
> Coras disait : la pièce est [illegible] cru;
> Leclerc criait : elle est [illegible] non vôtre.
> Mais aussitôt que [illegible] paru,
> Plus n'ont vou[illegible] l'un ni l'autre.
>
> *Racine.*

Antoine H[illegible] de la Motte, né à Paris le 17 [illegible] 1672, reçu le 8 Février 1710, mo[illegible] Décembre 1731.

> Le vieux Ronsard ayant pris ses besicles
> Pour faire fête au parnasse assemblé;
> Lisait tout haut ses odes par articles
> Dont [illegible]blic vient d'être régalé.

Ouais, qu'est-ceci? dit tout à l'heure Horace,
En s'adressant au maître du parnasse;
Ces odes là frisent bien le Perrault.
Lors Apollon, bâillant à bouche close,
Messieurs, dit-il, je n'y vois qu'un défaut;
C'est que l'auteur les devait faire en prose.

Autre.

Deux jours y a, courte sera l'histoire,
Qu'avec Saurin Lamotte disputait
Lequel des deux sur l'autre l'emportait
A bien prôner leur mérite et leur gloire.
Moi, dit Saurin, pouvais-je faire plus?
Dans mon journal je vous mets au-dessus
Des écrivains de la Grèce et de Rome;
Par les savans j'en serai bien grondé.
Moi, dit Lamotte, ai-je moins hasardé?
Mes vers vous font passer pour honnête homme.

D'Aubigny de la Fosse passe pour être l'auteur de cette épigramme.

Autre.

Houdart n'en veut qu'à la raison sublime
Qui dans Homère enchante les lecteurs;
Mais Arouet (1) veut encor de la rime
Désabuser le peuple des auteurs.
Ces deux rivaux érigés en docteurs
De poésie ont fait un nouveau code,
Et bannissant toute règle incommode,
Vont produisant ouvrages à foison,

(1) François-Marie Arouet de Voltaire, né à Paris le 20 Février 1694, reçu le 9 Mai 1746, mort le 30 Mai 1778.

Où nous voyons que pour être à la mode
Il faut n'avoir ni rime ni raison.

J. B. Rousseau.

François LE METEL DE BOISROBERT, abbé de Châtillon-sur-Seine, Conseiller d'Etat, mort en 1662. (L'un des premiers Académiciens.)

Coëffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient Messire,
Et vit comme un déterminé.
Un Prélat riche et fortuné (1)
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coëffé.
Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il dise le mot pour rire;
Mais c'est seulement qu'il est né
Coëffé.

Ce rondeau est de Malleville, un des premiers Académiciens.

Marc-Antoine-Gérard DE SAINT-AMAND, né à Rouen, mort vers la fin de 1660, à 67 ans. (L'un des premiers Académiciens.)

---

(1) Le Cardinal de Richelieu.

Votre noblesse est mince,
Car ce n'est pas d'un prince,
Daphnis, que vous sortez;
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez par terre,
Adieu vos qualités. *Maynard.*

Isaac DE BENSERADE, Conseiller d'état, né à Lions, en Normandie, en 1612, reçu le 17 Mai 1674, mort le 19 Octobre 1691.

Pour des rondeaux, chant royal et ballade,
Le temps n'est plus; avec la vertugade
On a perdu la veine de Clément;
C'était un maître; il rimait aisément.
Point ne donnait à ses vers l'estrapade.

Il ne faut point de brillante tirade,
De jeux de mots, ni d'équivoque fade,
Mais un facile et simple arrangement
Pour des rondeaux.

Cela posé, notre ami Benserade,
N'eût-il pas fait beaucoup plus sagement
De s'en tenir à la pantalonade,
Que de donner au public hardiment
Maint quolibet, mainte turlupinade,
Pour des rondeaux.

On attribue l'épigramme suivante à Luce de Lancival, mort le 17 Août 1810. De trois hommes de lettres qu'elle attaque, deux sont membres de l'Institut; leurs talens très reconnus mettent l'éditeur dans la nécessité de supprimer leurs noms.

L...... sait, dit-on, le latin à peu près ;
Comme G.... sait le grec et C...... le français.

On ne doit la regarder que comme une explosion de mauvaise humeur

En continuant à rassembler ainsi les traits lancés contre les membres de l'Académie française, on finirait par avoir une histoire de cette illustre société bien complette, toute en épigrammes, et cette histoire serait aussi véridique que bien d'autres, un peu plus, peut-être, que celle des souverains quand on l'écrit pendant leur vie.

Jean-Frédéric Weiss, était chirurgien d'Auguste Ier, Roi de Pologne. Un mal d'aventure survient à un doigt du pied du Monarque, et fait en peu de temps des progrès sérieux. Weiss, qui voit tous les symptômes de la gangrène, opine pour l'amputation contre l'avis des premiers médecins. Ceux-ci décident qu'il faut dépêcher un courrier à Paris pour faire venir le célèbre Petit. Cependant la vie d'Auguste courait le plus grand danger. Après quelques heures d'une incertitude pénible, Weiss se détermine à une action qui pouvait le perdre. Il fait prendre au roi une dose d'opium, l'endort profondément, et pendant

son sommeil, il lui coupe le doigt avec autant d'adresse que de courage. Eveillé par une douleur aiguë, Auguste se plaint. « On prend bien » mal son temps, dit-il, pour me panser ». Mais la force du narcotique ne tarde pas à le rendormir : le lendemain il s'apperçoit que son doigt est coupé, et demande qui a fait une opération si hardie.

Weiss. Pardonnez, sire ; un sujet fidèle et reconnaissant qui vous voit dans le plus grand danger, hasarde tout pour conserver votre vie précieuse. Si la décision des premiers médecins eût été suivie, si l'on eût attendu pour l'amputation l'arrivée si éloignée du célèbre chirurgien de Paris, certainement la gangrène mortelle allait gagner tout le pied de votre majesté, et tout mon zèle et tous les secours humains ne pouvaient plus rien pour vous sauver.

Auguste. Et il n'y avait pas quelqu'autre moyen que l'amputation ?

Weiss. Non, il n'y en avait pas d'autre. Petit le dira ; j'en réponds sur ma tête.

Auguste. Qui a été présent à l'opération ?

Weiss. Le valet-de-chambre de votre majesté.

Auguste. Fort bien, gardez donc tous les deux, jusqu'à nouvel ordre, le secret le plus

inviolable. Et toi, Weiss, *(le roi tire sa boîte d'or, en jette le tabac, et met dedans le doigt coupé)* et toi, prends ceci en attendant comme un souvenir.

Douze jours après arrive Petit. Les médecins sont assemblés sur l'heure ; on expose, au chirurgien Français, l'état où se trouvait le roi lorsqu'on l'avait demandé, et l'état actuel dans lequel on supposait naïvement qu'il devait être. Le savant Petit, frappé d'étonnement, et reconnaissant la gangrène aux symptômes annoncés depuis tant de jours, s'écrie : « Je ne peux pas même concevoir comment le roi vit encore, ni comment, dans un péril si pressant qui ne permettait aucun délai, on a été chercher si loin des conseils inutiles. Il n'y a d'autres [illegible]endre, messieurs, que la plus prompte [illegible]tion, si toutefois il en est temps encore. »

Tous les ennemis de Weiss, couverts de honte, n'osaient plus soutenir les regards du roi. Mais quelle fut tout-à-coup leur confusion, quand Weiss s'avança vers Petit, et lui dit, en tirant de sa poche la tabatière du monarque : « Le moyen que vous indiquez, mon maître, (Weiss avait étudié sous Petit) le moyen que vous indiquez est déjà hasardé ; regardez, voici le doigt et tous les symptômes d'une

gangrène incurable ». Les justes éloges de Petit, les assurances réitérées que le roi se trouvait entre les plus habiles mains, confirmèrent et firent reconnaître le mérite de Weiss qu'Auguste combla de ses bienfaits.

Un spectacle nouveau pour moi, dit l'abbé d'Olivet, en faisant au président Bouhier le récit d'un voyage à Bruxelles, ce fut de voir à la comédie, deux jésuites dans une loge voisine de celle où l'on m'avait mené. On m'apprit que c'était le confesseur et l'aumônier de l'archiduchesse, deux bons allemands qui ne savent pas un mot de français, et que l'étiquette oblige d'être partout où madame la gouvernante se montre en public. On jouait l'*Avocat Patelin*, la plus ancienne de nos comédies, pièce qui ne vieillit point et qui ne vieillira probablement jamais. Pendant tout le spectacle, l'un de ces jésuites, avec de grandes lunettes sur le nez et une bougie à côté de lui, récita tranquillement son bréviaire, tandis que l'autre dormait comme s'il eût été au sermon.

Voyez un peu, mon cher président, continue l'abbé d'Olivet, ce que peut faire une distance de soixante lieues! si l'on voyait à

Paris deux jésuites aux premières loges de la comédie, quel étonnement! quelles clameurs! A Bruxelles, personne n'y prend garde.

Tout le monde connaît ce beau vers :

Vous parlez en soldat ; je dois agir en roi.

On peut croire que l'auteur célèbre auquel il appartient, avait lu le *Saül* de Duryer. Dans cette tragédie, Saül répond à sa fille Michol qui le sollicite en faveur de David :

Vous agissez en femme ; et moi j'agis en roi.

Quand on a la patience de lire nos anciens poètes, on fait souvent de pareilles découvertes, et l'on a des preuves fréquentes que l'exemple de Virgile qui tirait de l'or du fumier d'Ennius, a été suivi par les grands hommes qui sont venus après Hardy, Mairet, Duryer et leurs contemporains.

Passe encore pour ces sortes d'emprunts ; il est bien permis de prendre des idées quand on sait les embellir. Mais que dira-t-on de nos modernes dramatiques, qui, puisant tous les jours dans ces sources antiques et dans bien d'autres plus récentes, y dérobant des plans, des caractères, et tout ce qu'ils croyent de bonne prise, sont aussi fiers que s'ils n'étaient pas de misérables plagiaires ?

ÉPITAPHE

Inscrite au milieu du cimetière d'Aberconnway, en Angleterre.

CI-GIT
PIERRE PENDULUM, Horloger,
Qui honora sa profession par ses talens
Si l'intégrité fut le GRAND RESSORT de ses actions,
La prudence en a été le RÉGULATEUR.
Humain, généreux, sa bienfaisance ne s'ARRÊTAIT
Qu'après avoir soulagé l'infortune.
Ses MOUVEMENS étaient si bien RÉGLÉS
Que jamais sa tête ne se DÉRANGEA,
A moins qu'il ne fut contrarié, DÉMONTÉ par des gens
Qui n'avaient ni la CHAÎNE, ni la CLEF de ses idées.
Il sut si bien disposer de son temps,
Que les HEURES de sa vie
Coulèrent dans un CERCLE continuel
D'agrémens et de plaisirs,
Jusqu'à ce qu'une fatale MINUTE,
Que rien ne put RETARDER,
Vint avancer le terme de son utile existence.
Il a quitté le séjour des humains
Avec l'espoir de REPASSER dans un autre monde,
Après avoir été NETTOYÉ et RÉPARÉ par SON AUTEUR

Un homme de la première qualité, collateur d'un grand nombre de bénéfices, était sur le point de nommer au plus considérable de tous. Beaucoup de candidats le sollicitaient

avec chaleur, lorsqu'il s'en présenta un dont les protections étaient si fortes, que le patron ne put s'empêcher de lui donner beaucoup d'espoir. Cependant, comme il desirait que tout se passât régulièrement, il dit au solliciteur qu'avant de se déterminer, il voulait prendre au moins quelques informations sur ses talens et sur ses mœurs. Il les recueillit effectivement avec soin et fût bientôt certain qu'il ne pouvait faire un plus mauvais choix, l'ecclésiastique dont il s'agissait étant un homme scandaleux et livré aux plus grands désordres. Celui-ci qui ne croyait pas qu'on l'eût peint si ressemblant, revint quelques jours après avec confiance, et demanda sans façon au collateur s'il était satisfait. — Assez satisfait, répond[illegible]qualité ; car j'ai appris que [illegible] les vices qui sont trop ordinaires dans votre état ; mais il vous en manque un, et cela vous fera manquer mon bénéfice. — Un vice qui me manque ! répliqua l'ecclésiastique avec surprise. — Oui, reprit le collateur, et c'est l'hypocrisie, pour couvrir tous les autres.

Il y a de braves lecteurs, de bons croyans qui ne révoquent jamais en doute ce qui est

moulé dans les livres; c'est à eux que je m'adresse ; des incrédules ne feraient pas mon affaire.

Vanhelmont rapporte dans son traité des *Cures sympathiques*, qu'un gentilhomme qui avait perdu le nez, s'en fit faire un autre à Bologne en Italie, avec un morceau de chair qu'un porte-faix de cette ville consentit à se laisser couper, moyennant une forte récompense ; il se le fit appliquer par un chirurgien fort habile, et l'opération fut exécutée avec tant de bonheur, que ce nouveau nez se joignit aux parties contigues du visage. Le gentilhomme se rendit ensuite à Bruxelles, et y passa quelques années. Mais le porte-faix étant tombé malade en Italie, ne fut pas longtemps sans payer le tribut à la mort, et au moment où il expira, le nez du gentilhomme tomba par terre.

Autre histoire presqu'aussi vraie; du moins celle-ci ne manque-t-elle pas de garans, car elle se trouve dans la vie du cardinal Commendon, écrite par l'évêque d'Osma, et Fléchier n'a pas dédaigné de la traduire.

Ce Cardinal, que le Pape envoyait Légat en Pologne, s'étant arrêté dans un village

pour y passer la nuit, y fut fort bien traité en poisson. Les habitans prévenus de son passage et jaloux de lui donner un bon repas, avaient pêché toute la journée dans un vaste étang dont ils n'étaient pas éloignés. Après avoir pris beaucoup de gros poissons, ils enlevèrent avec leurs filets une masse informe, noire, dure et ronde qui ne paraissait avoir aucun mouvement. Elle fut portée au village où elle excita beaucoup de surprise et encore plus de conjectures. Mais pendant qu'on raisonnait sur ce qu'elle pouvait être, un des spectateurs s'apperçut qu'elle commençait à se mouvoir. En un moment on la vit s'enfler, s'étendre et se diviser en un grand nombre de parties. Elle en contenait effectivement une infinité qui n'étaient qu'accrochées les unes aux autres, et qui à force d'être serrées, avaient paru ne composer qu'une seule masse. En un mot, c'étaient des hirondelles qui s'étaient ainsi réunies pour se jeter dans l'étang où la nature leur avait appris à chercher un asile en hiver.

Jean, fils de René, duc de Lorraine, Cardinal, Evêque de Metz en 1501, possédait quatorze archevêchés ou évêchés, savoir :

Metz, Toul, Terouanne, Narbonne, Verdun, Luçon, Valence, Reims, Lyon, Alby, Die, Mâcon, Agen et Nantes, sans compter les abbayes de Cluny, Fécamp, Marmoutier, St-Ouen et Gorse.

A tant de titres, pourquoi n'ajoutait-il pas celui d'*évêque universel?* on aurait été mal fondé à le lui contester.

Nous ne sommes pas encore assez avancés en statistique pour avoir exécuté relativement à la France ce qu'un auteur fit pour l'Angleterre, en publiant vers 1734 l'ouvrage dont voici le titre : *The present state of fornication, worecraft, and adultery in great britain.* Londres, Wilford, in-12.

On enterra le 23 Avril 1733, à Bagborough, petite ville du comté de Sommerset, une demoiselle âgée de 83 ans, qui, *de dessein prémédité, par haine pour le sexe masculin, et pour imposer silence à la calomnie qui accuse les femmes d'un penchant irrésistible pour les hommes*, avait pris le parti de passer toute sa vie dans le célibat. Elle souffrait les hommes

mariés, et leur montrait de la douceur, de la complaisance, quelquefois même de l'amabilité ; mais pour les jeunes gens, elle prenait la fuite dès qu'elle en appercevait un. Elle laissa tout son bien, qui était considérable, à ses nièces et à ses cousines, deshéritant totalement tous ses parens d'un autre sexe. Une des dispositions de son testament assurait une somme de cent livres sterling, à quatre hommes de l'âge de quarante ans, qui seraient chargés de porter son corps à la sépulture, mais à condition qu'ils affirmassent avec serment qu'ils n'avaient jamais eu de commerce avec aucune femme. Il ne se trouva personne qui pût remplir cette condition, et le cercueil fut porté par des filles auxquelles on eût la prudence de ne point demander un serment. Par un autre article, elle ordonnait qu'on ne chantât que des hymnes de joie à ses funérailles, qu'on fit un grand festin pour tous ceux qui s'y trouveraient, et que six filles vierges dansassent sur sa fosse aussitôt qu'elle serait comblée. Vierges ou non, six filles de quinze ans, qui passaient pour telles, y dansèrent ; et de plus de deux mille personnes qui assistèrent à la cérémonie, il ne s'en retourna pas une seule sans être complettement

ivre

Le lecteur connaît (ou bien il ne connaît pas, car il est permis d'ignorer ce que l'on fait sur les tréteaux du boulevard) une farce que l'on joue sur le théâtre des Variétés, boulevard des Panoramas, et qui a pour titre : *La Pièce qui n'en est pas une*. La moitié de l'action se passe dans la salle où des acteurs, mêlés parmi les spectateurs, dialoguent avec ceux qui sont sur la scène, ce qui cause souvent beaucoup de surprise aux personnes non prévenues. Il n'y a rien de moins neuf que cette idée burlesque ; Francisque, chef d'une troupe de comédiens de province qui passèrent en Angleterre à la fin de 1734, l'avait employée avec succès. Ce Francisque, oncle de la fameuse Sallé, danseuse de l'Opéra, avait beaucoup de talent pour les rôles d'Arlequin, et les Anglais le goûtaient tellement qu'il gagna plus de dix mille écus pendant le premier hiver qu'il passa à Londres. Un jour il se déguisa en femme, se mit dans une loge voisine du théâtre, et là, sans être reconnu de personne, il prit fort bien l'air et les manières d'une dame de qualité. Quelques *gentlemen* qui se trouvèrent auprès de lui, le traitèrent sur ce pied là, et l'un d'eux lui témoigna même des sentimens fort tendres qui furent

encore augmentés par la modestie avec laquelle Francisque en reçut l'aveu.

Pendant leur entretien, le rideau se lève et la pièce commence. Francisque élève la voix, interrompt l'acteur, et demande brusquement pourquoi l'on avait commencé si tard. On lui répond en affectant de la surprise, et en faisant des excuses à l'assemblée que ce n'était point la faute de la troupe; mais que l'Arlequin ayant disparu, on se trouvait fort embarrassé pour suppléer à son rôle. Francisque, que ses voisins et tout le parterre prenaient toujours pour une dame, s'impatiente, se démène, agite son éventail en mille manières, et proteste que si Arlequin ne paraît pas, il ne remettra plus le pied au spectacle. Enfin, les acteurs conti[illegible]cuser, il saute tout d'un co[illegible]éâtre, les traite d'imbécilles, [illegible] de faire le rôle d'Arlequin. [illegible]n peut [illegible]gurer l'étonnement des spectateurs, et surtout celui des gentilshommes qui étaient dans la même loge.

Ce trait, à ce qu'il me semble, est un peu plus ingénieux que toute la scène de Tiercelin (1), costumé en fort de la halle, frappant

---

(1) Pour la satisfaction de la postérité la plus reculée, à laquelle ce livre ne peut manquer de parvenir, j'a-

sur le devant de la galerie avec un bâton noueux, et criant à tue tête : *Rendez-moi ma vaisselle de poche.*

Un libraire fort affligé d'avoir imprimé un gros ouvrage dont il n'avait pas vendu quatre exemplaires, en fit des plaintes amères à l'auteur, et lui dit, entr'autres reproches sanglans, que ses livres ne lui donnaient pas même du pain. Un vigoureux soufflet, qui lui cassa quelques dents, fut la seule réponse qu'il reçut de l'orgueilleux écrivain. La justice, informée de cette violence, l'obligea de se présenter. Il se tira d'affaire par le plaidoyer suivant qui fit rire aux éclats le juge, les spectateurs et même le plaignant. « Messieurs, je confesse que j'ai pris la chose avec un peu trop de chaleur ; je lui ai cassé les dents : mais après tout, où est le grand mal ? Mes livres, dit-il, ne lui donnent pas de pain : les dents sont inutiles quand on n'a rien à manger ».

Avis au Libraire qui s'est chargé de ce

---

jouterai que Tiercelin est un acteur du théâtre des Variétés, ci-devant au Palais-Royal, actuellement boulevard Montmartre, et que réuni avec Brunet et Potier, il compose un triumvirat qui fait une grande partie du bonheur des Parisiens.

recueil. Qu'il ne vienne pas me dire, en parodiant le *Boniface* du *Mercure galant :*

Votre livre, Monsieur, m'a mis à l'hôpital.

Car je lui répondrais que c'est un grand bonheur que d'être à l'hôpital, attendu que lorsqu'on y est une fois, on ne craint plus rien, on n'a plus d'inquiétude sur l'avenir.

Une femme du diocèse de Sabine fut soupçonnée par son mari d'être sorcière. Il la pressa plusieurs fois de questions à ce sujet; elle se défendit toujours, et protesta qu'elle n'avait aucune connaissance de la sorcellerie. Le mari qui se défiait de sa sincérité, prit le parti d'épier toutes ses démarches, et se donna tant de soins pour découvrir la vérité qu'il la vit une fois se frotter d'un certain onguent, s'écarter ensuite aussi rapidement qu'un oiseau et descendre d'une haute terrasse en bas. Il la suivit, et l'ayant bientôt perdue de vue, son étonnement fut extrême de trouver la porte de son jardin aussi bien fermée qu'à l'ordinaire; il ne concevait pas cependant qu'elle eût pu sortir par aucun autre endroit. Le lendemain il s'efforça d'obtenir d'elle l'explication de ce qu'il avait vu; elle désavoua

tout. Les prières et les instances les plus pressantes n'ayant rien produit, il eut recours aux voies de fait, et ce moyen fut efficace. Elle lui avoua ce qu'il soupçonnait déjà, convint de sa sorcellerie et en demanda pardon à son mari. Un torrent de pleurs accompagnait ces aveux : le mari en fut touché; il pardonna, consentit même à lui laisser exercer le métier de sorcière, mais à condition qu'elle le mènerait à la première assemblée. On se doute bien que la femme fut ravie de cette conquête, qu'elle lui promit tout ce qu'il desirait, et elle lui tint parole avec l'agrément du démon. Le jour arrive. On se frotte de l'onguent diabolique, et pour le coup le diable porteur fut forcé de se charger d'un double fardeau. Arrivé au lieu de la fête, l'homme examina les jeux, les danses et toutes les autres cérémonies ; car il n'y prit part que comme spectateur, et par une indulgence particulière du démon qui lui accordait cette grace à la considération de sa femme.

L'appétit lui vint ainsi qu'aux autres. Il se mit à table, et trouvant les mets trop insipides, il demanda du sel. Soit qu'on ne l'eut pas entendu, soit par toute autre raison, il fallut répéter plusieurs fois la demande et attendre assez long-temps pour obtenir du sel :

aussi quand on en eut apporté, ne put-il s'empêcher de s'écrier : *En voilà donc! Dieu soit loué!*

A peine avait-il prononcé ces mots, que les démons qui ne peuvent entendre prononcer le nom de Dieu, disparurent; les lumières s'éteignirent; mon homme se trouva tout seul et tout nud dans un lieu désert et sauvage. Heureusement pour lui, le jour ne fut pas long-temps à paraître; il apperçut quelques bergers et leur demanda dans quel lieu il se trouvait. On lui répondit qu'il était auprès de Bénévent, dans le royaume de Naples.

Auprès de Bénévent! à cent milles au moins de sa demeure, sans argent et sans habits! cela n'était pas plaisant pour lui; force lui fut de retourner à sa maison en demandant l'aumône sur la route.

Mais de retour dans son pays, il ne tarda point à se venger; il dénonça sans scrupule sa chère femme aux inquisiteurs, gens pleins de désintéressement et d'intégrité : ils la trouvèrent coupable, et le feu le délivra d'elle.

Or, ce n'est pas dans les *Mille et une Nuits* que j'ai trouvé cette belle anecdote, comme on pourrait le croire; c'est bien dans le *Dictionnaire des Hérésies* du R. P. Pinchinat, historien très-digne de foi, qui, malgré les

railleries des esprits forts, ne pense pas que l'incrédulité puisse rien opposer au témoignage de l'inquisition d'Espagne dont les registres lui ont fourni ce trait curieux et beaucoup d'autres aussi croyables.

Voici un distique en vers léonins qui a quelque agrément à cause de la rime :

Gaudent anguillæ quod jam sit mortuus ille
Presbyter Andreas qui capiebat eas.

Essayez de le traduire et cela n'est pas difficile : (les anguilles se réjouissent parce que le prêtre André qui les prenait est mort) vous n'aurez plus qu'une phrase assez plate qui n'a rien de piquant.

On ne manque point de spectacles à Paris ; cependant je ne crois pas qu'on en ait eu jamais un pareil à celui qui fut donné à Londres en 1736 par un Irlandais. Il mangea un chien vivant, et comme cette prouesse lui avait procuré de la réputation, et ce qui vaut peut-être mieux, une somme considérable, il résolut de la renouveller en 1737 et de manger un chat de la même manière. Son annonce était ainsi conçue :

« N... qui mangea l'an passé un chien vivant avec l'applaudissement du Public, promet de manger le 15 d'avril un chat d'un an, en commençant par la tête. Le spectacle est au lieu ordinaire. On ne prendra que deux schellings pour les places ». (Le schelling vaut 24 sols.)

« Chapelain, Colletet, Cassaigne, Faret,
» Perrin, Cotin, nos premiers Académiciens
» étaient l'opprobre de notre nation ».

Ce jugement est de Voltaire : il ne faut donc pas s'étonner qu'il s'y trouve de l'erreur et de l'injustice.

De l'erreur : Perrin ne fut jamais de l'académie.

De l'injustice : Chapelain était un homme rempli d'érudition, excellent critique; Colletet entendait parfaitement le grec et le latin, et a traduit un grand nombre de bons ouvrages aussi bien qu'il était possible de le faire dans un temps où la langue n'était pas fixée ; Cotin et Cassaigne avaient l'un et l'autre beaucoup de mérite comme théologiens et comme prédicateurs; Faret, enfin, avait un bon esprit, un style pur (pour le temps) et des dispositions à devenir un bon grammairien et un homme éloquent.

Cassaigne et Faret n'entrèrent dans les satires de Boileau que par la nécessité de remplir un premier hémistiche et de trouver une seconde rime. Le malin abbé Furetière, homme très-savant ainsi que Chapelain, et qui faisait d'aussi mauvais vers, voyant Boileau fort embarrassé pour finir ces deux-ci :

> Si l'on n'est plus au large assis dans un festin
> Qu'aux sermons de   ou de l'abbé Cotin.

Mettez-y Cassaigne, lui dit-il. Le poëte satirique mit Cassaigne, et ne fut probablement que l'instrument d'une vengeance de Furetière.

Quant à Faret, c'était un homme assez sage, mais son nom rimait supérieurement avec *cabaret*.

Voyez, pour tous ces Académiciens, beaucoup moins indignes de leurs places que Voltaire ne l'a dit, l'Histoire de l'Académie française par *Pélisson* et d'*Olivet*, mais surtout la continuation de ce dernier, qui, sans se déclarer le champion de Cassaigne, de Cotin et de Chapelain, n'en a pas moins prouvé très-solidement le mérite réel de ces trois hommes si décriés.

Du reste aucun d'eux ne fut l'apôtre de la révolte et de l'impiété.

Les personnes fort chastes ont nécessairement des idées fort obscènes, comme les personnes d'une gra[illegible] propreté en doivent avoir de fort sale[illegible].

Une dame se promenait avec son enfant sur les bords du canal de Catherine, à Saint Pétersbourg. L'enfant lui échappe et tombe dans le canal. La mère au désespoir allait se précipiter après son fils, lorsqu'un jeune homme la retient et cherche à la consoler en lui promettant un prompt secours. Il prend aussitôt un beau chien barbet qui le suivait, et le jette à l'eau en criant de toutes ses forces : Apporte, apporte. Le barbet plonge aussitôt, reparaît sur l'eau avec l'enfant qu'il tenait par le collet de son habit, nage et vient déposer son précieux fardeau sur le bord du canal aux pieds de la mère. Celle-ci, hors d'elle-même de frayeur et de joie, prend dans ses bras son enfant et le chien et leur partage ses caresses. Le mari de cette dame arrive : plein de reconnaissance, il tire sa bourse et l'offre au jeune homme ; il y avait mille roubles dedans. Le jeune homme refuse en disant qu'il est assez récompensé ; que d'ailleurs c'est son chien qui a tout fait, et qu'il n'y est pour

rien. Hé bien, dit le père, je donne mille roubles pour le barbet, laissez-le moi. Mon chien, dit le jeune homme, ne valait certainement pas mille roubles il y a un quart d'heure; mais à présent qu'il a sauvé un homme, je ne le donnerais pas pour dix mille.

En achevant ces mots, le jeune homme disparaît, et se perd dans la foule sans qu'on puisse le retrouver. L'Empereur (Alexandre Premier) a desiré même le connaître; mais toutes les recherches ont été inutiles.

Ce fait est arrivé dans l'été de 1810.

Un boucher de Londres, nommé Gordon, joignait à cette profession celle de voleur de grand chemin, et les exerçait toutes deux avec tant de succès depuis plus de trente ans, qu'il avait acquis des richesses considérables. Enfin, la justice découvrit ses pratiques secrettes; il fut arrêté, jugé, condamné à mort et réservé pour les prochaines assises, ce qui ne lui donnait qu'un délai de quatre jours.

Il aurait volontiers sacrifié toutes ses richesses pour sauver sa vie; mais ses geoliers furent aussi incorruptibles que plusieurs personnes puissantes qu'il fit solliciter en sa faveur. Un

jeune chirurgien qui apprit les démarches de Gordon, et l'énorme récompense qu'il promettait, entreprit de le dérober à la mort. Il obtint facilement la liberté de le voir dans sa prison; là, après lui avoir communiqué son dessein, et s'être assuré la récompense promise, il lui fit à la gorge une petite incision qui répondait au conduit de la respiration, et il y fit entrer un petit tuyau d'argent qu'il avait fait exprès; de sorte qu'en se bouchant le nez et la bouche, Gordon ne laissait pas de pouvoir respirer par l'ouverture du tuyau. Il est aisé de concevoir quelle était l'espérance du chirurgien, lorsque Gordon aurait le col serré par la corde fatale. On prétend d'ailleurs qu'il avait éprouvé cette invention sur plusieurs chiens, et qu'elle avait toujours réussi.

Un peu de sang qui avait coulé dans l'opération, fit croire aux geoliers que le criminel avait voulu attenter à sa vie; ils se hâtèrent de le conduire à Tyburn.

L'exécuteur ayant fait son office, et Gordon ayant demeuré quelque temps suspendu pour servir de spectacle au peuple, on livra son cadavre à ses parens, suivant la coutume. Le chirurgien, qui n'attendait que ce moment, se le fit apporter dans le cabaret le plus proche. Il se hâta de lui ouvrir la veine, et de lui

donner d'autres secours qu'il avait préparés. Gordon n'était pas mort. Il ouvrit les yeux, il poussa un profond soupir. Mais étant retombé presqu'aussitôt dans une espèce d'évanouissement, il expira quelques minutes après. Le chirurgien attribua le mauvais succès de son entreprise à la grosseur de Gordon qui l'avait fait peser excessivement sous la corde.

Le bruit de cette aventure se répandit bientôt. L'invention du tuyau parut ingénieuse; mais comme elle tendait directement à dérober les criminels à la juste rigueur des lois, on craignit que M. Showell, le chirurgien, ne fut inquiété relativement à cette découverte: il n'en fut rien : tout ce qui porte ce nom à Londres est favorisé : M. Showell resta tranquille.

Quelque temps après, trois bourgeois de Londres revenant le soir de la campagne à la ville, furent arrêtés par des gentilshommes de grand chemin. Les deux premiers se laissèrent dévaliser sans résistance, n'ayant point de réponse aux pistolets qu'on leur mettait sous le nez; le troisième, qui voulait sauver sa bourse, s'avisa de se faire passer pour le chirurgien qui avait tâché de rendre service à Gordon. « Messieurs, dit-il aux voleurs, vous me traitez bien durement. Ce n'est pas

là ce que je devais attendre après la découverte du tuyau d'argent. Je suis le chirurgien Showell ». Ce nom les rendit si civils, que non contens d'épargner sa bourse, ils voulurent le conduire jusqu'à Londres, pour le garantir de tout autre danger.

Un berger du village d'Alshmanshoff, à une lieue de la ville d'Erlang, en Allemagne, gardait son troupeau à la campagne ; sa femme voulut, à l'heure ordinaire, lui porter son dîner ; elle avait un enfant de neuf mois ; elle l'accommode bien dans son berceau et sort du logis en y enfermant le chat. Cette imprudence la jetta bientôt dans la dernière désolation. A son retour, elle trouva l'enfant mort et le chat qui, après avoir mangé la joue gauche et le nez, entamait la joue droite. Cet évènement inspira dans le canton une horreur universelle pour un animal qui ne se dépouille jamais entièrement de son naturel féroce, et qui nous fait payer quelquefois bien cher les services qu'il nous rend.

Avant que les charges de judicature fussent vénales en France, tous les magistrats, en

montant pour la première fois sur leur tribunal, juraient qu'ils n'avaient point acheté leur emploi. Louis XII, qui fut un bon Roi, mais non un monarque éclairé, crut qu'il valait mieux vendre les places de juges que de mettre de nouveaux impôts sur le peuple; cependant, par une suite de cette inconséquencc dont les Français sont trop justement accusés, et peut-être aussi par respect pour l'antiquité de cet usage, le serment fut conservé, de sorte que tous les nouveaux magistrats commençaient l'exercice de leurs fonctions par un parjure. Guillaume Joli ayant acheté la charge de Lieutenant-général de la Connétablie, s'obstina à ne point jurer contre la vérité et surtout contre la notoriété publique. Henri IV approuva sa conduite et abolit cet usage où le ridicule se mêlait à l'odieux du mensonge.

L'amiral Russel se trouvant en rade de Lisbonne, invita un jour les officiers et les équipages de toute sa flotte à partager avec lui un bol de punch de sa façon. Il avait fait construire, pour cet effet, un bassin de marbre au milieu du jardin de son hôtel : on y versa par ses ordres six cent bouteilles d'eau-

de-vie de Cognac, six cent bouteilles de rhum, douze cent bouteilles de vin de Malaga, quatre tonneaux d'eau bouillante, le jus de deux mille six cent citrons, six cent livres du meilleur sucre de Lisbonne et deux cent noix de muscade rapées. Un jeune mousse, qui représentait Ganymède, voguait sur le bassin dans un petit bateau de bois d'acajou, et versait à boire à plus de six mille buveurs assis sur des bancs qu'on avait rangés en amphithéâtre autour du bassin.

La duchesse du Maine disait à la Motte que la violence des douleurs qu'elle souffrait, ne cédait qu'à la lecture de ses vers.

J.-B. Rousseau était à l'extrémité; ses médecins délibéraient sur le vomitif qu'ils lui feraient prendre; il les entendit et dit d'une voix mourante à un de ses amis qui l'assistait dans cette dernière crise de la nature : *Qu'on me lise une page de Marivaux, je vomirai et de reste.*

Le pauvre malheureux meurt comme il a vécu.

REGNARD. Légataire.

La princesse des Ursins, cette femme cé-

lèbre, dont le rôle fut si brillant en Espagne, décrit d'une manière fort agréable les peines attachées à sa place, dans une lettre adressée à la maréchale de Noailles. En la lisant, il faut se rappeler que celle qui l'écrivait était une femme d'une naissance et d'un rang illustres, naturellement haute, fière, impérieuse, et l'on se convaincra que pour avoir pu supporter une pareille existence, il faut que cette femme ait été dévorée d'une ambition sans bornes, et qu'elle ait attaché un grand prix à la satisfaction de gouverner les vastes états de Philippe V sous le nom de ce monarque indolent.

« Dans quel emploi, bon Dieu ! m'avez-vous mise ! je n'ai pas le moindre repos, et je ne trouve pas même le temps de parler à mon secrétaire. Il n'est pas question de me reposer après le dîner, ni de manger quand j'ai faim. Je suis trop heureuse de pouvoir faire un mauvais repas en courant, et encore est-il bien rare qu'on ne m'appele pas dans le moment que je me mets à table. En vérité, madame de Maintenon rirait bien, si elle savait tous les détails de ma charge. Dites-lui, je vous supplie, que c'est moi qui ai l'honneur de prendre la robe de chambre du roi d'Espagne, lorsqu'il se met au lit, et de la lui

donner avec ses pantoufles, quand il se lève. Jusques là je prendrais patience; mais que tous les soirs, quand le roi entre chez la reine pour se coucher, le comte de Bénavente me charge de l'épée de Sa Majesté, d'un pot de chambre et d'une lampe que je renverse ordinairement sur mes habits, cela est trop grotesque. Jamais le roi ne se leverait si je n'allais tirer son rideau, et ce serait un sacrilège si un autre que moi entrait dans la chambre de la reine quand ils sont au lit. Dernièrement la lampe s'était éteinte, parce que j'en avais répandu la moitié. Je ne savais où étaient les fenêtres, parce que nous étions arrivés de nuit dans ce lieu là. Je pensai me casser le nez contre la muraille, et nous fûmes, le roi d'Espagne et moi, près d'un quart d'heure à nous heurter en les cherchant. Sa Majesté s'accommode si bien de moi, qu'elle a la bonté de m'appeler deux heures plutôt que je ne voudrais me lever. La reine entre dans ces plaisanteries; mais cependant je n'ai pas encore attrapé la confiance qu'elle avait aux femmes de chambre Piémontaises. J'en suis étonnée, car je la sers mieux qu'elles, et je suis sure qu'elles ne lui laveraient point les pieds, et qu'elles ne la chausseraient point aussi proprement que je fais ».

Ce comte de Bénaventé dont il s'agit dans cette lettre, occupait la place de Sumiller du corps, et c'était une forte tête, comme on pourra le juger par les deux anecdotes suivantes. La reine douairière, veuve de Charles II, avait reçu ordre de s'éloigner de Madrid avant l'arrivée du nouveau roi; elle lui envoya une berline et des attelages. On fut étonné qu'il osât recevoir des présents si suspects de maléfices. Le comte de Bénaventé, à qui sa charge donnait inspection sur ces sortes de choses, en pleura de chagrin, et suivant la réflexion plaisante d'un Français, si on l'avait laissé faire, il aurait exorcisé le carrosse et les chevaux.

Philippe V avait perdu ses cheveux pendant une maladie : on le coëffait fort mal, et la reine lui en faisait la guerre. Pour remédier à cet inconvénient, il fallait prendre un autre perruquier; mais dans cette cour que tant de grands intérêts de guerres, de négociations, de cabales et d'intrigues devaient occuper entièrement, on trouvait encore le secret de transformer une foule de minuties en affaires graves, et ce n'était pas une bagatelle que ce changement de perruquier. « Il y a une difficulté pour les perruques, écrivait le marquis de Louville au ministre de France, à quoi il faut qu'on

ait attention : c'est qu'on prétend ici que les cheveux avec lesquels on les fera doivent être de cavaliers ou de demoiselles, et M. le comte de Bénavente n'entend point raillerie sur cela : il veut aussi que ce soient de gens connus, parce qu'il dit qu'on peut faire beaucoup de sortilèges avec des cheveux, et qu'il en est arrivé de grands accidents ».

Au fond toutes ces niaiseries prouvaient du moins l'attachement des Espagnols pour leur Souverain.

Une jeune demoiselle destinée par sa mère à épouser un jeune homme qu'elle aimait, vit tout à coup son attente trompée par le retour de son père qui était un capitaine de vaisseau, franc et brusque. Celui-ci arrive avec un de ses camarades auquel il avait de son côté promis la main de sa fille, et en le présentant il lui dit : « Tu as vingt ans ; il te faut un mari ; en voici un que tu épouseras mardi, attendu que nous devons repartir ensemble jeudi ».

Ce ton impérieux jetta la consternation dans toute la famille ; on se mit en devoir d'obéir. Le jour marqué pour la cérémonie, les futurs vont à l'église ; le jeune amant s'y

trouvait aussi et se livrait à sa douleur. Le curé demande à la jeune personne si elle consent à prendre M.*** pour époux. Au lieu de dire *oui*, la pauvre petite répond naïvement et d'une voix tremblante : *M. le curé, j'aimerais mieux l'autre.* Le père accourt avec le geste et le ton d'un marin qui monte à l'abordage : *Quel est-il cet autre?* On le nomme. *Où est-il?* On désigne le coin de l'église où il se cachait. Le capitaine va droit à lui, le tire brusquement par la main, et ordonne au curé de le marier avec sa fille. Ce n'est pas tout : le futur éconduit se pique de générosité, fait son présent à la mariée, et part tout de suite avec son prétendu beau père qui se donne à peine le loisir de souhaiter beaucoup de bonheur à ses enfans.

Un militaire à qui les bains de mer avaient été ordonnés, arrivant pour les prendre dans une petite ville où beaucoup de baigneurs étaient déjà rassemblés, la trouva toute en rumeur, et n'entendit parler que de l'accident affreux arrivé à un jeune homme dont un requin venait d'emporter la jambe. Mille personnes assuraient l'avoir vu de leurs propres yeux; le militaire qui savait à n'en pouvoir

douter qu'il n'y avait point de requins sur ces côtes, prit le parti d'aller lui-même au bord de la mer. En arrivant sur la plage, il vit effectivement un jeune homme qui se démenait dans l'eau, paraissait fort embarrassé, mais du reste n'avait nullement l'air de souffrir. Ce jeune homme portait une jambe de bois; il l'avait placée à côté de lui sur la grève: l'eau venait de l'emporter et la faisait flotter; le jeune homme qui ne pouvait courir après, se tuait de crier à tous les baigneurs : *Ayez la bonté de me rendre ma jambe;* et ces cris mal interprêtés par une foule de sots qui semblent n'avoir des yeux que pour ne point voir, avaient produit, en peu d'instans, la merveilleuse histoire du requin. Le militaire se jetta à l'eau, rattrapa la jambe, et le jeune homme, en moins de deux minutes, se trouva debout et dispos, malgré les requins et les imbécilles.

Dans cette contrée de l'Afrique que nous nommons la Côte d'Or et qui est encore si peu connue, on trouve un nombre prodigieux de serpens d'une espèce qui n'est pas venimeuse; ils sont pour les nègres un objet de culte dont il serait très-dangéreux de vouloir les désabuser. Le voyageur Bosman rapporte

qu'un de ces serpens séjourna quinze jours dans sa maison. Il s'était placé au-dessus de la table où il mangeait. Un jour qu'il donnait à dîner à quelques grands du pays, il leur montra ce serpent, et leur dit qu'il était à craindre qu'il ne mourut de faim, puisqu'il n'avait rien mangé depuis quinze jours; mais les convives lui répondirent qu'ils ne doutaient pas que le serpent ne mangeât à son insçu quelque chose de ce qu'on servait sur sa table. Bosman se rendit le lendemain au palais du roi, et lui dit en plaisantant : « Un de vos dieux vit à mes dépens depuis quelque temps: si vous ne me payez sa pension, il faudra qu'il cherche une autre table; car je n'ai plus le moyen de le nourrir ». Le roi qui entendait raillerie, envoya le lendemain un bœuf à Bosman, pour le dédommager de la dépense du serpent.

Au commencement du 16ᵉ. siécle et dans le fort de la vente des absolutions et des indulgences, un homme qui ne voulait pas être dupe, vint un jour se confesser à un prêtre flamand ; il en obtint, moyennant une somme considérable, l'absolution la plus ample pour tous ses péchés passés, présens et même futurs.

Ayant alors la conscience parfaitement en repos, et sûr désormais d'être toujours en état de grâce, il alla guetter son confesseur sur le grand chemin et le détroussa entièrement. L'homme d'église ne se laissa pas dépouiller sans se plaindre : comment? repliqua le pénitent, n'êtes-vous pas assez heureux que je veuille bien vous laisser la vie? Je pourrais vous l'ôter sans offenser Dieu. Ne m'avez-vous pas donné une indulgence plénière pour tous mes péchés futurs? si elle est bonne, je n'ai rien à craindre : si elle ne vaut rien, je dois vous reprendre mon bien et vous punir comme un imposteur.

Bergame, Bresse, Vicence, Vérone étaient renommées il n'y a pas plus d'un siécle pour la férocité des moeurs de leurs habitans. Les stilets, les pistolets de poche étaient dans ces villes d'un usage aussi commun que le mouchoir et la tabatière ; dès que la nuit arrivait, chacun se renfermait dans sa maison comme dans une forteresse, et n'en sortait que pour des raisons fort importantes et avec les plus grandes précautions.

Une dame de qualité qui voyageait en Italie pendant l'année 1701, étant arrivée à Vérone

le soir assez tard, et se proposant de repartir le lendemain de très-bonne heure, envoya chercher un marchand à qui elle voulait acheter des bijoux : il pouvait être huit heures du soir. Le marchand fit d'abord beaucoup de difficultés pour sortir à une telle heure ; enfin, l'envie de vendre le détermina, et il se mit en marche de la manière suivante pour se rendre à l'auberge de cette dame.

1°. Un domestique avec une lanterne.

2°. Un garçon de boutique bien armé.

3°. Second domestique avec une lanterne.

4°. Le marchand lui-même, bardé de toutes sortes d'armes offensives et défensives, ayant à sa droite un autre garçon de boutique armé presqu'aussi formidablement, et à sa gauche un moine de Saint-Dominique.

5°. Troisième domestique avec une lanterne.

Quand tout ce cortège fut entré dans l'auberge, la dame ne put cacher sa surprise. Eh ! mon Dieu, monsieur, dit-elle, à quoi bon tout cet appareil, et que craignez-vous à l'heure qu'il est et dans une ville policée. — Tout, madame ; aucune de ces précautions n'est superflue. — Mais ce religieux, que vient-il faire avec vous ? — Me confesser en cas de malheur.

Vérone était alors sous la domination des Vénitiens ; ce trait fait l'éloge de leur police.

Y a-t-il beaucoup de traits d'avarice de la force de celui-ci ? Une dame très-riche venait de payer avec beaucoup de répugnance une médecine que l'on avait ordonnée pour sa fille qui se trouvait indisposée ; cette médecine réunissait plusieurs drogues fort chères; la jeune personne ne put se résoudre à la prendre, et de peur que la composition ne fût perdue, sans en avoir aucun besoin, puisqu'elle était en parfaite santé, la mère l'avala, en mourut, et personne ne la plaignit.

Les divertissemens du carnaval de 1773 furent très-brillans à Londres ; on avait fait de bonne heure de grands préparatifs; plusieurs personnes très-riches s'étaient réunies pour donner des bals masqués ; elles éprouvèrent un obstacle singulier.

L'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Londres s'allarmèrent de ces bals dès qu'ils en furent informés. Ce n'était cependant pas une nouveauté ; il y en avait eu dans toutes les années précédentes ; mais en 1773 il leur plut de les regarder comme des divertissemens criminels où l'on ne pouvait assister sans offenser Dieu et pécher mortellement. Ils écrivirent en conséquence aux chefs de l'entreprise

pour les engager à renoncer à ces plaisirs dangereux et coupables. L'effet de cette lettre ne répondit pas à leur attente. L'anglais ne veut pas être gêné dans ses plaisirs ; les entrepreneurs des bals adressèrent la lettre suivante aux deux prélats. »

MYLORDS,

« Votre zèle pour notre salut ne peut que nous toucher, mais nous le trouvons bien tardif ; il nous semble qu'il aurait dû nous parler l'année dernière, ou se taire aujourd'hui.

» Nous vous répondons, mylords, qu'il n'y a rien de plus innocent que ces amusemens dont vous nous faites un crime. Il ne tient qu'à vous de vous en convaincre ; vous ne les condamnez que parce que vous ne les connaissez pas ; faites-nous l'honneur de venir les partager ; nous avons des billets à vos ordres.

» Si les bals que nous nous proposons de donner, étaient tels que vous vous les figurez, la police ne les permettrait pas. Pourquoi voulez-vous empêcher ce que le gouvernement permet et autorise ? Vous ne direz pas qu'il n'est point instruit de l'opinion que vous en avez ; vous la manifestez assez ouvertement dans les temples ; permettez-nous de vous

faire observer que c'est-là seulement que vous devriez la montrer.

» Votre démarche nous fait présumer que si vous aviez pu espérer quelque appui de l'autorité, vous l'auriez réclamé et vous n'auriez pas écrit ; vous ne priez que parce que vous ne pouvez pas ordonner.

» Mylords, il est au-dessous de vous de vous mêler de nos plaisirs ; tolérez-les ; sans cela on croira que vos plaintes ne sont dictées que par le regret de ne pouvoir ou de n'oser y prendre part.

» Souffrez, mylords, que votre zèle anime le nôtre, et qu'en reconnaissance de vos avis charitables, nous vous en donnions un à notre tour. Le spectacle des prélats qui habitent dans cette capitale, pour calomnier les divertissemens des honnêtes gens, au lieu de rester dans leurs diocèses et de veiller sur leur clergé, blesse les yeux des gens du monde ; renvoyez ces riches bénéficiers qui vivent ici dans l'indolence, qui laissent à des vicaires le soin des âmes qui leur sont confiées, et dont le luxe consomme le salaire que la charité et la religion de nos ancêtres ont destiné au paiement de ce soin.

» Voilà des conseils, Mylords, que nous osons vous prier d'agréer. C'est aussi notre

zèle qui nous les dicte, nous n'osons cependant pas nous flatter qu'ils seront mieux suivis que les vôtres. Nous danserons, et vous ne résiderez pas. Nous ne vous en ferons point de plaintes ; nous attendons de vous la même modération.

» Nous sommes, avec le plus profond respect, etc. »

Par un réglement de Saint-Louis, les religieuses de Pontoise devaient être saignées six fois par an, aux époques suivantes : Noël, le mercredi des Cendres, Pâques, Saint-Pierre, la mi-août, la Toussaint. Malgré le respect que mérite ce prince, il faut avouer que de faire saigner des religieuses au commencement et à la fin du carême, c'était prendre assez mal son temps. Au reste, cet usage était en vigueur dans tous les couvents soit d'hommes soit de femmes ; il avait été imaginé pour réprimer l'aiguillon de la chair, et s'appelait ordinairement *Minutio monachi*.

Un homme fort avare avait coutume d'entrer tous les matins dans la cuisine d'un de ses locataires ; là tout en paraissant se chauffer,

dès que le domestique avait le dos tourné, il pompait lestement un bouillon avec une seringue qu'il cachait sous sa robe de chambre, et revenait chez lui préparer un potage qui ne lui coûtait rien.

« Si l'Athénée des arts qui ne date que de 1792, eût existé du temps de cet avare ingénieux, nul doute que son invention ne lui eût mérité une couronne et une médaille au rapport de M. Dutr.

Fontenelle a passé pendant sa vie et passe encore aux yeux de bien des gens, pour un philosophe très-égoïste et fort peu sensible; on a cependant des preuves qu'il fut bienfaisant, et la lettre suivante de Beauzée, membre de l'Académie française, ne laisse point de doutes à cet égard.

« A la fin de 1743, M. de [illegible], qui faisait à Paris, avec [illegible] succès, des leçons publiques et gratuites de mathématiques, et [illegible] ainsi de particulières qui le dédommageaient, se trouva forcé, par quelque sentence consulaire, de vivre dans la retraite et de renoncer par conséquent à une ressource dont il ne pouvait jouir qu'en allant en ville. Il pensa à une autre; ce fut de tirer

parti du manuscrit de l'ouvrage qui parut depuis sous le titre de l'*Esprit de Fontenelle*. Mais il lui fallait le consentement par écrit de l'auteur qu'il avait extrait ; il ne pouvait aller le solliciter, et il m'en donna la commission. L'aimable académicien n'avait jamais ouï parler de M. de Prémontval ; il m'interrogea sur son âge, sur son état, sur la cause qui l'empêchait de venir lui-même, et l'on juge bien que je lui prêtai la première maladie qui me passa par la tête, au lieu d'avouer la véritable. Mais un cœur honnête a aussi de la sagacité : *M. de Prémontval*, dit alors Fontenelle, *n'a que 35 [illegible] ans ; il est malade, il ne peut subvenir [illegible] ni attendre sa convalescence : j'ai, je crois, un excellent remède contre une pareille maladie.* Là-dessus, il me quitte un instant, et revient bientôt avec un sac de 1200 livres, qu'il me prie de remettre à celui qui m'a envoyé, quoiqu'il ne connût ni lui, ni moi. Je me défendis de m'en charger, parce que je n'avais que la commission de demander son consentement pour imprimer ; mais je fus obligé de lui donner ma parole d'honneur que je reviendrais le lendemain, mieux instruit des intentions de M. de Prémontval. Je revins en effet, chargé d'une lettre de remerciemens et d'acceptation : dès que je fus annoncé, M. de

Fontenelle sortit de son cabinet avec le sac, et il me parut très flatté que je fusse autorisé à le recevoir. *L'Esprit de Fontenelle* fut bientôt imprimé; un exemplaire en fut envoyé au véritable auteur par le rédacteur, sous prétexte que celui-ci était encore malade, et quelques semaines après il quitta Paris sans avoir vu son bienfaiteur. J'avoue que ce procédé m'indigna d'autant plus qu'il ne me fut plus possible de cultiver un grand homme dont le cœur et les vertus m'avaient inspiré autant de vénération que j'avais eu jusques là d'admiration pour ses talens et pour son esprit.

Quatre ans après, j'allai m'établir à Verdun, ma patrie. Au bout de quelques mois je tombai dans une maladie dont la durée épuisa mes petites avances, et me jetta dans une détresse dont je ne rougis point, parce que *pauvreté n'est pas vice*. Un jour que je [illegible] mes malheurs à M. [illegible] d'hui lieutenant-colonel [illegible] du Génie, alors jeune officier nouvellement réformé, il fut le premier à me rappeler ce que je lui avais appris de la généreuse bienfaisance de Fontenelle; il me proposa de lui écrire et de lui exposer fidèlement ma situation. Je sentis tout le prix de l'amitié qui dictait ce conseil; mais je fis remarquer à mon ami que l'ingra-

titude de M. de Prémontval devait avoir dégoûté M. de Fontenelle d'être bienfaisant sans examen ; que cependant mon nom ne lui était point connu, et mon propre intérêt ne me permettant pas de lui indiquer que j'eusse eu la moindre part à un événement que je regardais comme un crime, je ne devais espérer de lui aucun secours, à moins qu'il ne fût insensible à l'offense. *N'en doutez pas*, me répliqua avec chaleur le jeune militaire, que mon récit avait mis dans le parti de Fontenelle ; *un cœur si disposé à compatir aux malheurs de l'humanité, doit l'être également à oublier ses faiblesses.* Il insista, et me jura qu'il ne me quitterait point qu'il n'eût de moi une lettre pour Fontenelle, afin de la mettre lui-même à la poste. Je la fis par complaisance et sans aucun espoir de succès. Quel fut mon étonnement, lorsque six jours après je reçus sa réponse la plus obligeante qui me grondait d'un ton véritablement affectueux, de ce qu'en faisant connaître mes besoins, je n'indiquais aucune voie pour me faire parvenir le secours! L'académicien se félicitait du bonheur qu'il avait eu de rencontrer quelqu'un qui lui avait donné une lettre de change de 600 livres à vue, incluse dans la lettre qu'il m'adressait ».

Pour la philosophie un goût à qui tout cède
M'a fait choisir exprès l'état de quadrupède.
Sur ses quatre piliers mon corps se soutient mieux,
Et je vois moins de sots qui me blessent les yeux.

Tout le monde connaît cette plaisanterie que M. Palissot a mis dans la bouche de Crispin, au 3me. acte des *Philosophes*, et l'on voit facilement qu'il ne faut regarder ce raisonnement que comme un trait satyrique; mais un professeur de Pavie, nommé Moscati, prit la chose au sérieux, et entreprit de prouver, par des raisonnemens anatomiques, que toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet, viennent de ce qu'il ne marche pas à quatre pattes, et qu'il se tient sur ses deux jambes. Cette doctrine singulière fit tant de bruit que l'auteur fut obligé de prendre la fuite. Y aurait-il eu du danger à lui permettre de marcher comme il voudrait? Son systême était de nature à faire peu de fortune, même parmi ceux qui auraient le plus de droits à l'attitude des quadrupèdes (1).

(1) Ce systême qui ne méritait pas de réfutation, en fit naître deux. L'auteur de la première prit la qualité de religieux, et celui de la seconde s'annonça comme physicien, le premier ne fit que commenter ces vers :

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sydera tollere vultus.

Abraham Remy, l'un de nos meilleurs poëtes latins, était fort malade; on lui apporte une épreuve; il se met à la corriger. Le célèbre Vitré, son imprimeur, lui dit de remettre ce travail au lendemain. *Demain?* lui répondit Remy; *à quelque heure que vous veniez, vous me trouverez étendu sur cette table;* il tint parole.

Voulez-vous du style de courtisan? lisez un recueil intitulé *Miscellaneous state papers*, etc. Londres, Cadell, 2 vol. *in-4°.*; vous y trouverez des lettres du duc de Buckingham, favori de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Elles finissent toutes par cette formule: *Your humble slave and dog.*

CONTE DE BIDPAI.

Un paysan ne vivait que du produit de la chasse et de la pêche auxquelles il se livrait tour à tour; un jour qu'il avait tendu ses

Ce qu'il y avait de singulier, c'est que le théologien s'appuyait d'Ovide, et que le physicien prenait ses autorités dans les livres sacrés.

lacets, trois oiseaux s'y prirent et d'autres allaient s'y prendre, lorsque le bruit de deux hommes qui semblaient se quereller, les écarta; c'étaient deux savans qui disputaient. Le paysan les aborde et les conjure de suspendre leur dispute, de peur que le bruit qu'ils font n'effarouche les oiseaux. Pour prix de leur silence, les savans exigent que le paysan leur donne un oiseau à chacun des trois qu'il avait pris. *Il ne m'en restera qu'un,* leur dit-il : *je suis pauvre; ma famille est nombreuse; la science doit rendre les hommes justes : quel droit avez-vous sur ma chasse pour en exiger les deux tiers? c'est violer toutes les lois de la justice.* Les savans se contentèrent de lui répondre qu'ils allaient continuer leur dispute avec plus de chaleur. Le paysan, pour se délivrer de ces importuns, consentit à ce qu'ils voulurent : *Mais*, dit-il, *si vous voulez partager avec moi, je dois partager avec vous, et si je vous donne de mes oiseaux, vous devez me donner de votre science : quel était le sujet de votre dispute? Les hermaphrodites*, répondirent-ils. Le bon-homme que cette réponse ne rendait pas plus savant, leur demanda ce que c'était que les hermaphodites. *Hermaphrodite*, reprirent-ils, *signifie ce qui est à la fois mâle et femelle.* Le paysan retint le mot

hermaphrodite, et les savans emportèrent les deux oiseaux.

Le lendemain, avant le jour, le pauvre homme était sur le bord de la mer, où il avait jeté ses filets; un énorme poisson s'y prit. Le paysan, transporté de joie, court au palais et présente sa pêche au sultan. Ce prince avait un superbe vivier où il faisait rassembler les poissons les plus rares; il accepte celui-ci, et commande que l'on donne mille pièces d'or au pêcheur qui vient de l'apporter. Cette générosité parut excessive au grand visir et il dit à son maître : *Si pour une pareille bagatelle vous donnez une somme aussi considérable, on vous apportera tous les poissons de l'océan, et vous ne serez pas en état de les payer.* — *J'ai promis mille pièces d'or pour le poisson*, dit le sultan; *les rois, plus que les autres hommes, doivent être esclaves de leur parole. Comment me tirer de là?* — *Demandez au pêcheur*, reprit le visir, *si son poisson est mâle ou femelle. S'il vous répond : il est mâle; vous lui direz : les mille pièces d'or seront à toi quand tu m'apporteras la femelle. S'il vous dit : c'est une femelle; vous lui répondrez : apporte-moi le mâle, et tu auras les mille pièces. Il sera dans l'impossibilité de vous satisfaire, et vous en serez quitte pour une récompense modique.* Cet expé-

dient plut au monarque; il fit approcher le paysan. *Ton poisson*, lui dit-il, *est-il mâle ou femelle? — Sire*, répondit le pêcheur, *il est hermaphrodite*. Le sultan et le visir furent bien surpris de voir toutes leurs mesures renversées par cette réponse imprévue; elle fit revenir le monarque à des sentimens plus généreux, et il ordonna qu'aux mille pièces d'or déjà promises on en ajoutât mille autres. Le tout fut remis sur-le-champ au pêcheur qui n'eut pas lieu de regretter ses deux oiseaux.

La science, ajoute Bidpaï, est toujours utile; on ne perd pas le temps qu'on emploie à l'acquérir.

Celui que le pêcheur y consacra fut assurément bien court; mais il ne pouvait pas faire un meilleur usage du mot qu'il avait appris.

Henri IV traversant un jour la galérie de Fontainebleau, vit un laboureur nommé Lafoy, qui, appuyé sur une croisée, regardait attentivement dans le jardin de l'orangerie. Le roi lui frappa sur l'épaule, en disant : *Que considères-tu là, mon ami? — Sire, c'est votre jardin : il est certainement très-beau; mais j'en ai un qui vaut mieux encore. — Où est ton*

jardin? — Près de Malesherbes. — Je ne serais pas fâché de le voir. En effet, Henri alla quelques jours après à Malesherbes, pour rendre visite à la belle d'Entragues, à qui cette terre appartenait alors. Il se fit conduire à la ferme de Lafoy, et lui demanda à voir son jardin. Le bon laboureur le mena dans une vaste pièce de bled qui était de la plus grande beauté. *Ventre-saint-gris*, lui dit le roi, *tu avais raison ton jardin est plus beau et meilleur que le mien.* Ce bon prince, pour lui en témoigner sa satisfaction, et pour honorer en sa personne le plus ancien et le premier de tous les arts, lui accorda le privilége de porter un épi d'or attaché à son chapeau. Il existe encore dans divers cantons du Gâtinois et de la Brie plusieurs descendans de ce digne laboureur qui exercent avec honneur la profession de leur aïeul.

Un Angevin, qui ne se fiait pas à sa mémoire, écrivit sur ses tablettes : *Nota. Ne pas oublier de me marier en passant à Tours.*

Audience accordée par Clément XIV à plusieurs voyageurs Suédois.

(Ce récit est tiré d'une lettre écrite par M. Jacob Jonas Bjornstahl, professeur à Upsal, à M. Gjorwell, bibliothécaire du roi de Suède à Stockolm, et imprimée à Rostock et à Leipsick, chez Koppe, 1778, un vol. *in-8°*. Cette audience eut lieu le 10 janvier 17..)

La veille j'allai avec le camérier de Geer au Mont-Quirinal, à présent Monte-Cavallo, où le pape a un de ses palais. Nous nous annonçâmes au prélat Potenziani, maître de chambre ou maréchal de cour, que nous priâmes de nous obtenir audience de Sa Sainteté; il nous dit de nous trouver au palais le lendemain à six heures, qui répondaient à nos neuf heures du matin. Nous nous y rendîmes dans un des appartemens du pape. On écrivit nos noms qu'on lui porta. Ensuite nous fûmes introduits plus avant. On pria ceux qui n'étaient point gens de guerre de déposer leur épée dans le vestibule; les officiers la gardèrent. Il fallut laisser aussi nos chapeaux dans l'antichambre. A l'égard des gands, des manchons et des cannes, l'usage ne permet pas d'en porter au-delà de la première garde.

J'eus l'honneur de porter la parole, parce que mes compatriotes le voulurent. Le pape était seul dans l'appartement où il nous reçut. Le maître de chambre ouvrit et ferma la porte, mais il n'entra pas. Quand nous fûmes entrés, et que nous commencions à plier les genoux, suivant le cérémonial dont on nous avait avertis dans l'antichambre, le pape nous dit avec un visage riant : *C'est inutile, approchez-vous.* Il vint même au-devant de nous, et ne s'assit point tant que nous demeurâmes avec Sa Sainteté. Le cérémonial ordonne de faire trois génuflexions à l'audience du pape; la première dès qu'on est entré dans l'appartement, la seconde au milieu de l'appartement, et la troisième aux pieds du pape en lui baisant sa mule. Clément XIV, qui est un esprit fort éclairé, n'aime point toutes ces cérémonies. Il reçoit les étrangers d'une manière cordiale et unie qui lui concilie leur affection générale. Il nous demanda si nous étions tous Suédois. Je lui répondis qu'oui, et que nous venions en si grande députation pour demander pardon à Sa Sainteté. Pardon, reprit-il en me regardant avec quelque embarras. — Pardon, poursuivis-je, pour ce malheureux, notre ancêtre, qui a conduit les goths à Rome. Nous avons aujourd'hui bien

plus de goût et de lumières, et nous pourrions réparer ce qu'ils ont détruit. Votre Sainteté voit devant elle M. le comte Cronstedt, célèbre architecte suédois, qui est capable de lui bâtir un palais. Son frère est entièrement adonné aux fortifications, et relèvera volontiers les murailles que les goths ont renversées. J'allais continuer ce propos, lorsqu'il se mit à rire, m'embrassa, me remercia de mes offres, me tint toujours par la main et conversa beaucoup avec nous. Je lui dis que nous avions à Rome un fameux sculpteur de notre nation, qui rendait témoignage au goût régnant en Suéde; que nous tous qui avions l'honneur d'être présens, nous cultivions les sciences et les beaux arts, et que nous lui présentions nos humbles services. Il demanda le nom du sculpteur, et lui ayant répondu que c'était M. Sergel, il dit qu'il en avait entendu parler avec beaucoup d'éloge. Il s'informa depuis combien de temps nous étions à Rome, si le séjour nous en plaisait, et si nous étions bien servis dans notre hospice. Je lui répondis qu'il ne nous manquait rien sous un gouvernement aussi sage. Il dit : j'ai fort à cœur que les étrangers soient bien traités, et qu'ils ayent tout sujet d'être contens. Il nous demanda ce qui nous plaisait le plus de ce que nous avions vu à

Rome. Je lui répondis : ce que nous voyons maintenant, un prince aussi humain, aussi affable, aussi passionné pour les sciences et les arts, ainsi que l'atteste particulièrement tout ce nous avons vu dans le *Museum* du vatican. Il me serra la main en disant : « Je voudrais bien mériter cette louange ». Je lui marquai notre admiration d'entendre parler tant de langues dans la propagande, de trouver à Rome tant d'étrangers des pays les plus lointains, et de ce que nous avions appris que Sa Sainteté savait plusieurs langues, même les orientales, ignorées de tous les autres princes de l'Europe. Il nous apprit sa méthode d'étudier, lorsqu'il était professeur à Bologne, et depuis à Rome, avoua qu'il comprenait l'hébreu, le grec, le latin et le français, quoiqu'à l'égard de cette dernière langue, il n'eût pas accoutumé de la parler ; qu'il avait trouvé que la connaissance des langues orientales était utile en bien des rencontres. Il rapporta comment il avait partagé son temps pour s'y appliquer, au milieu de tant de diverses occupations. Jamais, disait-il, je n'avais pensé que la providence m'aurait mis dans l'état où je suis placé. Il nous loua du progrès que nous avions fait dans l'italien, et il jugea particulièrement que le baron

Rudbeck le parlait comme un italien même. Il l'exhorta à le parler continuellement pour le bien apprendre ; car, dit-il, *Longum est iter per præcepta, breve et efficax per exempla:* et il raconta l'usage qu'il avait fait des moines étrangers pour apprendre les langues. Il nous demanda si nous desirions de lui quelque service. Nous nous recommandâmes simplement à sa bienveillance. Quand nous prîmes congé, il me demanda encore, en me tenant la main, s'il n'y avait rien en quoi il pût nous servir. Je lui répondis que son exemple m'inspirait une forte inclination de faire du bien aux autres, indépendamment de l'amour que j'avais déjà pour la vertu et les sciences; c'est pourquoi j'oserais lui recommander deux de mes amis, l'un à Naples et l'autre à Rome, qui, tous deux, par leurs mœurs et leurs talens, méritaient la protection d'un pape capable de les employer. Il s'informa quels étaient. Je lui nommai le père Minasi, demeurant à Naples, et le savant abbé Giovenazzi, ex jésuite, aussi de Naples. Il me promit de leur faire du bien, ajoutant que c'était se servir soi-même que d'avancer des sujets de ce mérite. Quand j'aurai, dit-il, terminé les affaires étrangères que j'ai sur les bras, je réaliserai un systême de gouverne-

ment que je me suis proposé, et je donnerai dans Rome une nouvelle vie et un nouvel éclat aux sciences. J'y érigerai une académie qui s'occupera des langues, des antiquités et de l'histoire de la ville, et qui sera composée de ce qu'il y a de plus habile dans l'univers, sans exclure personne. Ensuite, je lui parlai de plusieurs savans que j'avais vus à Rome, et je remarquai que cela lui fit plaisir. Je louai MM. Assemani. Il me demanda duquel des deux je faisais plus de cas, du bibliothécaire du vatican, archevêque d'Apamée, ou du professeur de la Propagande et de la Sapience. Je répondis que je les estimais beaucoup tous deux, et que pour donner la préférence à l'un sur l'autre, il faudrait avoir un jugement aussi éclairé que celui de Sa Sainteté. Il nous demanda si nous comptions demeurer encore long-temps à Rome, et où nous irions ensuite. Comme entr'autres lieux, nous eûmes désigné Bologne, il nous dit que nous verrions des choses fort curieuses dans l'institut. Lorsque nous nous retirâmes, il nous suivit jusqu'à la porte, et fit comme s'il eût voulu nous accompagner plus loin. Il ne nous permit pas de nous agenouiller, suivant la coutume de répéter la même cérémonie en prenant congé qu'en entrant; au contraire, il nous fit des

civilités et des amitiés incroyables; il embrassa le baron Rudbeck, et nous souhaita à tous mille bénédictions. Il ne me permit pas même de m'incliner pour le remercier de la parole qu'il m'avait donnée de faire du bien aux deux savans, mais il me prit la main, me la serra, et me laissa baiser la sienne à plusieurs reprises, faveur ordinairement réservée aux seuls princes et cardinaux. Avant de le quitter entièrement, je lui dis que nous serions tous autant de voix qui porterions la renommée de ses vertus jusqu'aux extrémités du nord. Il reçut ce compliment avec les expressions les plus gracieuses. Pour ce qui est du nord, je tiens mon engagement en décrivant avec autant de vérité que de gratitude la manière de penser et l'humanité inexprimable du saint Père. Vous voyez avec quelle humilité il se souvient et parle de son état précédent, et combien cette conduite est digne d'un chrétien et conforme à l'évangile. L'humilité du pape et la fierté des cardinaux forment un contraste très-apparent. Vous voyez comment il reçoit des gens qui, selon sa religion, sont hérétiques et damnés. *Olim non erat sic.* (Il n'en était pas de même autrefois.) Il n'y a point d'étranger qui ne célèbre et n'honore l'esprit et les manières de ce pontife illustre. Plusieurs

prélats de sa cour nous ont demandé après l'audience, ce que nous pensions du pape. Je leur ai répondu que je voudrais bien être catholique, si tous les catholiques lui ressemblaient et qu'ayant beaucoup disputé de religion avec de savans théologiens, aucun ne m'avait donné des preuves aussi touchantes qu'avait fait le pape, sans dire un mot de théologie. Cette réponse rapportée à Clément XIV comme je l'ai su, lui a fait beaucoup de plaisir. Il a ordonné à son nonce à Naples d'assurer le père Minasi de sa bienveillance. Le père Minasi m'en a fait ses remercîmens par écrit, émerveillé qu'un homme fût venu des extrémités du nord, pour y recommander un pauvre moine au souverain Pontife.

— Cette traduction est de M. de Groskurd; je n'y ai rien changé. L'histoire de Clément XIV par Caraccioli, ne s'accorde pas avec ce récit pour tout ce qui concerne le cérémonial; mais à cela près, je l'ai trouvé très-propre à peindre un des plus grands Papes dont l'église de Rome puisse s'honorer.

Un homme extrêmement ennemi du mensonge, avait coutume de tout nier à un menteur de profession. Un jour que celui-ci rap-

portait une nouvelle, l'homme véridique lui soutenait qu'elle était fausse, et voulait même parier contre. Quelqu'un s'approcha et lui dit à l'oreille : Ne gagez pas, le fait est vrai. S'il est vrai, pourquoi le dit-il? repliqua l'autre avec impatience.

On conserve parmi les actes de la petite ville d'Héchingen un ordre du prince, en date du 18 Février 1768; par cet ordre le souverain promet une récompense de cinq florins à quiconque se saisira d'un lutin, farfadet ou fantôme, et le livrera *mort ou vif* au grand veneur. On aurait dû joindre à cet ordre la liste de toutes les personnes qui ont mérité la récompense depuis l'époque de la publication du décret.

Eloquence de la chaire en Espagne.

Un prédicateur de Madrid parlait des souffrances de J. C. « N'est-il pas bien étonnant, s'écria-t-il, que nous continuions de pécher? O mon Dieu, pourquoi laisses-tu vivre des hommes aussi méchants et aussi ingrats »! En prononçant ces mots, il s'appliqua un vigoureux soufflet, et tous ses auditeurs l'ayant

imité, il y eut dans un clin-d'œil quatre mille soufflets distribués dans l'auditoire.

Le P. Sanlecque n'a pas parlé de ce geste dans le poëme qu'il a fait sur ceux des prédicateurs.

On se moquerait aujourd'hui de quelqu'un qui estimerait les quatrains de Pibrac, et qui en conseillerait la lecture. Aurait-on raison? et trouverait-on de nos jours beaucoup de poëtes capables de faire un quatrain meilleur que celui-ci, c'est-à-dire de renfermer plus d'idées en moins de mots.

Je ne vis onc prudence avec jeunesse,
Bien commander sans avoir obéi,
Être fort craint et n'être point haï,
Être tiran et mourir de vieillesse.

Un de ces hommes qui font profession de vivre aux dépens d'autrui, se trouvant à table trop éloigné de quelques fruits fort beaux, et qui lui paraissaient devoir être excellents, voulut en prendre un avec la pointe de son couteau, et mit en pièces une assiette de porcelaine. *Parbleu, Monsieur*, lui dit le maître de la maison, *on peut piquer l'assiette, mais il ne faut pas la casser.*

Il y a des gens qui se rendent dans les sociétés avec un plan de conversation tout fait, et ils le suivent à quelque prix que ce soit. Le comte de Chesterfield parle de ces personnages dans une de ses lettres. Je connais, dit-il, un homme qui a un conte où il s'agit de fusils; il le croit très-plaisant, et d'ailleurs il est persuadé qu'il le débite très-agréablement. Il tente tous les moyens possibles d'amener la conversation sur les fusils, pour placer son histoire. S'il n'y réussit pas, il saute sur sa chaise, et dit que c'est un coup de fusil qu'il a entendu : on lui proteste qu'il s'est trompé; il convient que cela se peut, mais il ajoute : *N'importe, puisque nous sommes sur l'article des fusils*..... et voilà qu'il raconte son histoire en dépit de la compagnie.

Quelqu'un ayant montré à l'archevêque de Cantorbéry une comédie que Foote allait faire jouer, et qui était encore manuscrite, ce prélat fit quelques observations sur la pièce, et releva surtout une expression consacrée à l'éloquence de la chaire, que l'auteur avait mise dans la bouche d'une de ses interlocutrices. Foote fut instruit de cette critique. Il alla chez l'archevêque, à qui il protesta du

ton le plus soumis qu'il n'entendait pas donner le moindre sujet de plainte à l'église, et lui présentant en même temps son manuscrit, il le pria de vouloir bien corriger les expressions qui l'avaient choqué. Celui-ci qui connaissait Foote et qui se défiait de sa grande docilité, repoussa doucement le manuscrit, et dit en riant à l'auteur : *Vous voudriez bien pouvoir publier une comédie* REVUE ET CORRIGÉE PAR L'ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY.

La guerre qui commença en 1756 entre la France et l'Angleterre, fit verser beaucoup de sang dans l'Inde, et son cours y fut marqué par des atrocités dignes de Phalaris. On n'oubliera jamais les atrocités qui suivirent la prise de Calcutta par le Nabab Jaffier-Khan. Mécontent de l'audace du commandant anglais Holwell qui avait défendu le fort de cette ville avec une poignée de soldats, il le fit venir et lui témoigna beaucoup de ressentiment. Cependant une deuxième conférence parut l'appaiser, et M. Holwell reçut de lui en se retirant l'assurance la plus positive qu'il ne lui serait fait aucun mal.

M. Holwell retourna vers ses malheureux compagnons qu'il trouva réunis et environnés

d'une garde nombreuse. On avait mis le feu à plusieurs bâtimens autour du fort, et il en sortait une fumée si épaisse que les prisonniers s'imaginèrent qu'on avait eu dessein de les étouffer. Aux deux côtés de la porte du fort qui regardait l'orient, s'étendait un rang de chambres joignant à la courtine, devant lequel il y avait une galerie ouverte et voûtée en mâçonnerie qui servait à mettre les soldats à l'abri du soleil et de la pluie, mais qui, étant fort basse, laissait peu de jour et d'air aux chambres. On fit ranger les prisonniers sous la galerie qui était à droite de la porte, et ils y restèrent quelque temps, soupçonnant si peu le sort qu'on leur préparait, qu'ils riaient entr'eux de ce qu'ils trouvaient de bisarre dans cette disposition, et qu'ils s'amusaient à faire des conjectures plaisantes sur la manière dont ils passeraient la nuit. A huit heures, ceux que le nabab avait chargés de choisir des endroits convenables pour y renfermer les prisonniers, vinrent rapporter qu'ils n'en avaient point trouvé de propres à cet usage. Alors le principal officier ordonna aux anglais d'entrer dans une des chambres qui étaient derrière la galerie : c'était la prison de la garnison qu'on appellait *le trou noir* (Black hole.) Plusieurs prisonniers qui connaissaient

cet endroit, eurent recours aux prières pour faire changer l'ordre ; mais l'officier commanda à ses gens de faire main basse sur tous ceux qui hésiteraient à entrer, et il fallnt obéir. La chambre était pleine avant qu'ils y fussent tous, et les derniers eurent beaucoup de peine à y trouver place; ils s'y entassèrent comme ils purent, et aussitôt les gardes fermèrent la porte, tenant cent quarante-six personnes resserrées dans une chambre de vingt pieds carrés, sans autre jour que deux petites fenêtres, par lesquelles la galerie qui était devant laissait passer fort peu d'air.

On était dans la saison la plus chaude de l'année, dans cette saison où les nuits ne sont guères plus fraîches que les jours. La gêne excessive qu'éprouvaient les prisonniers dont les corps étaient pressés violemment les uns contre les autres, et la chaleur insupportable qu'ils sentirent dès que la porte fut fermée, leur firent perdre d'abord toute patience; ils voulurent enfoncer la porte, mais envain, parce qu'elle ouvrait en dedans, et voyant l'inutilité de leurs efforts, ils s'abandonnèrent à la rage et au désespoir. M. Holwell qui s'était placé à une des fenêtres, les exhorta à se tenir tranquilles, en leur faisant entendre que c'était le seul moyen de survivre aux horreurs de

cette nuit ; et ses remontrances produisirent un court intervalle de silence, dont il profita pour entrer en conférence avec un vieux *Jemautdar* qui paraissait plus humain que les autres indiens. Il promit de lui donner le lendemain matin mille roupies s'il pouvait obtenir qu'on plaçât les prisonniers dans deux chambres séparées. Le vieillard alla solliciter cette grâce, mais il revint bientôt en disant que cela était impossible. M. Holwell lui offrit une somme plus considérable, et il fit une seconde tentative, mais sans plus de succès ; il déclara qu'il n'y avait aucun soulagement à espérer pour cette nuit, parce que le Nabab était endormi et qu'on n'osait pas l'éveiller.

Dans cet intervalle les prisonniers avaient senti redoubler leurs souffrances ; chaque minute ajoutait à l'horreur de leur situation. Le premier effet de l'état violent où ils étaient réduits, avait été une sueur abondante et continuelle ; une soif insupportable en fut la suite, et à la soif succédèrent de grandes douleurs de poitrine et une difficulté de respirer approchant de la suffocation. Ils essayèrent divers moyens pour être moins à l'étroit et se procurer plus d'air ; ils dépouillèrent leurs habits, agitèrent l'air avec leurs chapeaux ; voyant que cela ne les soulageait pas, ils

s'accordèrent à se mettre tous à genoux, et après être restés quelques instans dans cette posture, ils se relevèrent tous en même temps. Ils eurent recours, trois fois dans une heure, à ce fatal expédient, et chaque fois plusieurs d'entr'eux manquant de forces pour se relever, tombèrent et moururent foulés sous les pieds de leurs compagnons. Ils firent encore de nouveaux efforts pour enfoncer la porte ; ils ne réussirent pas mieux qu'auparavant et leur rage en fut plus grande ; mais bientôt leur soif redoublant, ils ne firent plus qu'un même cri *de l'eau! de l'eau!* le bon Jemautdar fit aussitôt porter aux fenêtres quelques outres remplis d'eau ; mais ce bienfait leur devînt funeste, et fut comme un signal de mort et de destruction pour plusieurs de ces malheureux ; car à la vue de cette eau, après laquelle ils avaient soupiré si ardemment, leur transport ne leur permit pas d'attendre qu'on les servit chacun à leur tour ; emportés par un mouvement aveugle et effréné, tous voulurent s'élancer vers les fenêtres, et renversant ceux qui en étaient plus près, ou repoussés par eux, féroces, furieux, acharnés les uns contre les autres, ils formèrent une affreuse mêlée dans laquelle plusieurs périrent meurtris de coups ou étouffés. Cette scène horrible,

loin d'émouvoir la compassion de leurs gardes, leur servit de divertissement; ils s'approchèrent des fenêtres avec des lumières, et s'amusèrent long-temps du tourment et des efforts désespérés de ces infortunés prisonniers qui, las enfin de se battre et voyant que leur empressement ne servait qu'à retarder le soulagement qu'ils desiraient, prirent le parti de se tenir tranquilles, et d'attendre que ceux qui étaient le plus près des fenêtres, leur fissent passer de l'eau dans leurs chapeaux. Cela n'appaisa pas leur soif ni leurs autres souffrances; car ils étaient tous dévorés d'une fièvre qui redoublait à tous momens, à mesure que l'air qu'ils respiraient se corrompait davantage par la contagion de leurs haleines, et les exhalaisons pestilentielles des cadavres dont leur prison était remplie. Avant minuit, tous ceux qui restaient encore en vie et qui n'avaient pas respiré aux fenêtres un air moins infect, étaient tombés dans une stupidité léthargique ou dans un affreux délire. Il n'y eut pas d'invectives qu'ils ne vomissent, ni de genre d'insultes qu'ils n'imaginassent pour irriter leurs gardes et les engager à terminer un si affreux supplice en faisant feu dans la prison; et tandis que les uns s'abandonnaient à leur désespoir et aux plus affreux blasphêmes, les

autres adressaient au ciel des prières sans suite et mal articulées, jusqu'à ce qu'enfin les plus faibles tombassent d'épuisement et rendissent le dernier soupir sur les corps de leurs amis morts ou expirants. Ceux qui vivaient encore dans l'intérieur de la prison, trouvant que l'eau ne les avait pas soulagés, firent un dernier effort pour se procurer de l'air, en tâchant de grimper sur la tête de ceux qui étaient près des fenêtres, et il s'ensuivit un combat très vio[illegible] du[illegible] près de deux heures, ceux-ci défendant la place qu'ils occupaient, [illegible] cherchant à les en chasser. Toutes les considérations d'humanité, de compassion, de liaison particulière, disparaissaient devant l'intérêt personnel; aucun ne voulait céder, aucun ne voulait reculer. La faiblesse et la lassitude des uns et des autres, produisaient quelques cours intervalles de repos; mais au moindre mouvement de l'un d'entr'eux, le combat recommençait avec la même fureur, et plusieurs furent encore les victimes de leur acharnement. A deux heures après minuit, il n'y en avait plus que cinquante vivans, mais comme ce nombre était encore trop grand pour qu'ils pussent tous approcher également des fenêtres, et respirer cet air salutaire qui seul pouvait leur con-

server la vie, le combat dura jusqu'au moment où le jour commençant à poindre, ranima leur espérance, et leur offrit en même temps le triste spectacle des cadavres de leurs compagnons. Ceux qui étaient aux fenêtres, ayant supplié inutilement les gardes de leur ouvrir la porte, il vint dans l'esprit à M. Cooke, secrétaire du conseil, que les prières de M. Holwell, s'il était encore vivant, pourraient être plus efficaces : on le chercha dans la foule des morts, et on le trouva qui donnait encore quelques signes de vie ; mais quand il s'agit de l'approcher de la fenêtre, personne ne voulut céder sa place ; il n'y eut que le capitaine Mills qui offrit généreusement la sienne, et son exemple fit une telle impression sur les autres, que, honteux de ne l'avoir pas donné, chacun s'empressa à l'imiter. M. Holwell commençait à peine à reprendre ses sens, qu'un officier envoyé par le nabab, vint demander si le chef des anglais vivait encore ; et un moment après le même homme revint commander d'ouvrir la prison. Les morts étaient tellement entassés, et il restait si peu de force à ceux qui vivaient encore, qu'ils passèrent plus d'une demi-heure à nettoyer le passage avant qu'on pût ouvrir la porte. De cent quarante-six hommes qui

étaient entrés dans ce cachot, il n'en sortit que vingt-trois vivans, dans le plus déplorable état qu'on puisse imaginer, portant peinte dans tous leurs traits la mort à laquelle ils venaient d'échapper. Les soldats du Nabab les virent passer avec indifférence.

— On pourrait engager une académie à proposer pour sujet de prix la question suivante : Déterminer d'une manière positive les rapports de l'homme avec le tigre, et prouver, s'il est possible, que l'homme n'est pas le plus méchant et le plus détestable de tous les animaux, contre la proposition opposée soutenue par Boileau dans sa 8me satire.

Piron dînant chez une dame de qualité, laissa échapper quelques sarcasmes violens qui déplurent. *Vous êtes un cheval*, lui dit cette dame. Le poëte se lève de table, tenant sa serviette à la main. — Où allez-vous donc ? — A l'écurie. — En ce cas, vous n'avez pas besoin de serviette.

Un étudiant en droit, enrôlé contre son gré, s'étant figuré que son titre devait lui tenir lieu d'exemption, s'avisa de présenter

un placet à l'Empereur Joseph II, où il alléguait, entr'autres raisons, qu'étant sur le point de recevoir le bonnet de docteur, il se flattait d'être en état de rendre beaucoup plus de services à sa patrie comme gradué que comme soldat. L'Empereur soupçonnant que cet étudiant n'avait songé à devenir docteur en droit que pour se dispenser du service militaire, le fit venir et lui dit : Mon ami, vous n'ignorez pas, sans doute que j'ai aussi un procès de conséquence à terminer avec le roi de Prusse, que je ne puis le vuider moi seul, et qu'ainsi j'ai besoin de gens tels que vous pour me seconder dans cette affaire : allez, voilà douze ducats dont je vous fais présent ; conduisez-vous bien et je vous promets de vous avancer.

Un seigneur de la cour, connu par ses singularités, vantait à la reine, épouse de Louis XV, un remède dont il avait le secret, et prétendait l'avoir fait prendre à un de ses amis qui était fort malade. Ce remède l'a-t-il guéri, demanda la reine ? — Madame, dès le lendemain j'allai pour le voir ; il était sorti. — Comment ! déjà sorti ! — Oui, Madame, il était allé se faire enterrer à Saint-Sulpice.

Un confesseur d'un caractère dur, vit approcher de son tribunal un sergent d'infanterie qui avait sa hallebarde et qui la posa à côté de lui pour se confesser. Ce pénitent débuta par s'accuser de s'être donné au diable. *Reprenez votre hallebarde*, dit brusquement le confesseur, *et allez vous en servir votre maître*. Le sergent se retira plein de honte et de colère ; mais afin de prouver que sa confession ne lui avait pas été inutile, au lieu de se donner au diable, ce fut le révérend père qu'il y envoya.

D. Gervaise, qui a écrit la vie de l'abbé Suger, rapporte à la page 31 du tome Ier, que dans un acte de partage fait par les religieux de Saint-Denis, ceux-ci exigèrent, entr'autres choses, qu'on leur fournit *onze cent bœufs* par an. Quelque idée que l'on aye de la voracité des moines, quelque nombreux que fussent ceux de Saint-Denis, encore ne peut-on croire qu'il leur fallut *onze cent bœufs* par an. L'abbé Grosier, un des collaborateurs de l'*Année littéraire*, résolut d'éclaircir ce fait ; il recourut au titre original qui lui prouva qu'au lieu de *onze cent bœufs* il fallait lire *onze cent œufs : mille et centum ova*. Au

[illegible]D. Gervaise était trop savant pour que cette erreur singulière doive être regardée autrement que comme une faute typographique.

Dans sa comédie intitulée : *les Fables d'Esope, ou Esope à la ville*, Boursault a placé une scène où un paysan et sa femme viennent se plaindre du seigneur de leur village. Voici un de leurs griefs.

> Les fossés du château sont tout pleins de grenouilles,
> Qui, par méchanceté, lui font un si grand bruit,
> Qu'il ne dort pas un brin tant que dure la nuit.
> Par un papier qu'il a, griffonné d'un notaire,
> Il veut, bon gré, mal gré que je les faisions taire,
> Et faute jusqu'ici d'empêcher leur cancan,
> Chaque maison du bourg paye un écu par an.
> C'est un dogue affamé qui toujours mord ou ronge.
> Empêcher des crapauds de crier ! le pouvons-je ?

De cent personnes qui ont vu jouer cette pièce, quatrevingt-dix-neuf ont pris ce trait pour une plaisanterie ; et si on la rejouait actuellement, dans ce siècle de lumières où les ignorans sont en si grande majorité, il y a cent contre un qu'on le sifflerait comme une charge grossière.

Or, ce serait dans cette occasion comme dans bien d'autres, tant pis pour les siffleurs.

Le trait est excellent, d'un bon comique, et prouve que Boursault, quoique peu lettré, n'a pas ignoré une ancienne servitude qui montre à quel excès d'absurdité tyrannique se portèrent les premiers inventeurs des droits féodaux. L'abbaye d'Etival dépendait autrefois de l'abbaye des chanoinesses nobles d'Andlau en Alsace. Son abbesse prenait le titre de princesse d'Empire. Elle avait des fiefs considérables et des vassaux [illegible], entr'autres les nobles de S[illegible], qui tenaient en fief un verger situé dans le lieu d'Etival. Leur devoir comme vassaux était de faire taire les grenouilles quand l'abbesse d'Andlau se rendait dans cet endroit; leur obligation à cette servitude se trouve consignée dans le livre des fiefs de cette abbaye écrit en 1362.

Les habitans de Montureux sur Saône étaient autrefois tenus à la même servitude envers l'abbé de Luxeuil leur seigneur. Lorsqu'il venait dans cet endroit, ils étaient obligés de battre l'eau pendant la nuit pour empêcher les grenouilles de croasser. Afin de ne pas s'ennuyer pendant ce temps, ils chantaient ce couplet en chœur, mais sans doute à voix basse pour ne pas réveiller M. l'abbé.

Pâ, Pâ, Reinotte, Pâ,
Voici Monsieu.

L'abbé de Luteu
Que Dieu gâ, gâ, gâ.

Je conjecture que *Reinotte* est ici le diminutif de *Reine*, formé du mot latin *Rana* grenouille, que *Pá* veut dire *paix*, et que *gá* signifie *garde*.

Pierre Ier, Empereur de Russie, aussi attentif à l'économie intérieure de son vaste empire qu'au système général de la politique, descendait à cet égard dans les moindres détails. Il est à remarquer que certains seigneurs de sa cour faisaient une dépense à laquelle leurs revenus ne pouvaient pas suffire; il en fit venir un dans son cabinet, et lui demanda d'un ton plein de confiance et d'intérêt, à combien montait la dépense annuelle de sa maison. Le russe, à qui une pareille idée n'était peut-être jamais venue dans l'esprit, s'excusa sur son ignorance, et pria l'empereur de permettre qu'il fit appeller son intendant qui pourrait répondre tout de suite à cette question. *Tu ne sais donc pas*, lui dit l'Empereur, *combien il te faut d'argent annuellement? Je t'aurais cru plus de bon sens; mais n'importe : voyons si nous ne viendrons pas à bout de faire nous-mêmes ce calcul. Quel-*

ques centaines de roubles de plus ou de moins ne feront pas une affaire, pourvu que nous puissions découvrir à peu près la somme principale. Le *knès* fut obligé de s'asseoir devant une table à côté de l'empereur, qui se mit à lui demander, article par article, ce qu'il lui en coûtait pour ses chevaux, pour ses domestiques, pour ses habits, pour les festins qu'il donnait, etc. L'empereur nota tout ce que le *knès* lui dit, et en fit une somme dont celui-ci fut effrayé, mais sans pouvoir rien objecter. *A présent*, dit le monarque, *voyons combien tu as de revenu.* Le courtisan sut assez bien répondre sur cet article; mais il eut beau faire; la totalité de ses revenus n'égalait pas la moitié de la dépense. Alors Pierre jetta sur lui un regard menaçant; le seigneur voulait chercher des excuses; Pierre, sans lui en lui laisser le temps, lui dit : *Comment, scélérat, tu me trompes donc ou mes sujets?* Et le saisissant par les cheveux, il le jetta sur le carreau et lui donna la bastonnade, suivant sa coutume, de manière que ce malheureux seigneur put à peine se redresser sur ses pieds. *Va-t-en à présent*, reprit alors Pierre, *et fais rendre compte à ton maître d'hôtel de la même manière. Apprenez tous deux que la dépense ne doit jamais excéder la recette,*

et que quiconque vit aux dépens d'autrui, que ce soit de son maître ou d'un autre, est un fripon aussi punissable que le voleur qui prend dans ma cassette, ou que le banqueroutier frauduleux, condamné aux galères par nos loix. Aussitôt que cet événement fut connu, il se fit une grande réforme dans les maisons de tous ceux qui n'avaient pas envie de faire en personne un pareil calcul avec l'empereur.

Au reste le conseil *Fais rendre compte à ton maître d'hôtel de même manière* était parfaitement inutile, et les seigneurs russes n'étaient pas moins empressés de se venger sur leurs esclaves des coups de bâton qu'ils recevaient de l'Empereur, que les courtisans français ne l'étaient anciennement de venir rendre en poste à Paris les mépris qu'ils recevaient à Versailles.

Citons un autre trait d'un genre différent. Catherine, épouse de Pierre Ier, connaissait à fond le caractère de ce prince, et avait soin d'y conformer exactement toute sa conduite.

L'empereur, accompagné d'un chambellan, se promenait à Pétersbourg dans une voiture découverte. Il apperçut dans une boutique une pièce de toile peinte qui lui plut extra-

ordinairement. *Il faut*, dit-il, *que je fasse ce présent à ma Catherine;* et ayant fait arrêter la voiture, il acheta la toile et l'emporta. A peine rentré dans son palais, il courut chez l'Impératrice pour lui remettre ce cadeau avec les plus grandes démonstrations de joie. Elle le reçut de son côté avec toutes les marques possibles de satisfaction et de reconnaissance, assurant l'Empereur qu'elle n'avait de sa vie rien vu de si beau. Dès que Pierre fut sorti, Catherine ordonna qu'on lui fit incessamment une robe de cette toile pour la fête de la naissance de l'Empereur qui était prochaine. *Votre Majesté*, lui dit une de ses dames, *ne s'avisera pourtant pas de porter un habit de toile peinte un jour de gala. — Et pourquoi non?* répondit l'Impératrice. *Mon époux m'a donné cette toile, et venant de sa main, elle est préférable à la plus riche étoffe de Perse.* En effet, le jour de la fête, elle parut avec cette robe, et l'Empereur fut si sensible à cette preuve de sa complaisance et de son affection, qu'il manifesta sa joie par les démonstrations les plus tendres en présence de toute la Cour.

Lettre écrite au Czar Pierre Ier, par deux paysans de Saardam.

Saardam, le 5 Décembre 1698.

Pierre Alexiowitz, notre bon ami et notre frère en Jésus-Christ, nous vous souhaitons toutes sortes de biens et ici bas et dans l'éternité. La dernière, qui est aussi la première lettre que nous vous avons adressée, était du 28 Novembre, et celle-ci est une copie de la précédente, où nous marquions que n'ayant pas eu auparavant l'honneur de vous écrire, la présente servait à vous donner connaissance que depuis votre départ de Hollande, il est survenu tout-à-coup dans notre village de Saardam et aux environs, une grande cherté dans les grains, et principalement dans le seigle. Ce peu de lignes est donc pour vous prier instamment que nous ayons la liberté de faire acheter dans vos états et transporter à Saardam une cargaison de seigle d'environ deux cent tonneaux; en quoi faisant vous obligerez vos affectionnés amis de Saardam, qui conserveront en éternel souvenir votre glorieux nom. Requérons amicalement une réponse favorable le plus promptement possible d'après laquelle nous nous réglerons; et si de notre côté nous pouvons vous servir en quelque chose, soyez sûr que nous y sommes

disposés. Nous vous saluons amicalement et vous remercions de ce qu'il vous a plu de nous honorer de votre présence. Veuillez aussi saluer Alexandre (1) et Gabriel (2). Nous finissons en vous recommandant à la garde de Dieu.

Vos très-affectionnés amis.

Cornelis Mighielz CALFF.

Cornelis Cornelisse CALFF.

L'original de cette lettre, écrit en hollandais, était en 177[illegible] entre les mains de M. N. Molvoo, négociant à Pétersbourg et petit fils de l'amiral Cruys, à qui Pierre avait remis la lettre, en le chargeant d'y répondre. Le vaisseau des *correspondans* du Czar arriva au printemps en 1699; il le renvoya avec une cargaison de seigle, dont il fit présent aux Saardamois.

Le prince de Tarsia, grand seigneur Napolitain, avait des écuries d'une magnificence poussée jusqu'au ridicule : qu'on en juge par ce seul trait. Chaque cheval avait une grande glace à son ratelier. Un plaisant qui visitait

---

(1) Le prince Alexandre Menzikoff.

(2) Le comte Gabriel Golofkin.

les écuries, ne put s'empêcher de dire qu'à voir la recherche avec laquelle le prince les avait décorées, on ne pouvait penser autre chose, sinon qu'il s'était proposé de les habiter.

Je tire le morceau suivant du journal Anglais intitulé : *Universal Magasine*; mais je n'ai garde de me rendre garant du fait qu'il contient. C'est un voyageur anglais qui parle.

Dans le temps que je résidais à Moscow, un Russe s'avisa de publier un ouvrage in-4° rempli de réflexions hardies sur le pouvoir illimité du Czar Pierre, et où il exposait l'injustice du gouvernement. Le coupable fut arrêté; on lui fit son procès, son livre fut déclaré être un libelle, et il fut condamné à manger son propre ouvrage. La sentence fut exécutée à la lettre. On dressa un échafaud dans une des places publiques. Le coupable fut amené; on ôta la reliûre du livre, dont on coupa aussi les marges et on en roula les feuilles de la même manière que j'ai vu faire les billets de loterie à Guildhall. On servit à l'auteur du libelle chaque feuille séparément, et il les mit dans sa bouche, au grand divertissement des spectateurs. Il commença par les mâcher assez longtemps; mais

comme la sentence portait qu'il les avalerait, une violente bastonnade dont il voyait les apprêts, l'y décida malgré sa répugnance. Le médecin et le chirurgien du Czar étaient présens pour juger du nombre de pages qu'il pouvait avaler, sans inconvénient pour sa vie. Quand ils eurent décidé qu'il serait dangereux qu'il continuât, l'exécution fut suspendue ; mais le lendemain il fallut recommencer. Trois jours se passèrent avant que l'auteur eut avalé entièrement son livre. — Le voyageur anglais termine ce récit par une mauvaise plaisanterie. J'observai, dit-il, que le malheureux souffrait beaucoup, mais surtout quand il avalait les feuilles où étaient ses plus forts argumens.

Une demoiselle d'une réputation équivoque, adressa de suite à Montesquieu plusieurs questions subtiles, dans une société où ils se trouvaient l'un et l'autre : le philosophe ne lui fit aucune réponse. *Au moins monsieur*, lui dit-elle, *vous voudrez bien m'apprendre ce que c'est que le bonheur. Le bonheur?* répondit le philosophe impatienté; *c'est la fécondité pour les reines et la stérilité pour les filles.*

Un matelot anglais fut condamné à mort pour un vol de grand chemin. Lorsqu'on lui lut sa sentence, il mit dans sa bouche un morceau de tabac roulé qu'il mâcha tranquillement pendant la lecture. *Coquin*, lui dit le juge piqué de cet air d'indifférence, *ne sais-tu pas que tu vas être pendu dans peu? Je l'entends bien*, répondit le matelot, en crachant avec beaucoup de flegme. *Sais-tu où tu iras quand tu seras mort?* continua le juge. *C'est ce que je ne peux pas dire*, répliqua le matelot. *Eh bien, je vais te l'apprendre*, lui [illegible] de voix effrayant, [illegible] *enfer*. *Si cela est*, repartit l'homme imperturbable, *j'espère, mylord, que j'aurai la force nécessaire pour supporter mon état.*

Mistriss Cibber, fameuse actrice anglaise, étant à Dublin, chantait sa partie dans un oratorio. Parmi les personnes qui étaient au concert, il se trouva un évêque qui paraissait écouter la cantatrice avec un plaisir inexprimable. Ce plaisir devint si grand que le bon prélat après un passage où mistriss Cibber s'était surpassée, ne put s'empêcher de lui crier de manière à être entendu de

toute la salle : *femme, vos péchés vous sont remis.*

On n'aura pas de peine à croire qu'une absolution aussi solemnelle, prononcée dans un tel moment et pour un tel sujet dérangea la gravité des personnes les plus sérieuses.

M. de la Visclède, secrétaire de l'académie de Marseille, sortant un soir de chez M. de Fontenelle, criait à la personne qui l'éclairait : *faites-moi lumière ; je ne m'y vois pas dans les escaliers.* Le provençal n'en fut pas mieux éclairé pour cela, et M. de Fontenelle lui dit en souriant : *pardon, Monsieur, ma cuisinière n'entend que le français.*

Cette anecdote doit être fausse ; les ouvrages de M. de la Visclède, attestent qu'il écrivait très-purement, et l'on ne peut croire qu'il s'écartât plus des règles de la grammaire en parlant qu'en écrivant. D'ailleurs la plaisanterie de Fontenelle eut été grossière, et tout le monde sait que Fontenelle était d'une politesse extrême.

Je ne garantirai pas davantage le petit

conte suivant ; mais du moins, s'il n'est pas *plus vrai que l'autre, il est mieux trouvé.*

M. Fox s'était mis sur les rangs pour obtenir la députation de Westminster au parlement. Etant monté à la tribune devant laquelle tous les électeurs de cette partie de Londres défilent avant de donner leur voix, un d'eux lui dit : « Monsieur Fox, je viens » pour vous donner ma voix. Je fais plus, je » vous amène quinze de mes amis qui vous » donneront également la leur ; mais permet- » tez moi, avant d'aller plus loin, de vous faire » une question. — Et M. Fox de s'incliner, pour annoncer qu'il était prêt à répondre. — « Vous savez ce que vous avez promis à vos » commettans » ! Autre révérence. — « J'es- » père que vous tiendrez parole ». Nouvelle révérence. — « Si vous ne le faites pas, et » si vous violez les engagemens que vous » avez contractés, ne soyez pas surpris (en » ajoutant le serment énergique et favori » des anglais) que partout où je vous trou- » verai, je vous étrille d'importance ». — Ici M. Fox répondit avec tout le respect d'un candidat qui n'est pas encore élu, qu'il espérait se conduire conformément à sa promesse, et de manière à ne mériter ni correction ni reproche; et les chapeaux d'aller

en l'air, et tout le monde de crier *huzza.*

C'est avec cette solemnité, dit à cette occasion un journaliste anglais, que sont élus les *pères conscripts* de la grande Bretagne.

Une femme grosse s'était fait saigner par précaution. Son mari dîna avec elle au chevet de son lit. Surpris de la voir manger comme à son ordinaire, il lui en témoigna son étonnement. Elle lui dit que n'étant point malade, il était tout simple qu'une saignée ne lui ôtât point son appétit accoutumé. *Ah! cela est vrai*, répondit le mari, *surtout lorsqu'elle est faite par un habile homme.*

Si les enfans de ce particulier ont tenu de leur père, il est permis de croire qu'ils ne sont pas devenus des hommes transcendans.

Scènes tirées du Nabab, *comédie de Foote.*

(Sir Mathieu Mite a rapporté de ses voyages plusieurs antiquités curieuses, et est reçu en cette considération, membre de la société des antiquaires de Londres. La scène se passe dans la salle d'assemblée.)

Le Secrétaire.

Sir Mathieu Mite, précédé de ses présens,

viendra ce matin prendre sa place dans cette honorable société.

Premier Antiquaire.

Sait-il qu'on exige un discours d'inauguration, où le candidat nous assure de son amour pour la vertu et nous donne des preuves de son érudition?

Le Secrétaire.

Il le sait et il est préparé.

Second Antiquaire.

A-t-on mis au net l'histoire de la dernière séance ?

Le Secrétaire.

C'est un ouvrage fini.

Premier Antiquaire.

A-t-on mis en ordre et enregistré exactement ces restes précieux de l'antiquité qui ont échappé au ravage des temps?

Le Secrétaire.

Tout est en ordre.

Second Antiquaire.

Comme la société a acquis nouvellement diverses antiquités, je pense qu'il est bon que ses membres soient instruits de la nature de ces acquisitions.

Premier Antiquaire.

Cela est essentiel. Lisez le registre.

Le Secretaire lit.

Imprimis. Dans un étui de verre, la carre de la pantoufle avec laquelle le cardinal Pandolphe donna un coup de pied dans le derrière du roi Jean, lorsque celui-ci reçut son absolution à l'abbaye de Swinsthead.

Second Antiquaire.

Noble et précieux monument !

Le Secrétaire.

Une paire de casse-noisettes donnée par Henri VIII à Anne de Boulen la veille de leurs noces; lesquels casse-noisettes on croit être de bois de noyer.

Premier Antiquaire.

Ce qui prouve qu'il y avait des noyers en Angleterre avant la réformation.

Le Secrétaire.

Un tire-bouchon présenté au roi Henri V par sir John Falstaff, et le fouloir à tabac de sir Walter Raleigh, fait du bois du vaisseau sur lequel il fit le premier le tour du monde; donnés à la société par un ecclésiastique d'Yorckshire.

Premier Antiquaire.

Rare exemple de générosité, ces deux ob-

jets pouvant être d'une singulière utilité au révérend donateur.

Le Secrétaire.

Une collection curieuse de billets d'entrée d'Islington, formant une suite complette et régulière depuis l'institution de ce spectacle jusqu'au 20 Mai dernier.

Second Antiquaire.

Conservez soigneusement cette collection qui peut jetter beaucoup de jour dans la suite sur cette partie de l'histoire d'Angleterre.

Le Secrétaire.

Une médaille de Shakespeare, faite du bois du murier planté par lui-même, avec un liard de la reine Anne, donnés par le directeur du théâtre de Drury-Lane.

Premier Antiquaire.

A-t-il reçu les remercimens de la société?

Le Secrétaire.

On les lui a fait passer.

Un Domestique.

Sir Mathieu Mite attend à la porte.

Premier Antiquaire.

Faites entrer.

(*Sir Mathieu Mite entre, précédé de quatre*

noirs ; le premier portant un gros livre ; le second un pot de chambre vert ; le troisième un morceau de lave du vésuve ; le quatrième une boëte : sir Mathieu va s'asseoir à sa place ; le secrétaire reçoit les présens et lit la liste.)

Le Secrétaire.

Acheté de l'abbé Montini à Naples, pour cinq cent livres sterling, un manuscrit latin indéchiffrable, contenant les douze livres de l'histoire de Tite-Live, que l'on croyait perdus.

Sir Mathieu.

Ce trésor inestimable était près de tomber entre les mains du pape, qui avait dessein d'en orner la bibliothèque du vatican, et je l'ai prévenu.

Premier Antiquaire.

Pieuse et louable acquisition!

Le Secrétaire.

Un sarcophage ou urne romaine, déterrée en fouillant dans les fondemens du temple de la Concorde.

Sir Mathieu.

On croit que cette urne contenait les cendres du cocher de Marc-Antoine.

Le Secrétaire.

Un gros morceau de lave, de la dernière éruption du Mont-Vésuve.

Sir Mathieu.

Il sera aisé de découvrir, par l'analyse chimique, les parties constituantes de cette lave, et au moyen de cette découverte, on pourra, par des procédés convenables, multiplier les volcans en Angleterre, si on propose des prix pour encourager les savans à ce travail.

Second Antiquaire.

Qui en doute ?

Sir Mathieu.

Messieurs,

Non content d'avoir recueilli pour l'utilité de ma patrie, ces restes inestimables de l'antiquité, et de vous les présenter avec une suite considérable de pétrifications, d'os, d'escarbots, de papillons, contenue dans cette boete, j'ai encore travaillé pour le progrès des connaissances nationales. Dans cette vue, permettez-moi d'éclaircir quelques doutes, relatifs à un point intéressant de l'histoire d'Angleterre. Que d'autres s'occupent à percer l'obscurité des annales grecques et romaines; mes recherches sont consacrées à la Grande-Bretagne.

Le point d'histoire que je me propose d'éclaircir, concerne cet illustre magistrat, le grand Whittington, et le célèbre chat associé

a sa gloire; ce sujet présente quatre questions à discuter.

1°. Whittington a-t-il jamais existé?

2°. Whittington a-t-il été lord-maire de Londres?

3°. Whittington avait-il réellement un chat?

4°. Ce chat a-t-il été la cause de sa fortune?

Que Whittington ait existé, c'est un point hors de doute; il est également prouvé qu'il a été lord-maire de Londres; c'est dans ce qui concerne son chat qu'est le nœud gordien de la question. Ici, messieurs, permettez-moi de définir le chat. Le chat est un animal domestique, à moustaches et à quatre pattes, dont l'emploi est de prendre des souris. Mais quelque subtil qu'un chat puisse être, quelque heureux qu'il soit dans ses expéditions, quel profit peut-on retirer de ses captures? Aucun tanneur ne corroie la peau des souris; aucune famille ne se nourrit de leur chair; par conséquent Whittington n'a pas pu être redevable de sa fortune à un chat proprement dit. Quelle est la cause de cette erreur? c'est ce que je vais tâcher de faire voir.

Ce respectable négociant faisait commerce sur nos côtes; pour ce commerce il fallait des vaisseaux; Whittington en fit construire un qu'il baptisa à bon droit du nom de chat à

cause de sa légèreté. Aujourd'hui encore, Messieurs, ce sont des chats qui transportent le charbon de Newcastle. Je conclus donc de là que la cause de la fortune de Whittington ne fut pas un chat à moustaches, à quatre pattes et prenant des souris, mais un chat voilier, allant le long des côtes, et portant du charbon.

Premier Antiquaire.

Quel fonds de science!

Second Antiquaire.

Quelle érudition! quelle sagacité!

Premier Antiquaire.

Il faut que cette découverte soit au plutôt rendue publique.

Second Antiquaire.

Et que l'auteur soit cité avec honneur.

Premier Antiquaire.

Terminons cette séance en déclarant unanimement et à haute voix que sir Mathieu Mite est aussi savant dans les arts que dans le métier des armes.

N. B. Qu'il faut se garder de croire que l'éditeur en recueillant ce fragment, ait eu dessein de faire allusion à la respectable académie celtique qui ne s'occupe, comme l'on sait, que de recherches utiles.

Un Ecclésiastique est surpris embrassant une femme tête à tête : y a-t-il dans ce cas une présomption d'intelligence amoureuse ? plusieurs docteurs décident qu'il n'y en a aucune, attendu qu'il faut, disent-ils, prendre ce geste pour une bénédiction ou pour la suite d'une exhortation religieuse : *Quia præsumitur benedicendi vel cohortandi causâ facere.* Il est vrai qu'un autre docteur, Angelus, tourne en ridicule cette interprétation débonnaire, et prie Dieu de préserver ses amis d'une telle bénédiction : *A tali benedictione libera nos, Domine.*

Pendant un jour d'été on jouait sur le principal théâtre d'une ville d'Italie, *les Chasseurs et la Laitière*, opéra comique d'Anseaume et Duni : il survint un orage épouvantable, et au moment que l'ours entrait sur la scène, on entendit un coup de tonnerre si violent, que toute la salle en parut effrayée. On doit croire que l'ours ne l'était pas moins, car il se leva sur ses pieds et fit le signe de la croix.

M. le duc de Montpensier, dit Brantôme, haïssait si cordialement les huguenots, que

quand il les prenait à composition, il ne la leur tenait nullement, disant par le conseil du père Babelot, son directeur, qu'on n'était pas obligé de tenir sa parole à des hérétiques. Il faisait pendre les hommes ; à l'égard des belles femmes et filles, il ne leur disait autre chose, sinon : Je vous recommande à mon guidon ; qu'on les lui mène. Or ce guidon continue Brantôme, était M. de Montoiron, de l'ancienne maison de l'archevêque Turpin, et qui en portait le nom; très beau gentilhomme, de haute taille, et à qui la nature avait merveilleusement prodigué tous les dons du dieu des jardins.... Cette punition pouvait paraître très douce aux femmes, mais non pas d'abord aux jeunes filles.

Jacques, comte de Crussol, duc d'Uzès, connu avant la mort de son frère aîné sous le nom du baron d'Assier, en usait bien différemment. Il était calviniste, mais ce frère aîné, Antoine de Crussol, duc d'Uzès, étant mort sans enfans, le 15 Août 1573, il hérita de ses biens et de ses dignités, et quelque temps après il se fit catholique.

Voici une lettre qu'il écrivait avant sa conversion, au duc de Montpensier.

« J'ai repris Bergerac ; personne n'y a été tué de sang-froid et qui n'eût les armes à la

main ; les femmes et les filles s'étaient retirées dans une église ; je leur ai dit de retourner dans leurs maisons et qu'elles y seraient en toute sûreté ; j'en ai seulement choisi vingt parmi les plus belles. Je vous les envoye pour que vous jugiez si elles n'étaient pas très propres à tenter d'user de représailles, elles vous diront qu'elles n'ont éprouvé aucun opprobre. Vous êtes dévot, vous avez un directeur, votre table est toujours garnie de moines, vous entendez chaque jour deux ou trois messes, et vous vous confessez fréquemment : je ne me confesse qu'à Dieu, je n'entends point de messes, je n'ai que des soldats à ma table, l'honneur est mon seul directeur ; il ne me conseillera jamais d'ordonner le viol, de faire tuer un ennemi désarmé, et de manquer à la parole que j'ai donnée »

Cette lettre est admirable ; malheureusement le style en est trop moderne pour qu'on la juge bien authentique. Cependant on peut croire que l'écrivain qui l'a retouchée, n'a fait que changer les mots sans altérer les idées, et cela est desirable pour l'honneur du baron d'Assier. Mais en général il faut respecter l'antiquité des vieux monumens de notre histoire ; le vernis moderne qu'on s'efforce d'y donner ne vaudra jamais leur naïve simplicité qui

ment plus qu'on ne pense aux mots employés par l'auteur.

Gabriel Naudé, dans ses additions à l'histoire de Louis XI, plaisante d'une manière assez originale ceux de ses contemporains qu'un amour excessif de l'antiquité rendait insensibles au mérite des écrivains modernes, et qui préféraient à la politesse de leur siècle la rouille et la barbarie des âges les plus reculés.

Après avoir cité le passage de Tacite, (*in dialogo de antiquis oratoribus*) *vitio malignitatis humanæ vetera semper in laude, præsentia in fastidio sunt*, il continue ainsi :

« La plupart des hommes de lettres sont
» tellement tyrannisés par cette merveilleuse
» antiquité qu'ils font même conscience de
» parler des choses de notre siècle, et croyent
» ne pouvoir mieux établir leur crédit et leur
» réputation que sur les vieilles ruines et
» masures du Capitole : Isis et Osiris sont
» leurs dieux, Evandre et Carmenta leurs
» princes, Ennius le meilleur de leurs poëtes,
» les lois des douze tables, le premier de leurs
» livres : s'ils écrivent, ce n'est que *in diphtera*
» et en lettres hyéroglifiques, ou notes de

» Tyron : s'ils jurent, c'est par le Stix ; s'ils
» combattent, c'est pour défendre les dieux
» contre les géans, ou Hector contre Achille :
» s'ils plaident, c'est pour accuser Ulisse de
» la mort de Palamède ; que s'ils se réjouissent
» c'est aux noces de Pélée ; s'ils se fâchent,
» c'est de la mort d'Adonis ; s'ils ont peur,
» c'est du courroux d'Achille, ou de la fureur
» d'Ajax ; bref, tout ce qu'ils disent est tiré
» de l'Odyssée, et ce qu'ils font est imité de
» l'Iliade ou des Métamorphoses. »



Le cardinal de Birague, chancelier de France, ayant su qu'on avait emprisonné un homme pour avoir fait une chanson contre lui et l'avoir chantée dans un endroit public, ordonna qu'on le lui amenât, et après lui avoir fait répéter cette chanson : Je ne sais pas, lui dit-il, si vous pourriez en faire, mais je sais que vous en pourriez chanter de meilleures ; d'ailleurs je défends qu'on vous remène en prison. Retournez chez vous ou à votre cabaret, si bon vous semble.

Ce trait est noble et rend fort suspect celui que rapporte l'auteur qui a écrit en latin la vie de l'amiral de Coligny. Il prétend que le chancelier de Birague disait souvent *que ce*

n'était point par la voie des armes, mais par la main des cuisiniers, qu'on pourrait venir à bout des huguenots.

Une poissarde qui n'avait de sa vie assisté à aucun spectacle, se trouvait à la comédie italienne un jour de représentation gratuite. En appercevant le souffleur qui, après avoir levé sa petite trape, montrait sa tête sur le théâtre, elle fut si étonnée de cette apparition subite qu'elle s'écria : *Regardez donc ce chien là qui fait un trou au théâtre pour trouver une place !*

Jedidiah Buxton, fut connu dans le siècle dernier par une aptitude extraordinaire au calcul, mais elle n'était accompagnée d'aucune sorte d'esprit. Jedidiah paraissait même privé de quelques uns des sentimens les plus ordinaires. La musique ne lui offrait rien qu'une confusion de sons, et conduit à une pièce de Shakespeare, jouée par Garrick, il ne s'occupa qu'à compter le nombre des mots prononcés par ce grand acteur.. *Medical and philosophical journal and Rewiew, imprimé à New-Yorck.* 1811.

Palaprat rapporte qu'un homme de sa connaissance, grand admirateur de Racine, savait combien il y a de vers dans les douze pièces de ce grand poëte, combien dans chacune, dans chaque acte, dans chaque scène et dans le rôle de chaque personnage. Il est vrai qu'il ajoute que c'était un caissier; aussi ne peut-on être surpris qu'un tel personnage sût si bien son compte.

Mademoiselle Auguste, dont quelques amateurs un peu âgés conservent encore le souvenir, était une chanteuse d'une figure assez agréable, qui ne manquait pas de talent et qui avait surtout un caractère ferme et décidé. Elle fit un voyage en Pologne; passant par Berlin à son retour, elle se trouva dans un bal auquel assistait Fréderic II; il fut curieux de l'entendre, et envoya un chambellan la *prier de chanter*. Mademoiselle Auguste répondit qu'elle n'était pas venue dans cette intention et qu'elle ne le pouvait pas ce jour-là. Fréderic, contrarié dans ses desirs, oublia un moment qu'il était philosophe pour se souvenir qu'il était monarque; il renvoya le chambellan porteur de ces paroles : Mademoiselle c'est le *Roi* qui

vous demande une chanson; il n'est point accoutumé aux refus. — Monsieur, répondit la jeune Française, dites au roi qu'il a mille moyens de me faire pleurer, mais de me faire chanter, pas un.»

Doyen, peintre assez célèbre, mort en Russie, était homme d'esprit et sans aucune méchanceté dans le cœur; cependant il se permettait quelque fois des saillies très-piquantes. En voici une; il avait fait un *ex-voto* pour l'église de Sainte-Geneviève, et avait placé sur le devant de sa composition un chardon d'une grandeur énorme. On lui fit quelques observations sur la bizarrerie et l'inconvenance de cette idée que tout le monde désapprouvait. « Tant mieux, tant » mieux, dit-il, mes confrères auront de » quoi mordre ».

Beau chapitre pour l'ouvrage intitulé : *Lucina sine concubitu* et pour celui que l'on pourrait faire sur les sottises juridiques.

« Arrêt du parlement de Grenoble du 13 » février 1637, rendu en faveur de la dame » d'Aiguemere et sur la naissance d'un sieu

» fils, arrivée quatre ans après l'absence de » son mari, et sans avoir eu connaissance » d'aucun homme; soutenant ladite dame » qu'encore que véritablement le sieur d'Ai» guemere [illegible] ait été de retour » d'Allemagne, et ne l'ait vue, ni connue » depuis quatre ans, néanmoins la vérité est » [illegible] étant imaginé en songe la per» sonne et l'attouchement dudit sieur d'Ai» guemere, elle reçut les mêmes sentimens de » conception et de grossesse qu'elle eût pu » recevoir en sa présence ».

» Vu en ladite cour les attestations, avis et » raisons de plusieurs médecins de Mont» pellier, sages-femmes, matrones et autres » personnes de qualité, sur la possibilité et » la réalité du fait que dessus; informations » faites à la requête du Procureur-général: » tout considéré, la cour ordonne que l'en» fant dont est question, sera déclaré fils » légitime et vrai héritier dudit seigneur » d'Aiguemere; condamne les sieurs Dela» forge et de Bourglemont, appellans et » demandeurs, à tenir ladite dame d'Aigue» mere pour femme de bien et d'honneur, » dont ils lui donneront acte après la signi» fication du présent arrêt, etc. ».

Le premier abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Benigne, en Bourgogne, fut Frédéric Frégose, noble génois, mort évêque et cardinal en 1541. En quittant son abbaye pour retourner en Italie, il laissa pour vicaire le prieur de Larrey qui voulut réduire les pintes des moines à l'hémine de Saint-Benoît. Ceux-ci s'y opposèrent, et obtinrent, dit-on, par arrêt, peu après la mort de Frégose, le rétablissement des pintes. Pour éterniser une décision si utile, l'un d'eux s'avisa de faire la figure de cet Abbé, la mitre en tête sur laquelle s'élevaient deux oreilles d'âne; à ses pieds on voyait de grands et de petits brocs; à ses côtés, deux moines dont l'un lui montrait les petits brocs avec indignation, et l'autre se moquait de lui, en regardant les grands brocs avec une face toute joyeuse. Au bas on lisait ce distique :

Auriculas asini merito fert improbus Abbas
Qui Monachi pintas jusserit esse breves.

Le président Bouhier dit, dans ses mémoires manuscrits, que dans sa jeunesse il avait vu cette représentation placée au réfectoire; qu'en 1690, on la relégua dans le cloître; qu'elle fut incrustée ensuite dans le mur du jardin, et qu'enfin elle disparut to-

[illegible]; [illegible] Nicaise avait eu la pré-[illegible] de la faire dessiner, et il l'envoya [illegible] une explication à son ami Bellori, fa-[illegible]

[illegible] maréchal de Villars, à l'issue de l'o-[illegible] de son mieux Ma-[illegible] qui venait de jouer le rôle de la Victoire, et [illegible] avait présenté une couronne. Le marquis de..... entre tout-à-coup dans la loge, apparemment mal fermée : il voit le maréchal et demeure pétrifié. Eh! quoi, marquis, lui dit M. de Villars sans se déranger, êtes-vous étonné de voir Villars dans les bras de la victoire ?

Robert, duc de Normandie, créa un certain Baldric *custos meretricum publice venalium.*

Au dessus de la porte d'un palais appartenant au cardinal Wolsey, on lisait : *Domus meretricum domini cardinalis.*

Le *Marescalcus meretricum* était un officier de la couronne.

Berlin, 22 septembre 1812. Il est mort dernièrement ici un homme qui n'avait pas

d'autre occupation que [illegible] r [illegible] matin les pro[illegible]des et [illegible] places [illegible] et d'y ramasser les di[illegible] objets [illegible] beau monde [illegible] la [illegible] il ne dédaignait [illegible] les épingles [illegible] rendait scrupuleus[illegible] publiquement com[illegible] tait de ce qu'on [illegible] r pour sa récompense [illegible] trouvait l'occasion [illegible] on ne [illegible]ait pas, ainsi que les épingles [illegible]geait par centaines, sur du papier. Non seulement il vivait de ce singulier [illegible], mais il a laissé à un neveu un [illegible] écus en espèces.

Les erreurs commises par les historiens, et même par ceux que l'on regarde comme les plus exacts, fourniraient la matière d'un ouvrage beaucoup plus volumineux que l'Encyclopédie.

Dans son *Supplément à l'histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, tome I[er], pages 39 et 40, M. Gaillard attribue au cardinal Charles de Lorraine (1) les deux traits

(1) Le même que Chénier a placé dans sa tragédie de Charles IX pour lui faire bénir les poignards des

[illegible] dans le premier est d'une prodi-[illegible]lle, le second d'un orgueil excessif [illegible] d'une impudence assez remarquable dans [illegible] cardinal.

Un jour qu'il [illegible] dans les rues de [illegible] il fit jeter une poignée d'argent à un [illegible] le reconnaissant à [illegible], [illegible] : Tu es le Christ, [illegible] Lorraine !

Insolent avec les [illegible] et avec les grands, il osa dire à la duchesse de Savoie qui lui refusait un baiser : J'ai couché avec d'aussi grandes et d'aussi belles dames que vous. Il osa la traiter de *petite duchesse crottée*, et la baiser de force deux ou trois fois, en lui tenant la tête entre ses mains.

Ces deux anecdotes appartiennent au cardinal Jean de Lorraine son oncle. La duchesse de Savoie, dont il est ici question, était Béatrix de Portugal, femme de Charles le Bon, duc de Savoie, et cette princesse mourut le 8 Janvier 1538. Or, le cardinal Charles de Lorraine, né en Février 1525, n'avait pas alors treize ans accomplis. Il étudiait au collège de Navarre, et certainement son âge ne

---

assassins employés au massacre des huguenots, quoiqu'il fut à Rome au mois d'Août 1572.

lui permettait pas de dîner qu'il [illegible] avec aucune dame.

(Cette remarque n'est pas de l'éditeur.)

Ce n'est pas dans les huit volumes que Laplace a publiés sous le titre de *Théâtre Anglais* que l'on peut apprendre à connaître ce théâtre dont tous les auteurs, sans exception poussèrent au dernier degré l'extravagance dans les conceptions, la bisarrerie dans les caractères, la hardiesse dans le mépris des règles, la licence dans les expressions, et qui ne sortit de la barbarie que long-temps après la révolution de 1688. Aussi, le travail de Laplace est-il actuellement peu estimé ; pour connaître Shakespeare, il faut absolument recourir à la traduction de Letourneur; mais nous n'avons rien de pareil pour Ben Johnson, Rowe, Otway, Lee, Dryden, Shadwell, Vanbrugh, Wicherley, Congrève, etc. L'ensemble du système théâtral et des richesses dramatiques de l'Angleterre est donc inconnu à tous ceux qui ne peuvent recourir aux originaux.

Cependant il serait fort intéressant que l'on fit pour les œuvres complettes de ces auteurs célèbres ce que Dubocage a fait pour l'*Avare* de Shadwell et pour la *Femme de campagne*

de Wicherley. Il a traduit ces deux pieces avec une grande exactitude ; en les lisant dans sa traduction, on apprécie fort bien le talent de ces deux auteurs qui, l'un et l'autre, empruntèrent beaucoup à Molière, et l'on se fait une idée juste de ce qu'était le Théâtre anglais sous le règne de Charles II dont la Cour prétendait rivaliser de politesse avec celle de Versailles.

Donnons un échantillon des jolies choses que l'on débitait en plein théâtre au milieu de cette cour si polie. On sait qu'en général chaque acte des pièces anglaises est terminé par une moralité. Voilà celle qui se trouve à la fin du premier acte de la *Femme de campagne*. « Il est aussi difficile de trouver un » vieux p...ssier sans goutte et sans jalou-» sie, que d'en trouver un jeune qui ne » craigne pas la ch...... La goutte sur nos » vieux jours nous vient de la v...... que nous » avons prise étant jeunes. Le goût pour les » p..... passé, la jalousie en prend la place. » Ainsi c'est de l'amour et des p...... que nous » viennent sans contredit les deux plus cruelles » maladies. »

Cela fait sans doute un beau raisonnement et une admirable conclusion. C'est de la comédie de corps-de-garde, ou plutôt, car il

faut trancher le mot, de ... Pour en mieux juger, rapportons un endroit dans lequel *Wicherley a imité la fameuse scène de l'Ecole des Femmes* entre *Arnolphe et Agnès*. Il n'est pas nécessaire de citer les vers de Molière; tout le monde les connaît. Voyons ce que Wicherley a fait de l'équivoque du ruban qu'il aura trouvée sans doute trop modeste et trop fade.

Pinchwife, (C'est l'Arnolphe de la pièce Anglaise).

« Mais, à ce que vous m'avez dit, il vous
» faisait encore je ne sais quelle vilenie.
» N'est-ce pas comme cela que vous m'avez
« dit? Qu'est-ce qu'il vous faisait donc?

Mme. *Pinchwife*. (l'Agnès de Wicherley).

» Hé bien! il me mettait...

Pinchwife.

» Que vous mettait-il?

Mme. *Pinchwife*.

» Il me mettait le bout de sa langue en-
» tre mes lèvres, et il suçait comme cela....
» mais moi je lui disais que je voulais le
» mordre.

Pinchwife.

» Puisse un chancre éternel le ronger comme
» un chien!

Mme. *Pinchwife.*

» Mais ce n'est pas la [illegible] que vous soyez » non plus si fâché [illegible] lui; car il faut » dire aussi, il a bien l'haleine la plus douce » que j'aie jamais connue.

Pinchwife.

» Le diable! vous trouviez donc cela bon? » Vous le feriez encore?

Mme. *Pinchwife.*

» Non pas, à moins qu'il ne me forçât.

Pinchwife.

» Comment? vous forcer, grosse bête? Je » vous dis, moi, qu'on ne force point les » femmes que quand elles le veulent bien.

Mme. *Pinchwife.*

» Ah! lui les forcerait toutes! c'est un » homme si fort; il est si beau, si grand et il est » si bien fait! Tenez, si vous voulez que je » vous dise, je crois qu'il ne ferait pas bon » de vouloir lui résister ».

La licence de nos anciens comiques avant Molière, et celle du théâtre Italien avant 1697, n'a jamais été si loin, et voilà pourtant ce que les dames de la cour de Charles II venaient écouter publiquement.

Dix Août 1792.

Excidat illa dies aevo, nec postera credant
Saecula. Nos certe taceamus et obruta multa
Nocte tegi nostrae patiamur crimina gentis.
Poésies du Chanc. de l'Hopital.

Ce n'était pas ainsi que pensait un pauvre imbécille qui, s'étant avisé en 1794 de parodier les Commandemens de Dieu et ceux de l'église, avait courageusement imprimé celui-ci :

Le dix Août sanctifieras
Pour l'aimer éternellement.

Cette commémoration a disparu comme bien d'autres âneries révolutionnaires ; mais sans vouloir rappeler des souvenirs fâcheux, il peut être utile de regarder quelquefois en arrière pour que le passé nous fasse mieux juger le présent.

Le petit Maître et la Blanchisseuse, conte.

Dans le temps du fameux système,
Quand le papier de Lass valait de l'or,
Et faisait délirer la sagesse elle-même ;
Dans un passage étroit le sémillant Mondor
Marchant à pas comptés pour éviter la crotte,
Paré comme une châsse et plus brillant encor,
Au milieu du ruisseau fut poussé par la hotte
De la blanchisseuse Javotte.
Jurant alors en vrai payen :

Que Lass te f... iché, dit-il, sotte!
L'autre soudain replique: Ah! je le voudrais bien!
Je ne porterais plus la hotte.

Un jeune prêtre presbytérien, à la veille d'épouser la fille d'un fermier écossais, eut le malheur de la perdre. Il consacra sa douleur en faisant graver ces trois vers sur sa tombe:

Here lies a piece of Christ — A star in dust
A vein of gold — A china — dish thar must
Be us'din heaven, when god shall feast-the just.

« Ici gît un membre du christ, — Une » étoile dans la poussière, — Une veine d'or, » — Un plat de porcelaine dont on se servira » en paradis, quand Dieu régalera les justes ».

Le marquis de Choiseul Labaume, neveu de l'évêque de Châlons, (célèbre parmi les prélats par sa dévotion et son jansénisme), étant encore très-jeune, tomba tout à coup dans une profonde tristesse. Son oncle lui en demanda la cause; il lui dit qu'il avait vu une cafetière qu'il voudrait bien avoir, mais qu'il désespérait d'y réussir. — Elle est donc bien chère? — Oui, mon oncle; il me faudrait

vingt-cinq louis. L'oncle les donna, sous la seule condition de voir cette cafetière : quelques jours après il en demanda des nouvelles à son neveu. — Je l'ai, mon oncle, et la journée de demain ne se passera pas que vous ne l'ayiez vue. Il la lui montra en effet au sortir de la grande messe; mais que l'on juge de la colère du vieil évêque janséniste; ce n'était point un vase à verser du café, c'était une jolie cafetière, ou plutôt limonadière, connue depuis sous le nom de Mme. de Bussi, qui ne s'était déterminée à favoriser le marquis qu'après avoir touché les vingt-cinq louis de l'évêque.

Au commencement de la révolution, un chien allait chaque jour à la parade qui se faisait alors devant le palais des Tuileries, se plaçait entre les jambes des musiciens, marchait avec eux, s'arrêtait avec eux; après la parade, il disparaissait jusqu'au lendemain à la même heure qu'il revenait à sa place accoutumée. L'apparition constante de ce chien et le plaisir singulier qu'il semblait prendre à la musique, le firent remarquer des musiciens, qui, ne sachant pas son nom, lui donnèrent celui de *Parade*. Bientôt il fut fêté

par chacun d'eux et tour à tour invité à dîner. Celui qui voulait l'avoir lui disait, en le flattant de la main : *Parade, tu viendras dîner aujourd'hui avec moi.* Ce mot suffisait ; le chien suivait son hôte, mangeait gaiement et de bon appétit ; mais après le dîner, constant dans ses goûts comme dans son indépendance, l'ami *Parade* prenait congé sans que rien pût l'arrêter, se rendait soit à l'opéra, soit à la comédie italienne, soit au théâtre Feydeau, entrait sans façon dans l'orchestre, se plaçait dans un coin, et n'en sortait qu'à la fin du spectacle. — Je ne sais, dit l'auteur qui rapporte ce fait remarquable (1) si ce chien existe encore et s'il a persévéré dans ses habitudes ; mais sa figure, son nom et sa réputation sont encore présens au souvenir de plusieurs musiciens qui l'ont vu et ont été témoins de la singularité de son caractère.

Le duc de Chabot avait fait peindre une renommée sur son carrosse. On lui appliqua ces vers :

Votre prudence est endormie

---

(1) Publié en l'an 6 dans un journal scientifique et litteraire qui n'existe plus, et que beaucoup de personnes préféraient à celui qui le remplace

De loger magnifiquement,
Et de traiter superbement
Votre plus cruelle ennemie.

Quilibet saltus in chorea est saltus in profundum inferni. — Le moindre saut [illegible] danse vous fait sauter dans le [illegible].

(C'est Saint-[illegible] *qui l'a dit.)*

Dansez maintenant [illegible]urez l'anathême prononcé par le co[illegible] de Laodicée vers l'an 364.

Le Serin, *traduction de l'anglais.*

Je demeurais à Clèves chez une famille prussienne ; c'était le temps de la foire. Je n'ai point de remarques particulières à faire sur celle ci : elle ressemble à toutes les autres foires : c'est-à-dire que là comme ailleurs, on se rassemble, on se regarde, on se trompe, on se divertit, et l'on emploie ses économies de l'année à des emplettes dont on eut pu se passer.

Un jour que nous sortions de dîner, on nous annonça une bande de ces musiciens ambulans qui vont jouer de maison en maison. On les fit entrer, et ils jouèrent quelques airs. Comme ils prenaient congé, on annonça un oiseleur fameux par les éducations d'oiseaux

qu'il avait faites. La compagnie le vit arriver avec grand plaisir, et les musiciens demandèrent la permission de rester pour voir ses tours. Le maître de la maison la leur accorda volontiers; et chacun témoigna le desir de connaître les talens d'un certain Serin qui surpassait, dit-on, tout ce qu'on raconte de merveilleux des Chiens, des Chevaux, des Cochons et des Anes savans. — L'oiseleur, placé auprès de la table, prit son serin sur son doigt et se mit à le haranguer. « Allons, charmant, lui dit-il, te voilà devant des personnes de beaucoup d'esprit; prends garde à toi, ne vas pas me faire un affront. Souviens-toi de ta réputation et travaille ici comme il faut, afin qu'on puisse dire que tu es vraiment charmant ».

Pendant cette exhortation, l'oiseau avait l'air très-attentif, et il inclinait la tête comme pour prêter l'oreille. Enfin, il fit deux révérences de très-bonne grace, lorsque son maître eut cessé de parler.

L'oiseleur lui tira son chapeau pour répondre à sa politesse et lui demanda un petit air. Le serin chanta. — Fi donc! c'est la voix d'un corbeau enrhumé, ça! Donne-nous quelque chose de plus pathétique. — L'oiseau prit une voix douce comme un luth. — Plus

vîte, dit l'oiseleur; doucement : c'est ça. Mais cette petite jambe! et cette tête! Allons donc, monsieur *Charmant*, vous n'y êtes pas, vous n'y êtes pas; vous oubliez la mesure. Voilà ce que c'est. Bon! bravo, mon petit homme.

Tout ce que l'oiseleur lui disait, il l'exécutait à ravir. Il battait la mesure avec la tête et avec le pied; et il paraissait sentir à merveille l'expression poétique et musicale des airs qu'il chantait. Les *bravo* retentissaient de tous côtés dans la salle à manger. Les musiciens protestèrent que le serin en savait plus qu'aucun d'entre eux. — Eh bien, est-ce que nous ne remercions pas de ce compliment, dit l'oiseleur? — Le serin s'inclina respectueusement, et tout le monde d'applaudir.

Il fit ensuite l'exercice avec un fusil de paille; après quoi le maître lui dit : mon pauvre *Charmant*, voilà déjà bien de la besogne de faite; tu dois commencer à être fatigué. Allons! encore deux ou trois tours, et puis, nous nous reposerons; faisons à ces dames une belle révérence. — L'oiseau se redressa, allongea son cou, croisa ses petites jambes et fit une révérence aussi gracieuse que la plus aimable de ces dames aurait pu la faire. — Voilà un brave petit oiseau : à présent, saluons comme un homme en tirant

le pied..... voilà ce que c'est. Finissons par un air de cor de chasse.... Bon, bon! soutenez, ferme.... là.... fort bien!.... voilà un bon petit camarade. — Cette fanfare fut jouée avec une gaieté, une activité, une précision admirables. Toute la compagnie applaudit avec transport et les musiciens enchantés répondirent avec leurs instrumens, et des battemens de mains qui ne finissaient point. — L'oiseau lui-même parut fier de ses succès. Il secoua ses petites plumes, ajusta ses aîles, remua sa queue, se redressa et se mit à entonner un chant de victoire.

Tu as fort bien fait ton devoir, mon enfant, lui dit son maître, en le caressant : maintenant tu vas faire un petit somme pendant que je prendrai ta place. — A ces mots, l'oiseau fit semblant de s'endormir par degrés. Il ferma d'abord un œil, puis l'autre; puis il balança la tête; puis il pencha si fort, tantôt à droite, tantôt à gauche, que ceux qui étaient à portée avançaient bonnement la main pour le soutenir. Enfin le sommeil parut le gagner tout à-fait, et il resta couché sans mouvement sur la main de son maître. — Alors celui-ci le posa sur la table dans la même attitude; et avant que de commencer ses propres tours, il accepta un verre de vin qu'on lui offrit; au

moment où il allait boire, l'oiseau se réveillant tout-à-coup, vint se percher sur le bord du verre, et mit son beç dedans pour en avoir sa part. Attends, petit impertinent, lui dit le maître. A ce mot, l'oiseau reprit sa place sur la table, et se remit à dormir comme auparavant. L'oiseleur commença alors ses propres tours, dont le plus fort fut un équilibre de plusieurs pipes, qui absorbait l'attention de toute l'assemblée, lorsqu'un énorme chat qu'on n'avait point apperçu, et qui guettait depuis long-temps sans doute l'instant de faire son coup, s'élança sur la table, prit le serin et décampa par la fenêtre, avant qu'aucun des spectateurs eut seulement le temps de songer à s'y opposer. La salle à manger fut vuide en un moment; mais hélas! la poursuite fut vaine. L'oiseleur rentra bientôt après dans un état de consternation inexprimable et rapportant le corps sanglant de son oiseau; il posa devant lui les restes de son serin chéri et s'écria avec l'accent le plus douloureux : « Mon pauvre serin, mon compagnon, mon ami! toi qui faisais vivre ton maître, qui l'açcompagnais dans ses voyages, mangeais à sa table et dormais dans son lit, te voilà donc! dans quel état! oh! je pleurerai tant que je vivrai. Ah! c'est bien la juste punition de ma

vanité ! j'ai voulu qu'on vit ton obéissance, ta constance, et je t'ai fait rester comme un mort sur cette table ! si je t'avais laissé libre, si je m'étais fié à toi de la garde de toi-même, tu serais maintenant perché sur mon doigt, ou tu reposerais dans mon sein ! maudit soit l'instant où je suis entré dans cette maison ! maudit soit le monstre qui t'a déchiré !..... ah ! que ne suis-je mort comme toi !

Telles furent à-peu-près les paroles de ce pauvre homme, qui accompagnait ses discours de tous les signes du désespoir le plus profond. — Il tira de sa poche une petite bourse de velours vert fort usée ; il en sortit un peu de coton qui servait à envelopper les appeaux qu'il employait à son métier d'oiseleur. Il jetta ceux-ci sur la table d'un air d'indignation et de mépris. Ensuite il fit un petit lit de coton, sur lequel il posa doucement le corps du serin, et il recommença ses plaintes, mais d'un ton plus sensible et plus doux. Son chagrin avait pris un caractère plus tendre, il était trop occupé de l'effet pour s'arrêter plus long-temps à la cause.

Son chagrin était vivement partagé par tous les assistans ; les musiciens surtout semblaient pénétrés de son malheur, et ils nous donnèrent une scène touchante. Ils se rassem-

blèrent dans un coin et après s'être parlés à l'oreille pendant quelques momens, après s'être bien mouchés et avoir essuyé leurs yeux, ils députèrent un des leurs pour mettre dans la poche du malheureux faiseur de tours le produit de la contribution qu'ils avaient reçue. — Celui-ci voulant la leur rendre, sortit malheureusement de sa poche en même temps un autre petit sac qui contenait la graine dont il nourrissait son oiseau ; la vue de cet objet fit sur lui une impression que la parole ne saurait rendre. Il jetta au loin le paquet de l'argent avec un sentiment qu'on voyait bien n'être pas de l'ingratitude, mais qui tenait du désespoir. Il déroula le cordon qui enveloppait le petit sac ; il en tira deux ou trois grains qu'il approcha du bec de l'oiseau ; puis il s'écria, en secouant la tête : « non, non, mon pauvre ami ! c'est fini ! tu ne piqueras plus de ma main ! de ma main qui pendant plusieurs années t'a fourni toute ta nourriture. — Ah ! combien nous étions contens quand notre petit sac était plein ! eut-il été plein d'or, tu l'aurais mérité ! »

Nous prîmes tant de soins pour consoler ce pauvre homme, que nous réussîmes à adoucir son chagrin. Nous voulûmes qu'il rentrât avec nous au salon ; mais nous n'avions pas

songé au serin de madame.... qui était dans sa cage; il l'apperçut : un gros soupir se fit jour du fond de son cœur; une larme s'échappa du coin de son œil; nous le pressâmes de diner avec nous, il y consentit; après le repas, il caressa beaucoup l'enfant de madame.. il le prit sur ses genoux, et le regardant d'un air d'intérêt : « On a aussi bien de la peine à vous élever, vous autres, dit-il; et cependant on vous perd quelquefois. »

(Cette traduction n'est point de l'éditeur. Il a recueilli ce morceau digne de Sterne dans un journal littéraire très estimé, où il fut publié il y a environ dix-sept ans. Ce journal se continue avec succès; mais la collection en est volumineuse et rare; il y a peu de personnes qui ayent la patience de lire, de parcourir même deux cent volumes : l'éditeur pense qu'on ne blâmera pas son emprunt).

FIN.

ERRATA.

Page *x*, à la fin de la Préface, on a oublié d'indiquer que ce fragment est tiré de *Gilblas de Santillane*.

Page 25, ligne première ; Doctcur, *lisez* Docteur.

Page 80, lignc 8, ui, *lisez* lui.

Page 111, ligne 8, visitc, *lisez* visite.

Page 134, ligne 13, dc, *lisez* de.

Page 146, ligne 11, marmentean, *lisez* marmenteau.

Page 176, ligne 9, eté, *lisez* été.

Page 376, ligne 19, touvient, *lisez* souvient.

Page 387, ligne 19, cours, *lisez* courts.

Page 401, ligne 11, entieremement, *lisez* entièrement.